UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

REVUE

DE

PHILOLOGIE FRANÇAISE

ET DE LITTÉRATURE

Adresser ce qui concerne la rédaction à M. Clédat.
29, rue Molière, à Lyon.

SISTÈME ORTOGRAFIQUE
DE LA *REVUE DE PHILOLOGIE FRANÇAISE*

La suppression des grafies dites grecques (mauvaises transcriptions latines des lettres grecques) a été approuvée par O. Gréard, Michel Bréal, Emile Faguet, etc. Elle est réalisée depuis longtens dans l'ortografe de l'italien, de l'espagnol et de la langue de Mistral. Les autres articles de notre programme ont été formulés avec le concours des linguistes les plus compétents. Ils rétablissent très souvent des formes employées par nos classiques (Racine écrivait *je prens* et Bossuet *il corront*) et ils visent non à simplifier l'ortografe, mais à la rendre plus correcte ; comme il se trouve qu'elle devient en même temps plus simple, le bénéfice est double.

a) Remplacer par *s* l'*x* valant *s*, sauf dans les noms propres.

b) Ne jamais redoubler l'*l* ni le *t* dans les verbes en *eler* et en *eter*.

c) Terminer toujours par un *t* la 3e personne du singulier à l'indicatif présent des verbes en *oir* et en *re*, et supprimer la consonne muette devant ce *t* et devant l'*s* des deus premières personnes : *je m'assiès*, *il s'assiet* : *je prens*, *il prent*, etc.

d) Remplacer, dans les mots d'origine grecque, *y* par *i*, *ch* non chuintant par *c* devant *a*, *o*, *u* ou une consonne et par *k* devant *e*, *i* : remplacer *rh* par *r*, *th* par *t*, *ph* par *f*, — sauf dans les noms propres, ce qui exclut, provisoirement du moins, le titre même de la Revue.

e) Rectifier les grafies des mots suivants, contraires à la lôgique, à l'histoire de la langue, souvent même à l'étimologie : *asme* (au lieu de *asthme*), *baïadère* (comme *aïeul*), *batême* et *batiser*, *chetel*, *conter* de l'argent comme *conter* une histoire (c'est le même mot), le *cors* humain (ainsi écrit Descartes ; dérivés : *corset*, *corsage*), *un doit*, *donter* et *donteur*, *faisseau* (comme *vaisseau*), *un fis* (comme un *lis* ; ainsi écrit Montaigne), *forsené* (hors du *sens*), des *las* de soie, *maïonnaise* (comme *baïonnette*), *morseau* et *morseler* (comme *morsure*), un *pois* lourd (comme *peser*), tâter le *pous* (comme *pousser*), *pront* et *prontement* (ortografe de Racine et de Mme de Sévigné), un *puis* (comme *puiser*), un *remors* (comme un *mors* de cheval), *sculter* et de même les dérivés de ce verbe, *segond* (comme *aigu*), *seller* une pièce, y apposer un *seau* (latin *sigillum*), *set*, nom de nombre, et *sètième*, *sercueil* (doublet de *sarcofage*), une *sie* pour *sier* du bois, le *sousi*, nom de fleur (qui *suit* le *soleil*), le *tens*, de l'*uile* (latin *olea*), un *uissier* (latin *ostiarium*), *uit*, nom de nombre (latin *octo*), *uitre* (latin *ostrea*), *vint*, nom de nombre (sans *g* comme *trente*).

Pour l'alfabet fonétique de MM. Gilliéron et Rousselot, dont se servent plusieurs de nos collaborateurs, voir la notice qui accompagne l'*Atlas linguistique*.

REVUE

DE

PHILOLOGIE FRANÇAISE

ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

LÉON CLÉDAT

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LYON

26e ANNÉE. — 1912

128370
18/6/13

PARIS (6e)

LIBRAIRIE H. CHAMPION, ÉDITEUR

5, QUAI MALAQUAIS, 5

(*Tous droits réservés*)

Téléph. : 828-20

LES

ACCENTS DANS L'ÉCRITURE FRANÇAISE

ÉTUDE CRITIQUE DE LEURS DIVERSES FONCTIONS DANS LE PASSÉ ET DANS LE PRÉSENT

(*Suite*).

Nous répétons une fois encore que nous n'avons pas voulu donner une histoire complète de l'emploi de l'accent en français, c'est là ce que s'est proposé Hillmann (en commençant avec la période de l'introduction de l'imprimerie), mais une histoire raisonnée. Nous avons dégagé de l'histoire objective et minutieuse, les moments et les téories qui expliquent l'état présent de la question, et qui nous permettront maintenant d'examiner au point de vue critique le problème de l'ortografe moderne de l'accent.

Nous avions déjà remarqué, nous ne pouvions pas ne pas remarquer, que du milieu de l'effroyable caos certaines tendances graduellement s'accusaient, même lorsque les grammairiens ne les distinguaient pas, même lorsque les grammairiens (ce qui arriva souvent) travaillaient obstinément en sens opposé. Il s'agit maintenant pour nous de les dégager plus complètement et de les faire valoir. Nous en sommes, peut-on dire, au même point exactement qu'à la fin du XVIIIe siècle ; en effet depuis la Révolution, c'est-à-dire depuis que le principe de l'instruction obligatoire imposa une certaine uniformité ortografique — bonne

ou mauvaise — pour cette simple raison qu'il fallait s'entendre sur ce qu'on allait enseigner, les choses changèrent peu ; et si le sistème napoléonien de l'Université de France, centralisée comme nous savons, a eu comme résultat d'arrêter une évolution dans le sens de la cohérence, il n'est que juste d'ajouter qu'il a probablement empêché aussi maintes nouvelles évolutions d'incohérences.

Pour rendre les choses aussi claires que possible, maintenons la distinction des cas d'accents sur *e*, et des cas d'accents sur *a*, *i*, *o*, *u*.

CHAPITRE I

LES ACCENTS SUR *e*.

Il y a sis emplois d'*e* à prendre en considération pour l'ortografe : 1° *e* muet ; 2° *e* semi-muet ; 3° *e* fermé court ; 4° *e* fermé long ; 5° *e* ouvert court, et 6° *e* ouvert long.

Groupons-les par deus.

Les deus premiers, **muet** et **semi-muet**, sont marqués par simple *e*, et se reconnaissent par la position. A la fin d'un polisillabe, *e* est muet (*mule*) — et il est entendu que les suffixes grammaticaus *s* et *nt* n'affectent pas la prononciation (*mules*, *portent*). A la fin d'un monosillabe, ou d'une sillabe au milieu d'un mot *e* est semi-muet (*je le porterai*, *muletier*, *venir*).

Les deus **e fermés** n'existent régulièrement que dans la dernière sillabe des mots et sont marqués :

a) Par l'accent aigu, et cet *e* est bref quand il est seul, long quand suivi d'un *e* muet (*fermé*, *fermée*).

b) Par position, devant *r* et *z* (*porter*. *portez*, *nez*) et quelques mots exceptionnels (*pied*, *clef*).

Les deus **e ouverts** offrent des cas plus complexes ; il faut les prendre séparément.

e ouvert court est indiqué :

a) Par *é* au milieu d'un mot, quand *e* est la dernière lettre de la sillabe (*écrire, aménité*).

b) Par *è* dans la dernière sillabe des mots en *es* quand le *s* n'est pas marque du pluriel (*congrès, exprès, près, dès* que)

c) Par position (*e* + consonne) quand *e* n'est pas la dernière lettre de la sillabe mais est suivi par une consonne (*perdition, lettre, renne, avec, (uel, cruelle, ficelle* [1]). — Exceptions : Les mots en *er* (pas infinitifs) ou *er* + consonne muette sont prononcés longs (*mer, fer, amer, hiver, ouvert, perd, cerf*).

e ouvert long est indiqué :

a) Par *ê* devant une sillabe sonore (*bêtise, prêtraille, fêté, pêcheur*).

b) Par *ê* devant une sillabe muette ou semi-muette, (*pêche, frêle, bête, extrêmement, prêterai* [2]).

c) Par *è* dans les mêmes cas [2] (*calèche, fidèle, père, guère, diabète, allègrement, achèterai*).

d) Par position, dans les mêmes cas, lorsque la consonne suivant *e* est *rr* (*guerre, équerre, verre, serrement*).

Si nous exprimons ces mêmes données sous forme de règles (à donner par exemple à des étrangers étudiant la langue) on arrivera à ceci :

1. Il n'est pas incorrect de prononcer longs les féminins des adjectifs en *el* comme *cruelle, belle, mortelle*, mais la prononciation brève est bonne, et des exceptions *possibles* peuvent être ignorées.

2. Il peut n'être pas superflu de rappeler ici le fait que les groupes de lettres *consonne* + *liquide* (*l* ou *r*), p. ex. *bl, cl, gl... br, cr, tr...*, appartiennent à la même syllabe, ne peuvent se séparer, et ne content que pour une lettre. Ainsi nous avons *dialecte, inepte, germe* (*e* ouvert bref) par position et sans accent, tandis que *siècle, exècre, être, ancêtre* sont longs aussi, mais exigent l'accent.

1. **e simple** est *muet* à la fin des mots (et il est entendu que les suffixes grammaticaus n'affectent pas la prononciation, *porte*, *portes*, *portent*), et *semi-muet* au milieu des mots lorsque *e* est la dernière lettre de la sillabe (*levier*, *porterai*).

2. Sur les sillabes finales :

é est employé pour le son *e fermé* (*bonté*, *portés*, *prés*).

è est employé pour le son *e ouvert bref* sur les mots en *s*, lequel *s* ne doit pas être marque du pluriel (*accès*, *dès*, *près*).

3. Sur les sillabes non finales :

e quand il n'est pas semi-muet est ouvert, et il est marqué ainsi :

bref { *a*) sans accent quand *e* n'est par la dernière lettre de la sillabe (*percheron*, *antenne*, *lettre* [1]).
b) é quand *e* est la dernière lettre de la sillabe et quand la sillabe suivante est sonore (*écrire*, *aménité*, *création*).

long { *c*) è quand *e* est la dernière lettre de la sillabe et quand la sillabe suivante est muette ou semi-muette (*père*, *avènement*, *achèterai* [2]).

D'autre part, aucune règle (complexe ou non) ne peut être donnée :

1. Exception : *e* suivi de double *r* est long quand ce double *r* est à son tour suivi de semi-muette (*serrement*),

2. Il y a quelques exceptions à cela, mais il y a peu de doute que la règle proposée par M. Brunot — et déjà appliquée dans certains cas — finira par prévaloir : « L'*e* sonore suivi de consonne + *e* muet porte toujours soit à la finale, soit à l'intérieur des mots l'accent grave. Devant sillabe sonore, *e* sonore porte toujours l'accent aigu » (*Rapport au ministre de l'Instruction publique*, juin 1906, p. 27-28), et que l'on finira par écrire *vènerie*, *évènement*, *cèderai*, *mèdecin*.

1. Quand il s'agit de savoir s'il faut employer circonflexe au lieu d'aigu (car nous avons *extrémité* et *extrême*, mais *bêtise* et *bête*) ; — ou au lieu de grave (car nous avons *suprême* et *système*[1]). L'étimologie même ne peut nous aider, puisque *suprême* n'a pas plus d'*s* en latin que *système* en grec, et qu'autrefois on écrivait aussi bien *systesme* que *supresme*.

2. Quand *e* au milieu d'un mot et à la fin d'une sillabe est semi-muet ou ouvert (*venir* et *vénal* ; *tenir*, *tenace* et *ténu*, *ténacité* ; *religion* et *irréligion*).

Une fois que vous savez qu'un *e* doit être prononcé ouvert, il existe bien une règle pour savoir l'accent à employer (aigu devant une sillabe sonore, grave devant une sillabe non sonore) mais pour savoir s'il faut prononcer *e* ouvert, ou semi-muet, on ne peut donner de règle. Il y a là quelque chose d'anormal, et il faut expliquer, pensons-nous, les choses ainsi : Il existe évidemment une règle, mais nous ne l'appliquons pas, parce que nous ne la connaissons pas. Personne ne peut douter qu'il existe un système fonétique de la langue française, et qui doit résoudre les cas que nous examinons. Ce qui fort probablement est arrivé est ceci : ne se rendant pas conte du principe à appliquer (principe qui à l'époque de transition de la fonétique latine à la fonétique française n'était pas facile à discerner) on a violé fréquemment ce principe, et lorsque les grammairiens sont venus et ont voulu se baser sur les faits, ils ont fotografié le demi-caos et ont voulu nous l'imposer comme si c'était de l'ordre : ce qui était logique a été interprété logiquement, ce qui ne l'était pas est resté

1. « En principe *è* est ouvert bref, *é* est ouvert long, mais il y a beaucoup de cas où la voyelle ouverte, même longue, porte simplement l'accent grave (p. ex. dans père, mère)... » (Clédat, *Notions d'histoire de l'orthographe*, § 66).

illogique. La constante erreur des hommes de science, de mettre sur le même rang le normal et le monstrueus, sous le prétexte que tous deus sont des faits, n'est pas née d'hier[1]. Ce devrait être la tâche du grammairien moderne et des fonéticiens, armés des nouveaus instruments et nouvelles métodes de recherche, d'essayer de retrouver le principe fondamental enseveli sous les inconséquences du présent sistème. Nous ne devrions plus nous contenter d'accepter aveuglément l'*usage,* mais nous devrions le comprendre, le juger, le justifier ou le condamner selon les cas.

Nous ne voulons pas jouer au profète en ce qui concerne le résultat d'une enquête telle que nous la proposons. Mais on ne risque pas de se tromper beaucoup en affirmant d'emblée que, si le Français s'était développé sans être tarabusté par des grammairiens incompétents, un nombre considérable de semi-muettes — simples restes de sillabes latines non accentuées, destinées à tomber, et qu'on n'a conservées que pour des raisons étimologiques absolument sans signification ici — auraient disparu du français; le français se serait développé beaucoup plus dans le sens des autres langues romanes, lesquelles ont abandonné les tons morts. Chacun peut observer que les étrangers de n'importe quelle nationalité qui apprennent le français et qui

1. Un cas semblable à celui de la prononciation de l'*e* où le sistème manque, est celui du pronom personnel en français. Notre sintaxe du pronom n'est ni latine (sintétique) ni française (analitique), mais un mélange incohérent des deus. Nous n'avons plus de cas et devrions dire non *il nous donne* (ille nobis donat), mais *il donne à nous* (ille donat ad nos), comme on dit *il donne à Pierre*. Qu'est-il arrivé ? Les grammairiens sont venus trop tôt, ils ont fixé par des règles l'état de transition mi-latin, mi-français. En anglais on a laissé la période de transition du sintétisme ancien à l'analitisme moderne s'achever, et le sistème du pronom personnel y est logique et clair.

n'ont pas été habitués à entendre depuis l'enfance notre prononciation conventionnelle, diront avec persistance *vénir*, *ténir* comme *vénal*, *ténacité*, jamais le contraire *venal*, *tenacité* comme *venir*, *tenir*. Quand ils ont à décider (et naturellement ils pensent qu'ils ont à décider) entre *refuge* et *réfugier*, ils choisiront immanquablement *réfuge*; ils diront *réligion*, comme *irréligion*, *prémier* comme *prémisse*, etc., etc. Ce fénomène qui se répète constamment ne s'explique que si l'on admet que ces étrangers, raisonnant inconsciemment par analogie et sans être empêchés par l'habitude acquise, appliquent ce principe fonétique dont le développement normal fut entravé et qui précisément nous fournit la règle dont nous avons besoin pour l'usage de l'*é* ou de l'*e* semi-muet : strictement parlant l'*e semi-muet n'est pas un son français*.

Il y a du reste d'autres faits qui semblent dire la même chose. Au XVIIIe siècle, quand on peut considérer que la langue est à peu près arrivée à maturité, et avant que l'uniformité officielle ou gouvernementale n'imposât telle ou telle ortografe, on trouve constamment *prémier*, *réligion*, *rélatif*, *réfuge*, et jusqu'aujourd'hui les Français disent *Génevois*[1].

Nous observons encore qu'au commencement des mots où le latin offrait une accumulation de consonnes, le français fut d'emblée porté à substituer à une des lettres sourdes un beau son clair : *école*, *écrin*, *étoffe*, etc. ; et au milieu des mots, est-il besoin de le dire, le français naturel, qui n'est pas celui du discours conventionnel, de la chaire, de la parade, et de la poésie, le *e* est tout simplement ignoré quand une difficile accumulation de consonnes n'en résulte

1. En ce qui concerne ce dernier mot, voir notre article *Autour d'un accent*, *Genève* et *Génevois* dans la *Revue de philologie française*, t. XXII, 4e trim., 1908.

pas (*achét'rai* et même souvent *v'nir*[1]). Parmi les causes qui ont pu jouer un rôle dans cette sorte d'arrêt d'évolution — abandon complet de l'*e* semi-muet ou introduction à sa place d'un *e* franchement sonore — il faut citer probablement au premier rang la poésie qui, la plupart du tens, conte l'*e* semi-muet et même muet. Il faut peut-être aussi imputer une part de responsabilité au conservatisme si accentué de l'Académie française. Lorsque les grammairiens commencèrent à placer l'accent aigu ailleurs que sur la finale, il s'en trouva qui voulurent être logiques tout de bon, et la tendance à supprimer les semi-muettes s'accentua. Le *Dictionnaire de la langue françoise* de Richelet (1680) fut remarquable en ce sens et de bonne influence. Hillmann nous dit qu'il fut souvent réimprimé. Et en 1730, de La Touche écrit : « L'aigu se devroit aussi « toujours mettre sur l'*e* masculin au commencement et « au milieu des mots lorsque cet *e* finit la syllabe, comme « dans *édit*, *évaporer*, *mérite*, *préméditer*, etc... Je suis très « fâché que Mrs de l'Académie n'aient pas remedié [pour- « quoi pas rémédié ?] à ce défaut dans leur Dictionnaire « et qu'ils n'aient pas fixé par l'accent aigu la prononcia- « tion de l'*e* masculin qui est souvent douteuse pour beau- « coup de gens. » (*L'art de bien parler françois*, 4e éd., 1730, p. 60, cité par Hillman, p. 46-7). La prononciation est évidemment « douteuse » en certains cas parce que l'accent n'était pas placé selon un sistème arrêté : la prononciation naturelle, nous l'avons dit, semble être de prononcer sonore l'*e* au milieu d'un mot ou au commencement, comme à la fin, et il n'est pas naturel de prononcer un *e* semi-muet, quoique sans doute on puisse se contraindre à le faire[2].

1. *Devenir* est beaucoup plus difficile, aussi dit-on *dev'nir*, ou *d'venir* ; *redevenir* est impossible et on dit *redev'nir* ou mieux *r'dev'nir*.

2. Je sais que certains auteurs, même de grands écrivains, se sont

Abandonnons maintenant ce sujet ; il ne peut être question de supprimer la sillabe semi-muette qui est trop bien établie dans la langue ; mais même avec elle, on pourrait simplifier singulièrement le sistème d'accents tel qu'il existe aujourd'hui. Ici encore, du reste, nous ne prétendons pas nécessairement qu'il faille faire de grands changements ; notre examen est fait d'un point de vue entièrement téorique. Si nos suggestions sont d'ordre pratique est une question que nous n'aborderons point ici.

Prenons séparément les différents cas de l'*e*. Et d'abord le dernier examiné, l'**e ouvert long**. Nous reprenons notre premier tableau :

a) L'*ê* au milieu des mots devant une sillabe sonore est une exception, et pourrait être supprimé sur le modèle de *extrême, extrémité* ; il cesserait d'être long (et marqué avec ^) n'étant plus dans la dernière sillabe — tonique — du mot. L'ortografe avec ^, et selon l'étimologie, a favorisé des prononciations arcaïques, comme *bêtise*, de *bête*. Il serait logique de dire, comme mainte personne cultivée le fait déjà, *bêtise* comme *précise, poétise* ; *fêtard* comme *lézard* et *pétard* ; *prêtraille* et *fêraille* (ici nous parlons de prononciation, *ferraille* comme ortografe est absurde). Quant au cas de *pêcheur* et *pécheur*, le contexte est sûrement suffisant pour éviter confusion si on écrit *pêcheur* dans les deus cas ; nous n'avons pas besoin de signe spécial pour distinguer *pêche* (fruit) et *pêche* (action de pêcher).

Il y a encore trois emplois d'*e* ouvert long. Pour ceus groupés sous *b*) et sous *c*) nous voyons que l'*ê* et l'*è* sont employés exactement dans les mêmes cas, à savoir devant

exprimés avec une sorte de sentimentalisme sur l'exquis, le « velouté » de l'*e* semi-muet. C'est défendre adroitement une cause douteuse. Il n'est guère de langages, italien comme anglais, français comme allemand, qu'un bon organe ne puisse rendre « velouté » même sans l'aide de l'*e* semi-muet.

une sillabe muette ou semi-muette (*frêle* et *fidèle*, *prêterai* et *achèterai*) ; évidemment il serait avantageus d'avoir un seul signe au lieu de deus, d'autant plus que l'arbitraire seul décide lequel employer en chaque cas. La grande majorité des mots à prendre en considération (à peu près tous ceus terminés en *ege*, *eme*, et à peu près la moitié de de ceus en *ete*) ont le grave ; en outre, les féminins des mots en *er* font *ère*, et ceus en *et* qui ne doublent pas le *t* font *ète*, toujours *è*. Il faudrait décider en faveur de la majorité ; adopter le grave partout.

Enfin il n'y a pas de raison pour conserver le groupe spécial *d*) : *guerre*, *verre*, etc. ; rien ne s'oppose à ce qu'ils suivent la règle de *b*) et *c*) : *guère*, *vère* ; non seulement cela apporterait uniformité dans l'indication d'*e* ouvert long par *è*, mais cela constitue une exception à une autre règle encore, à savoir que la consonne doublée indique que la voyelle précédente est brève (pour *e*, *chapelle*, *antenne*, comme pour d'autres consonnes *pomme*, *flamme* [1]) ; *équère*, *sèrement* seraient parfaitement normaus. Quant à *guère*, pour *guerre*, le contexte suffit pour le distinguer de *ne-guère*.

Nous arrivons à ce résultat : *On pourrait supprimer absolument le circonflexe sur le e*, et au lieu de *quatre* façons d'ortografier l'*e* ouvert long, n'en avoir qu'*une* : *è* devant une sillabe muette ou semi-muette.

Nous pourrions faire mieus que cela. Nous avons maintenant *è* pour indiquer *e* ouvert long et *é* pour indiquer *e* ouvert bref au milieu des mots. Mais comme nous avons, d'autre part, cette règle qu'un *e* accentué est long devant une sillabe muette ou semi-muette et bref devant une sillabe sonore, à quoi bon conserver deus accents ? Que l'ac-

1. Nous aurons à reparler de cela plus bas.

cent soit grave ou aigu, cela n'ajoute rien à ce que nous voyons déjà indiqué par la position ; nous savons sans avoir besoin de deus accents différents que l'e accentué sera long dans *pere* et bref dans *perir* ; dès lors au lieu d'écrire *père* et *périr*, pourquoi pas écrire *pére* et *périr*, et abandonner le grave entièrement ? S'imaginer qu'il est sage de conserver deus accents parce qu'en lisant la première sillabe nous ne savons pas encore ce que sera la segonde, aurait été bon à une époque où l'on pensait que nous lisions un mot en percevant successivement chaque lettre ; les psicologues nous ont démontré qu'on percevait le mot comme un tout, c'est-à-dire que nous voyions simultanément la première et la dernière, et toutes les lettres d'un mot de longueur raisonnable [1].

Quant au *ès* de la fin des mots, l'usage du *e* ouvert peut être aussi considéré comme indiqué par position, puisque nous savons que lorsque *es* accentué se trouve à la fin d'un mot sans être la marque d'un pluriel cet *e* est marqué grave et est prononcé ouvert ; il n'y a pas besoin qu'il soit marqué grave pour que nous sachions sa valeur sonore ; donc le grave est inutile. L'objection qu'il s'agirait ici d'un accent diacritique n'a pas plus de valeur ici qu'ailleurs ; d'abord il n'est pas diacritique dans des mots comme *progrès, accès ;* et pour les autres, il faudrait être singulièrement borné pour confondre *près* adverbe et *prés* substantif pluriel, *dès* conjonction et *dés* pluriel du nom, à supposer que l'accent sur l'*e* fût le même. D'ailleurs ce serait tout gain si on supprimait le seul cas où *è* indique un *e* ouvert court.

Nous concluons qu'il serait fort simple de con ser veré seul, et alors la règle serait la suivante :

1. Voir p. ex. Huey, *Psychology of Reading*, New-York, Macmillan Co, 1908, p. 35 ss.

1) *é* à la fin des mots représente : *e* fermé, sauf dans les mots en *és* où l'*s* n'est pas marque du pluriel, auquel cas ce serait e ouvert bref.

2) *é* au milieu d'un mot représente :

a) *e* ouvert bref devant une sillabe sonore[1].

b) *e* ouvert long devant une sillabe muette ou semi-muette.

Ainsi *nous pourrions supprimer le grave sur le e absolument*, comme déjà nous avons supprimé le circonflexe.

Pourrions-nous faire mieus encore ? — Voyons.

En examinant la question de l'*é*, nous nous rendons bientôt conte qu'ici encore il y a des règles de position qui font double emploi avec les règles de signes. En français, en général, deus sillabes muettes ou semi-muettes consécutives sont évitées. Nous ne disons pas que cette combinaison ne se trouve point, mais nous disons que ce n'est pas fréquent, si peu fréquent qu'on peut considérer ce cas comme exceptionnel, et qu'on peut considérer la chose comme allant contre le sistème de fonétique française, l élimination du son sourd. Lorsque cette rencontre se produit, la fonétique du langage demande un accent sur la première muette ou demi-muette, ainsi *mener* ne fait point *je mene*, mais *je mène*; *acheter* fait *j'achète* et *j'achèterais* ; *jeter*, *je jette*. Ce changement dans la valeur du *e* nous n'avons réellement pas besoin de l'indiquer par un accent, pas plus que nous n'avons besoin d'indiquer par un signe la prononciation différente de *o* dans *cloche* et *moi*, ou la prononciation du *t* dans *pivoter* après que nous n'avons pas prononcé ce *t* écrit cependant aussi dans *pivot*. De même ici, même si *e* n'est pas marqué d'un accent, et même s'il n'est pas suivi d'une consonne dans la même sillabe (comme dans *perdi-*

1. Le simple *e* pour le son *e* ouvert bref, par position, reste (*perdition*).

tion), nous saurons parfaitement qu'il s'agit d'un *e* ouvert bref lorsque nous voyons après cet *e* une sillabe sonore (*guerir*) et un *e* ouvert long si nous voyons à la suite une sillabe muette ou semi-muette (*guere*, *acheterai*). Ces trois mots *guerir*, *guere, acheterai* ont la valeur de leur *e* indiqué clairement par position, donc aucun accent n'est requis [1].

Il est vrai que nous avons des mots comme *tenir*, *lever, semer* où l'*e* n'est pas ouvert devant une sillabe sonore ; mais nous avons déjà montré qu'au fond ces mots-là pèchent contre l'esprit fonétique du français. Même aujourd'hui, si on supposait la langue rendue à elle-même, libérée des barrières de la grammaire conventionnelle, et de l'immense influence de la langue imprimée sur la langue orale, nous n'aurions pas à attendre longtems avant d'entendre *ténir* comme *ténébreus*, *réfuge* comme *réfugier, guénon* comme *génie, généreux*, *génisse*, *génois*, *géant,* etc. Quant aus mots comme *devenir, retenir, relever*, ils sont encore plus foncièrement non-français, et la preuve en est que, sauf les pédants, les gens ordinaires les corrigent instinctivement, dans la mesure du possible, en disant *dev'nir, ret'nir, rel'ver*, etc.

Il ne reste qu'un cas d'accent aigu ; à savoir sur la sillabe finale. Ici la position ne suffit pas à indiquer s'il faut ou non accentuation, d'autre part le contexte indiquera à toute personne intelligente, s'il faut ou s'il ne faut pas prononcer *e* fermé, s'il s'agit d'un nom ou d'un verbe, et en cas de verbe s'il s'agit d'un participe ou d'un tens personnel. Personne par exemple ne sera embarrassé de prononcer cette

1. Notons que dans les enclitiques nous supprimons dans la prononciation un son semi-muet sans aucun signe pour l'indiquer : nous écrivons *je me promène*, et prononçons *je m' promène* ou même *j' me promène*. Si nous savons supprimer un *e* semi-muet sans apostrofe, pourquoi pas prononcer un *e* ouvert sans aigu ?

frase : « Sur le pas de la porte il s'était arrete, puis il etait entre souriant avec bonte. » Il y a, sauf les groupes en *té* et *tié*, peu de noms en *é* (tels que *pré, prieuré, évêché, fossé, recepissé*) qui ne sont pas participes employés comme substantifs. Dans la plupart des cas, le genre de ces mots suffirait à ceus qui auraient besoin d'une indication si extérieure, ainsi *débauche, débauché ; trace, tracé, fosse, fossé,* etc. En parcourant un dictionnaire de rimes, nous n'avons trouvé qu'un exemple où *peut-être* un lecteur même attentif pourrait hésiter, *naufrage* et *naufragé*, tous deus masculins.

Quant à *ée*, on pourrait sans hésiter supprimer l'accent puisque cette combinaison de deus *e* ne se trouve que pour exprimer le seul son *ée*. De fait pendant longtens aus siècles passés l'usage était de supprimer l'aigu même lorsqu'il s'agissait du féminin dont le masculin était marqué *é*, ainsi *porté, portee*.

Et voici donc notre nouvelle conclusion : téoriquement *nous pourrions supprimer l'accent aigu sur e*, comme nous avons vu qu'on pourrait supprimer le circonflexe et le grave. Strictement parlant, un accent n'est absolument nécessaire sur *e* en aucun cas, et les règles suivantes sont suffisantes pour diriger notre prononciation :

e à la fin des mots :

a) est muet (marques de pluriel ne contant pas) ; exception : quand *s* n'est pas marque de pluriel, le son *es* est ouvert bref.

b) est fermé au participe passé, ou participe passé employé comme adjectif ou nom ; exception : quelques noms en *é*, surtout en *té*.

e au milieu des mots :

a) est ouvert bref quand il n'est pas la dernière lettre de la sillabe (*perdition*), et quand il précède une sillabe sonore (*perir*).

b) est ouvert long quand il est devant une sillabe muette ou demi-muette (*pere*).

Ces réformes seraient-elles recommandables? Peut-être pas toutes. En ce qui concerne l'accent aigu à la fin des mots, il faudrait prendre en considération ce qui suit :

L'*é* à la fin des mots allège l'effort de la lecture probablement même pour l'intellectuel; quoique non indispensable, cet accent-là est donc utile. Ce fut, on se le rappèle, le premier proposé, le premier et pendant longtens le seul adopté parmi les Français; si d'autres accents créent confusion, celui-ci n'encourt point ce reproche; il devrait donc être en tous cas le dernier à disparaître. On pourra tenir conte aussi du fait que la lecture étant maintenant si répandue, on ne doit pas enlever cette aide aus multitudes qui ont besoin de plus d'indications que les savants.

Quant à l'*é* au milieu des mots, il est avantageus en ce sens qu'il enseigne la prononciation à ceus qui l'ignorent. Il ne deviendrait inutile qu'au jour où tout *e* serait sonore; mais quoique conséquent avec la fonétique française, la disparition du *e* semi-muet n'est évidemment pas en train de se préparer; le son mort restera, et ainsi restera l'accent qui nous permet d'en distinguer le son d'*e* fermé. Nous sommes à peu près dans la situation de ces gens qui ont souffert pendant des années d'un certain mal, et qui s'y sont si bien habitués que si tout à coup un médecin venait à les soulager, ils verraient leur vie entièrement bouleversée et croiraient impossible la vie en condition de santé.

Pour les autres emplois d'accents sur *e*, circonflexe et grave, nous sommes persuadé que si une réforme radicale pour les supprimer était concevable avec nos esprits peu disposés au changement, il en résulterait une grande simplification ortografique, donc un bien considérable.

CHAPITRE II

LES ACCENTS SUR *a*, *o*, *i*, *u*

L'**accent aigu** a déjà disparu.

L'**accent grave** ne reste que sur un nombre restreint de mots, *à*, *où*, *là*, comme signe diacritique ; et sur quelques autres par analogies avec ceus que nous venons de nommer *déjà*, *deçà*, *delà*, *voilà*, sans conter *celui-là*, etc.

Dans *déjà* et *deçà* il n'a aucune raison d'être.

Dans *à*, *là*, *où* ils sont inutiles. Personne n'aura jamais l'occasion de confondre *a* préposition avec *a* verbe, *la* article avec *la* adverbe [1], *ou* conjonction avec *ou* adverbe.

Delà et *voilà* sont des composés de *là* [2].

L'**accent circonflexe**. Ici il faut distinguer :

A. Le circonflexe comme signe diacritique est inutile pour la même raison que le grave. Le contexte suffit toujours pour indiquer lequel des deus mots épelés pareillement on doit entendre. Personne ne confont *du* article avec *dû* participe ; *mur* substantif avec *mûr* adjectif, *sur* préposition et *sûr* adjectif. Du reste, même adopté, le principe

1. Même pour les étrangers *là* n'est d'aucun secours. Au contraire, quiconque a enseigné le français à des étrangers, a vu qu'un étudiant consciencieus a une tendance irrésistible — et logique — à écrire *celà*, comme *celui-là*, *celle-là*, *ceux-là*.

2. L'inutilité de l'accent grave comme diacritique a été relevé bien avant nous. Citons seulement M. Clédat, dans ses *Notions d'histoire de l'orthographe*, § 65. M. Clédat y cite aussi l'opinion de M. Gréard : « Est-« il nécessaire de distinguer par un signe extérieur *la* art. de *là* adv. « *des* art. de *dès* prép. *ou* conj. de *où* adv., alors que la fonction du mot « dans la phrase établit nettement la différence ? Toute notation a été « supprimée dans le latin *cum* qui est à la fois conj. et prép. : les enfants « conduits par la logique ne s'y trompent pas

serait insuffisant, vous distinguerez bien *crû* participe du verbe *croître*, de *cru* participe du verbe *croire*, mais comment distinguerez-vous ce dernier de *cru*, signifiant « pas cuit » ? — Personne non plus ne confondra *dut*, prétérit, de *dût* imparfait du subjonctif, puisque personne ne confont *crût*, prétérit, de *crût* imparfait du subjonctif de *croître*.

Restent les cas isolés *notre, votre*, — *le nôtre, le vôtre*. Aussi bien faire disparaître l'exception, si nous accordons à Ménage que : *c'est notre chapeau*, est prononcé différemment de : *c'est le nôtre*, la différence qu'on veut indiquer est celle d'importance du mot, et nulle part, ni en français ni dans autre langue on ne souligne la partie importante de la frase par un signe ; il s'agit ici d'accent oratoire.

B. Le circonflexe indiquant longueur.

Première observation : Le circonflexe est placé presque exclusivement sur des pénultièmes lorsque la dernière syllabe est muette (*mûle, côte*). Quant on le trouve ailleurs, c'est par simple souci de rappeler la racine (*dégoûter*, de *goût, enrôler*, de *rôle*). Mais c'est une logique décevante ; la logique réelle, celle qui importe, est celle qu'on trouve dans des cas comme *côte, coteau* pour la raison indiquée ci-dessus (en rapport avec l'*ê* de *extrême, extrémité*), à savoir : la syllabe tonique est la dernière sonore du mot, et cette tonicité est indiquée — quand elle est indiquée — par la longueur de prononciation ; ainsi dans *coteau*, la tonique qui était sur la première syllabe de *côte*, a passé sur *coteau* et le ^ sur l'*o* doit disparaître (le devrait dans la prononciation aussi bien que dans l'ortografe). Ainsi le ^ devrait disparaître dans *dégoûter*, de *goût* — qui, par parentèse, est prononcé comme *dégoutter*, le contexte suffisant à distinguer les deus mots[1]. Ce principe a été particulièrement bien saisi

1. Pour la prononciation et l'ortografe des voyelles devant doubles consonnes (comme *dégoutter* de *goutte*), voir plus bas.

au XVIIIe siècle par Maurice Jacquier, *Méthode pour apprendre l'orthographe* (1725 ; et 1751, 2e éd., passablement changée). Il demande — son livre est écrit dans un but d'enseignement — l'épellation : *dîme, dimeur* ; *bûche, buchette* ; *évêque, évêché* ; *plâtre, platras* ; *prêtre, prêtrise* ; *maître, maîtresse* ; *prophête, prophétiser* ; *aumône, aumonier* ; *chaîne, chainette* ; *cloître, cloîtrer* ; *connoître, connoîtrai*, etc. (cf. Didot, p. 270 ; Hillmann, p. 34).

Cette première observation nous convaint que le circonflexe de quantité ne devrait se trouver que sur une pénultième.

Deusième observation : le circonflexe est quelquefois employé pour remplir cette fonction d'allonger et quelquefois pas ; en d'autres termes la fonction d'allonger est quelquefois abandonnée à la position, ainsi dans les terminaisons en *ure, age* ; quelquefois le circonflexe est ajouté (*âme, prône*) quelquefois enfin l'allongement est indiqué arbitrairement soit par position, soit par le ˙ (*idiome, symptôme*).

Or, si la longueur peut être indiquée par position seule quelquefois, pourquoi pas toujours ? pourquoi conserver ce circonflexe de longueur ? La règle suivante devrait suffire : une voyelle dans la pénultième d'un mot dont la dernière sillabe est muette, et qui est séparée de cette dernière sillabe par une double consonne (ou une double consonne + liquide) sera brève : *crocodille* comme *ville, littre* comme *lettre, madonne* comme *colonne, grisonne*, etc. Autrement la pénultième est longue.

En proposant ceci nous ne faisons qu'appliquer sistématiquement un principe en existence ; nous ne proposons pas de mesure radicale, mais étant données les nombreuses exceptions au principe, l'effet serait radical ; il vaut la peine d'indiquer la distinction. Voici quelques cas où cette simple

petite règle apporterait une simplification considérable dans notre ortografe : *piratte* serait comme *flatte*, *sonatte* comme *jatte*, *frégatte* comme *patte*, et le circonflexe pourrait être enlevé à *hate, pate, gate* qui s'écriraient comme *Pilate*.

Nous voyons l'objection : adopter cette règle, quelque simple soit-elle, signifierait que nous devrions écrire une grande quantité de consonnes doubles dont nous n'avons pas l'embarras à présent. Ainsi la finale *ine* n'est jamais longue, ni *ite* (qui est bref, *vite, graphite*, comme *chattemitte* et *quitte*) ; et ces deus terminaisons sont très fréquentes en français. Soit ; et qu'est-il arrivé ? très naturellement — puisqu'aucune confusion n'était possible — la double consonne a été abandonnée dans le cas de la terminaison *ine* qui est uniformément brève. Faisons donc de même ailleurs. Classifions nos terminaisons pour économiser des lettres, du tens, de l'argent [1], partout ou nous avons des cas comme *ine*, ou des cas où quelques exceptions puissent facilement être ramenées à la règle. En examinant de près la question nous nous sommes aperçus qu'une table de terminaisons, de ce point de vue de la quantité, était très facile à établir. La voici [2] :

1. C'est jusqu'à un certain point le principe de Beauzée (Voir Didot, p. 295 ss.). Seulement Beauzée ne supprime les consonnes doubles que selon l'usage en prononciation. Mais il y a derrière l'usage une règle plus profonde à laquelle il faut nous efforcer de parvenir ; il s'agit d'empêcher l'*usage* lui-même de se tromper.

2. Par cette table nous n'entendons pas prétendre que pour des effets oratoires ou poétiques on ne puisse à l'occasion allonger des voyelles par la prononciation ; nous avons relevé nous-même que l'allongement d'une sillabe était un moyen d'accentuer des parties de frases ou des mots en français. On dira *allez viiite !* ou un *taas de gens* quoique personne ne puisse soutenir que *vite* ou *tas* soient longs habituellement. C'est parce que ces mots sont si nettement brefs qu'on peut obtenir tant d'effets en les prononçant longs, — comme en poésie la règle de l'enjambement offre au poète la possibilité d'effets très puissants en violant cette règle.

VOYELLE

+ **be** (bref)	+ **ce**	+ **de** (bref)	+ **fe** (bref)
crabe	efface	croisade	carafe (piaffe, paraphe)
caribe	hélice	putride	calife (griffe, logogriphe)
lobe	négoce	épode	étoffe (catastrophe)
tube	puce	prélude	tartufe (truffe)

+ **ge** (long)	+ **le**	+ **me**
visage	ravale (balle)	âme (flamme, trame)
prestige	bile (ville)	abîme (lime, anonyme)
éloge	rôle (parole, colle)	idiome (symptôme, pomme)
déluge	cellule (bulle)	brume (fume, fûmes)

+ **ne**	+ **pe** (bref)	+ **que** (bref)
profane (paysanne)	agape (frappe)	baraque
voisine	pipe (grippe)	barique
zône (bonne, carbone)	cyclope (échoppe)	baroque
lune	dupe (huppe)	caduque

+ **re** (long)	+ **se, sse**	+ **te**
hectare (amarre)	vase, lasse	pâte (patte)
rire	avise, glisse	vite (quitte)
adore (abhorre)	prose, fosse	hôte (hotte)
carbure	méduse, russe	brute (chûte, hutte)

+ **ve** (long)	+ **xe** (bref)	+ **ze** (long)
épave	syntaxe	gaze
arrive	affixe	rize
énove (alcôve)	boxe	
étuve	luxe	Abruzzes

M. Clédat dit avec raison dans ses *Notions d'histoire de l'orthographe* (§ 20) que le doublement des consonnes s'est fait « un peu au petit bonheur » et l'étimologie même ne rent pas conte de beaucoup de sons « *chandelle*, *échelle*, *carotte*, p. ex., n'avaient qu'une consonne en latin » (cf. aussi *Manuel d'orthographe*, p. 126-7). Et cependant notre tableau est frappant par le caractère défini des groupes. Il y a trois classes de terminaisons : *longues*, *brèves*, *variables*.

1) Les terminaisons formées par une voyelle + *ge*, *re*, *ve* et *ze* sont toujours longues ; et elles suivront naturelle-

ment notre règle, avec l'exception seulement des groupes avec *r*, cette lettre étant quelquefois double : Rien de plus simple que de régulariser cela et épeler *bagare*, *bizare*, comme *avare*, *barbare*.

Nul besoin de circonflexe, partout la longueur est indiquée par la position : *âge* est seul de son espèce, et la prononciation ne serait point modifiée en supprimant le ^ [1].

2) Les terminaisons formées par une voyelle + *be*, *de*, *fe*, *que*, *xe* sont toujours brèves ; l'ortografe n'est pas conséquente partout cependant. Nous pourrions donc ou bien suivre la règle générale et doubler toutes les consonnes, ou bien nous souvenir que ces terminaisons sont toujours brèves et économiser le tens et la place en les écrivant toutes avec consonne simple. Dans la majorité des cas le segond sistème a prévalu, il serait dès lors plus simple d'établir l'uniformité en supprimant, en accord avec la règle générale, les consonnes doubles partout où on les a laissées. Alors on écrirait *piafe* comme *carafe*, *grife* comme *calife*, *échope* comme *cyclope*, *hupe* comme *dupe*, etc. Et si on voulait complète uniformité, on adopterait aussi *paragrafe*, *catastrofe*, *logogrife* (*parafe* est déjà accepté à côté de *paraphe*).

3) Les terminaisons formées avec *le*, *me*, *ne*, *te* et *ce*, *se*, *sse* ne sont pas uniformément longues ou brèves, mais leur valeur quantitative dépent nettement de la voyelle avec laquelle elles se combinent. Il nous faut faire deus sous-groupes :

a) sous-groupe avec *le*, *me*, *ne*, *te* :

avec *i* et *u*

ils forment toujours des finales brèves, *ville* et *vile*, *quitte*

1. Notons que l'*o* est omicron long dans tous ces mots, sauf *alcôve*, raison probable du circonflexe.

et *vite*; tous les noms en *ime* [1] et *ine* (*Corinne* nom propre excepté, mais comparez *Delphine*), et *ume* et *une*; *crédule* et *ulle*; *chûte* et *lutte*.

Ici encore nous aurions le chois entre faire suivre à tous ces mots la règle générale (double consonne et signe de brièveté) et écrire *vitte* comme *quitte*, *crédulle* comme *tulle*; ou adopter le sistème d'économie (puisque ces terminaisons sont toutes courtes) et écrire *quite* comme *tite*, et *tule* comme *crédule*. Il y a deus raisons pour adopter la seconde alternative; d'abord l'économie — et d'ailleurs les mots en *ime*, *ume*, *ième*, *une* sont déjà écrits avec consonne simple, et ceus en *ite* n'offrent que deus exceptions (*quitte* et *chattemitte*), cela reviendrait donc à supprimer les exceptions. Ensuite si nous avions *ile* régulièrement bref (*tranquile* comme *crocodile*) nous aurions *ille* pour le son liquide, et dès lors plus de confusion entre *coquille* et *tranquille*, *ville* et *vrille*, etc.

avec *a* et *o*,

on pourrait suivre dans ces terminaisons avec *le*, *me*, *ne*, *te*, la règle générale (c'est-à-dire les ranger avec le groupe précédent et abréger celles qui ne le sont pas déjà). Nous disons « on pourrait », car les quelques longues paraissent être des exceptions allant contre la fonétique naturelle en ce point.

1. Les terminaisons des prétérits *îmes et îtes* seraient *naturellement* brèves aussi; le circonflexe en a corrompu la prononciation. Darmesteter, *Grammaire historique*, II, p. 145, écrit : « *chantâmes*, *chantâtes*, formes que la prononciation moderne a abrégées en *chantâmes*, *chantâtes* ». Ceci peut s'appliquer aussi aus autres conjugaisons. Mais nous ne pensons pas que la prononciation moderne ait abrégé ces terminaisons; c'est plutôt qu'en dépit des circonflexes, elle ne devinrent réellement jamais longues dans la bouche de ceus qui ne règlent pas leur fonétique sur leur ortografe, de ceus qui ne parlent pas en érudits. Voir aussi pour cette réflexion du * sur la prononciation, les § 64 et 65 des *Notions d'histoire de l'orthographe* de M. Clédat.

Déjà *dame* qui longtens avait été long (par opposition avec *flamme*) a cessé de l'être — à moins que nous lisions des poètes du XVIIe siècle ; de même les mots *compote, dévote,* considérés comme brefs aujourd'hui, ont peut-être, si on en juge d'après leur ortografe, été longs autrefois [1]. Maintenant, naturellement, que nous avons un sistème à peu près immuable d'épellation, des changements de prononciation sont très lents, et il paraît assez inutile de proposer des modifications aussi considérables que la quantité d'une sillabe ; mais on pourrait au moins abandonner le circonflexe en se contentant de la règle de position : simple consonne indique voyelle longue, double consonne voyelle brève, ce qui donnerait *role* et *barcarolle* ; *piratte, patte* et *pate* ; *hote* et *hotte*.

b) sous-groupe avec *se, sse, ce* :

Selon la règle, *s* entre deus voyelles a le son *z* ; *s* a ce son *z* dans nos terminaisons (voyez notre table) ; en outre la voyelle précédente est toujours longue, et en cas de *o*, le son est celui d'oméga long. Aucun circonflexe n'est requis puisque la position indique la quantité : *extase, devise, dose, excuse*.

sse et *ce* ont tous deus le même son *c*, et il nous est impossible de discerner autre chose que l'arbitraire dans la quantité des voyelles précédentes : *enlace* est long comme *lasse* ; *fugace* est bref comme *mélasse* ; *négoce* est court comme *gosse*, etc.

Il est facile cependant de suggérer un moyen de ramener l'ordre. Par analogie *asse, isse, osse* et *usse* doivent être brefs (voyelle devant double consonne), tandis que *ace, ice, oce, uce* doivent être longs (voyelle devant simple consonne + *e*). Nous obtenons ainsi : *besasse* comme *bécasse*, et

1. Vanier, *La réforme orthographique* (1829) considère ces mots comme ayant toujours été brefs, mais il n'explique pas alors leur ortografe.

clace comme *espace*; *varisse* comme *pelisse*; *négosse* comme *gosse*; *la pusse* comme *je pusse*. En outre le son d'*o* = oméga long, donnerait *foce* pour *fosse*, et *groce* pour *grosse*. Tels de ces exemples choqueraient au premier abord nos habitudes, mais pas pour longtens puisqu'ils satisferaient notre besoin de logique : pourquoi *clace*, de *classis* (à supposer que l'élément etimologique dont on se passe le plus souvent, mais qu'on invoque à tout propos uniquement pour avoir un argument (?)contre un changement qui ne plaît pas) devrait-il nous répugner davantage que *noce* de *nuptiae*, quand nous avons *chasse* de *captiat*? ou pourquoi *bace* féminin de *bas*, ou *groce* féminin de *gros* ne serait-il pas aussi admissible que *fraiche* de *frais*, et *publique* de *public*? En ortografe il y a fort souvent conflit non pas entre principes, mais entre applications de principes, il faut alors se diriger d'après le principe qui a l'application la plus fondamentale, la plus large : or la première chose en ortografe est de reproduire le son aussi fidèlement que possible, et pas de faire de l'étimologie.

C. Le circonflexe indiquant la suppression d'une lettre.

Première observation : Il n'est pas employé de façon conséquente — ce qui, en soi, est une preuve de son inutilité : *épitre*, *vite*; *flûte*, *noce*; *côte*, *coteau* (dans ce dernier cas, il y a une règle expliquant la disparition du , ce qui prouve que même si on voulait être conséquent avec le principe d'indiquer par un circonflexe une lettre disparue, il y aurait conflit avec une autre règle pour le moins aussi importante). En outre dans les cas où un *s* qui n'était pas étimologique avait été par ignorance inséré dans un mot, cet *s* avait été plus tard remplacé par un circonflexe en tels cas, et pas en tels autres cas : *dut* (*debuit*, *dust*), *chaîne* (*catena*, *chaisne*); et d'ailleurs quelle « étimologie » prendre en considération (celle du XVIe siècle, ou celle du latin ?) —

A priori la disparition d'une lettre dans un mot n'intéresse que le filologue, mais supposé que cela intéressât tous ceus qui se servent de la langue française, alors il faudrait l'indiquer sistématiquement partout, dans *tait* (*taceï*) comme dans *plait* (*placet*), dans *vite* et *noce*, comme dans *flûte* et *chaîne* — et pourquoi ne pas écrire *eau* = *âu*, comme *âge*, de *eage* ou *aage* ? bref pourquoi ne pas couvrir nos mots de nuages en circonflexes ?

Segonde observation : Souvent le circonflexe indique longueur *en même temps que* suppression de lettre. Or, d'abord il ne faut pas voir là peut-être un argument pour conserver le circonflexe, puisque nous venons de voir que pour la quantité de la sillabe le circonflexe était superflu. En outre et surtout, il arrive souvent que le ^ n'indique pas la quantité en même tens que la disparition d'une lettre, et c'est là une cause distincte de confusion ; ainsi *flûte* et *lutte* sont prononcés de même, *hôpital* est prononcé comme *honorer* (omicron bref) ; et dans *tôt*, la position sans le circonflexe indique déjà l'oméga bref ; voir *mot*, *sot*.

*
* *

Conclusion : Tandis qu'il nous a paru nécessaire de faire certaines réserves quant à l'opportunité de supprimer les accents sur *e* — au moins l'accent aigu, soit au milieu, soit surtout à la fin des mots — ce serait incontestablement tout bénéfice si on les supprimait entièrement sur toutes autres voyelles [1].

Albert SCHINZ.

1. [Je ne puis discuter ici les ingénieuses suggestions de M. Schinz, mais je ne saurais admettre que, dans aucun cas, on marque le timbre ou la quantité de la voyelle par un redoublement de consonne, ni qu'on substitue *c* à *s*.] L. C.

GLOSSAIRE

DE

MOTS PARTICULIERS DU DIALECTE D'OC

DE LA

COMMUNE D'AMBERT (PUY-DE-DOME)

PREMIÈRE PARTIE

NOTE. — Cette première partie du Glossaire se compose essentiellement de mots n'ayant pas leur correspondant direct en français et pour l'exacte signification desquels une explication est indispensable.

Chacun des mots est écrit avec l'ortografe provençale dont le savant romaniste J. Ronjat a précisé les règles [1] ; mais un assez grand nombre est en outre présenté, lorsque cela nous a paru nécessaire, avec la notation fonétique adoptée pour les parlers de France.

La segonde partie (en préparation) comprendra les autres mots du dialecte qui ont leur équivalent direct en français mais qui gardent une fisionomie spéciale et nettement différente.

En ce qui concerne certaines particularités de prononciation on pourra se reporter aus règles formulées dans l'*Essai de grammaire auvergnate* (J. Migeon, éditeur, Ambert 1906).

R. MICHALIAS.

1. *L'Ortougràfi prouvènçalo*, pèr Jùli Rounjat, en Avignoun, 1908.

ABRÉVIATIONS ET SIGNES

NOTES EXPLICATIVES DE QUELQUES PRONONCIATIONS

SIGNES FONÉTIQUES EMPLOYÉS

act. acte ou action
adj. adjectif
adv. adverbe
af. aférèse
aug. augmentatif
bas bas langage
conj. conjonction
contr. contraction
dim. diminutif
ell. ellipse
enf. terme enfantin
excl. exclamation
f. féminin
fam. familier
fig. figuré
g. genre
gr. grammaire
inj. terme injurieus
interj. interjection
intr. intransitif
iron. terme ironique
litt. littéralement
loc. locution
loc. adv. locution adverbiale
loc. excl. locution exclamative
m. masculin
max. maxime, sentence
n. neutre
n. pr. nom propre
part. participe
part. p. participe passé
pl. pluriel
p. p. principalement
prép. préposition
pron. pronom
péj. péjoratif
qqf. quelquefois
rar. peu usité
rés. résultat
s. substantif
sf. substantif féminin
sp. spécialement
sm. substantif masculin
sv. substantif verbal
t. terme
t. j. terme de jeu
tr. transitif
V. voir
v. verbe
v. intr. verbe intransitif
vn. verbe neutre
v. pr. verbe pronominal
v. tr. verbe transitif
v. unip. verbe unipersonnel

Le signe — tient la place du mot ou de la première

partie du mot, si celui-ci est composé.

VOYELLES ORALES

a, *a*, se prononcent comme en français, mais cependant avec un très léger fléchissement vers un *è* très ouvert.

â, *â*, se prononcent avec un son intermédiaire entre a et *o*; ils sont toujours toniques.

e, *é*, *è*, ne changent pas.

e, obscur mais appuyé, se rent par *ė*.

i, *o*, *u*, ne changent pas. Toutefois : *i* initial se prononce le plus souvent *ei*, et se rent par *ï*; *o* final prent un son très ouvert; il est atone et s'élide devant une voyelle.

y, prent le son très mouillé *ye*.

VOYELLES NASALES

an	se rent par	*ã*
en, *in*	—	*ẽ*
on	—	*õ*
un	—	*œ̃*

DIFTONGUES CROISSANTES

ài	se rent par	*ại*
àu	—	*ạu*
èi	—	*ẹi*
éu, *èu*	—	*œu*

DIFTONGUES BRÈVES

ei	se rent par	*ï*
eu	—	*œ*
ie, atone,	—	*ye*
io, atone,	—	*yo*
ou	—	*u*
ou, suivi d'une voyelle,		*w*

Le signe ˙ placé sur une voyelle lui donne le son fermé. Le signe placé sous une voyelle, indique que cette voyelle est frappée de l'accent tonique. Il ne s'emploie que pour la voyelle de l'avant-dernière sillabe des mots terminés par une voyelle atone.

CONSONNES SIMPLES

c, dur,	se rent par	*k*
c, dous, *ss* et *s* dur	—	*s*
g dur,	—	*g*
g dous et *j*	—	*j*
s dous et *z*	—	*z*

f, dans le groupe *fi* se prononce avec un son intermédiaire entre le *ch* dous allemand et l'*f* béarnais ou gascon. Nous le notons par *ç*.

v, s'atténue considérablement devant *ou* et disparaît totalement devant *i* qui se prononce alors comme *hi* avec l'*h* aspiré. Cette prononciation de *f* et de *v* est facultative et employée surtout sur la rive gauche de la Dore.

DOUBLES CONSONNES

La double consonne *ch* se rent par *ϵ*; *ss* se rent par *s*.

Le signe ̮, placé sous les consonnes *d*, *l*, *n*, *t*, donne à ces consonnes le son mouillé.

A

abouondo, *abuọ̮do*, sf. Gros volume sous un faible pois | *fare d'*— foisonner. Fig. Se dit d'une personne qui cherche à se donner un rôle d'une importance exagérée.

abouriéu, iéuvo, *åburyœu*, *œuvo*, adj. De la première heure, matinal; de maturation ou de floraison hâtive.

acò, *akó*, pr. dém. Ce, cela | — *siéu*, cela sien, c.-à-d. ce qui lui appartient. Même emploi avec les autres adj. poss. || —*is ti*, c'est là. Cette loc. traduit le plus souvent *couci-couci* | *vo pèr* —! Loc. lamentative des pleureuses dans un convoi funèbre. Excl. de surprise.

acon, v. **con** et **decon**.

adè, adv. Tantôt, en parlant du soir du jour où l'on est.

afrus, *afru*, adj. qui ne s'emploie qu'avec le pr. dém. *cò*, *acò* | *cò is* —! est une loc. excl. qui marque une vive surprise devant une abondance de choses inattendue.

agné, *aṇyé*, sm. Tapis de neige, nuage ou brouillard neigeus ou moutonneus | agneau.

aïa, *ayà*, v. intr. Donner le jet du lait. Ne s'emploie qu'à l'infinitif.

aïado, *ayạdo*, sf. Premier jet du lait lors de la traite || *beila l'*— donner docilement son lait.

aibre, *ạibrè*, sm. On désigne sous ce nom les montants verticaus du char agricole, servant à fixer et à rete-

nir la latte de serrage des charges de foin, paille, fagots. V. **char** et **traversei**.

aigardènt, *aiçardè*, sm. Eau-de-vie.

aigo-belido, *bèḷido*, sf. Litt. Eau bouillie ; simple potage au beurre et au sel.

aigo-borlho, *bọrḷyo*, sf. Eau aveugle, ou sans yeus, c.-à-d. bouillon trop maigre.

aigo-lucho, *ḷuteo*, sf. Boisson avec du jus de réglisse.

aigo-pico, *pịko*, sf. Eau minérale gazeuse.

aise (d'), loc. adv. Aisément, gaîment, avec agrément | *fajas d'—! travaillez gaiement!* est un souhait cordial qu'on a coutume d'adresser, en la quittant, à une personne dont on a interrompu le travail par un bout de conversation.

anbre, *ābrè*, sm. Sens imprécis. Envoyer à l'— équivaut exact. à *envoyer promener*.

anbretien, *ābrètyẽ*, sm. Sens équivoque ou obscène | *leva l'*— signifie lever une pointe en l'air ou en saillie || qqf. le vilebrequin.

ane, *ạnè*, sm. Ane || chevalet de scieur-de-long | chabot (petit poisson).

anisse, *ạnisè*, sm. Nois de terre (*Carum bulbo castanum*). V. **pinanbô**.

apertèira, v. tr. Donner la provende | **s'**— se régaler || *aperteirado*, sf., distribution de la provende, bon repas.

à-pèr-teiro, *å-pèr-tẹiro*, loc. adv. Au fur et à mesure, à la file, en ordre, par rangée.

apetissa, v. intr. Mettre en appétit, exciter la faim || *apetissa*, *apetissado*, *apetissamèn*. Act. de —.

apotre, *apọtrè*, sm. Triste sire.

apradi (s'), *åprådị*, v. tr. Se couvrir d'herbes || **l'apradi, l'apradido**. Act. d'—.

aputi (s'), vr. S'affaisser par suite de décomposition ; se détériorer || *aputido*, *aputissamèn*. Act. de —.

arado, *arądo*, sf. Partie d'un champ labourée.

araire, *arạirè*, sm. et f. Araire. | L'araire généralement employée dans nos régions est presque tout en bois, avec une règle de fer pour soc (**relho**). Ses principaux organes sont **la chambujo, le dentau, l'eitevo, la relho, las tendilhas, le ta-**

cou, le verturiéu. V. ces mots.

arbalan, *arbalã*, sm. Faiseur d'embarras.

arcandié, sm. Sens obscur; désigne généralement un inconnu suspect, un aventurier. On peut y voir une altération de Margandier, nom sous lequel on désignait les compagnons de Mandrin.

archa, *arteà*, v. tr. Atteindre d'un projectile, d'un coup lancé | **archo qu'archo**! *attrape qui attrape!* || sv. **archado**. Act. d'—; coup, contusion.

archimounia, *arɛimuŋyà*, sm. Personnage important et haut placé.

argau, *arɡau*, sm. pl. Défroque, frusques, vieus vêtements.

argentiéu, iouà, *ardjẽtiœu wà*, adj. Qui est muni de fonds.

Argènto, *ardjẽnto*, sf. Nom d'une vache à pelage blanc.

argna, *arŋyà*, vtr. Faire la nique, défier, agacer moqueusement || sv. **argnado, argno. fare l'argno**. Act. de —.

à-rià! Interj. Appel ou cri du laboureur à son attelage pour en rectifier la direction.

armeirou, *armiru*, sm. Le bluet des blés.

armo! *armo*, sf. Ne s'emploie que dans la loc. excl. **pèr moun armo**! *Par ma foi!* A noter ce curieus assemblage : **dé moun armo ho bè**! Litt. *ah ma foi oh bien!* loc. excl. narquoise de défi, d'incrédulité, de refus d'accéder.

arpo, sf. Herse || — **clausso**, herse de forme triangulaire; — **lounjo**, herse à montants parallèles. V. **pias**.

arteirou, *artiru*, sm. Parasite du fromage.

artis, *arti*, sm. Provisions de bouche.

a-setou, *à-sètu*, sm. Position assise.

atenan, *atènã*, adv. En nombre considérable; d'une manière satisfaisante.

ati, *àti*, adv. Là, à cette place = **Vo. cô dâti**! Loc. excl. *Oh, pour ce qui est de ça!*

ati-ti, redoublement de **ati**. V. **ti** || **d'ati-à-ti**, loc. adv. Litt. *de là à là*. Marque un espace ou un instant très courts || **drei ti**, *juste à cet endroit*.

aure, *aurè*, sm. Le surplus des choses.

auro, sf. Souffle du vent; vent | — **dau vènt**, souffle du vent du Sud, vent du Sud | — **de lous alhans**, litt. *Vent des glands*, désigne les grands vents qui soufflent en octobre et font tomber les glands | — **de biso**, vent du Nord.

avia, sm. Ce que l'on possède | **fare l'**— *bien faire l'affaire*.

B

babau, *bâbau*, sm. Diable noir; monstre imaginaire dont on menace les enfants | **nei coumo lou** —. Se dit d'une personne à visage très sale, ou d'un endroit très obscur.

babé, sm. Cône de pin | dim. **babelou**.

babiau, *bâbyau*, sm. V. **babé**.

bacholo, *bâtɛolo*, sf. Sorte de bac en bois, de forme ovalaire, muni de deus anses latérales constituées par un talon de branche laissé sur les douves.

badadis, *bâdâdy*, sm. Ouverture ou déchirure béante.

badaré, *ello*, adj. V. **badobé**. Badaud, ahuri.

badobé, s. m. Litt. *ouvre bec*. Se dit d'une personne à mine ahurie.

baga, v. tr. Mettre une bague.

bagaire, *bâgairè*, sm. Marchand ou fabricant de bagues | iron. Amateur de bagues.

bagage, *bâgadjè*, sm. Ce que l'on possède.

balet, *bâlæ*, sm. Palier de l'escalier extérieur de la maison.

bana, v. tr. Mettre des cornes.

banâ, *ado*, adj. Qui est muni de cornes | **aret** — bélier encorné.

banado, adj. f. Se dit d'une femme pourvue d'un cavalier dans un cortège nuptial. V. **bano**.

ban-ban, s. m. Onomatopée du son des cloches; la cloche elle-même.

bancho, *bãtɛo*, sf. Planche sur laquelle on lave le linge.

bando (dau coué), sf. Saillie musculaire sur chaque côté de la nuque.

bandolo, *bãdolo*, sf. Porte

en bois qui sert à fermer le four.

bano, sf. La femme à laquelle un cavalier donne le bras | Corne; tempe.

baquouå, *båkwå*, sf. Appellation iron. ou méprisante appliquée à la femme. | Hochequeue.

baragaugno, *båråçauyyo*. Être terrifiant et fantastique dont on menace les enfants. | Fig. Une femme de mise sordide.

baralha, *båråḷyà*, v. intr. Parler d'une façon incompréhensible; délirer.

baralho, sf. Personne à la parole embarrassée.

baranté, **ello**, *båråté*, adj. et s. Enfant turbulent, écervelé | Se dit aussi d'une personne mal équilibrée.

barantela, v. intr. Battre la campagne, au propre et au fig.; divaguer | **barantelado**, sf. Act. de —.

barba, v. tr. Faire la barbe; raser.

barbaire, *barbairé*, sm. Celui qui rase; barbier.

barbalha, *barbåḷyà*, v. intr. Parler à tort et à travers | **barbalho**, sf. Personne qui fait l'act. de —, bavarde, inconséquente.

barbinas, sf. pl. Les entours de la bouche.

barbolho, *barboḷyo*, sf. Personne qui parle indistinctement; esprit brouillon et inconséquent, peu rassis. | Fig. Enfant en bas âge.

barboulha, v. tr. Faire un récit incompréhensible.

barboucha, *barbutcà*. Salir les entours de la bouche | **barbouchado**, sf. Act. ou rés. de —.

barbouchou, **ouno**, *ouå*, adj. La personne dont les entours de la bouche sont souillés; qui mange salement. V. **bouchard**.

barcela, v. tr. Transporter en tombereau. Culbuter | **barcelado**, sf. Act. de —; charge d'un tombereau | **barcelage**, sm. Act. de culbuter ou faire culbuter.

barcello, *barsèlo*, sf. Tombereau à renversement. V. **chartoueiro** | Fig. Personne aus mouvements lourds et embarrassés.

Bardello, *bardèlo*, sf. Nom de la vache dont le poil présente de larges taches de couleur différente.

barliaudo, *barlyaudo*, sf. Plaisanterie salée, contes grivois, propos graveleus.

Barrado, *bårado*, sf. Nom de la vache à pelage zébré.

barradou, *ouno*, adj. qui s'applique à un petit animal à peau ou à pelage rayé.

bàrri, sm. Mur declôture.

barrot, *bàró*, sm. Petit tombereau à coffre fixe.

Bartaut, n. pr. Barthélemy.

Bartaudo, La femme de Barthélemy.

bartavé, *bartåvé*, sm. Sorte de grande cliquette analogue à celle des marchands d'oublies et qu'on agite dans les rues pour annoncer les offices pendant la semaine sainte, le jeudi et le vendredi.

Basto le cop! Loc. qui traduit exactement : Plût aus dieus! Fasse le ciel!...

batalho, *båtalyo*, sf. | **Fare la** — combler les désirs, convenir à tous les points de vue.

batamèn, *batåmè*, sm. Selles diarréiques, cours de ventre.

bati, v. tr. Couvrir d'éclaboussures | **batido**, sf. Rés. de — | **bati, ido**, part. et adj. S'applique pour indiquer qu'un lieu renferme une grande quantité de ce que l'on recherche.

batinaire, sm. Fabricant de bâts.

batino, sf. Bât.

baucho, sf. T. de j. Choc d'une bille ou d'une boule sur une autre.

beca, *bèkà*, v. tr. Marquer de la petite vérole | Becqueter | **becå, ado**, marqué de la petite vérole.

becadis, sm. Portion d'épiderme creusé par la petite vérole | Traces de coups de bec.

becado, sf. Action de **beca** | Trace d'un coup de bec | Fig. Très petite quantité d'une chose.

becadou, sm. V. **becado**.

bècho, *bètεo*, sf. Crochet fait par la courbure du bois | **nas de** — nez fortement busqué.

becou, *bèku*, sm. Petit bec | enf. la bouche | dim. **becounet**, *bèkunœ*.

bedis, *bèdy*, sm. Esprit, tête, caboche — **se bouta ticon diens le** — Ne pas démordre d'une idée.

begudo, sf. Act. de boire.

beila, v. tr. Donner, mettre à la disposition | — **tour**, céder la place; loc. qui exprime la cessation de fénomènes météorologiques,

ou l'apaisement de simptômes morbides. | **vau te nen** —! loc. iron., équivalant assez exactement à *ouiche!* ou : *comptez-y!*

beitià, *beityà*, sm. Bétail ; s'applique spécialement aus bovidés. V. **vache**.

beitialou, sm. Les petits animaus de la ferme ; menu bétail | fam. la troupe d'enfants.

bèlèsso, sf. Personne qui prent soin de l'autel.

belidas, sf. pl. Bouillie au lait. V. **leissolas**.

belet, *bœlœ*, sm. Arrière-grand-père. V. **menet**.

bèllâmèn, adv. Sans précipitation | dim. **belletâmèn**.

belija, *bèlidjà*, vn. Jeter des étincelles. Fig. Papilloter vivement des paupières | **belijado**, sf. Act. de —. V. **eibelija**.

belousa (se). v. pr. Se mettre dans l'embarras ; se tromper grossièrement | **belousado**, sf. Act. de —.

Beni, n. pr. Benoît | **Benichou, ouno**. Le fils ou la femme de Benoît.

beni-jésu, s. m. Personne d'allures doucereuses, confite en dévotion.

benitou, ouno, adj. V. **benijésu**.

berou, ouno, *bèru*, s. Terme de caresse à un enfant ; petit agneau | dim. **berounet, eto**.

berou-berou-ba! Cri pour appeler les brebis.

bertignasso, sf. Nom donné au vent d'Ouest, parce qu'il vient du côté de la commune ou village qu'on nomme *Bertignat*.

besau, *bèzau*, sm. Gouffre, précipice.

besegnas, sf. pl. Choses d'usage personnel ; vêtements, nippes.

besegnou, sm. fam. Parties sexuelles.

bessouna, vn. Accoucher de deus jumeaus.

bessounado, sf. Naissance gémellaire ; couple de jumeaus.

betadour, sm. Tige de bois ou de fer, à pointe mousse, avec laquelle le tripier retourne les boyaus.

betou-betou! Cri d'appel pour ramener les chèvres.

bèubi, *bœubi*, adj. Chassieus. V. **cerou**.

bèubilha, *bœubilyà*, v. tr. Rendre les yeus chassieus—

bèubilhado, sf. État des yeus chassieus.

bèubilho, *bœubiḷyo*, sf. Boule ou grumeau de chassie.

bèubilhou, ouno, s. et adj. Chassieus. V. **dibèubilha**.

bèucha, *bœutɛà*, v. tr. Frapper ou atteindre d'un coup violent. T. du jeu de boules. **bèucho, beuchado**, sf. Act. de —.

bèufio, *bœufyo*, sf. Boursouflement de la peau; cloque, ampoule.

bèulo, *bœulo*, sf. Gros ventre des oiseaus récemment éclos | **chia la** — S'être débarrassé de la — fig. Avoir dépassé la première enfance.

biauseni, nino, *byausẹṇi*, *ṇino*. Terme de caresse ou d'apitoiement, de commisération. S'applique indifféremment sous les deus genres | dim. **biauseninet**, etc.

biautini, nino. Corruption de **biauseni**. V. **bounogènt**.

biais, *byại*, sm. Allure, façon, forme, manière, tournure | **être de** — avoir bonne tournure, être fait convenablement.

bicaré, ello, *bikåré*, s. et adj. Qui aime à embrasser. Qqf. **bicaire, airo**.

bicho, *biṭɛo*, sf. Grand vase ou pot de terre cuite, ventru et muni de deus anses.

bichou, sm. Pot de terre, plus petit que la **bicho** et muni d'une seule anse | dim. **bichounet**.

bierça, v. intr. Mendier avec une besace. qqf. marcher de travers.

bierço, sf. Besace.

biga, v. intr. Marcher avec des échasses | Boiter.

bigo, *biço*, sf. Échasse.

bilha, *biḷyà*, v. tr. Serrer un chargement en tirant sur les cordes à l'aide d'un treuil actionné par une barre (**bilho**) | **bilhado**, sf. Act. de —.

bisalha, *bizåḷyà*, v. intr. Aller ou marcher de travers, être de guingois | **bisalhado**, sf. Act. de —.

blanc, *bḷã*, s. m. Ancienne monnaie de billon. Sis *blancs* valaient deus sous et demi.

blanc, *bḷã*, adj. | **Pas être** —. Ne pas être sans reproche; être exposé à de fâcheuses conjonctures; être menacé d'un châtiment mérité.

bôfo, *bọfo*, sf. Glume d'avoine. — **être de** — se dit d'une chose légère, de tissus bouffis.

bojo, *bọdjo*, sf. Grand sac de

forte toile pour le blé, la farine, les chiffons, etc.

bordelèse, *bordèlèze*, s. et adj. Vache inféconde.

borlhe, o, *bworlyè*, s. et adj. Qui n'a pas d'yeus | **Aigo borlho**, Eau sans yeus, c.-à-d. bouillon trop maigre. V. **eibourlha**.

borlhatas, *bworlyatà*, sm. Personne à vue très faible.

bouca, *bukà*, v. tr. Baiser sur la bouche ; avoir des rapports sexuels | **boucado**, sf. Act. de —.

boucaire, o, s. et adj. Qui fait habituellement l'act. de **bouca** | **boucaré, ello**, même signification.

boucauto, *bukạuto*, sf. La mère chèvre | La barbiche du menton.

boucha, *butcà*, v. intr. Tomber à plat ventre, la face contre terre. V. **abouchou**.

bouchard, ardo, *butcar*, s. et ad. Qui a la bouche ou le museau barbouillé.

boueira, *buĩrà*, v. intr. Exécuter un travail avec un attelage de bœufs.

boueirado, *buĩrạdo*, sf. Travail ou corvée exécuté avec un attelage de bœufs.

bouèirou, *buiru*, sm. Petit aide de bouvier.

boufaré, ello, *bufåré*, adj. Qui souffle en gonflant les joues | **ange** — ange au visage joufflu.

boufet, *bufœ*, s. m. Soufflet, souffle, respiration.

boufo-fiò, *bufofió* ou *bufoçió*, sm. Litt. *Souffle-feu*. Appellation ironique de la fille dans la famille.

bougra, v. tr. et intr. Dire *bougre* ; tempêter, jurer, se fâcher.

bougrassa, *bugrâsà*, v. intr. Passer son tens à un travail peu sérieus, s'occuper à des riens, *fondre le tens* | **bougrassado**, s. f., **bougrassamèn**. Act. de —.

boula, *bulà*, v. tr. Placer les bornes d'un champ | **se boula**, s'ankiloser.

boulado, s. f. Act. de **boula** | Borne.

boulo, *bụlo*, sf. La pierre de bornage d'un champ | **maire** — la borne principale.

bouladou, *bulâdu*, sm. Tête de l'épingle des dentellières. Ordinairement en verre coloré, on la remplace qqf. par une tête en cire à cacheter.

bouliguei, *bụliçèi*, sm. Mé-

limélo, imbroglio; ensemble de circonstances compliquées; mélange confus.

bounâgèn, *bunâdjè*, 2 g. Expression de caresse, de simpatie ou de commisération. V. **biauseni**.

bounagènno, v. **bounagèn**.

bounas, *buna*, adj. f. pl. Bonnes. Ell. | **être diens sas** — être dans un moment de bonne humeur, de bonnes dispositions, de bonne volonté.

bounéron, *bunéro*, s. m. Bonnet de linge aus larges ailes tuyautées, sans brides et retenu à la mode alsacienne au moyen d'un grand ruban de couleur, faisant un large nœud. Coiffure spéciale au Livradois. V. **fló**.

bouneto, *bunèto*, sf. Petite coiffe, en soie ou en percaline noires, qui se place directement sur les cheveus pour les retenir et que recouvre le **bounéron**.

bouneto, 2°. Large poche intestinale en cul de sac chez le porc, et qui se trouve entre l'intestin grêle et le gros intestin.

bounetou, *bunetu*, sm. Petit bonnet; sp. celui dont se coiffent les femmes âgées.

bounichou, *buyitcu*, sm. Petit bonnet souple et mince, en tricot, terminé par une petite mèche ou **carcan**. Il est porté par les hommes que l'âge a rendus frileus, et qui le mettent souvent en même tens que le chapeau.

bounurta, v. tr. Porter bonheur au jeu | **bounurta, ado**, adj. Qui est favorisé par la chance; *veinard* au jeu.

bouquet de graulo, sm. Bouquet ou fleur de corbeau (*Caltha palustris.*)

bourdis, *burdi*. Mélange de choses hétérogènes; fétu, balayures, menuailles, très petit objet | — **de mouonde**, gens peu estimables.

bourdissalho, *burdisalyo*, sf. Désigne les enfants tout petits; marmaille.

bourdissou, ouno, *burdisu, uno*, adj. et s. Un tout petit enfant. Fam.

bourdissaria, *burdisâriâ*, sf. Menues choses, menus détails.

bourèio, *burèyo*, sf. La Bourrée | Menus restes sans valeur; gens de peu de considération. V. **bourdis**.

bouriou, *buryu*, adj. m. qui s'applique à l'heure cré-

pusculaire. **Têms** — tens sombre.

bourlhou, *burlyu*, sm. Taie de l'œil. V. **borlhe**.

bourra, v. intr. Produire de la mousse ou de l'écume | Parler avec volubilité || **bourrado**, sf. Act. ou résultat de —; **bourro**, sf. Personne qui parle à tort et à travers. V. **bourro**.

bourrage, *buradjè*, s. m. Pelage; robe des animaus.

bourrand, ando, adj. et s. Qui parle à tort et à travers.

bourru, udo, adj. Hirsute; mousseus. *Lait bourru*, lait mousseus qu'on vient de traire.

bourrâs, sm. Chiffon de laine.

bourro, *buro*, sf. Poil, cheveus, écume | Personne qui parle à tort et à travers.

bourrudou, ouno, adj. Couvert de poils fins, soyeus ou frisés.

boursaino, *bursaino*, sf. Se dit d'un petit enfant, ou aussi d'un enfant de petite taille | **bourseto**, même signification | **bourso**, id.

bousèn, *buzè*, sm. Bruit assourdissant; tumulte.

boussijou, sm. Petit bouton, petite cloque sur la peau.

boutano, *butano*, sf. Petit bout d'homme ou de femme.

boutas! *buta*, Impératif, 2e pers. plur. du verbe **bouta**, mettre. Équivaut à la loc. française : *allons!* V. **bouto**.

boutasso, *butaso*, sf. Réservoir d'eau pour l'irrigation des prés. V. **servo**.

boutelha, *butèlyà*, v. intr. Former une cloque, une ampoule, ou une bulle; produire des bulles d'air au sein d'un liquide | **boutelhado**, sf. Act. de —.

boutina, *butinà*, v. intr. Pour la chèvre, faire son chevreau | **boutinado**, sf. Act. ou rés. de —.

boutiolo, *butiolo*, sf. Cloque ou ampoule sur l'épiderme.

bouto! *buto*, 1re pers. sing. de l'impératif de **bouta**. Loc. confirmative d'une proposition énoncée dans la frase qui précède. Analogue aus locutions : *oh va! Laisse donc! Certes!* V. **boutas!**

bradour, *brâdur*, sm. Local affecté au métier du tisserand. Af. de **èubradour**.

bran, *brã*, adj. qui s'ap-

plique aus jours non fériés. Jours **brans**, jours de travail.

brandigoulha, *brãḍigulyà*, v. intr. Jouer librement, avoir du jeu. Se dit d'un outil mal assujetti dans le manche | **brandigoulhado**, sf. Act. de —.

branda, v. intr. Brûler avec une longue flamme.

brando, sf. Torche de paille | Fig. Queue, panache. V. **falasso**.

branla, v. intr. Branler | Fig. rester inoccupé. **branla las pautas**, se promener en restant à ne rien faire. V. **branloméidio**.

brânli-branlan, loc. adv. Démarche indécise, sans but ni direction.

branlo-meidio, *brãlâmi-ḍyo*, s. 2 g. Se dit de l'ouvrier paresseus qui n'attend que d'entendre sonner (branler) midi pour cesser le travail.

branlo-pauto, *brãlo-pạuta*, s. 2 g. Qui se promène inoccupé au lieu de travailler.

brasilha, *brâjilyà*, v. intr. Se transformer en menue braise.

brassa, v. tr. Entourer de ses bras, mesurer avec ses bras, prendre dans ses bras | **brassado**, sf. Act. de soulever quelqu'un dans ses bras.

brasso, *brạso*, sf. Mesure de bois de chauffage. Elle est constituée par un cube de bûches de 1 m. de longueur sur 2 longueurs de bras (*brassée*) de haut et sur autant de large. Sa mesure approximative est de 2 stères trois quarts.

bravamèn, adv. Un peu, doucement, couci-couci, entre le zist et le zest, ni bien ni mal.

brayo, *brạyo*, sf. Culotte, pantalon | **tièu de** — fond de culotte | **pèuva** ou **toumba las** — s'accroupir pour satisfaire un besoin | **être coumo tièu e** — être du même avis, ne faire qu'un, ne pas se quitter, être toujours ensemble.

breci, *brèei*, v. tr. Mal exécuter un travail, le faire au galop et sans soin | **brecido**, *brèeịdo*, sf. Act. de —.

brechou, *brêtɛu*, sm. Petit bec ou petit orifice d'un vase pour l'écoulement des liquides.

brêi, *brî*, sm. La partie liquide de la soupe; potage, bouillon.

brejado, *brèdjạdo*, sf. Act. de broyer, ou chose broyée, pâtée.

brejadour, *brèdjâdur*, sm. Tout instrument propre à broyer. V. **pitet**

brejou, *brèdjụ*, sm. Sorte de fricassée à la poêle de pommes de terre râpées.

brèlho, *brèlyo*, sf. La partie herbacée de l'ail, de l'ognon ou du poireau. | Par ext. *la queue* | **leva la brèlho**, se dit d'un animal qui marche en levant la queue | Fig. porter beau | **sèupesa la** — infliger une verte correction.

brèn, *brẽ*, sm. Siure de bois; son de grain | — **de sito**, siure.

brenou, ouâ, adj. Souillé de matières excrémentielles.

brequin, *brœkẽ*, sm. Veau mâle, jeune taureau.

bresica, *brejikà*, v. tr. Mettre en menus morceaux | **bresico**, sf. Un tout petit fragment.

bresoto, *brèzọto*, adj. et s. Terme de caresse appliqué aus enfants, équiv. à *très chéri*.

bresou. ouno, adj. et s. V. **bresoto.**

brèuta, *brœutà*, v. intr. Rectifier la direction du char par la manœuvre de l'avant-train | **brèutado**, sf. Act. de —.

brèutâdour, *brœutâdur*, sm. Forte sellette de l'avant-train du char. Mobile et munie de forts ranchers, cette pièce est destinée à faciliter l'opération de **brèuta**. Elle est surtout indispensable pour le transport des longs sapins. V. **char.**

brèutilhou, *brœutịlyu*, sm. **Breutâdour** de moindre dimension.

bricholo, *brĩtɛọlo*, adj. f. Personne qui mange salement, qui répand de son potage à terre ou s'en barbouille les lèvres.

brichou. ouâ, ouno, adj. et s. La personne qui se barbouille la figure en mangeant.

brichoula. *brĩtɛula*. Manger salement | **brichoulado**, sf. Act. de —. V. **brèi.**

bricolho, *brikọlyo*, sf. Personne qui parle indistinctement.

bricoulha, *brikụlyà*, v. tr. et intr. Parler indistinctement | **bricoulhado, bricoulhadis, bricoulhage, bricoulhâmen**. Act. de —.

briqueta, *brikètà*, v. intr. Se dit d'un feu qui flambe bien dans l'âtre || fig. d'une chose qui prent bonne tournure.

brocho, *broṭco*, sf. Aiguille à tricoter les bas | Fam. un petit enfant, un ouvrier impuissant à sa tâche, ou mal habile.

brodo, *brodo*, sf. Forte envie de dormir | **fare pas de** — exécuter vivement | Fig. **chassa la** — réprimander vivement, stimuler | **massa la** — être pris par l'envie de dormir.

broucanta, *brukàtà*, v. intr. Passer le tens en occupations diverses ou insignifiantes. Faire un récit embarrassé | **broucantado**, **broucantage**. Act. de —.

brut, *bru*, sm. Bruit, dispute, querelle | **avi le** — Se voir chercher querelle; **fare lou** — Se fâcher, tempêter, crier; **mena lou** — occasionner des dissensions; **mena de** — faire du tapage.

bucla, *buḳlà*, v. tr. Flamber les poils | **buclado**, sf. Act. de —.

buêi, *buĩ*, sf. Jarre à uile. V. **melar**.

bujadei, *budjàdĩ*, sm. Cuve à lessive.

bujado, *budjado*, sf. Opération de la lessive. V. **liciéu**.

bujadour, *budjàdur*, sm. Endroit affecté aus opérations du lessivage.

bujo, *buḍjo*, sf. Cruche à eau en terre, avec anse et goulot (**brechou**) latéral de vidange.

bujo, *buḍjo*, sf. Pâturage sec et maigre où croissent çà et là des touffes d'ajoncs ou de genêts.

burja, *burdjà*, v. intr. Fourgonner à l'aide d'une perche pour déloger le poisson. | Fig. v. tr. Attaquer, critiquer vivement, prendre à partie | **burjado**, sf. Act. de —.

burjo, *buṛdjo*, sf. Longue perche à fourgonner dans l'eau.

burladis, *burlàḍi*, sm. Endroit brûlé. Portion de terrain écobuée.

burlado, sf. Act. de brûler, brûlure.

burlo, *buṛlo*, sf. verbal de *brûler* | **Béu de** — bois à brûler.

burnica, *buṛṇikà*, v. intr. Regarder de très près | **burnicado**, sf. Act. de —, re-

garder de côté ou en clignant l'œil. **burnicâmen**, sm. id.

burnico, *burṇiko*, sf. La personne qui fait l'act. de **burnica**.

C

cabau, *kåbau*, sm. Trésor caché, la forte somme, le magot.

caca, *kåkà*, sf. Fruit charnu, friandise, enf.

caca, *kakà*, v. tr. Chier.

cacadis, *kåkådi*, sm. Chiure.

cacado, *kåkado*, sf. Act. de **caca** | Affaissement; avortement d'un projet.

cacadouéiro, *kåkådwŷro*, sf. Endroit où l'on chie.

cacadour, *kåkådur*, sm. V. **cacadoueiro**.

cacarand, **ando**, *kåkårã*, *ãdo*, adj. Se dit d'un enfant qui chie fréquemment ou abondamment.

cacaré, **ello**, *kakaré*, *èlo*, adj. Qui a l'habitude de chier.

caco, *kako*, sf. V. **caca** | **—de l'é**, prunelle de l'œil.

cacha, *kåtcà*, v. intr. Éprouver une sensation de douleur ou de gêne. | **Quel eiclot me cacho**, *ce sabot me fait mal*, *me gêne*, *me blesse* | Fig. **nen cacha**, en voir de dures | **cachado**, sf. Act. de —.

cachado 2°, *kåtcado*, sf. Sensation de douleur vive.

cachou, *kåtcu*, sm. Noyau de fruit.

cadeneto, *kådènèto*, sf. Petite chaîne | **fare** — c'est, entre les enfants, jurer sa foi, donner sa parole, seller un pacte, en se prenant réciproquement par le petit doit de la main droite.

cafignou, *kåfiṇyu*, sm. Étroit réduit.

cafion, *kåfyõ*, sm. Logement étroit, petite cabane.

cagnard, **ardo**, *kåṇyar*, adj. Très sensible au froid, frileus à l'excès.

cagnarda, *kåṇyardà*, v. tr. Entourer de soins exagérés, de précautions excessives contre le froid | **cagnardado**, sf., **cagnardage**, sm. Act. de —.

cai, *kai*, sm. Caillé du lait.

Calaudo, *kåladu*, adj. et sf. Appellation de la vache à mufle blanc. V. **Mouralhado**.

caleto, *kålèto*, sf. Sens imprécis | **vira** — Signifie per-

dre la tête; qqf. se déjuger, changer d'opinion.

calhas, *kåḷya*, sf. pl. Babeurre | Fig. **fare sas** —, exploiter la situation, *faire ses orges* | — **cruas**, sf. pl. Petit lait non bouilli.

calhouna, *kåḷunà*, v. intr. Se mettre en mottes, en parlant de la terre.

calucha, *kåḷutcà*, v. intr. Avoir une tous raboteuse | **caluchado**, sf. Act. de — | **calucho**, sf. Tous quinteuse.

can-cålha! *kã-kåḷyå!* Onomatopée du cri de la caille.

candia, *kãḍyà*, v. n. Mendier de porte en porte.

candio, *kãḍyo*, sf. Act. de quêter aus portes.

caneirou, *kåniru*, sm. Étui à aiguilles. V. **eipièunei**.

cano, *kạno*, sf. Terme d'affection aus enfants.

canoto, *kånọto*, id.

canou, *kånu*, id.

capo, *kạpo*, sf. Long manteau de laine des bergers.

capounèiro, *kapuniro*, sf. Petite retenue d'eau par un barrage de sable ou de terre.

capouta (se) *kåputà*, v. pr. S'emmitoufler la tête.

caputou, *kåputu*, sm. Petit capuchon d'un manteau.

capus, **capusso**, *kåpụso*, adj. Salade ou chou formé en boule. || **no capusso**, une (chose) difficile à croire.

capussa, v. intr. Se former en boule, pommer.

caque, **àco**, *kakè*, *ạko*, adj. et s. Faible d'esprit.

caque-minou, *kakè-minu*, s. m. Doucereus, hipocrite.

caraudo, *kåraudo*, sf. Désigne une personne qui furète bruyamment. (V. **careuda**.)

carcan, *karkã*, sm. Mèche qui termine le bonnet.

carcavé, **ello**. La personne qui agit à tort et à travers; mal équilibrée.

carci, **ido**, adj. Compact. Se dit de la pâte mal levée, ou durcie à la cuisson.

carcoueissou, *karkwisu*, sm. Sensation d'étranglement produit par l'absorption d'une substance astringente. V. **eitrangoulhou**.

carèuda, *kåræudà*, v. intr. Fureter bruyamment. V. **caraudo** | **careudage**, sm. Act. de —.

cari, **ino**, *kari*. s. Porcelet | dim. **carinou**, **eto** | fam. Personne malpropre.

carmantran, *karmãtrà*, sm. Jours gras, et, par exten-

sion, carnaval | **fare** — festoyer en commun. Fig. Se rejoindre : **soun nas e soun mentou fason** —, c.-à-d. son nez et son menton se rejoignent.

carquelin, *karkèlè*, sm. Sorte de gâteau sec aus œufs sans beurre.

carré, sm. Métier à dentelle qui se pose sur les genous.

cartou, *kartu*, sm. Mesure de capacité équivalant au double décalitre. | Mesure agraire de 7 ares 60. V. **cartounado**.

cartounado, sf. Mesure agraire de 7 ares 60. V. **cartou**.

(*A suivre.*)

R. Michalias.

CONTES RENDUS

Casopis pro moderní filologii (*Revue de Filologie moderne*), t. I, Prague, 1911, fasc. 1 et 2.

Nous devons à l'obligeance extrême de M. Albert Pražák les renseignements que voici sur cette nouvelle publication, à qui nous nous faisons un plaisir de souhaiter la bienvenue :

La *Revue de Filologie moderne* est consacrée aus langues et littératures slaves, germaniques et romanes. Les rédacteurs en chef sont, pour la partie slave M. Jan Máchal, pour la partie germanique M. Josef Janko, pour la partie romane M. Prokop Haškovec, tous trois professeurs à l'Université tchèque de Prague. Les deus premiers fascicules contiennent de bons articles intéressant nos études : M. Jan U. Jarník, le doyen des romanistes tchèques, constate l'effort des Roumains pour se constituer un dictionnaire académique ; M. Ot. Fischer étudie des suppléments germano-tchèques au *Sponsus* latin-roman, et M. P. Haškovec un pendant tchèque au *Gargantua* de Rabelais. Trois notes concernent des sources françaises du plus grand des poètes tchèques contemporains, Vrchlický : la *Légende* de Hugo (J. J. Košek), les *Poésies* de Musset (A. Pražák), l'*Enfant pauvre* de J.-B. Clément (O. Wagner). L'importance de ces recherches est grande pour la littérature comparée, car Vrchlický et ses disciples ont réagi, par l'imitation des littératures romanes, contre l'emprise de l'esprit allemand sur l'esprit tchèque. A signaler aussi, dans le même ordre d'idées, l'article de M. Ferd. Strejček sur l'effort de l'école de Vrchlický pour s'approprier la

forme raffinée de nos écrivains. — P. 141 sqq., quelques pages de M. Hugo Bayer sur les tens surcomposés du verbe français. De nombreus contes-rendus concernant la langue et la littérature françaises. En particulier, p. 192, une note de M. Haškovec discutant l'opinion de M. A. Thomas (*Rom.*, XXXVIII, 596) sur le séjour d'Alain Chartier en Bohême : les conclusions de son travail n'auraient rien de définitif.

ZEITSCHRIFT FÜR ROMANISCHE PHILOLOGIE, t. XXXIV (1910), fasc. 2.

Nécrologie. — Nous avons appris avec peine le décès de M. G. GRÖBER, professeur à l'Université de Strasbourg, directeur-fondateur de la *Zeitschrift für romanische Philologie*. Nos lecteurs savent quels services éminents le défunt rendit aus études romanes. Sa perte est un deuil pour tous les romanisants. — C'est M. E. HOEPFFNER, professeur à l'Université d'Iéna, qui prent la succession de M. Gröber à la direction de la *Zeitschrift*.

Histoire littéraire. — P. 228-232. G. Doutrepont, *La littérature française à la cour des ducs de Bourgogne, Philippe le Hardi, Jean sans Peur, Philippe le Bon, Charles le Téméraire*. Paris, 1909 (W. VON WURZBACH).

Linguistique romane. — P. 219-224. Conte-rendu par M. K. VON ETTMAYER de W. Meyer-Lübke, *Einführung in das Studium der rom. Sprachen*, 2e éd., Hdlbg, 1909. — P. 221 sq., d'intéressantes remarques sur le parfait composé et sur le futur romans.

Critique des textes. — P. 211 sq. J. ACHER, *Sur un calembour méconnu de Simund de Freine*. — Il s'agit des v. 63 et suiv. du *Roman de Philosophie*, éd. Matzke.

Fonétique. — P. 25-54, 129-161. R. HABERL, *Contribution à la linguistique romane*. — Le premier article (1. *Suffixes romans*

en -cc- *et en* -tt-; — 2. *Redoublement de consonnes en roman*; — 3. *L'évolution de* -ty- *et le suffixe* -itia *en roman*; — 4. *Quelques cas inexpliqués de* ie *et de* i < *ę en français*; — 5. *Lat.* hordeum *et* oleum *dans les langues romanes*; — 6. *Les formes irrégulières de la 1re pers. du sing. du prés. de l'ind. et du subj. dans les langues romanes*) présente une certaine unité, ou tout au moins un certain enchaînement dialectique.

Le point de départ des changements singuliers en cause serait toujours une « tenue » (*Haltung*, *Erhaltung*). La *tenue* peut avoir lieu pour deus raisons. Certains mots ne se sont naturalisés qu'assez tard dans le latin parlé; ils proviennent d'une langue étrangère ou sont longtens restés cantonnés soit dans un vocabulaire tecnique, soit dans la langue des gens cultivés (p. 41 et 43). Ils n'ont, bien entendu, pris part qu'aus changements fonétiques postérieurs à leur admission dans la langue parlée. D'autres ont vu leur évolution entravée par une analogie, comme celle qu'exerce sur le radical du dérivé celui du mot simple. Dans un cas comme dans l'autre, il y a tendance à conserver au mot sa fisionomie, à enrayer son évolution fonétique; il y a *tenue*.

Ici, deus possibilités se présentent. La consonne finale du radical est ou n'est pas exposée à palatalisation. Si la consonne finale du radical n'est pas exposée à palatalisation, la *tenue* se borne, d'après l'auteur, à un redoublement ayant pour objet de la protéger contre des changements qualitatifs inévitables (p. 38). Le lat. *vita*, prov. *vida*, fr. *vie* s'est tardivement réintroduit dans ces deus langues au sens de « biografie », de « vie d'un saint ». Il a maintenu son *t* (prov. *vita*, fr. *vite*) parce que, lors du passage de ce mot de la langue religieuse dans le parler populaire, le *t* a subi un redoublement. De même, dans les suffixes romans *-accu*, *-iccu*, qui seraient identiques aus suffixes germaniques *-ak(o)*, *-ik(o)*, un [*kk*] correspont au [*k*] simple du germanique. C'est que, lors de leur introduction en latin vulgaire, la consonne finale des suffixes germaniques a subi une *tenue* qui s'est traduite par un redoublement (p. 35-39). — De la nécessité historique de ce redoublement M. Haberl n'apporte

pas même un commencement de preuve [1]. Le maintien d'un [*t*] ou d'un [*k*] intervocalique s'explique d'ailleurs très bien sans qu'il soit besoin le moins du monde d'admettre un redoublement, c'est-à-dire en somme un allongement de la consonne [2].

Quand le radical se termine par une consonne suivie d'un [*y*], nous avons le plus souvent à faire à un mot dérivé. M. E. Herzog a montré comment l'analogie du radical du simple s'exerçait alors, et comment l'évolution irrégulière de *lineu* > *linge* et de *lanea* > *lange* était due à l'action de *linu* et de *lana* amenant une tenue de l'*n* du dérivé. De même, en admettant comme régulière l'évolution -(*a*)*tia* > -(*a*)*ise*, -(*a*)*tiu* > -(*a*)*is*, M. Herzog explique par une tenue l'évolution -(*a*)*tia* > -(*a*)*ce*, -(*a*)*tiu* > -(*a*)*z* (*Ztschr. f. frz. Spr. u. Lit.*, XXVI, II, 197; *Streitfr. d. rom. Phil.*, I, 81). Cette théorie, M. Haberl la reprent à son conte (p. 39 sq.), et l'applique à des mots comme **birotia*, *capitiu*, **vītiu*, dont le *t* est tenu par celui de *rota*, de *caput* et de *vite*. Il l'étent même, très légitimement semble-t-il, à des mots comme *platea*, *petia* qui sont des mots d'emprunt [3].

Quel est le procès fonétique de cette tenue ? C'est ici que M. Haberl me fait l'effet de se lancer, à cors perdu, en pleine

1. « Ich stelle mir dies in der Weise vor, dass... » (P. 38).

2. P. 36 sqq., sur la cronologie des mots qui présentent un redoublement de la consonne intervocalique. Leur passage dans la langue parlée serait postérieur à la sonorisation des occlusives sourdes intervocaliques du latin vulgaire. Contrairement à l'opinion courante (VIe siècle, cf. Bourciez, *Préc. hist. de phon. fr.*, §§ 117, 123, 142, 165), M. H. place cette sonorisation entre le Ier et le IVe siècles (cf. p. 43). — P. 37, essai d'interprétation du [*tt*] de **tottu*.

3. P. 42. M. Haberl rappèle l'intéressante observation de M. Herzog sur la contamination en [*pigritsia*] d'une prononciation populaire [*pigritsa*] et d'une prononciation savante [*pigritia*]. J'ai fait, bien involontairement, une expérience curieuse. Dans un petit texte latin que mes élèves apprenaient récemment se trouvait cette frase : *Auris ingens apparet, falsum leonem denuntians*. La tendance naturelle était de prononcer [*denôsiâs*]; je voulais faire dire [*denûntians*]. Résultat : les deus tiers de la classe ont prononcé [*denûntsiâs*], avec une semi-occlusive et un [*â*] long.

hipotèse. Il admet tout d'abord un redoublement de la consonne qui précède le [*y*]. L'effet de ce redoublement est d'isoler la semi-voyelle, partant d'empêcher la mouillure de la consonne antécédente (p. 42, 44). Isolé, le [*y*] ne devient pas complètement vocalique, mais il s'allonge suffisamment pour faire sillabe (p. 42, 44, 47, 50). Puis, lorsque les groupes consonantiques du roman se simplifient, le [*y*], qui a passé entre tens à la fricative sourde [*χ*] ou à la fricative sonore [*γ*] selon la nature de la consonne antécédente (p. 45), donne, au contact de cette consonne, naissance à des sons nouveaus. C'est cette évolution hipotétique que M. Haberl représente algébriquement par des formules comme celles-ci :

liniu > *linu* + *y* + *u* > *lin* + *γ* + *u* > *linge* (p. 42, 44, 45, 47) ;

betia > *bett* + *y* + *a* > *bet* + *χ* + *a* > *besse* (p. 42, 45).

Même explication pour *capitia* > *chevece*, pour **birotia* > *berosse*, pour **vitiu* > *viz*, déjà cités ; pour *cucutia* > *cousse*, **vitia* > *vesse*, *plutea* > *place*, **petia* > *piece*, **gluteu* > *gluz*, etc. — Ici encore l'auteur ne nous apporte aucune preuve certaine du redoublement qu'il suppose. Le témoignage de *betia* > **bettia* n'a pas, de beaucoup, l'importance qu'il lui attribue p. 42 : un arbre ne fait pas la forêt. D'ailleurs, p. 50, M. Haberl ne lui accorde plus qu'une « suffisante certitude ».

Un cas particulier est celui du suffixe *-itia*. Mettons à part les mots en *-ise*, qui sont des déverbaus (Herzog). Les formes françaises du suffixe sont : *-eise*, *-ice* et *-esse*. *-Eise* (*proeise*, *richeise*) représente l'évolution régulière ; *-ice* (*avarice*, *letice*) est savant ; *-esse*, *-ece*, demi-savant ; ou plus exactement les mots en *-esse* sont « des mots empruntés par la langue populaire à la langue des gens cultivés, mais bientôt devenus populaires. Le grand nombre des mots en *-esse* prouve que ce suffixe est parfaitement populaire, comme aussi les autres mots dans lesquels *-ty-* passe à *-ss-*, qui sont tardivement entrés dans la langue populaire et ont en conséquence subi un traitement particulier » (p. 43).

P. 44-47. Il peut se faire que ce soit le [*y*] qui soit tenu (cf. p. 48). Ce serait l'explication de certaines irrégularités foné-

tiques, par ex. du passage à *i* de l'*ẹ* ouvert lat. dans *especia* > *espice*. Cf. *imperiu* > *empire*. Formules :

especia > *espec* + *y* + *a* > **espieice* > *espice* ;

imperiu > *emper* + *y* + *u* > **empieire* > *empire* (p. 46, 135).

La diftongaison de *ẹ* en sillabe fermée (*neptia* > *niece*, *ferrea* > *fierge*) serait aussi la conséquence d'une tenue. Formules :

neptia > *nept* + *y* + *a* > *nett* + *ɣ* + *a* > *netɣa* > *niece* ;

ferria > *ferr* + *y* + *a* > *ferr* + *ɣ* + *a* > *ferɣa* > *fierge* : C. Q. F. D[1].

P. 47 sq. *Lat.* hordeum *et* oleum *dans les langues romanes*. — M. Haberl se rallie dans l'ensemble à l'explication donnée par M. Herzog (influence exercée sur l'évolution fonétique du nom. et de l'acc. de ces deus mots par les génitifs *oleī*, *hordeī*, très employés après un nom de mesure).

P. 48-54. L'auteur étudie un autre cas de tenue : celle du radical dans certaines formes irrégulières de 1re pers. du singulier. Je passerai d'autant plus vite que M. Haberl ne paraît pas toujours bien sûr de la justesse des règles qu'il pose (cf. pour les radicaus en [*dy*], p. 52 ; pour les radicaus en [*vy*], p. 53). Je me borne à signaler qu'il assimile à la double évolution de germ. *fanja* > fr. *fagne* et *fange* et prov. *fanha* et *fanga* les doubles formes fr. *vieng*, *vienc* et prov. *venh*, *venc* < *venio*, fr. *viegne*, *vienge* et prov. *venha*, *venga* < *veniam* (p. 49 sq.) ; et qu'il croit pouvoir expliquer fonétiquement par **possiam* fr. *puisse* et prov. *posca*, par **posseo* fr. *puis* et prov. *posc* (p. 54). Le reste est d'un assez médiocre intérêt.

La première note du segond article pose une fois de plus la question du suffixe *-arin*. On se rappèle qu'il y a quelques années, dans les *Bausteine zur rom. Philologie*, M. A. Thomas a proposé une explication séduisante du traitement singulier de ce suffixe. Sous l'influence des habitudes germaniques

1. P. 45 sq., essai d'explication du vocalisme de *tiers*.

de prononciation *-ariu* aurait subi une espèce d'*umlaut*. M. H. rejète cette explication (p. 131 et suiv.), et d'abord parce que, dans le suffixe ancien-haut-allemand *-âri*, la palatalisation métafonique du *a* n'aurait pu se produire que trop tard pour influencer le suffixe roman. En effet, le *a* du suffixe germanique est long, comme le prouve l'anglo-sax. *-éri*, *-ére*; or, l'*umlaut* de *â*, qui est *ê*, n'apparaît dans les textes allemands qu'au XIe-XIIe siècle. En outre, l'*umlaut* n'a d'action que sur la sillabe tonique. Or, si *bari*, lorsqu'il est employé comme premier élément d'un nom propre, porte l'accent principal et peut en conséquence subir une action métafonique, par contre, dans les composés où il figure comme segond élément (ahd. *Guntabari* > *Günther*), ce n'est pas son *a* qui supporte l'action métafonique de l'*i* final, c'est ici le *u* de la sillabe tonique. Quant au passage de *a* à *e* dans *-bari* > *-ber*, il prent son origine dans un affaiblissement de la voyelle atone (cf. ahd. *Haduwig* > *Hedwig*). De même aucun *umlaut* de l'*a* n'a pu se produire dans le suffixe ahd. *-âri*, qui ne portait pas l'accent. Conclusion : « le suffixe *-arius* ne peut avoir été influencé par le germ. *-âri*. »

L'intérêt de cet exposé sur les conditions de l'*umlaut* en germanique m'a semblé très réel. Pourtant, je crains que l'auteur n'ait aperçu que l'un des à-côtés du problème. Alors que, vers la fin du VIIIe siècle, le passage à *-eriu*, et même à *-eru*, du suffixe *-ariu* nous est sûrement attesté dans le N. de la Gaule, nous constatons en germanique une évolution analogue : *Gunt(a)bari* se latinise d'abord en *Guntbarius*, puis en *Guntberius* et même en *Guntberus*. Voilà le fait essentiel. L'explication du fénomène germanique (action métafonique de l'*i* final, ou bien affaiblissement d'une sillabe qui, au surplus, portait sans nul doute un accent segondaire) n'a pour nous qu'une importance relative. Du point de vue roman, la seule critique qu'on puisse faire de l'hipotèse formulée par M. A. Thomas se ramène donc à une question de cronologie : savoir si le changement de timbre de la voyelle atone s'est produit assez tôt en haut-allemand pour pouvoir entraîner une évolution parallèle du suffixe roman. M. H. nous apprent qu'il a précédé l'*umlaut* de la sillabe

tonique, et qu'il s'est produit beaucoup plus tard pour les voyelles longues que pour les brèves. Des précisions seraient indispensables.

P. 133 sqq. L'auteur propose une explication nouvelle du traitement de *-eriu* et de *-ariu* [1]. Elle repose sur ce double postulat : 1° qu'étant donné un groupe latin *-eriu*, *-ariu*, le [*y*] passe, en français et en provençal, non pas devant l'*r*, comme dans *coriu* > *cuir*, mais bien devant la voyelle : *-eriu* > *-ieru*, *-ariu* > *-iaru* ; et 2° que le [*y*] donne alors *-ie-* en combinaison avec la voyelle qui le suit.

P. 135-141. A *posttonique dans les proparoxitons des langues romanes*. — Cet *a* s'affaiblit en *e*, non-seulement en provençal (A. Thomas, *Rom.*, XXI, 506), mais aussi en français. Dans cette dernière langue l'*e* se sincope généralement : *gabata* > *jatte* (cf. *debita* > *dette*), *Lupara* > *Louvre* (cf. *pipere* > *poivre*). Dans quelques mots la sillabe finale s'est apocopée : *lampada* > *lampe*, *anate* > *ane*, *orfanu* > *orfe*, *Isara* > *Oise* (cf. *pallidu* > *pale*, *rancidu* > *rance*).

P. 142 sq. Deus notes sans valeur tendant à expliquer : 1° le traitement de *amavit* > *amat*, et 2° la chute de l'*e* posttonique dans *amot*, *voleit*, *seit*, etc. < *amabat*, *volebat*, *siat*, etc.

P. 144-147. Sur les mots du tipe *église*, *cierge*, *vierge*, *gorge*, dans lesquels un *e* ou un *o* ouverts supplantent en latin populaire de Gaule la voyelle fermée de la langue classique. Tous ces mots sont savants.

P. 149. En français, le traitement normal de l'*ŏ* bref initial latin en sillabe fermée serait son maintien : *porter*, *dormir*, *mortel*, *sortir*, *hostel*, *fortune*, *corneille*, etc. Le *ou* de *pourcel* et de *tourment* serait dû à l'influence des mots *porc* et *tordre*, accentués sur le radical. Je me demande comment les sujets parlants ont pu, dans l'hipotèse de M. Haberl, prendre conscience du rapport étimologique de *tourment* et de *tordre*, alors que leur

1. Le féminin ne fait pas difficulté : l'évolution normale est *-aria* > *-aire*, *-eria* > *-ire*. *-Aria* et *-eria* donnent tous les deus *-iere* dans les mots où ils sont sentis comme suffixes.

échappait celui, mille fois plus évident, qui lie *hostel* à *hoste* et *mortel* à *mort*.

P. 150. *La métatèse de* r *en français*. — Recherche d'une formule empirique.

P. 153-160. *Les voyelles ouvertes portant en roman l'accent segondaire*. — P. 154 sq. Origines historiques, analogiques, fonétiques de l'accent segondaire des langues romanes. Cet accent modifie le timbre des voyelles ouvertes : en français *ę* lat. > *i*, parfois *a*, et *ǫ* > *a*. En combinaison avec une nasale subséquente tous deux > [*ã*].

P. 160. Explication doublement erronée : 1° de l'art. masc. sing. *li*, et 2° de *il*, *icil* et *icist*.

La fonétique de M. Haberl est trop souvent abstraite, et, pour ainsi parler, algébrique. Les évolutions historiques supposées vont parfois contre la réalité des faits. *Bellu* n'a jamais passé par **ben* pour donner *beau* (p. 145). A. fr. *eür* ne vient pas de **agurin*, même en passant par **euir* (p. 135). L'aboutissant normal de *Barbara* n'est pas **Barre* (p. 139). Enfin, p. 142, l'affirmation que, dans une frase latine, une petite pause suit toujours le verbe afin d'éviter la formation de groupes de consonnes inhabituels ([*tf*] par exemple dans *pater amabat filium*) est parfaitement dénuée de toute vraisemblance.

Etimologie française. — P. 26-35. Suffixes romans -ACCU, -ATTU, -ICCU, -ITTU, etc. — M. Meyer-Lübke a montré que le suffixe roman *-ęttu*, fr. *-et*, vient du germanique. D'après M. HABERL, il en serait de même pour tous les suffixes romans en *-tt-* et en *-cc-* [1]. Toutes ces formations, étendues par la suite à des noms communs et à des adjectifs, sont primitivement des suffixes de noms propres. Or, dans les mêmes conditions, le germanique nous présente, en deus séries apofoniques très régulières, les suffixes *-ik(o)*, *-ak(o)*, *-uk(o)*, *-it(o)*, *-at(o)*, *-ut(o)*. Rom. *-accu* et *-attu* viendraient respectivement de germ. *-ak(o)*

1. P. 26 sq., discussion de l'opinion de M. Horning, qui tire *-iccu* de *-iculu*, *-accu* de *-aculu*, *-ittu* de *-itulu*, etc.

et *-at(o)*. Pour le redoublement du *k* et du *t*, voir plus haut, p. 48. Quant aus autres suffixes germaniques, à l'époque où *i* et *ŭ* germ. étaient rendus en roman par *ę* et par *ǫ*, ils auraient abouti à *-ęccu*, *-ęttu*, *-ǫccu*, *-ǫttu*. Plus tard, les voyelles germaniques gardant en roman leur timbre, nous aurions eu les suffixes *-iccu*, *-ittu* et *-uccu*. L'idée est ingénieuse de comparer les variations de vocalisme des suffixes romans à l'apofonie germanique, et leur répartition géografique à celle des peuples germaniques envahisseurs. Je ne crois pas qu'on en puisse tirer de conclusions utiles, car l'hipotèse de M. H. soulève, tant pour le vocalisme que pour le consonantisme, de très grosses difficultés fonétiques. — Les exemples français ne sont pas toujours bien choisis : *patache* (p. 29) vient sûrement de l'espagnol ; *merluche* (p. 33) est une forme dialectale de *merluce* ; l'étimologie de *perruche* (*ib.*) est des plus incertaines [1].

P. 143 sq. Aise. — M. R. Haberl suppose ce mot d'origine gauloise, et assimile au traitement bien connu (*Vern*)*oialu* > (*Vern*)*ogilu* > (*Vern*)*oilu* le traitement de *aiace* > *agice* > *aice* étudié par M. A. Thomas, *Rom.*, XXI, 505.

P. 160 sq. Suffixe -ange. — Le même auteur rapproche du suffixe *-ange* les suffixes germaniques *-inga* et *-unga* qui servent comme lui à former des substantifs dérivés de verbes. Il conclut à un germ. **-anga*, apofonique de *-inga* et de *-unga*. Au traitement pr. *mesclanha*, fr. *meslange* il compare pr. *fanha*, fr. *fange* < germ. *fanja*.

P. 150 sq. Fournir. — Ce mot, que l'on rapporte d'ordinaire au germ. **frumjan* (ahd. *frummjan*), présente deus séries de formes : les unes en *-rm-* : *formir*, cf. a. prov. *fromir*, *formir* ; les autres en *-rn-* : *fornir*. M. R. Haberl propose de les rattacher à deus étimologies différentes : *formir* à *frummjân* et *fornir* à ahd. **fronjan* (all. mod. *frohnen*, *fröhnen*).

P. 40. Glu (a. fr. *gluz*). — M. R. Haberl défent contre

1. C'est par un défaut de métode que le suffixe *-ęcu*, qui nous est donné p. 28 comme non-latin et p. 30 comme peut-être d'origine celtique, est cité comme celtique, p. 30 et 33.

M. Meyer-Lübke l'étimologie proposée par M. Horning (**gluteu* dérivé de *glute*).

P. 41 sq. Puits. — On a pensé au germanique pour justifier le vocalisme irrégulier de fr. *puis* < *pŭteu*. Cf. P. Skok, *Ztschr.*, XXXIV (1910), 94 sq. M. Haberl n'admet pas seulement, comme M. Skok, une action du vocalisme de ahd. *pfuzzi*, *phuzzi*, sur celui de *puteu* : c'est du mot germanique qu'il tire le mot français. L'idée n'est peut-être pas très heureuse, car, entre autres raisons, le *i* de *puis* devient alors difficile à expliquer.

P. 40. Queus. — A. fr. *queuz* viendrait de (*petra*) *cotis*, et non de *cotea* comme le suppose M. Horning. **Queusse* (pic. *quenche*) serait un féminin refait sur *queuz*. Le verbe *queuser* au lieu de **queusser* serait dû en partie à l'analogie de verbes comme *prisier* (R. Haberl).

P. 151. Troupe. — Sur germ. *þorp* comme étimologie possible de *troupe* (R. Haberl).

P. 152. Trouver. — On sait que M. Körting considère ce mot comme un terme de droit germanique et propose de le rattacher à *þorp*. M. Haberl recopie l'article du *Lat.-rom. Wörterbuch*, 9768, en y ajoutant quelques hipotèses hasardeuses et des erreurs matérielles qu'a relevées M. Schuchardt, *Ztschr.*, XXXIV (1910), 377.

P. 40. Vis. — Dans a. fr. *viz*, M. Meyer-Lübke voit un ancien pluriel. Il s'appuie sur l'expression *escalier a viz*, où *viz* aurait précisément le sens d'un pluriel. M. Haberl fait justement observer que *escalier a viz* signifie simplement « escalier ayant la forme d'une vis ». *Vis* vient de **vītiu*, comme l'a montré M. Horning. **Vītiu* serait un dérivé de *vite*.

P. 251-256. **Conte-rendu** par M. E. Herzog de la *Revue de Philologie française*, t. XXII (1908).

J'ai fait état, au t. XXV de cette Revue, p. 72, du sens de « bêche » que, d'après le *Trésor* de Mistral, le prov. *fourco* prent dans le Lauragais. M. Fuchs, professeur au Licée de Charle-

ville, veut bien nous signaler le fénomène inverse : à Lons-le-Saunier, les jardiniers désignent sous le nom de *béche* ou de *pelle à dents* une sorte de fourche à trois dents très fortes qui rappèle la fourche à ballast des cantonniers de chemin de fer. La pelle carrée, plate et tranchante que nous appelons *béche* et qui porte le nom de *pelle*, ou peut-être de *pelle carrée*, n'est guère employée : elle ne se prête pas à retourner la terre fort argileuse de la Bresse. Nous croyons, avec notre aimable correspondant, que ce passage du mot *béche* au sens de « fourche » peut s'expliquer par les conditions spéciales du jardinage dans cette région, et qu'il serait intéressant de rechercher si des confusions analogues ne se produisent pas dans d'autres pays de terres fortes ou très caillouteuses.

Paul Porteau.

L. Roudet, *Éléments de phonétique générale*. Paris, Welter, 1910, XII-363 p.

La première partie de cet important ouvrage (*Introduction*, p. 3-60), comprent, outre un chapitre sur l'objet et la métode de la fonétique et un aperçu de son histoire, quelques indications élémentaires sur les conditions fisiques, fisiologiques et psicologiques de la parole et sur la représentation grafique des sons du langage. Dans la segonde (*Les Éléments phonétiques*, p. 63-164), l'auteur, après avoir posé les principes d'une classification des fonèmes, passe à l'examen détaillé des voyelles, des semi-voyelles, des diftongues et des consonnes. La troisième concerne les *Combinaisons phonétiques* (p. 167-267). Elle est d'une lecture particulièrement instructive. L'auteur y passe d'abord en revue les modifications qui prennent leur origine dans la réaction des sons les uns sur les autres : il distingue judicieusement celles qui n'intéressent que la tension ou la détente des sons, et dont l'étude se rattache à celle du groupe fonétique élémentaire, la sillabe, de celles qui, affectant la tenue des fonèmes, en modifient le timbre (assimilation et dissimilation). Puis il aborde l'examen des variations de durée, de

hauteur et d'intensité (de ton et d'accent), en y rapportant l'étude des groupes de souffle et des groupes d'accent, et celle du ritme. La dernière partie (*L'Évolution phonétique*, p. 271-351) est sur plus d'un point très neuve. Après quelques généralités sur les changements fonétiques, l'auteur examine successivement l'évolution régulière des fonèmes, du ton, de l'accent et de la quantité. Un chapitre spécial est consacré aus changements singuliers (création de mots nouveaus, adaptation des mots d'emprunt, changements volontaires et conscients, mutations par influence réciproque des fonèmes, évolutions précipitées, retardées ou faussées). L'ouvrage se conclut par un bon chapitre sur « les problèmes de l'évolution phonétique » (causes des changements fonétiques, nature des lois fonétiques).

Dans ce livre, M. Roudet nous donne un résumé aussi exact qu'on peut le souhaiter des travaus les plus récents[1]. Le mérite n'est pas mince, puisqu'il s'agit d'une science jeune, en perpétuel et rapide progrès[2]. L'exposé des questions controversées est fait avec précision, les problèmes encore obscurs sont nettement posés[3]. Et nous avons envers l'auteur des obligations très particulières, car il nous fait profiter largement de

1. Il doit beaucoup au *Lehrbuch der Phonetik* de M. O. Jespersen, et aus *Principes de phonétique expérimentale* de M. l'abbé Rousselot.

2. On peut signaler, parmi les ouvrages de fonétique parus depuis le livre de M. Roudet : Th. Rosset, *Recherches sur l'inscription de la voix parlée*, Paris, 1911, E. Landry, *La théorie du rythme et le rythme du français déclamé*, Paris, 1911, J. Poirot, *Die Phonetik* (*Hdb. d. physiol. Methodik* hgg. v. R. Tigerstedt), Lpz., s. d. M. l'abbé Rousselot et M. H. Pernot ont entrepris en 1911 la publication d'une *Revue de Phonétique*, que nous avons sommairement annoncée. La *Physiologie der Stimme und Sprache* de M. H. Gutzmann (Berlin, 1909) doit être l'un des livres de chevet du fonéticien.

3. Quelle est l'origine du timbre des voyelles ? (p. 26 sq.) ; — y a-t-il des semi-occlusives ? (p. 158 sqq.) ; — la frase et le mot sont-ils des unités fonétiques ? (p. 254 sqq.) ; — résumé et discussion des recherches de M. Rousselot sur l'intensité sonore (p. 220 sqq.). Etc.

ses travaus personnels. Il y a plus qu'à « glaner » dans son livre, comme il le dit trop modestement. Les lecteurs de cette Revue retrouveront avec plaisir, p. 250 sq. et p. 326 sqq., la substance de deus articles dont ils n'ont certainement pas perdu le souvenir[1]. Surtout, les belles recherches de l'auteur sur la dépense d'air dans la parole (*La Parole*, 1900) lui ont permis de renouveler les deus questions de l'intensité sonore (p. 223 sq.) et des rapports historiques de l'accent et du ton (p. 317-320), et l'ont conduit à nous donner, p. 182-187, une analise et une définition magistrales de la sillabe.

Je passerai rapidement sur les quelques objections que le livre de M. R. m'a paru soulever du point de vue de la fonétique générale, pour m'en tenir strictement à ce qui concerne la fonétique française. Pourtant, je ne puis me dispenser de soumettre à l'auteur les observations que voici : P. 53. Honorat Rambaud a imaginé, dès la fin du XVIe siècle (*Déclaration des abus qu'on commet en escrivant*, Lyon, 1578), un sistème d'écriture fonétique libéré, ou peu s'en faut, de la tradition de l'alfabet latin. Cf. le fac similé dans Petit de Julleville, *Hist. de la l. et de la litt. fr.*, III, 774. — P. 242. Il est inexact que dans suéd. *anden* « le canard » et *anden* « l'esprit » l'article suffixé soit uniformément *-en* : c'est *-en* dans le premier cas, *-n* dans le segond. — P. 295. Il serait peut-être bon de rappeler que la *Brechung* ou *fracture* n'est pas toujours une diftongaison : got. *aí*, *aú* devant *h* et *r* sont le résultat d'une fracture, et transcrivent les voyelles [*è*] et [*ò*]. Cf. got. *ana aírþai* « sur la terre » = [*ana èrþai*]. — P. 332. A côté de l'agglutination (*le lierre*), citer le fénomène inverse de la déglutination (prov. *aufrage* < *naufrage*. Cf. Behrens, *Ztschr. f. rom. Phil.*, XXXII, 115 sqq.)[2].

1. L. Roudet, *La désaccentuation et le déplacement d'accent dans le français moderne*, *Rev. de Phil. fr.*, 1907 ; — *Remarques sur la phonétique des mots français d'emprunt*, *ib.*, 1908.

2. M. R. a parfaitement raison de se borner à comparer aus fonèmes du français ceus des langues européennes les plus répandues. Mais puisqu'il signale, p. 100, la voyelle mixte du suéd. *hus* « mai-

Pour ce qui est de la fonétique descriptive du français, je me fais un plaisir de signaler la loi de la liaison (p. 258), et je passe à quelques remarques de détail. P. 109. Les prononciations [*lua*] et [*lóa*] à côté de [*lwa*] sont surtout fréquentes dans le Midi. — N'est-ce pas confondre les multiples valeurs de l' [ᵃ] féminin que d'écrire, comme le fait l'auteur, [*dᵃmyàrᵃ*] (p. 172); [*Glódᵃ*], [*ʒvelᵃ*] (p. 196); [*rózᵃ*], [*gáʒᵃ*], [*vívᵃ*], [*lúvᵃ*], [*ʒᵃlrètᵃ*] (p. 235); [*ãnomᵃgrã*] (p. 236); [*arètᵃ*] (p. 253); [*famᵃ*] (p. 290)? — P. 196. Les prononciations [*Glódᵃ*] ou [*Glód*] pour [*Klód*] (*Claude*), bien qu'officielles, sont franchement archaïques. — *Ibid.* « En français, les consonnes [*l*], [*r*], [*m*], [*n*], [*ŋ*] ne perdent généralement pas leur sonorité au contact d'une sourde voisine. » Je ne crois pas non plus que les liquides sourdes soient fréquentes à l'intérieur des mots français : pourtant les liquides sonores deviennent en règle générale, au contact d'une sourde voisine, des mi-sonores ou des sonores assourdies, selon le cas. — P. 234. « En français.... les voyelles moyennes sont en général brèves, les ouvertes et les fermées sont en général longues... Les voyelles nasales sont en général longues. » Cela est téoriquement très vrai ; mais *nez* [*né*], *deus* [*dá*], *beau* [*bó*], (*en*)-*fant* [(*ã*)*fã*] cités comme exemples ont des voyelles brèves, comme toutes les sillabes ouvertes finales du français.

son », et p. 129 le [*s*] supradental (*öfvertandljud*) du suéd. *kors* « crois », je pense qu'il aurait dû mentionner les grafies suédoises de [*ɕ*], c.-à-d. *sj* : *sju* « sèt », *sk* : *sköld* « bouclier », *skj* : *skjuta*, « tirer », et *stj* : *stjälpa* « verser » ; comme aussi celles qui transcrivent la semi-occlusive [*tɕ*] : *tj* : *tjuf* « voleur », *k* : *käpp* « canne », *kj* : *kjol* « jupe ». Elles sont les témoins précieux d'évolutions intéressantes. — P. 138. Citer le *ř* tchèque, dont M. Chlumský a donnés dans la *Revue de Phonétique*, I, 33-67, une description très métodique. — On regrettera que M. R. ne se réfère jamais à la fonétique de nos parlers méridionaux : il pouvait noter p. 115 les triftongues de prov. *biòu* « bœuf » et *miéu* « mien », et signaler, au chapitre des semi-occlusives, la fréquence de ces articulations dans les patois du Centre et du Midi.

Historiquement, un lat. vulg. [*paryetem*] (p. 172), au lieu de [*parête*], n'est pas sans étonner, ni *oc'lum* non plus (p. 304). — P. 272. La prononciation de *nopce*, *dicte*, *escripte* n'était pas la même au XVIe s. que de nos jours. La voyelle était un peu plus longue qu'en français moderne, et l'[œ] féminin se prononçait. — P. 274. L'exemple de *trouver* est assez mal choisi, puisque les romanisants ne se sont pas encore entendus sur l'étimologie de ce mot. D'ailleurs ce n'est pas la comparaison de fr. *trouver*, it. *trovare*, esp. *trovar* qui a permis de restituer un lat. vulg. **tropare* : sans le prov. *trobar* l'hipotèse que le [*v*] de ces trois mots remonte à un [*p*] latin est parfaitement inintelligible. — P. 290. Le mot *année* se prononçait [*ānéœ*] et non [*āné*]. — *Ibid.* Je crois qu'il serait bon d'unifier avec celui de la p. 295 l'énoncé de l'évolution lat. [*ò*] > fr. [*œ*]. — P. 291. Le lat. *lacrima* n'a donné *lerme* que par l'intermédiaire de *lairme*. — P. 316. Le lat. vulg. accentuait-il *tráditor*, *mágistru* ? cf. a. fr. *traître* et *maëstre* dans Bourciez, *Préc. de phon. hist.*, p. 104 sq. — P. 324. M. A. Thomas a récemment montré que *micmac* remonte à un a. fr. *mutemaque*.

J'arrêterais ici un conte-rendu déjà trop long, si je ne croyais de mon devoir de suggérer à M. R. certains perfectionnements... dirai-je pédagogiques ? d'un livre qu'il a voulu « élémentaire », et par conséquent didactique. Je me mès dans l'état d'esprit d'un étudiant qui, fraîchement débarqué à l'Université, aborde la fonétique spéciale d'un idiome quelconque. Deus choses risquent de le rebuter dès l'origine : la diversité des transcriptions, la complication du vocabulaire tecnique. Dans le premier cas, une table de concordance, facile à établir, des alfabets fonétiques les plus répandus en France et à l'étranger lui viendrait utilement en aide ; et quel que soit le désordre de la terminologie, qui varie si regrettablement d'un auteur à l'autre [1], un tableau sommaire de celle des principaus

1. Une consonne *dure* s'oppose chez l'un à une consonne faible (cf. P. Passy, *Sons du fr.*, § 174), chez l'autre à une consonne mouillée (cf. Roudet, p. 123). Une *implosive* est ici une occlusive (cf. Nyrop,

fonéticiens le tirerait bien souvent d'embarras. De toute façon, l'index du livre de M. R. aurait besoin d'être à ce point de vue spécial infiniment plus complet [1].

Surtout, l'étudiant est en droit de demander que des figures et des tableaus viennent constamment interpréter et graver dans son esprit la parole du maître. P. 28 sqq., des figures et des schémas comme ceus que donne si abondamment M. Gutzmann (*Physiologie der Stimme u. Sprache*, fig. 5, 10, 11, 12, 13) éclaireraient l'étude du mécanisme fisiologique de la fonation. Si intéressant que soit l'exposé des trois articulations possibles du [*ɥ*] français (p. 157), les trois palatogrammes que M. Rousselot donne à la p. 70 de son *Précis de prononciation française* sont autrement instructifs, parce qu'ils « restent dans l'œil ». Quelques grafiques de voyelles, comme ceus qu'a obtenus M. Rosset, ou comme ceus que M. Chlumský a donnés dans la *Revue de Phonétique* (1, 72) seraient les bienvenus dans une prochaine édition. Il manque un tableau des consonnes, et un tableau des voyelles récapitulant les tableaus partiels des p. 93 et suivantes.

Manuel, § 25), là une occlusive dépourvue de son explosion (cf. Roudet, p. 142). Le terme de *palatales* s'applique tantôt à des chuintantes (cf. Roudet, p. 130), tantôt à des consonnes mouillées (cf. Roudet, p. 122). La *vibrante dentale*, c'est l'[*r*] pour M. Nyrop (*Man.*, § 46), mais pour M. Bourciez c'est aussi l'[*l*] (*Préc. de phon. hist.*, *Introd.*, § 18). — Prenons au hasard le *Précis de prononciation française* de M. Rousselot, le *Manuel du français parlé* de M. Nyrop, les *Sons du français* de M. Passy, les *Exercices d'articulation et de diction* de M. Rosset, le *Précis de phonétique historique* de M. Bourciez, les *Eléments* de M. Roudet. Les sons [*k*] et [*g*] sont appelés par le premier des *occlusives gutturales*, par le segond des *vélaires fermées*, par le troisième des *plosives vélaires*, par le quatrième des *occlusives linguo-palatales*, par le cinquième des *explosives vélaires*, et par le sizième des *occlusives postéro-linguales*. J'avoue que je me sers d'une sétième expression, celle d'*occlusives vélaires*.

1. Manquent à l'index : *avant* (voy. d'), 76 ; *arrière* (voy. d'), 77 ; *bilabiales*, 127 ; *coronales*, 36, 122 ; *labiodentales*, 127 ; *momentanées*, 119 ; *orales*, 36 ; *palatales*, 122 ; *perceptibilité*, 185, 189 ; *plosives*, 119 ; *prépalatales* (terme non employé par l'auteur) ; *pures* (voy.), 76 ; *radicales*, 36, 122 ; *région d'articulation*, 34, 77 ; *singuliers* (changements), 278 ; *soufflées*, 33 ; *uvulaires*, 36 ; *vocaliques*, 33.

Enfin, le livre de M. R. est trop souvent un memento, excellent à coup sûr, mais pas assez à la portée du plus grand nombre des lecteurs. Il faut être d'une certaine force en fonétique française pour interpréter, sans le secours du Schwan-Behrens ou du Bourciez, le tableau de la p. 287. Lorsqu'on nous parle (p. 301) des groupes latins [*tk*], [*dk*], nous sommes en droit de ne pas songer tout de suite à *pértica*, *manducáre*. P. 235, ne ferait-on pas mieus retenir, en citant la double évolution de *tēctum* et de *lĕctum*, que la quantité de la voyelle était indépendante en latin de celle de la sillabe [1] ?

Je m'excuse auprès de M. Roudet de ces critiques d'ordre expressément pédagogique. Il voudra bien n'y voir qu'un témoignage de l'intérêt avec lequel j'ai pratiqué son livre. Je m'en sers quotidiennement depuis des mois ; je l'ai constamment sur ma table de travail ; le mieus que j'en puisse dire, c'est qu'il doit être sur celle de tous les professeurs et de tous les étudiants de langues vivantes ou de grammaire. Les trois premières parties leur rendront, dans l'étude descriptive des idiomes littéraires ou des patois, des services de tous les instants ; dans la dernière ils apprendront, s'ils ne le savent déjà, que, loin d'être un ramas de règles mnémotecniques, inexpliquées, sans coordination, la fonétique historique est une science aussi vivante, aussi réelle que n'importe laquelle des autres sciences de l'évolution [2].

Paul Porteau.

1. Cf. p. 4 et 9 (fonétique descriptive, fonétique historique) ; p. 51 sqq. (causes de la complication de notre ortografe) ; p. 276 (changements indépendants, changements conditionnés) ; p. 281 (évolution régressive) ; p. 302-310 (évolution des fonèmes).

2. La langue de M. R. est généralement d'une précision satisfaisante. Je crois pourtant avoir relevé une ou deus négligences. P. 153. « Dans l'orthographe [des langues germaniques et romanes, l'occlusive nasale postéro-linguale] est représentée en général par *n* suivie de *g* ou de *k* (*c*) : all. *lang*, *Funke*, angl. *finger*, *link*, it. *longo*, *banco*, etc. » Pour prévenir toute fausse interprétation, ne serait-il pas nécessaire de distinguer soigneusement : 1° le cas où c'est la combinaison *ng* qui repré-

E. Veÿ. — *Le dialecte de Saint-Étienne au XVIIe siècle*, thèse présentée à la Faculté des lettres de Lyon. Paris, H. Champion, 1911 ; in-8 de xxx-579 pages.

Voici certainement un des travaux les plus importants qui aient été publiés, en France, dans ces dernières années, sur l'histoire d'un dialecte franco-provençal. Les parlers du Dauphiné avaient trouvé un historien éclairé dans la personne du regretté abbé Devaux ; les dialectes de l'Est et de la Suisse romande ont été étudiés, aussi bien en France (Grammont, Boillot) qu'en Suisse (Jeanjaquet, etc.) ; les parlers lyonnais ont eu la bonne fortune d'être étudiés par des hommes comme Nizier de Puitspelu ou M. Philipon ; les dialectes foréziens n'avaient été jusqu'ici l'objet d'aucun travail d'ensemble, et les études de détail sont assez rares. La lacune est comblée maintenant, grâce au livre de M. Veÿ.

Il y avait quelque mérite à entreprendre cette étude. D'abord l'auteur était livré à ses propres ressources, loin non pas de tout pays civilisé, mais de toute grande bibliotèque, loin de tout centre scientifique vraiment important. Il faut de la volonté et de l'énergie pour aborder, dans ces conditions, des sujets qui

sente [ŋ] : angl. *long*, all. *singen*, et 2° celui où c'est *n* toute seule qui, en position devant *g* ou *k*, transcrit ce même son (it. *longo*, all. *sinken*)? — P. 311. « Dans les langues germaniques autres que l'allemand le phonème correspondant au [*t*] grec et latin est la fricative sourde [*þ*], et en allemand l'occlusive sonore [*d*]. » Cela n'est pas vrai de l'état actuel des langues germaniques. Cf. lat. *tres*, angl. *three*, all. *drei*, suéd. *tre* ; lat. *tu*, angl. *thou*, all. *du*, suéd. *du* ; angl. *thank*, all. *dank*, suéd. *tack* ; etc.

Quelques fautes d'impression : P. 258, l. 20, au lieu de : *on dit* : je n'en ai pas, *sans liaison*, et : donnez m'en un peu, *avec liaison*, lire : *on dit* : je n'en ai pas, *avec liaison*, et : donnez m'en un peu, *sans liaison*. — P. 136, l. 5, au lieu de : *à l'intérieur devant une voyelle*, lire : *à l'intérieur devant une consonne*. — P. 75, l. 16, au lieu de : r *et* n, lire : l *et* n. — P. 186, l. 6, au lieu de : *les constrictives*, lire : *les fricatives*. — P. 302, l. 9, au lieu de : [*u̯*] [*u*] [*t*] lire : [*u̯*] [*u*] [*i*] ; et l. 20 et 27, au lieu de : [*i*] lire : [*j*]. — P. 132, l. 17, au lieu de : *figure 14,1*, lire : *figure 15,1* — P. 202, l. 21, au lieu de : **nutritix*, lire : **nutritrix*.

exigent une bibliotèque abondante, des instruments de travail nombreus et variés. Cette énergie, cette ténacité, M. Veÿ l'a eue, et il faut l'en féliciter sincèrement. Les conditions dans lesquelles M. Veÿ a dû préparer son travail expliqueront, sans les excuser peut-être complètement, quelques-uns des défauts que nous aurons à signaler tout à l'heure.

Ce qui compliquait la tâche de l'auteur, c'est que les textes stéfanois, avant le XVIIe siècle, sont assez rares. Saint-Étienne n'a pas d'histoire, au Moyen Age, ni de littérature. Et cependant il était bien difficile d'isoler la langue du XVIIe siècle de celle qui avait dû la précéder. L'auteur ne voulait pas faire une simple description de cette langue, procédé vraiment trop commode ; il tenait à en faire l'histoire, autant du moins que les textes le lui permettaient. De là ses recherches nombreuses pour retrouver ces textes, perdus dans des Cartulaires, des documents de toute sorte. Mais ces textes eus-mêmes étaient manifestement insuffisants. L'auteur a été amené à établir des points de comparaison avec d'autres dialectes voisins ou apparentés, avec les parlers du Lyonnais surtout. Et de toutes ces recherches est sortie, au lieu d'une monografie du parler de Saint-Étienne au XVIIe siècle, qui parait avoir été le plan primitif de l'auteur, une sorte d'histoire comparée des principaus parlers franco-provençaus. C'est ce qui fait que ce livre dépasse en importance ce que le titre laisserait supposer.

Les textes du XVIIe siècle en langue vulgaire, sans être très abondants, sont cependant assez importants pour servir de point de départ et de comparaison soit avec les dialectes anciens, soit avec les parlers modernes. Le premier est le *Ballet forézien* de Maurice Allard, que M. Veÿ a republié (cf. infra) ; les autres sont surtout les œuvres de Jean Chapelon. L'ensemble forme un recueil de plus de cinq mille vers, qui donnent assez d'éléments pour étudier le dialecte de Saint-Étienne au XVIIe siècle.

Ce qu'il faut louer avant tout, dans ce travail, c'est la conscience avec laquelle l'auteur en a rassemblé les matériaus, un peu épars, et un peu divers. Il lui a fallu d'abord rechercher des

textes, et, s'ils ne sont pas nombreus, avant le XVIIe siècle, il en existe cependant des fragments, et comme des restes ; il a fallu établir ensuite la valeur grafique de ces documents et de ceus du XVIIe siècle, et on sait que, pour les études de fonétique historique, c'est là une grosse difficulté et qu'il faut résoudre le plus nettement possible, avant d'aller plus loin. C'est dans cette étude et cette discussion que l'auteur a montré des connaissances linguistiques solides et un sens critique avisé. Il aborde les problèmes avec netteté et franchise, et, s'il ne donne pas toujours une solution satisfaisante, du moins laisse-t-il l'impression qu'il a mis tout son zèle à la trouver.

Les rapprochements avec les autres parlers forment une partie importante du travail de M. Veÿ. L'auteur connaît bien les parlers franco-provençaus, et c'est surtout avec les parlers lyonnais ou dauphinois qu'il multiplie les rapprochements. Les parlers méridionaus sont aussi invoqués comme termes de comparaison. Le dialecte de Saint-Étienne est, à ce point de vue, soumis à des influences méridionales assez diverses ; celle des dialectes du Velay est sensible ; celle des dialectes plus méridionaus l'est moins, parce que, du côté du Sud, une barrière de montagnes rendait, au moins autrefois, les communications assez difficiles. Saint-Étienne est plutôt en relations avec Lyon — d'où l'iufluence des parlers de cette région — et avec les pays de pure langue d'oïl par la vallée de la Loire.

Nous aurions souhaité que l'auteur, se défiant moins de lui-même, eût développé davantage ses conclusions, soit à la fin de la fonétique (p. 141), soit à la fin de l'ouvrage ; il lui aurait été facile, en rassemblant de judicieuses réflexions éparses dans son gros livre, de donner une idée plus nette, et de la place qu'occupe le parler de Saint-Étienne, au milieu des parlers franco-provençaus, et surtout de la différence, ou des différences qui l'éloignent sensiblement des dialectes méridionaus extrêmes qui le menacent de plusieurs côtés, et qui n'ont pas été sans lui faire sentir leur pression. Ces conclusions générales, ces résumés lumineus, qui éclairent si vivement l'ensemble d'un ouvrage manquent trop souvent dans les travaus importants de

linguistique ; on dirait que le détail a fait oublier l'ensemble ; et c'est presque toujours dommage.

En passant à un autre ordre d'idées, on regrettera aussi que l'auteur n'ait pu avoir à sa disposition que des signes grafiques insuffisants. Non que nous demandions à tous les auteurs d'études de ce genre d'user, pour la transcription des sons, d'un de ces alfabets tellement compliqués qu'on finit par ne plus y reconnaître les sons les plus élémentaires ; mais on pourrait exiger de nos imprimeurs l'usage des signes diacritiques les plus connus pour marquer l'ouverture ou la fermeture d'une voyelle, la mouillure des consonnes, ou la place de l'accent ; à ce point de vue la grafie adoptée par M. Veij est nettement insuffisante ; dans un parler aus sons compliqués, comme la plupart des parlers français ou franco-provençaus, il faut une notation plus rigoureuse. C'est une nécessité à laquelle on ne peut se soustraire.

Si nous arrivons aus détails, nous remarquerons que dans la bibliografie abondante, placée en tête du volume, il y a des lacunes — peu nombreuses, il est vrai, et peu graves — et que surtout il y a des éléments bien disparates ; cette « bibliografie » aurait dû être coupée en plusieurs sections, si tant est que l'auteur voulût absolument ranger sous le même titre des renseignements bibliografiques et géografiques.

Dans la *Phonétique*, les faits sont bien classés et bien discutés ; nous aurions voulu cependant que certains fénomènes d'ordre général fussent discutés et classés, s'il y avait lieu, à part. Ainsi on trouve bien (p. 139) un court chapitre de deus pages sur ces « phénomènes divers », mais l'auteur en a certainement oublié quelques-uns. Le dictionnaire, qui sert, pour ainsi dire, à la contre-épreuve, le montre bien. C'est ainsi que les fénomènes de dénasalisation, d'aférèse, de dissimilation et d'assimilation vocalique ou consonantique, l'apparition de lettres « adventices » ou « anorganiques », ne sont pas étudiés, ou sont perdus au milieu de l'étude de détail des voyelles et des consonnes, et quelquefois dans le *Vocabulaire*. Il serait bon aussi de distinguer les cas de fonétique générale — et on en connaît maintenant de bien caractéristiques — des autres cas.

Dans la *Morphologie* nous remarquerons la place considérable qu'occupent les pronoms-adjectifs démonstratifs et les pronoms (p. 159-209). Ces formes sont très nombreuses et très variées dans les dialectes franco-provençaus, et M. Veÿ a mis tout en œuvre pour les classer et les expliquer. Si nous ne sommes pas toujours de son avis au sujet de ces explications, nous rendons hommage au soin minutieus avec lequel il a fait ces classifications (cf. §§ 639, 648). Le même soin se retrouve dans la classification des verbes et dans l'explication de leurs formes. § 766 : il me paraît difficile de mettre en doute la dissimilation de *-beba(m)* dans *debebam*, *habebam*, *bibebam*, pour expliquer *-ea* : il ne faut pas oublier que ce sont des mots très usuels, il n'y a aucune comparaison à faire avec *cubabam* ! *Seiet* réduit à *seit* s'explique par son emploi atone, ou par son emploi fréquent. § 820 : l'explication de ces formes est ingénieuse : faut-il ajouter une autre hipotèse à celles qui sont formulées ici ? Ce serait celle d'un * *amessiam*, fait, non pas sur **siam*, mais sur d'autres subjonctifs, comme *habiam* > *ayam* etc. ; il faut bien admettre des formes en *-iam* pour expliquer, en ancien français, *donje*, *porge*, *aille*, *alge*, etc.

Le *Lexique* forme une partie importante de l'ouvrage, et demanderait, à lui seul, un conte rendu spécial. L'auteur à poussé le soin jusqu'à nous donner le contexte, à propos de la plupart des mots ; ce n'était pas toujours nécessaire, et beaucoup de place aurait pu être économisée. Il y a des mots bien curieus et bien rares, dans ce vocabulaire, et les lexicografes y trouveront beaucoup à prendre. Le *Lexique* proprement dit occupe les pages 317 à 521. Voici quelques remarques de détail que l'on pourrait multiplier : *abrassya*, ital. *abbracciare* ; *agreïe* : l'auteur renvoie à prov. *greiar* de Raynouard, c'est *greujar* qu'il faut lire ; *amitou* est peut-être d'origine méridionale, cf. a. prov. *amistos* ; *babau* est un des nombreus mots qu'il faut expliquer par le langage des enfants ; *chat* : l'auteur rattache *chat mort* au *caput mortuum* des alchimistes, cela me paraît trop ingénieus ; *chicby* : l'auteur renvoie à *checa* dans Raynouard (Peire Vidal), mais il n'est pas sûr que *checa* signifie *chienne* ; *fiola*

paraît en effet être l'origine franco-provençale du français *fiole* : le mot est venu du pays des verriers ; est-il sûr qu'il faille distinguer absolument *flascón* de *fláscou* ? le premier pourrait être une forme influencée par le français ; l'explication de *gaga* par l'influence de *gavach*, ou du mot inconnu qui est à l'origine de ce dernier, est ingénieuse et pourrait bien être juste ; *guia* n'est pas seulement une « graphie étrange », c'est un cas fonétique intéressant et qui n'a pas été traité à la fonétique (cf. *le zalene*, à *jalene*, et la réflexion de l'auteur : « Ce *z* est étrange » : c'est un cas de fonétique sintactique) ; *mardia* : pourquoi le mot ne serait-il pas plutôt une déformation de *Mort-Dieu* que de *M'aist Dieus* ? *Viajou*, qui est unique, représente le masculin de l'ancien fr. *feiee*, cat. *vegada*, etc.

Nous bornerons là nos observations. Malgré nos critiques et nos restrictions, nous pourrons dire que l'impression que nous laisse ce travail demeure excellente. Il est l'œuvre d'un savant consciencieux qui sait étudier les fénomènes linguistiques et qui sait les expliquer. Nous espérons bien que l'activité scientifique de M. Veÿ ne se bornera pas là ; les dialectes actuels de la région stéfanoise lui offrent un champ d'études immense ; qu'il nous le fasse mieus connaître : c'est notre souhait final.

J. Anglade.

E. Veÿ. — *Le Ballet foresien de 1605 en dialecte de Saint-Étienne, suivi d'extraits en prose de la Gazzette françoise.* Paris, H. Champion, 1911 ; in-8 de 114 pages.

Ce texte n'est pas à l'usage des jeunes filles, et il y a lieu de croire qu'il trouvera peu de lecteurs dans ce monde-là. Il y a des grossièretés, des crudités de langage, de l'ordure ; et cependant il faut savoir gré à M. Eugène Veÿ, d'avoir eu le courage de le tirer de l'oubli. Il mérite d'abord cet honneur, parce qu'il fera, par ses expressions imagées, truculentes, souvent obscures, tantôt le désespoir, tantôt la joie des filologues. Et il le mérite surtout parce qu'il est le premier essai d'une littérature en langue vulgaire à Saint-Etienne. Elle aurait pu

débuter d'une façon plus élégante, cette littérature, nous en convenons. Mais il n'est pas moins intéressant de voir le mouvement qui, pendant la Renaissance, s'empare de la littérature méridionale, se transmettre aus dialectes franco-provençaus. Sans doute le dialecte de Saint-Etienne a donné assez tard sa contribution à la première renaissance méridionale, qui avait commencé depuis un demi-siècle en Gascogne et en Languedoc ; mais ce retard s'explique par plusieurs causes, qu'il serait trop long de rechercher ici. M. Veÿ, en publiant ce texte, qui est sans doute de Maurice Allard, l'a fait précéder d'une introduction où il a mis en relief les côtés par lesquels ce texte mérite encore de retenir notre attention. La traduction est exacte et la constitution du texte parait bonne. M. Veÿ a fait preuve, dans cette seconde publication, des qualités de métode et de conscience qui rendent précieuse son étude sur le Dialecte de Saint-Etienne.

Voici quelques observations sur la traduction, qui est en général exacte et précise, sauf dans quelques passages, où elle pourrait être plus expressive : v. 39, *pousse* est traduit par *seins* au glossaire, ce qui est la vraie traduction ; v. 137, *fyon*, fumier ; v. 158, « faire tapisserie » ne dit pas grand chose ; il est vrai que l'expression « jouer *a la chichy morta* » n'est pas bien claire ; v. 263, *oyassy* = « oie », n'est-ce pas plutôt « pie, agace » ? v. 268, la traduction affaiblit trop l'expression, qui est pittoresque ; v. 327, était-il nécessaire de corriger *batymou* en *bateymou* ? *batisme* existe en provençal moderne et semble une forme populaire ; voici deus formes intéressantes que je relève dans la *Gazzette* : le *Pas du Rio*, auj. *Pas-du-Riot* (= *rivum*) et *daragon* (= *dragon*), p. 84. 86 ; p. 90, *chinetaille* ne me parait pas devoir être corrigé ; à rapprocher du mot obscur *cachori* (p. 92) *cachorno*, vieille brebis, en provençal moderne.

J. Anglade.

W. Meyer-Lübke. — *Romanisches etymologisches Wörterbuch* (fascicules 1 à 4).

Au fur et à mesure que s'avance la publication du *Romanisches etymologisches Wörterbuch*[1] de M. Meyer-Lübke, on apprécie davantage la richesse et la sûreté de la documentation, la rigueur de la métode, la concision et la clarté de l'exposition, qui feront de ce magistral dictionnaire étimologique le *vade mecum* désormais indispensable à tous les romanistes.

Cette œuvre si considérable a été élaborée avec un tel soin qu'il serait bien difficile, je le crois, d'y relever des erreurs sérieuses et que les omissions pouvant présenter quelque importance y sont extrêmement rares. On peut sans doute, sur tel ou tel point, ne pas être du même avis que le savant professeur de Vienne : mais on doit reconnaître que presque toutes les hipotèses étimologiques plausibles sont présentées avec une grande impartialité.

Aussi les quelques remarques que je vais formuler[2] au sujet des quatre premiers fascicules auront-elles surtout pour but de mettre en lumière certaines formes dialectales intéressantes, ou de proposer des explications un peu différentes suggérées par la géografie linguistique.

119. ACUCULA. Je ne crois pas que la forme française soit populaire et dérive du latin par filiation directe. La présence du *g* (comme dans *aigu*) constitue une objection fonétique irréfutable. L'examen de la carte de l'*Atlas linguistique* tent bien à prouver que cette forme est remontée du sud-est, comme *abeille* du sud-ouest, quoique plus anciennement. Rien d'étonnant pour un nom d'objet manufacturé, qui conserve souvent la forme linguistique de son pays d'origine.

475. ANIMA. La forme normale dans le Puy-de-Dôme (et la plus fréquente) est *nạrmå*, *nẹrmo* (négation + ANIMA).

1. Edité à Heidelberg (Winter : en cours de publication depuis 1911)
2. J'en ai réuni quelques autres dans le *Journal des Savants* (sept. 1911).

476. ANIMALIA. A *aumaille* (gros bétail), il faut joindre la forme fribourgeoise *armaillo*, avec son dérivé *armailli* (bouvier) qui commence à s'acclimater dans la littérature alpestre française.

601 *bis*. Il y aurait à ajouter un article ARATURA, it. *aratura*, vx. fr. *arcüre*. Le mot latin n'est pas à postuler (cf. Introd., p. IX) : il est en effet attesté au moins deus fois (*Corp. gloss. lat.*, II, 245, 41 et 567, 30).

606. ARBOR. Il ne serait pas sans intérêt de faire figurer les formes occitaniennes dissimilées, *albre* > *aubre* en Provence, *abre* en Auvergne, et de signaler le dérivé provençal moderne *auboura* (élever), qui a sa place toute indiquée à côté de l'it. *alberare*, esp. *arbolar*.

969. BASCAUDA. La forme auvergnate *bosova*, donnée sans explication, pourrait induire en erreur. Il y a d'abord une coquille (*s* pour *ṡ*, dans la notation de M. M.-L. ; encore la notation est-elle inexacte : la première et la dernière voyelle sont identiques et représentent un *ȧ*). La finale -AUDA a été remplacée en Auvergne par -OLA après l'époque de la palatalisation de *c* devant *a* : d'où le tipe régional *baschola* qui aurait dû figurer au lieu de *bosova*. Dans certains patois, *l* intervocalique devient *v*, et le groupe *sch* (*stṡ*, *sts*) est susceptible de passer à *ṡ*.

983. Je ne vois pas l'italien *bastinga*, ancêtre de *bastingage*, qu'on peut cependant, sans trop de hardiesse, rattacher à *BASTUM. J'incline à croire aussi que le français *bastringue* vient de *bastinga* par la voie argotique (par les galériens de Provence).

1356 *bis*. A ajouter un article *BŪCA, fr. dial. *buie*, fr. *buire*, auv. et lim. *buja* — à moins qu'on ne préfère conserver le radical germanique *būk*, à côté de *būkon* (1379) qui est de même racine. De toute façon, il faudrait séparer ce radical du *būk* 1376, identique sans doute en germanique, mais qui a pénétré à nouveau en roman, plus tardivement et avec un autre sens. C'est pourquoi j'aurais préférer restituer les formes du latin vul-

gaire pour *BUCA *buie* et *BUCARE *buer*, en face de BŪK *buc*, *trébucher*, etc. Je rattacherais plutôt l'it. *buco*, *buca* (trou) à la première série, bien que sa filiation sémantique ne soit pas tout à fait claire.

1367. BUCHSEN (moyen-haut-allemand), it. *bussare*, vx. fr. *buissier*. Il y a en Auvergne la forme *bussa* (« pousser », au sens actif).

1445. CACCĂBUS. Je signale aussi l'auvergnat *kạkå* (baie), dont la forme fonétique atteste un emprunt de source méridionale.

1535. CAMA. Le mot a émigré jusqu'en Auvergne (*sè kåma*, « se coucher », terme rare et arcaïque) où sa forme accuse également une origine méridionale.

1541. *CAMBĬCA. Il faut aussi admettre concurremment *CAMBICA, postulé par M. A. Thomas pour expliquer le limousin *chambijo* (age de l'araire), qui existe aussi en Auvergne sous des formes généralement altérées par diverses analogies (*tsamizo*, *tsamio*).

1599. CANNABIS. A postuler aussi *CANAPUS (à côté de *CANNAPUS), qui est nécessaire, comme l'a montré aussi M. Thomas, pour rendre conte du premier *e* de *chenevis* (comme du lyonnais *šenevo*). Les formes avec *n* double ne paraissent avoir vécu que dans la péninsule ibérique et sur certains points de l'Italie méridionale (Naples, Sardaigne). Le toscan *canapa*, *canapo*, plaide aussi pour l'*n* simple.

1624. CAPANNA. Les formes populaires occitaniennes s'étendent jusque dans la région où *c* est palatalisé (auvergnat *tsåbọnå*, Vinzelles).

1660. CAPSUM. Le mot a passé en Auvergne au sens de « molaire » = dent de la joue (*tsèi*).

1671. Toutes les formes citées dans cet article ne paraissent pas susceptibles de se rattacher à CARABUS. notamment le provençal *escarrabilhar* (qui semble bien postuler *rr*), et dont l'énigme attent encore sa solution.

1686. CARDUELIS, chardonneret. A joindre le provençal *cardelino* aus formes italiennes.

1729. CASALE. A signaler aussi la forme auvergnatte *tsåsò* (hutte, bicoque en ruines).

1740. *CASSĂNUS. L'influence de FRAXINUS, en français, parait bien remonter au latin vulgaire, comme le font supposer les anciens noms de lieus et noms propres *Chesnaie*, *Chesneau*, etc. Il ne semble pas téméraire de présumer une variante *CAXINUS.

1770. CATTUS. Tandis que le français *chatte* a passé en provençal pour donner *chato*, « jeune fille ». — inversement des formes méridionales dérivées sont remontées en Auvergne (*sè kåta*, *sè kåtuna* : se pelotonner).

1785. CAVA. Le français *choue* (> *chouette*) suppose nécessairement *CAWA (et non CAVA), que l'on recoure, pour l'expliquer, au germanique ou à l'onomatopée : CAVA n'aurait pu donner que **chiève* > **chève* comme FABA *fève*. L'équation *CAVICARE > *choyer* me semble aussi impossible ; d'abord l'ancienne langue n'avait pas d'*y* (*chuer*, dans le *Roman de la Rose*).

1789. CAVEA. Je crois que toutes les formes de « cage » sont savantes, quoique anciennes, non seulement dans le français qui n'offre pas la palatalisation du *c*, mais dans toutes les langues méridionales, où l'évolution toute particulière du groupe *vy* révèle un mot de seconde couche. CAVEOLA présente un réactif excellent (tout en tenant conte des différences de traitement avant et après l'accent).

1984. CLAVUS. Il n'y a pas qu'en Italie que ce mot a subi l'influence de CLAUDERE. M. Gilliéron, qui a étudié cette année, dans son cours de l'École des Hautes Études, l'histoire si complexe et si intéressante de CLAVIS-CLAVUS-CLAVARE, a montré encore pour ce mot les résultats des rencontres homonimiques et a pu établir, d'après les documents de l'*Atlas linguistique*, que dans la plus grande partie de la France, les formes de « clou » ne reposent pas directement sur CLAVUS. J'espère que cette inté-

ressante étude sera publiée bientôt : elle éclaircira bien des difficultés qui étaient fonétiquement insolubles ; car il est aussi impossible, par exemple, de tirer directement le français *clou* ou l'auvergnat *klyǫ̀u* (Vinz.) de CLAVUS que de * CLAUS.

2061. COLUCULA. Aus formes qui attestent une dissimilation consonantique et: par surcroit, vocalique ($o > e$), ajoutons l'auvergnat *kulẹ́ụyå* qui présente en plus une métatèse de voyelles.

2235. * CORNEOLA. A joindre l'auvergnat *kurụyólå* (Vinz.), désignant l'ensemble des cartilages du larinx.

2245. CORONA. Ici encore l'auvergnat présente une dissimilation vocalique suivie de métatèse : *kurẹ́nå*.

2365. CUCURBITA. Encore une dissimilation vocalique, suivie cette fois d'une métatèse de consonnes, en Auvergne, où *kårgulå* répont au languedocien *kugurlo*.

2831. EGUTTARE. Les formes romanes postulent d'une part * EXGUTTARE, de l'autre * ADGUTTARE. Même remarque pour ELONGARE, ERADICARE, EVELLERE.

2836. EJULARE. L'Auvergne possède la forme *idjũla* (crier, en parlant des petits enfants), qui offre quelques difficultés fonétiques, comme l'italien du reste. Il semble bien tout au moins qu'il faille postuler un *ũ* en latin vulgaire.

2839. ELEEMOSYNA. A joindre les formes occitaniennes où *s* (+ *n*) s'est changé en *r* (auv. *imǫrnå*, etc.).

2895. ERGO. Il est de toute évidence, comme l'indique M. M.-L., que *argot* n'a rien à voir avec *ergo-ergoter*. Je crois de plus en plus, avec M. Sainéan (*L'argot ancien*, p. 37), à l'identité de *argot* (des malfaiteurs) avec *ergot* = griffe, dont la forme primitive paraît aussi être *argot*. Mais l'origine du mot reste inconnue jusqu'a plus ample informé.

3063. EXQUINTIARE. Il faut poser aussi * EXQUINTARE pour rendre conte du provençal moderne *esquinta* > fr. *esquinter*.

3087. EXTERA. A ajouter l'auvergnat *ẹ́strå*, *ẹ́trå* : petite terrasse

en saillie, en haut de l'escalier extérieur en pierre, et qui est couverte par un toit.

3162. FALDO. Il subsiste en Auvergne un dérivé intéressant, *fwidadâ* (contenu du tablier). La forme est curieuse au point de vue fonétique, parce qu'elle présente une vocalisation exceptionnelle de *l* en *i* (*faldada* > **faidada* > *fwidadâ*).

3232. FECUNDUS. L'ancien français *frecont* est savant, et il a subi par surcroît une influence analogique : il semble bien qu'il y ait eu contamination avec FREQUENTARE (sous une forme également savante).

3462. FOSSORIUM. La forme auvergnate *fèsu* est intéressante à signaler.

3757. GIGA. On peut joindre les termes argotiques modernes : *gigolo* (amant) tiré de la forme française *gigue*, et *zig* (camarade) réimporté sous la forme provençale *giga* (pron. *dziga*).

4194. HORTUS. Le mot *ort* disparaît rapidement dans le midi de la France. M. Marcel Prévost me l'a signalé comme arcaïque et presque incompris dans le sud du Lot-et-Garonne. En Auvergne *ôr* est localisé dans le sud de l'arrondissement d'Ambert, mais son extension ancienne est attestée par de vieilles chansons.

4290 et 4296. IMPACTIARE et IMPEDICARE. Il faut, croyons-nous, ajouter * IMPACTARE (selon l'opinion de Diez) qui est nécessaire pour expliquer le provençal : la dualité de forme) *sempaitar* (au centre et à l'ouest) — *empachar* (au sud et à l'est suppose nécessairement un tipe latin avec *ct*, et l'origine française, surtout pour la première forme, est impossible. « Empêcher » a bien été emprunté par les patois méridionaus. mais sous la forme *empeitsa* qui coexiste, avec un autre sens, soit avec *empaita*, soit avec *empatsa*. Quant à l'italien et à l'espagnol (qui l'a transmis au portugais), ils me semblent avoir emprunté le mot au provençal, sous la forme *empachar*.

Albert DAUZAT.

Le Propriétaire-Gérant, H. CHAMPION.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

MÉLANGES SAVOISIENS

VIII

LE FARIA
(Argot des Ramoneurs)

Il existe en Savoie un certain nombre de parlers spéciaus ou argots, qui mériteraient une étude approfondie. Quelques chercheurs ont déjà recueilli des listes de mots intéressants. Il conviendrait de les rapprocher et d'en indiquer plus complètement on plus exactement les origines.

Le filologue curieus de semblables investigations pourra consulter les deus essais suivants :

Abbé Pont : *Vocabulaire du Terratsu de la Tarentaise* (Chambéry, in-8, 1869), et

Théophile Buffet : *Vocabulaire mourmé-français* (Annecy, in-8°, 1900; extrait de la *Revue savoisienne*, 1900, fascic. 2 et 3).

Nous avons eu jadis l'occasion de comparer une série de mots appartenant au *têratsu*, au *mourmé* et au *ménedigne* [1]. Le *têratsu* dont il s'agit ici est un argot de la Tarentaise. Le *mourmé*, parlé à Samoëns, comme le *ménedigne* ou *mannedigne*, en usage à Morzine et à Montriond, est l'argot propre aus *frabans*, tailleurs de pierre et maçons de ces localités du Chablais.

1. Cf. A. Constantin et J. Désormaux, *Dictionnaire Savoyard*, v° *têratsu*.

Nous n'avons pas inséré dans le *Dictionnaire Savoyard* les expressions particulières à l'argot des ramoneurs [1]. Ce parler s'appèle (ou plus exactement peut-être, s'appelait) à Annecy, comme à Faverges, à Marlens, à Saint-Ferréol, le *farià*, mot qui sert généralement à désigner le ramoneur. Dans la vallée de Thônes, on emploie plutôt le vocable *têratsu*, *têraçhu*, notamment à Serraval.

Ce mot *têratsu* n'est pas, en effet, spécial à la Tarentaise. Il est également connu dans la vallée d'Aoste et dans la Suisse romande. Il figure sous la forme *terratzu*, *terratschu*, dans le Glossaire de Bridel, avec cette explication : sorte d'argot ou de patois de convention, différent du patois ordinaire des gens de Sainte-Croix.

M. L. Croisier a publié jadis, une petite notice [2] sur ce « patois-argot » du Jura vaudois, avec préface de M. Clément-Rochat. « Il y a quelque cinquante ans, écrivait-il en 1887, la plupart des hommes valides de Sainte-Croix et des environs s'expatriaient dans la belle saison, en qualité de maçons, tailleurs de pierre, séranceurs, etc. Ils parlaient entre eux, de temps immémorial, un argot assez curieux, qui a nom le *terratchu*. »

L'argot de nos ramoneurs n'est pas moins digne d'intérêt que le parler des *frahans* de Morzine ou des « séranceurs » vaudois. Un certain nombre de termes se retrouvent d'ailleurs, identiques ou à peu près, dans ces langages et nous permettent de supposer une origine commune pour une partie de leur vocabulaire.

Il y a vint-cinq ans, le *terratchu*, à Saint-Croix, n'était presque plus qu'un souvenir. Le mourmé disparaît. Les jeunes ramoneurs ignorent pour la plupart le *farià*. Il n'est

1. Sauf le terme *jhécă*.
2. *Le Terratchu* (Sainte-Croix, 1887).

que tens d'en conserver quelques vestiges. C'est ce que nous avons essayé de faire en établissant la liste suivante.

Nous avons indiqué plusieurs rapprochements ou conectures. Nous les soumettons à la critique des spécialistes.

Les termes usités à Serraval (S) nous ont été très obligeamment communiqués par M. Miquet, ancien maire de cette localité.

Nous désignons par (A) les expressions relevées à Annecy, soit par nous-même, soit par M. Servettaz, professeur à l'Ecole primaire supérieure.

La grafie adoptée est celle du *Dictionnaire Savoyard* (= *D. S.*) et des autres recherches filologiques qui ont suivi cet ouvrage.

Le vocabulaire *farĭà*, à en juger par notre première liste, sans doute, il est vrai, fort incomplète, comprent surtout des noms ou des adjectifs devenus substantifs.

Les articles et les flexions verbales sont les mêmes que dans les patois de Serraval ou d'Annecy. Quant aus pronoms, on remarquera les formes suivantes, également en usage à Sainte-Croix [1] : *mousi*, moi ; *tousi*, toi ; *sousi*, lui.

VOCABULAIRE

Agorsă, sf., aumône (S). Peut-être de la même famille que *agrotsi*, happer, attraper (L. Odin, *Glossaire de Bloray*).

alogâ, va., regarder (S).

apçhi, vn., demander l'aumône (S).

aquavită, sf., eau-de-vie (S). Terme italien qu'on retrouve en « terratchu » à Sainte-Croix ; réduit à *cavită*, à Beaufort et à Villard-sur-Doron (arrond. d'Albertville).

1. Cf. *Le Terratchu*, notice citée, p. 19.

arlucâ, va., regarder (S). Argot répandu ; cf. *reluquer*, *arluquer*.

Baranĭe, sf., heure. *Qintâ baranĭe é-t-ou ?* [Quelle heure est-il ?] (S). Le français vaudois a *baragne* (Blonay), rampe ; le lyonnais *baragni* (Puitspelu), barrière, etc. C'est évidemment le même mot. Mais quel est le rapport sémantique ? A Morzine, *baragne* désigne une toile d'araignée (*Glossaire* manuscrit de M. Marullaz). En têratsu, *barègne*, heure (Pont) ; à Albertville, *baragne*, garde-fou (Brachet).

barçhe, sm., balai (S).

bĕcă, sm., commissaire (S). Ce mot est sans doute le patois *bĕcă*, bout, pointe, fr. régional *bèque* ; mais quel est le rapport sémantique ? *Bĕcă* « désigne aussi le petit mouchoir de soie ou de laine porté sur les épaules par les femmes de la campagne. La forme pointue de ce vêtement explique le nom ». (Notes mnsc. de M. Gavard.) Serait-ce là l'intermédiaire sémantique ?

begwà, sf., auberge (S). Même mot en têratsu (Pont).

begwiste, sm., aubergiste (S).

berodin, sm., frère (S). Vallée d'Aoste, *broudo* (Cerlogne).

biblĭŏ, sm., ramoneur (A) ; synon. *farĭà*.

bilâ, vn., marcher, partir, sortir, et va. monter, escalader. *Bilâ la wĕcă* [grimper à la cheminée] (S). A donné le composé *ênbilâ*, et, à Sainte-Croix, *rebilâ*, retourner. Le réfléchi *sĕ bilâ*, s'enfuir, est usité à Samoëns et à Tanninge. A Genève, fr. loc. *biler*. Cf. *D. S.*, v° *bilâ*. En têratsu, *kan bilinno ?* [quand partons-nous ?] (Pont).

blan, fém. *blançhe*. Voyez, *trĭàlĭă*.

blançhĕ, sm., paletot (S). A Samoëns, habit de gros drap blanc en laine. Français régional *blanchet*. Cf. *D. S.*, v^is^ *blançhĕ*, *blanstĕ*, *blantsĕ*. A Albertville, « *blanstet*, habit de vieille forme, à longs et larges pans » (Brachet).

A Viuz-en-Sallaz, « *blançhé* : jupon de dessous en laine du

pays. Ce terme se trouve souvent dans les contrats dotaux des siècles passés. Il figure dans la Farce de Pathelin. » (*Lexique* et notes manuscrites de M. l'abbé GAVARD).

boçhar, sm., fourneau (S). A Thônes, et plus généralement en Savoie, comme dans le Lyonnais et dans la Suisse romande (PUITSPELU; L. ODIN; *D. S.*), ce mot (ou ses variantes fonétiques) est un adjectif signifiant tacheté, mâchuré, etc. Le fourneau serait donc le « mâchuré ».

bôdă, sf., maison (A et S). En mourmé, ce mot signifie table.

boëstă, sf., et *bwëstá*, femme (A et S).

borache, sm., village (S). Dérivé de *bor*, bourg.

borclĭŏ (*lou*), sm. pl., les yeus (S). En têratsu : *beclo* (PONT).

borgonă, sf., cuisine (S). C'est l'endroit où l'on attise le feu. Cf. *D. S.*, *brĕg'nâ*.

borkĕtă, sf., allumette (S). Correspont au fr. briquette. Cf. *D. S.*, v° *brecâ*, frotter. Dérivation sémantique analogue à celle de *frotralĭĕ* (voyez ce mot).

Dans ses *Addenda* mnsc. au *Dict. Savoyard*, M. Gavard nous signale le verbe *briquer*, usité dans le fr. local (Peillonnex, Viuz-en-Sallaz), au sens de frotter : « *briquer* une allumette », patois *brĕcá* (*D. S.*); dérivé *brĕqĕ*, briquet, instrument avec lequel on tirait le feu de la pierre ou silex.

borlócă, sf., pendule, montre (A et S). *Breloque*, en ce sens, est fort répandu. Cf. *D. S.*, v° *brĕlocă*.

brache, sm., bois (S). Têratsu : *bratse*.

brela, sf., échelle (S).

brinla, sf., chaise (S).

brominçhă, sf., mère (S).

brominçhe, sm., père (S).

bronçhe, sm. sac (S). PONT relève *brontso*, sac du soldat ; ailleurs (p. 15) : *labrontse*, sac.

bwëstă, voyez *boëstă*.

Cabroçhe, sf., pierre, et aussi poire (S).

cadannă, sf., maison (S). Même radical que le mot suivant, avec un suffixe différent. On a également relevé *cadannă* en têratsu (PONT).

cadroulă et *cadrulă*, sf., maison (S). *Cadrulă d'minlă*, église. Peut-être à rapprocher du lyonnais *cadola* (voyez ce mot dans PUITSPELU).

câssă, sf., vin (A).

catlĭe, sf., soupe (S). En Tarentaise, *catsëlĭë*. Les patois savoyards ont le dérivé *catolĭon* (*D. S.*).

çhavanĭi, va., prier (S). *Çhavanĭi l' Crist* [prier Dieu]. C'est évidemment un dérivé de *çhavan*, fr. régional *chavan*, chat-huant, à Samoëns *çhavanĭou* ; mais la dérivation sémantique est assez étrange.

çhôfă sf., bas (S). En mourmé, *çhôfi*. Correspont au fr. *chausse*.

çhon, sm., pain (S). A Annecy *zou*.

coderirĕ, sf., plaque de cuir s'adaptant au coude (A).

colançhe, sm., pantalon (S). Famille du français *coller*.

corĭonĕ, sf. viande (A). *Gorni d' corĭonĕ* [manger de la viande]. Appartient à la même famille que le fr. *cuir*.

culotirĕ, sf., plaque de cuir placée entre les jambes et protégeant le bas du dos (A).

cuardă, sf., vache (S). Correspondant au fém. du fr. *conard*. En mourmé, c'est le renard qui doit son nom à sa longue queue : le *cavoet* (*vocabul. mourmé-fr.*, p. 6, note de M. J.-F. GONTHIER).

Enbilâ (*s'*), v.pr., s'éloigner d'un lieu, partir (A). *S'ênbilâ du tŭâvŏ* [quitter le village]. Voyez *bilâ*.

érelĭon, sm., cheval (S).

Fardĭâ, vn., travailler (A). Probablement de la même famille que l'ital. *fardello* et le fr. *fardeau*.

farĭà, sm., ramoneur (A et S) ; argot des ramoneurs (région annécienne). Synon. *bibliŏ*. Appartient à la famille de *farà* (Annecy, Thônes, Rumilly, etc.) : flamboyer, brûler avec une vive clarté. En têratsu, suivant PONT, le ramoneur est appelé *ruclo*. Vallée d'Aoste : *riellia* (CERLOGNE).

fĭàçhă, sf., fromage (S). A Annecy *fĭéstă*. Paraît être de la même famille que l'ital. *fiacco*, le vs. fr. et genevois *flaque*, fr. *flasque*.

ficâ, va., donner (S). *Fică m'on trink de pialĭe* [donne-moi un verre de vin]. Du lat. popul. * *ficcare*, comme le fr. *ficher*.

fĭéstă, sf., fromage (A). Voyez *fĭàçhă*.

fĭocă, sf., neige (S). A Montagny (Tarentaise), nous relevons le verbe *fĭocâ*, neiger. Cf. le fr. *flocon*. En ménedigne *fĭocă* ; en têratsu de Tarentaise : *fĭoucă*. A Albertville, *fiôca*, « boue épaisse avec neige fondue » (BRACHET).

flĭâve (et *glĭâve*) ; voyez ce mot.

flocâ, va., voler, dérober (S). Même mot à Sallanches et à Samoëns. En têratsu, *flocco* = voleur (PONT) ; transcrit *floquet* au pluriel (p. 17). A Albertville, *flocà* = manger avec avidité.

flocante, sf., cartes à jouer (S). Formé sur *flocâ* comme *tocante* sur *tocâ*.

floclĭi, vn., jouer (S).

folĭançhe, sf., gamelle (S).

forkĭà, sf., ceinture (S).

fornĭôstŏ, sm., fourneau (A).

frotrâlĭĕ, sf., allumette (A). Cf. *borkëtă*.

Gabĭau, sm., chapeau (S). Pourrait se rattacher à la famille de *gabà*, vanter. Pour la dérivation sémantique, cf. *roguë*. Mot également relevé par Pont en têratsu.

gaçhë, sm., enfant, petit garçon (A). Correspont à un dimin. fr. qui serait *garcet*. Le *Dict. général* mentionne

gachet (Buffon) : hirondelle de mer à tête noire, mot d'origine inconnue. Serait-ce notre *gaçhë*, francisé en *gachet*, petit ramoneur ?

gaçhëtă, sf., petite fille (A). Correspont à un dérivé fr. qui serait *garcette*.

gamoçhă, sf., lampe (S).

glĭave, sm., couteau (S). De *gladium*. En ménedigne et en mourmé, ce mot au féminin signifie servante.

gorni, va., manger (A et S). *D'é mâiĕ gorni* [j'ai mal mangé] (A). *Gorni d' corĭônĕ* [manger de la viande] (A). Paraît être de même origine que *garnir*, avec une dérivation curieuse du sens.

goste, adj., bon (S).

gourâ, va., nettoyer et plus spécialement ramoner. *Gourâ la wêcă* [nettoie là cheminée] (A). A Serraval, ce terme a pris un sens péjoratif : mal ramoner. Dans le patois ordinaire de Morzine (lexique mnsc. de M. Marullaz), il signifie avaler et au fig. prendre son parti. Le français connaît le verbe *gourer*, dont *goure*, est le subst. verbal. Le *Dictionnaire général* (*H. D. T*) donne ce mot comme un terme d'argot, avec le sens vieilli de falsifier des drogues, puis avec le sens de duper, et cite le titre d'une pièce jouée en 1750 à la Foire Saint-Laurent : « Arlequin *gouré* ».

Littré indique comme étim. de *goure* l'arabe *gharr*, tromper.

Le *Dict. général*, plus circonspect, ne contient pas d'article étimologique.

Notre *farĭâ* a-t-il emprunté ou fourni ce terme argotique, qui figure déjà dans une ballade attribuée à tort à Villon : « gueulx *gourgourans* par qui gueulx sont *gourez* » ?

gourâ n'est peut-être qu'une altération d'un mot *courâ*

(de *curare*), qu'on trouve usité à Viuz-en-Sallaz (M. Gavard), au sens de récurer, nettoyer.

gravatâ, va., écrire (S). Dérivé de *gravâ*.

grebou, sm., homme (S). Le segond chapitre du *Vocabulaire du Terratsu*, de l'abbé Pont, est intitulé : *Terratsu et grebou largo du tchâvo det la gruille Terratse*, que l'auteur traduit ainsi : « langue, patois et français de la vieille Tarentaise » ; mais cette traduction n'est qu'approximative. Nous conjecturons que *grebou* est simplement le mot *bougre* renversé. En mourmé, cette transposition est fréquente. Ainsi le patois ordinaire *bétïe*, bête, est devenu *tïebé*; *catre*, *treca*, etc. (Cf. BUFFET, ouvrage cité, p. 6, note; *D. S.*, p. 395).

grossalïĕ, sf., appellation péjorative : sale bête (A).

Jhécă, sf., cheminée (A). On prononce plus généralement *wécă* ou *wécă*. Peut-être le même mot que *jhéve* (*D. S.*). Cf. les Glossaires de Puitspelu et d'Onofrio, v° *jaivi*, au sens de cage ; à Blonay, *dzébè*. Mais comment expliquer le *c* ? *Jhécă* correspondrait-il à *cage* retourné? On ne pourrait expliquer ainsi les variantes *wécă*, *wécă*.

jhnolirĕ, sf., plaque de cuir protégeant le genou (A); fr. local *genouillère*.

Larche, sm., chien (S). Relevé par PONT sous la forme *l'archo* (p. 16).

lèpa, sf., cuiller (S).

linma, sf., chemise (S). Même mot en têratsu (PONT).

lnaçhe, sm., soldat (S).

lournă, sf., suie (A et S). Le nom de la suie relevé en têratsu est *riba*.

lucârnă, sf., fenêtre (S). Sens plus étendu que celui du fr. *lucarne*.

Magl'ré, sm., curé (S). N'est-ce pas le mot *marguillier* ?

mâïĕ, adv. de négation (A) ; *mâlïe* (S), adj., mauvais. *D'é mâïĕ gorni* [j'ai mal mangé].

mâlĭe, voyez *mâïĕ*.

maqe, sm., garde champêtre (S).

merlĭançhe, sm., maire (à Faverges).

mïaq(e), sm., chat (S).

minla, voyez *cadroulă*.

mĭnstă, sf., fille (S). Faut-il rapporter ce mot à *musca* ? Cf. « une fine mouche ». A comparer avec l'argot moderne *muche*, « jeune homme timide », cité par M. Dauzat (*Revue de Philol. fr.*, 1911, p. 197). *Mioche* serait-il de la même famille ?

mocon, sm., domestique (S).

moconă, sf., servante (S).

mostă, sf., chambre à coucher (S).

môstŏ, sm., patron (A et S); maire (S). A Sainte-Croix, *motse* a le sens plus étendu de homme. Têratsu *motze*, patron. A Albertville, *moste* a pris l'acception péjorative de personne sournoise (Brachet). A rapprocher de *muche*, cité plus haut (v° *mĭustă*).

Nâbò, adj. et subst. : jeune, jeune homme, apprenti, petit ramoneur (A et S). Le fr. a *nabot*, « personne de très petite taille », d'origine inconnue(*H. D. T.*). Pont donne *nabo*, garçon, et *lou nabo*, les enfants. Nous relevons le curieus passage suivant : « Il me fut aisé de reconnaître à leur tournure, et plus encore à l'excessive timidité de leurs regards, deux filles habillées en garçons; deux *nambas*, comme les nomment dans leur patois indigène les habitants de la Tarentaise supérieure ». (Claude Genoux, *Mémoires d'un Enfant de la Savoie* ; Paris, éd. de 1847, p. 55.)

noună, sf., sœur (S). Restriction du terme enfantin très répandu. En argot moderne, *nonne* signifie receleur (Dauzat, *ibid.*, p. 192).

Ornĕ (*lornĕ*), sm., lait (S).

Pegan, sm., homme (A). Extension du sens de *pégan*, paysan. Voyez *D. S.*

péra, sf., ville (S). Même terme en mourmé, en ménedigne et en têratsu.

pĕrĕtă, sf., fromage, « tomme » (A). Diminutif de *perè* qui, à Morzine, signifie poire et aussi « tomme » fraîche.

pĭâcâ, va., voler, dérober (A). Correspont évidemment au fr. *plaquer*, mais le rapport des sens est obscur. On ne peut remonter à l'ancien *plaques*, nom d'une petite monnaie ayant cours à Paris au XVe siècle. Peut-être a-t-on passé du sens de recouvrir un objet d'une « plaque » de bois, de métal, au sens de tromper sur la nature de l'objet vendu. Cf. c'est du *plaqué* = c'est du faux. — L'argot moderne a *plaquer* = s'esquiver, abandonner quelqu'un.

pĭâcă, sm., voleur (A).

pĭâlĭe, sm., vin (S). Voyez *ficâ*. A Sainte-Croix, *pliole*. Le terme relevé à Serraval appartient à la famille de l'argot *pier*, *piot*, que M. A. Dauzat, adoptant l'étimologie proposée par M. Sainéan, tire de *pie*, oiseau : enseigne de cabarets, la pie étant renommée pour son ivrognerie. (*Les emprunts dans l'argot*, in *Revue de Philol. fr.*, 1911, p. 183). Le suffixe est le même que dans *vinaille*. Même mot en têratsu (PONT), d'où le dérivé *piaillerone*, boisson.

pĭossă, sf., lit (S). A Sainte-Croix, le *pioce*. PONT donne *piossit*.

pĭossâ, vn., se coucher, dormir (S). A Sainte-Croix, *piôci* ; ailleurs, *pioncer* ; têratsu, *pĭôssâ*.

pĭournŏ, dans la locution « *être pĭournŏ* [être ivre] (A). On reconnaît le premier élément *pie*, cité plus haut (v° *pĭâlĭe*) ; mais quel est le segond ? Il diffère de l'argot ancien *pihouais*, devenu *piois*, *pivois*.

pomauçhe, sf., pomme (S).

Râcalĭon, sm., hérisson, appareil servant à ramoner la cheminée (A). Tiré de *râclĕ* (voyez ce mot, *D. S.*), à l'aide du suffixe complexe que nous retrouvons dans *braca-*

lĭon, *brafalĭon*, etc. Suppose une forme plus simple *râcaille* (*râcalĭĕ*), qui ne diffère peut-être pas du fr. *racaille*, anc. *rascaille*, d'origine incertaine, suivant H. D. T.

rêpĭa, adj. et subst. f., froid (S).

roguĕ, sm., chapeau (S).

rope, sf., foin, et aussi cheveus (S).

roubĭá, vn., chauffer, se chauffer (S).

roubĭŏ, adj., rouge (A et S). Cet adjectif pris comme substantif, soit au masculin (S), soit au féminin, *roubĭă* (A), désigne le feu. *Y a la roubĭă à la wêcă* [il y a le feu à la cheminée] (A). A Annecy, le masculin s'emploie également dans la locution suivante : *Balĭĕ mĕ d' roubĭŏ* [donne-moi du feu, pour allumer ma cigarette]. L'italien a *robbio*, rouge. En mourmé, *roubĭe* signifie également feu ; à Morzine *roubĭŏ*; *rubĭà* en Tarentaise. A Sainte-Croix, *roublĭe*, f. *roublĭă*. A la même famille appartient l'argot *roubion*, la rougeaude, la roussote, puis fille publique.

Sapĭo, sm., soulier (S). En mourmé et à Sainte-Croix : *sawe*.

sarpêntă, sf., route (S). La route est sinueuse; d'où la comparaison.

sigmai, sf., cigare (S).

singatá, vn., rester tranquille (S). Cf. le têratsu *sogatá*, cacher.

snar, sm., lard (S).

Tac, sm., bâton (S).

tacă, sf., table (S). A rapprocher du fr. régional *taque*, plaque foyère.

teré, sm., tabac (A). A Serraval, *torê*. En têratsu, *turret* (Pont).

têraçhu, sm., argot des ramoneurs (S). Voyez *farĭà*, et *D. S.*, v° *têratsu*.

têroulă, sf., pomme de terre (S).

tĭâvŏ, sm., village (A et S). Voyez *ênbilâ*. Têratsu : *tchâvŏ*.

tirĕ, sf., viande (S). Même mot en têratsu.

tivâ, vn. et va., boire (S).

tocante, sf., montre (A et S, et très répandu).

torê, voyez *teré*.

torolâ, vn. et va., fumer (S).

torolĕ, sf., pipe (S).

torteulĭe, sf., bouteille (S).

touĭôstŏ, sm., tuyau (A).

trĭàlĭă, s'emploie dans les locutions *trĭàlĭă blauçhe* [sucre], *trĭàlĭă grise* [sel]. Correspont au lyonn. *triailles*, épluchures, débris (PUITSPELU), du rad. de *trier*, mais sans nuance péjorative. Relevé par PONT sous la forme *triâlla*, sel.

trink, sm., verre (S). Cf. fr. *trinquer*. Voyez *ficâ*.

tubĕràlă, sf., cigarette (A).

Waçhă, sf., eau (S). Mourmé *wassa*, et nombreus dérivés ; à Morzine *wâssă* ; en Tarentaise (têratsu), *wëssa*. Cf. *D. S.*, p. 395, 1re colonne. Allem. *Wasser*.

wêcă, sf., cheminée (A et S). On prononce aussi *wécă* et *jhécă*. Voyez ce mot et *bilâ*, *gourâ*, *roubĭŏ*. Pont a relevé en têratsu *vuéca*, même sens.

Zou, sm., pain (A). A Serraval : *çhou* ; ménedigne : *jhou* ; têratsu : *dzou*.

Comme les *faria* et les *frahans* savoyards ou les *séranceurs* vaudois, les peigneurs de chanvre du Bugey et du haut Jura ont eus aussi, ou plutôt avaient, une langue dite secrète, appelée *belo*. « Ces peigneurs de chanvre parlent chez eux le patois du pays ; ce n'est qu'en travaillant dans les champs qu'ils se servent d'une langue à part [1].»

1. TOUBIN, cité par Behrens (*Bibliogr.*, 2e éd., trad. Rabiet, p. 131).

D'après Philibert Le Duc, le *belo* « est un argot à expressions imagées ou étrangères, et à vieux mots du pays ».

Tout récemment, M. J. Corcelle a esquissé une comparaison du *belo* avec le *mourmé*, d'après le Vocabulaire de Buffet[1]. Il relève un certain nombre de termes identiques dans les deus idiomes. (Plusieurs se retrouvent également en *faria* et en *têratsu*.)

« Ces exemples, conclut M. Corcelle, nous permettent de dire qu'il y a eu, sinon origine commune, du moins pénétration intime entre deux langues artificielles, en raison des rencontres de séjour des corporations de métier qui en faisaient usage.

« J'ai dit langues artificielles, parce qu'il me paraît que le *belo* n'a pas de valeur linguistique, et ne doit pas avoir une origine plus ancienne que celle des ouvriers qui s'en servaient. Elle me semble fabriquée de toutes pièces, un peu au hasard, sans qu'il soit tenu compte des lois générales qui président à la formation des idiomes humains[2]. »

Ces conclusions sont-elles absolument légitimes ? Peuvent-elles s'appliquer au *faria* ? A quel point cet argot est-il artificiel ? Que doit-il aus parlers locaus de la Savoie, et plus spécialement à ceus du haut Chablais, de la haute Tarentaise (et aussi de la vallée d'Aoste) ?[3] C'est ce que nous essaierons de rechercher dans un nouvel article[4].

Annecy, avril 1912.

J. Désormaux.

1. Voyez *Le Bugey*, 1912, p. 410 sqq., article intitulé : *Les Emigrants du Bugey*.

2. *Ibid.*, p. 411.

3. Le *Dictionnaire du Patois valdôtain* de l'Abbé Cerlogne (Aoste, 1907) se termine (p. 309) par une liste de « mots dont les Valdôtains se servent pour n'être pas compris des étrangers ». Dans cette liste figurent *broudo*, frère (f. *brouda*, sœur), *dʒou*, pain, *fieitse*, fromage, *floco*, voleur, *floqué*, voler, *gribou*, Français, *lima*, chemise, *mecouna*, servante, *motse*,

maître, *motse*, logis, *nàbo*, garçon à marier, *nàba*, fille nubile, *piaillo*, vin, *pouacco*, voleur, *pouaqué*, voler, *riellia*, ramoneur, *roubio*, feu, *vouace*, eau, *vouéca*, cheminée (d'où *vouéqué* et *à vouéco*). Comparer ces mots du « jargon » valdôtain à leurs variantes relevées ci-dessus.

4. Pour une comparaison entre les argots savoyards et ceus de l'Ain et du Jura, on consultera, outre l'article cité de M. J. Corcelle, les recherches suivantes :

Toubin, *Recherches sur la langue* bellau, *argot des peigneurs de chanvre du haut Jura* (extr. des *Mém. de la Soc. d'Emulation du Doubs*, 6 juillet 1867).

Ph. Le Duc, *Chansons et lettres patoises bressanes, bugeysiennes et dombistes* (Bourg, 1881).

A. Vingtrinier, *Etudes populaires sur la Bresse et le Bugey* (Lyon, 1902).

Abbé Michat, *Etudes sur le* Bellod, *langue des peigneurs de chanvre, dits* pignards (*Bulletin de la Société Gorini*, 1905, p. 65-80 et 289-308).

Voir également Jeanjaquet, *Argot des malfaiteurs dans la Suisse romande au XVIe siècle* (in *Bullet. Gloss. Patois de la Suisse rom.*, 1903, p. 68).

NOTES LEXICOLOGIQUES

DEUXIÈME SÉRIE. (*Suite.*)

armée :

Ce n'est certainement que depuis Bonaparte qu'on a appelé collectivement, en temps de paix comme en temps de guerre, les forces militaires de la France l'*armée* ; et cet exemple paraît avoir été suivi par toute l'Europe. On plaide aujourd'hui pour *l'armée*, on parle à *l'armée*, on fait parler *l'armée*.

J. Fiévée, *Correspondance politique et administrative*, 1re partie, Paris, 1816, 4e édition, p. 99 : *Développements de la lettre troisième*, note *f*.

avantageux :

Ce mot se trouve dans le Dictionnaire de Trévoux, pour exprimer un homme qui parle insolemment, qui est haut et présomptueux, et qui dit des choses fâcheuses à celui qui le contredit. C'est ainsi que ce Dictionnaire définit *l'homme avantageux*. Comme il ne cite ni autorité, ni exemple, il est à croire que ce mot pris en ce sens ne s'était point encore écrit. Il l'a été en 1723. « De peur qu'on ne me traite d'homme *avantageux*, qui prend ici le nom décisif » [*Préface de l'Homme universel* (de B. Gracián, trad. de Courbeville)]. On assure néanmoins que ce mot se trouve dans un auteur gaulois : il est toujours certain qu'il est peu usité, et peut-être qu'en soi il est mauvais ; mais

étant soutenu de l'autorité de l'*avantageux* traducteur de Gracien, qui osera condamner ce terme ?

Dictionnaire néologique, 6e édition, Amsterdam et Paris, 1750, p. 18.

bon ton :

Il y a peu de temps que cette expression est inventée, et elle est déjà triviale, sans en être mieux éclaircie...

Duclos, *Considérations sur les mœurs*, s. l., 1751, p. 181.

bousin :

Bousins, espèce de trompettes. Ce nom vient du latin *buccina*.

Dom Hyacinthe Morin, *Mémoires pour servir de preuves à l'histoire ecclésiastique et civile de Bretagne*, Paris, 1746, t. III : *Glossaire*.

caractéristique :

Si le vrai français a suffi à Racine, à Fénelon, à Rousseau, à Voltaire, pourquoi ne nous suffirait-il pas, et pourquoi créerions-nous à chaque instant de nouveaux mots ? On ne sait dans ce français-là ce que c'est que [suivent plusieurs néologismes]... une *caractéristique*, etc.

Baudus à Char es de Villers, 1799, lettre citée par L. Wittmer, *Charles de Villers*. Genève et Paris, 1908, p. 54, n. 2.

cauchemar :

On donne le nom de cauchemar à une incommodité très fatigante dont quelques personnes sont attaquées pendant le sommeil : il leur semb'e alors qu'un

poids énorme pèse sur leur poitrine et les empêche de respirer...

Deleuze, Traduction des *Amours des Plantes*, de Darwin. Paris, an VIII, p. 308, note 3, à propos de p. 128 : le malicieux Cauchemar. Cf. aussi Mallet, *Monuments de la mythologie et de la poésie des Celtes*... Copenhague, 1756, p. 41, le *cochemar*.

char-à-bancs :

J'ai vu dans le Jura des chariots qu'on appelle *char-à-bancs*, qu'un seul cheval peut traîner chargé de cinq ou six personnes. C'est tout simplement une longue planche supportée sur l'essieu des roues; il y a dessous un timon qui joint toute la machine...

[La Tocnaye], *Promenade autour de la Grande-Bretagne*. Edimbourg, 1795, p. 284.

charivari :

Charivari ou chelevalet. Jeu profane, inventé pour insulter ceux qui se marient en secondes noces. Borel dérive ce terme de chalybanin, à cause des instruments de cuivre dont on use dans les charivaris; mais il y a plus d'apparence qu'il vient du breton *guelé*, qui signifie *lit*, et *hoari*, qui signifie *jeu*.

Dom Hyacinthe Morin, *Mémoires pour servir de preuves... Glossaire*.

chuffer :

... les garçons et les filles, se levant tous à la fois de leur cachette, jetèrent un de ces grands cris qu'on appelle dans le pays [dijonnais] *chuffer*, cris que poussent de temps en temps, pour s'égayer, les bûcherons dans la forêt, les vendangeurs dans les vignes, les

faucheurs dans les prés, les moissonneurs à la fin du champ de blé.

Lamartine, *Cours familier de littérature*, 26e Entretien, 1858, p. 204.

corps :

Le républicanisme avait supprimé les mots de *corps*, de *corporations*, et surtout *d'esprit de corps*, comme ne devant plus rappeler ce qu'il avait si inhumainement anéanti.

C.-A. Basset, *Coup d'œil général sur l'éducation et l'instruction publiques en France, avant, pendant et depuis la Révolution*. Paris, 1816, p. 3.

démoralisé :

Me voilà *démoralisée* pour huit jours. Que dites-vous de ce mot ? On en voit bien d'autres. La langue française n'est plus reconnaissable. Le dictionnaire est doublé et n'y gagne pas.

Mme de Duras à Rosalie de Constant, 6 avril 1824, dans Pailhès, *Madame de Duras*, p. 284.

désappointé :

Les Anglais ont pris de nous ces mots *appointé*, *désappointé*, ainsi que beaucoup d'autres expressions très énergiques ; ils se sont enrichis de nos dépouilles, et nous n'osons reprendre notre bien.

Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, art. *appointé*.

déboisé :

Déboisé : j'emploierai ce mot pour répondre au mot anglais *cleared*, *éclairci*, c'est-à-dire nettoyé de tout bois.

Volney, *Tableau du climat et du sol des États-Unis* (1803). *Œuvres complètes*, Paris, 1825, t. IV,

p. 6. Cf. La Rochefoucauld-Liancourt, *Voyage dans les États-Unis d'Amérique*, Paris, an VII, t. I, Dédicace, citant *cleared* parmi quelques mots anglais d'Amérique sans équivalent français.

douloureux :

Autrefois on n'attristait point ainsi son papier et ses cartes ; on n'aurait pas fait part non plus de la perte *douloureuse*, et je me souviens que lors de sa nouveauté, cette expression parut affectée et provinciale ; un homme d'esprit, mais bavard et caustique, à qui j'en parlais, me répondit : « Elle prévaudra, elle est dramatique, et c'est le style qu'on recherche aujourd'hui pour toute espèce d'annonces. »

Comte J. d'Estourmel, *Souvenirs de France et d'Italie*. Paris, 1848, p. 227.

encapuchonné :

Je suis épouvanté tous les jours de voir des villageois, pieds-nus ou ensabotés (ce mot doit bien passer, puisque *encapuchonné* a passé), qui font des révérences comme s'ils avaient appris à danser toute leur vie.

Racine à M. Vitart, lettre datée d'Uzès, 15 novembre 1661.

espèce :

L'*espèce*, terme nouveau, mais qui a un sens juste, est l'opposé de l'homme de considération. Il y en a de tous états. L'*espèce* est celui qui, n'ayant pas le mérite de son état, se prête encore de lui-même à son avilissement personnel : il manque plus à soi qu'aux autres.

Duclos, *Considérations sur les mœurs*, 1751, p. 140.

faiseur :

[Le baron de Salis] s'était fait en France une espèce de réputation militaire sous le ministère du duc de Choiseul. C'était ce qu'on appelait alors un faiseur, tracassant beaucoup les soldats, et depuis inspecteur très minutieux et très tracassier...

Journal d'Émigration du comte d'Espinchal, publié par E. d'Hauterive. Paris, 1912, p. 89.

goule :

D'*ogoljen*, dépouillé, soit parce qu'elles sont nues comme des spectres, soit par antiphrase, parce qu'elles dépouillent les morts. J'écris *goules*, parce que ce mot, consacré dans les traductions des *Contes arabes*, ne nous est pas étranger.

Ch. Nodier, *Smarra, ou les démons de la nuit, songes romantiques*. Paris, 1821, p. 98.

maraude :

Les bandes wallonnes, plus lestes et de meilleure volonté... manquaient si bien de tout, que le mot allemand *marode* (fatigué et restant en arrière) d'où vient celui de maraudeurs, doit son origine au régiment et au nom de *Merode*, qui était dans ce cas-là, n'étant jamais payé. On disait d'un soldat qui n'avait plus la force de marcher, de tel régiment qu'il fût : *er ist ein Merode*. Les Allemands, qui défigurent tous les noms, en firent bientôt celui de marode.

Prince de Ligne, *Mémoires militaires sur la guerre de Trente ans*. Paris, 1827, t. III, p. 347.

par contre :

La plupart des gens de lettres qui travaillent en Hollande, où se fait le plus grand commerce de livres,

s'infectent d'une autre espèce de barbarie, qui vient du langage des marchands ; ils commencent à écrire *par contre*, pour *au contraire*...

Voltaire, *Conseils à un journaliste*, 10 mai 1737 (éd. Moland, t. XXII, p. 266).

rouillé :

Qu'un homme après avoir été longtemps absent de la capitale y revienne, on le trouve ce qu'on appelle *rouillé* : peut-être n'est-il que plus raisonnable, mais il est certainement différent de ce qu'il était.

Duclos, *Considérations sur les mœurs de ce siècle*, 1751, p. 15.

signer :

L'ignorance devint telle que... depuis le IXe siècle jusqu'au XIVe, une croix placée au bas des actes les plus importants, tint lieu du nom des princes eux-mêmes. Le mot de *signer*, employé pour désigner la souscription d'un nom, est resté dans la langue pour attester l'ignorance de ces temps sans culture.

Ed. Richer, *Précis de l'histoire de Bretagne*. Nantes, 1821, p. 399.

sous le charme :

J'étais vraiment *sous le charme*, comme disait Diderot.

Chênedollé, récit de sa visite à Rivarol le 5 septembre 1795, dans Sainte-Beuve, *Chateaubriand et son groupe*, éd. in-16, t. II, p. 160.

tentatif :

... l'étrange mot de *tentatif*, que vous avez appris de quelque Hollandais, et qui aurait beaucoup étonné M. de Valincourt et M. Despréaux.

Racine à son fils, diplomate en Hollande, 16 mai 1798.

truismes :

Ses jugements [de Stendhal mélomane] semblent à présent des vérité de M. de La Palisse, des truismes, selon l'expression favorite de leur auteur.

Mérimée, *Portraits historiques et littéraires*, 1875, p. 183.

F. Baldensperger.

LA PRONONCIATION DE L'*E MUET*

L'*e muet* est ainsi nommé parce qu'on le prononce le moins possible et le plus souvent pas du tout; mais il s'en faut bien qu'il soit toujours muet : s'il l'était toujours, il n'y aurait rien à en dire, et il s'agit précisément de savoir quand il est réellement muet, et quand il ne l'est pas.

Sur ce point, un certain nombre de filologues font grand état depuis une vintaine d'années d'une prétendue *loi des trois consonnes* qui dominerait toute la question de l'*e muet*. Cette loi peut se formuler ainsi :

Lorsqu'il n'y a que deus consonnes entre deus voyelles non caduques, elles ne sont jamais séparées par un *e muet* ; mais lorsqu'il y en a trois ou plus, il reste (*ou il s'intercale*) un *e muet* après la segonde, et de deus en deus, s'il y a lieu[1]. Ainsi *la f'nêtre*, mais *un' fenêtre*, et *qu'est-c' que j'te disais*.

A vrai dire, l'auteur commence par déclarer que sa « loi » ne vaut à Paris que « pour le français de la bonne conversation », et non pour le « parler populaire », et il oppose *ça ne m'fait rien*, qui est, dit-il, populaire, à *ça n'me fait rien*. Mais alors on se demande ce que c'est qu'une loi fonétique régissant un parler qui doit avoir, qui ne peut pas ne pas avoir quelque chose d'artificiel, au moins sur certains points, et à laquelle se dérobe précisément le par-

1. Voir M. Grammont, *Mémoires de la Société de linguistique*, t. VIII, pp. 53-57.

ler le plus naturel, le plus spontané, celui qui en principe obéit le plus rigoureusement aus *lois* fonétiques. D'autre part, on se demande aussi en quoi *veus-tu te l'ver* est plus populaire et de « moins bonne conversation » que *veus-tu t'lever* ? L'auteur traite ici les monosillabes absolument comme les autres *e muets*, ce qui est une grave erreur. Il reconnaît d'ailleurs plus loin que les monosillabes mettent à chaque instant sa « loi » en défaut.

Mais même à l'intérieur des mots, sa « loi » n'est pas plus sûre, et il doit reconnaître que les liquides *l* et *r* y font de perpétuels accrocs.

D'abord les groupes de trois consonnes ne sont pas rares, quand la segonde est une *muette* ou *explosive* (*b*, *c*, *d*, *g*, *t*, *p*), ou une *fricative* (*f*, *v*), suivie d'une *liquide l* ou *r*, ces groupes étant presque aussi faciles à prononcer qu'une consonne seule : *a*rbr*e*, *o*rdr*e*, *pou*rpr*e*, *te*rtr*e*, *a*str*e*, *terre*str*e*, etc. ; ils ne sont guère plus rares d'ailleurs quand la seconde consonne est une *s* : *lo*rsq*ue*, obsc*ur*, *te*xt*e* (tecste) ou *expé*-*dier* ; on peut même avoir quatre consonnes, si les deus conditions sont réalisées simultanément, comme dans *a*bstr*ait*, *e*xtr*ême* ou *e*xpr*imer* ; et jamais on n'a éprouvé le besoin d'intercaler un *e muet* après la segonde consonne de *ast*(e)-*ral* ou *tex*(e)*tuel*, pas plus que dans *un' planche*. Les innombrables mots du tipe *chapelier*, *aimerions*, *aimeriez*, contredisent aussi la « loi », en maintenant l'*e muet* entre deus consonnes, si l'on n'en voit que deus dans ces mots, après la première, et non la segonde, si, comme il convient, on prent l'*i* pour une troisième consonne.

D'autre part il y a des fénomènes que l'auteur n'a point aperçus. Je ne parle pas des mots du tipe *achèt'rai*, qui maintiennent l'*e* après la première consonne : on pourrait me dire que cette prononciation est artificielle. Mais pourquoi dit-on uniquement *échev'lé*, quand la « loi » exigerait

éch'vélé[1] ? Pourquoi, à côté de *pell'terie*, ou plutôt *pel'trie*, avec trois consonnes, a-t-on *papet'rie*, avec maintien du premier *e muet*, qui même devient le plus souvent un *e* à demi ouvert ?

Ainsi nous ne nous embarrasserons pas de cette fausse loi. Nous constaterons, si l'on veut, qu'il y a là une tendance très générale, nécessaire même, en français du moins, et qui se manifeste certainement dans la pluralité des cas[2]. Mais une tendance n'est pas une loi. Nous nous bornerons donc à examiner sans prévention les faits, dont la variété est presque infinie, et nous nous efforcerons d'y mettre le plus d'ordre et de clarté que nous pourrons, sans méconnaître qu'on peut différer d'avis sur beaucoup de points de détail.

Éliminons d'abord ce qui n'est pas dans le sujet proprement dit.

Il y a d'une part un cas où l'*e* dit *muet* est tellement loin d'être muet qu'il est même *tonique* ; c'est dans le pronom *le* précédé d'un impératif : *dis-le*[3]. Il est alors ouvert et bref,

1. Ou *éch'vélé*, qu'enregistrent Michaëlis et Passy : mais où prononce-t-on ainsi ?

2. C'est ainsi que certains mots étrangers ne se sont francisés complètement que par la chute d'une consonne : *sauerkraut* est devenu *choucroute* en perdant un *r*, *roastbeef* et *beefsteak* ont perdu un *t* ou un *s*. D'autres ont intercalé un *e muet* après la seconde consonne, comme *partenaire*, de l'anglais *partner*, ou *lansquenet*, de l'allemand *landsknecht*. Voir sur ce point Léonce Roudet, *Remarques sur la phonétique des mots français d'emprunt*, dans la *Revue de philologie française*, 1908.

3. C'est une bizarrerie de la langue : pourquoi est-il tonique dans *dis-le*, et muet dans *dis-je* ? Tonique à l'origine dans l'un et l'autre, il tendit à devenir muet dans les deus comme partout ailleurs ; mais *le* résista. Au XVIIe siècle la prononciation n'est pas encore fixée, et Molière a le droit d'écrire par exemple :

Mais, mon petit Monsieur prenez-l(e) un peu moins haut,

où *le* est *muet*. Mais cette prosodie, encore fréquente dans Voltaire, était ridicule au XIXe siècle, chez V. Hugo, et chez beaucoup d'autres, qui se crurent autorisés par son exemple.

moins ouvert, mais aussi bref que *eu* dans *œuf*. Et de même toutes les fois qu'il se prononce : il y a par exemple une différence très sensible entre *le rôt* et *leur eau* où *leur* est long et *le* très bref. C'est encore ainsi qu'il se prononce constamment devant une *h* aspirée : *le haut*, ou en épelant : *l, e, d, e,* tandis qu'on prononce *é* dans *e muet*.

En segond lieu et surtout il y a l'*élision*, où l'*e* ne conte plus pour rien du tout. On sait que l'*e* final s'élide devant un mot commençant par une voyelle, même précédée de l'*h* muette : *l'état, l'herbe, il aim*(e) *à rire, plein d'honneur, la vi*(e) *est courte*. On voit qu'il n'importe pas que cette élision soit notée par l'écriture. Mais il faut signaler, avant de passer outre, un certain nombre d'élisions qui ne se font pas dans l'usage courant : ce sont la plupart du tens des hiatus seulement apparents, que la versification elle-même admet ou devrait admettre :

1° On sait que l'*y* grec devant une voyelle devient consonne, aussi bien en tête des mots que dans le cors des mots : *le yatagan*, comme *la yole*. C'est une idée que les poètes acceptent difficilement. V. Hugo notamment, par crainte de faire un hiatus, ne manque pas de dire *l'y-ole* ou *l'y-atagan*, et l'erreur est double, car il fait une élision qui n'est point à faire, et cette élision l'amène à donner aus mots victimes une sillabe de trop. Les poètes devraient bien parler comme tout le monde, et dire *le ya-tagan* (et *les yatagans* sans liaison), comme *le yacht, le yak, le yucca, le yod, le youyou, le youtre*, car il n'y a là aucun hiatus[1].

1. L'*i* initial lui-même, placé devant une voyelle, ne peut être que consonne dans les mots allemands, même si on l'écrit *i* : ainsi dans *Iéna*, aussi bien que dans *Johannisberg*, et les matelots qui parlaient naguère de la catastrophe *du Iéna*, parlaient en réalité plus correctement que leurs officiers ou les journalistes, qui disaient *l'Iéna*, en trois sillabes sans doute, comme V. Hugo.

2° Le groupe *ou* initial est également consonne devant une voyelle. Cela n'empêche certainement pas de dire *à l'ouest*, *un*(e) *ouaille*, *un*(e) *ouïe*. Mais devant *oui*, pris substantivement, on n'élide pas *le* et *de*, pas plus qu'on ne lie *un*, *les*, *ces*, etc., et on ne remplace pas *ce* par *cet*, même en vers, malgré l'hiatus apparent :

Oui, ma sœur. — Ah ! *ce oui* se peut-il supporter [1] ?

Il est vrai qu'on dit fort bien, familièrement, *je crois qu'oui* ; mais cette élision ne s'impose pas toujours, et les poètes eus-mêmes s'en abstiennent souvent. Ainsi la Fontaine, dans un vers de *Clymène*, souvent cité :

Qu'on me vienne aujourd'hui
Demander : « Aimez-vous ? » Je répondrai *que oui* [2].

Pour *ouate*, l'usage est flottant. Il est vrai qu'on dit plus ordinairement aujourd'hui *de la ouate* que *de l'ouate*, malgré une tendance fâcheuse à revenir à l'ancienne prononciation : scrupule de purisme fort déplacé, qui se manifeste, paraît-il, chez certains médecins et les *premières* des *grandes* maisons de couture. Mais dire *la ouate* n'empêche pas du tout de faire l'élision de l'*e* muet : *un*(e) *ouate*, *plein d'ouate*, ne peut choquer personne.

3° L'habitude d'isoler les noms de nombre, qui com-

1. Molière, *Femmes savantes*, I. On dirait de même, le cas échéant, *ce ouais*, et aussi bien *ce ah*, *ce oh* : en général il n'y a pas d'élision devant un mot qu'on cite, sauf tout au plus celle de la préposition *de*.

2. Après d'autres mots que *le*, *de*, *ce*, *que*, l'élision se fait couramment, surtout en vers. Pourtant Molière n'a pas hésité à conserver l'hiatus apparent, même entre deus interlocuteurs :

Quoi ! de ma fille ? — Oui ; Clitandre en est charmé.
Moi, ma mère ? — Oui, vous. Faites la sotte un peu.
(*Fem. sav.*, II, 3, et III, 6.)

Il a fait la même chose devant *ouais* (*Ibid.*, V, 2).

mencent généralement par des consonnes, fait qu'on traite souvent comme les autres ceus qui commencent par des voyelles, *un* et *onze*, et aussi *huit*, dont l'*h*, naturellement muette, ne s'est aspirée (et encore pas toujours) que par suite de cette convention spéciale. On dit donc *le onze* et *le onzième* et non pas *l'onze* et *l'onzième*, témoin la complainte du Vengeur :

> *Le onze*, un gabier de vigie
> S'écria : Voile sous le vent !

On n'a probablement jamais dit *une lettre de l'onze*, et pas souvent sans doute *à l'onzième siècle*, quoique on trouve cette façon de parler dans Th. Corneille[1]. Pourtant on paraît dire à peu près indifféremment *le train de onze heures* ou *le train d'onze heures* :

> Les astres aujourd'hui, sous le soleil *d'onze* heures,
> Brillent comme des prés[2].

Ceci est un cas spécial, qui permet même la liaison du *t* du verbe être : on dit presque uniquement *il est onze heures* avec liaison, et c'est la seule liaison qu'on fasse avec *onze* ; l'élision *d'onze heures* en est la conséquence naturelle. Mais on ne dirait pas avec Corneille *l'œuvre d'onze jours*[3].

1. Quoique il entrevît les raisons de ce fait, Vaugelas exigeait *l'onzième*; mais si Corneille aussi disait *l'onzième* (*Cinna*, acte II, scène I), peut-être était-ce simplement de peur de faire un hiatus, comme V. Hugo disait *l'y-ole*. Leconte de Lisle aussi, pour le même motif, n'osant pas d'ailleurs aller jusqu'à dire *l'onzième siècle*, dit du moins

> *Le siècle onzième est mort...*
> (*Les deux glaives*, IV.)

Mais Ponsard, dans *Ulysse*, II, 4, a fort judicieusement accepté l'hiatus :

> Et *le onzième* jour, la tempête calmée
> Lui permit de partir, suivi de son armée.

2. Mme de Noailles, *Éblouissements*, *La douceur du matin*.
3. Corneille, Poésies diverses, *Au roi, sur sa campagne de 1676*.

L'élision est beaucoup plus libre avec *un* qu'avec *onze*. Cependant on dira uniquement *le un*, soit pour numéroter, soit pour dater, en opposition avec *l'un*, où *un* n'est plus le nom du nombre [1]. On dit aussi fort bien *livre un*, *chapitre un*, comme *chapitre onze*, quoique on élide parfois dans ces deus expressions, et qu'on dise plutôt *pag*(e) *un* et *pag*(e) *onze*. De même *le huit*, *livre huit*, *chapitre huit*, quoique on dise *quarant*(e)-*huit*, ou *mill*(e) *huit cents*.

Enfin on dit aussi *le uhlan* et non *l'uhlan*. C'est peut-être pour des raisons d'eufonie, mais on dira de même *du uhlan*, qui n'est pas plus harmonieus que *l'uhlan*, et V. Hugo lui-même a osé risquer cet hiatus nécessaire :

Quant Mathias livre Ancône au sabre *du uhlan* [2].

Ce mot est donc réellement traité comme s'il avait une *h* aspirée.

Nous venons d'examiner les cas où le muet ne s'élide pas devant une voyelle. Il y en a un où il s'élide encore en réalité devant une voyelle, mais en apparence devant une consonne ; c'est quand on désigne par leurs noms les set consonnes dont l'articulation est précédée d'un *e* : *l'f*, *l'h*, *l'l*, *l'm*, *l'r*, *l's*, *l'x*, *plein d'm*, *beaucoup d'r*, etc. ; mais on dira au contraire *suivi* ou *précédé de r ou s*, comme *de a ou i*, parce que les lettres sont ici comme des mots qu'on cite ; de même *je crois que r ou s...*, comme *je crois que a...*, ou *je dis que x...*

Ces questions étant éliminées, arrivons au vrai sujet.

I. — *A la fin des mots* pris isolément, ou s'il n'y a rien à la suite, l'*e* non accentué est réellement muet, c'est-à-

1. Dans les cafés ou restaurants, on dit *Servez à l'as*, *voyez à l'as*, pour dire *à la table 1*. C'est très probablement parce que *servez au un* serait désagréable, *l'un* étant d'ailleurs évité par principe.

2. *Légendes des Siècles*, XXXI, II.

dire qu'on ne l'entent plus[1]. Les instruments délicats de la fonétique peuvent bien en constater encore l'existence après certaines consonnes ou certains groupes de consonnes (je ne parle pas de la consonne double, qui conte comme simple), mais alors il est involontaire, car les mêmes instruments le constatent après les mêmes consonnes, quand il n'est pas écrit; autrement dit, *est* (point cardinal) et *este* se prononcent aujourd'hui de la même manière, tout aussi bien que *beurre* et *labeur*, *mortel* et *mortelle*, *sommeil* et *sommeille*. Même dans les finales vocaliques en *ée*, *aie*, *ue*, *oue*, et même *ie*, l'*e* muet ne change plus rien ni au timbre ni à la quantité de la voyelle qui précède, au moins dans la conversation courante : *ma fiancée*, *toute ma vie*, se prononcent exactement comme s'il n'y avait pas d'*e muet*. Il y a exception pour la rime, mais ceci est voulu et par suite artificiel : on ne parle ici que de la prononciation spontanée.

Ce n'est pas tout. Quand la consonne qui précède l'*e muet* final est une liquide, *l* ou *r*, précédée elle-même d'une explosive ou d'une fricative (*f*, *v*), la prononciation populaire supprime souvent la liquide avec l'*e* : *du suc*(re), *du vinaig*(re) datent de fort loin, mais cette prononciation n'est plus admise dans la bonne société. Pourtant *mart*(r)*e* a fini par avoir droit de cité.

Considérons maintenant l'*e* final dans un mot suivi d'un autre mot. Si le segond mot commence par une voyelle ou une *h* muette nous savons que l'*e* s'élide. Mais si le segond mot commence par une consonne (autre que l'*h* aspirée), l'*e* muet n'en tombe pas moins : *el*(l)' *m'a dit*[2]. Le féno-

1. Sauf dans le midi, bien entendu.

2. Le peuple conserve volontiers l'*e* final de *cette*, au détriment du premier : *c*(et)*te femme* ; mais cette prononciation, autorisée autrefois, est aujourd'hui expressément évitée par les gens qui veulent parler correctement.

mène est le même, si les consonnes qui se rencontrent sont pareilles : *el*(l)' *lit*[1]. L'*e* tombe encore s'il y a deus consonnes en tête du segond mot : *el*(l), *croit*, *el*(l)' *scandalise*, *un*' *statue*. Toutefois l'*e* se prononce, si le mot suivant commence par *r* ou *l*, suivi d'une diftongue : *il ne mange rien*[2] ; on dit même sans élision *qu'il devienne roi*, les trois consonnes *nrw* s'accommodant mal ensemble, tandis qu'on dit avec élision *si j'crois*, qui pourtant réunit quatre consonnes, *jcrw* : nous verrons plus d'une fois que la liquide ne peut figurer dans un groupe de trois consonnes réelles que si elle est première (*lorsque*) ou troisième (*si j'crois*) et non segonde[3].

Ce n'est pas tout. Si l'*e* muet final est lui-même précédé de deus consonnes différentes devant la consonne initiale du mot suivant, en principe l'*e* se prononce : *reste là*, *pauvre femme*, *Barbe-bleue*. Mais il s'en faut bien que le fénomène soit général. D'une part, on dit fort bien, en parlant vite : *rest*' *là*. D'autre part, devant un autre mot encore mieus qu'isolément, la prononciation populaire ou

1. En ce cas on ne peut prononcer en réalité qu'une seule consonne ; mais on prolonge l'occlusion totale ou partielle de la bouche, qui paraît ainsi précédée d'une consonne et suivie d'une autre. Quelques personnes se croient obligées de prononcer l'*e* muet dans une rencontre comme celle de *onze sous*, afin de maintenir la distinction de la douce et de la forte : *ons*' *sous*, est plus fréquent et parfaitement naturel. Mais dans ce cas comme dans tous les cas pareils, il est indispensable de prononcer la consonne double, sans quoi on confondrait par exemple *une nois* avec *une oie*.

2. Sans quoi *rien* se décomposerait. Nous reviendrons plus loin sur ce fénomène. Mais on notera ici qu'on dit fort bien *une petit*' *lieue*, sans que *lieue* soit décomposé, l'influence de *l* étant moins forte que celle de *r*.

3. Pour que la liquide soit troisième dans un tel groupe, il faut qu'elle soit précédée d'une explosive ou d'une fricative, précédée elle-même d'une spirante, comme ici *j* : le tout peut alors être suivi de *ou* ou *u* consonnes.

simplement familière supprime à la fois, et depuis des siècles, l'*e* et la liquide qui précède, *l* ou *r*, à la suite d'une muette ou explosive ou d'une fricative : *pauv' femme*, *bonc, d'oreille*. Ce fénomène affecte surtout l'*r*; on peut dire que l'*r* tombe régulièrement dans *maît' d'hôtel*, *maît' d'étude*, *maît' de conférences*, où il est rare qu'on la fasse sonner ; cela est même tout à fait impossible dans telle expression uniquement familière, comme *à la sis quat*(re) *deus*. Dès longtens les grammairiens out constaté et apprécié diversement cet usage avec les mots *notre*, *votre* et *autre*. Aujourd'hui cette prononciation n'est jamais considérée comme tout à fait correcte. Elle est, il est vrai, seule usitée dans la conversation courante, mais non dans la lecture, ni simplement quand on parle à quelqu'un à qui l'on doit des égards, et devant qui on ne peut pas se négliger : je citerai seulement comme exemple *Notre père, qui êtes ans cieus*, ou *Notre-Dame*. On dit aussi uniquement *quatre-vints*.

La présence d'une *s* après l'*e* muet ne change rien au fénomène, et pas davantage celle de *ent* dans les troisièmes personnes du pluriel : *j'aim*(e) *bien*, *tu aim*(es) *bien* ou *ils aim*(ent) *bien*, *la ru*(e) *de Paris* ou *les ru*(es) *de Paris*, *tombait dru* ou *tombai*(en)*t dru* ont des prononciations identiques [1].

II. — *A l'intérieur des mots*, il faut distinguer les cas :

1° *Entre voyelle et consonne*, l'*e* muet ne se prononce plus depuis bien longtens, et pour ce motif il est tombé

1. Et cela n'est pas d'aujourd'hui : au XVIe siècle, plusieurs écrivains, notamment Du Bellay, écrivaient de préférence à l'imparfait *tomboint* : *oient* a prévalu. Cette finale muette *ent* nous a conservé toute une série de mots dont l'ortografe est identique (sauf parfois l'accent) à celle de mots en *ent* tonique : *expédient*, *affluent* et *influent*, *coïncident*, *résident* et

dans un grand nombre de mots sans qu'on puisse savoir pourquoi il s'est maintenu dans les autres. Aussi n'y a-t-il pas de raison pour prononcer *gaiement*, qui a gardé son *e*, autrement que *vraiment*, qui a perdu le sien. D'ailleurs, quand l'*e* s'est maintenu, on peut le remplacer à volonté dans la finale *ement* (substantifs et adverbes) par un accent circonflexe sur la voyelle qui précède : *gaiement* ou *gaiment*, *remerciement* ou *remercîment*, *dénouement* ou *dénoûment*, *dénuement* ou *dénûment*. Mais ceci pourrait faire croire que la voyelle qui précède l'*e* est réellement allongée par lui ; en réalité, elle ne l'est pas plus ici qu'à la fin des mots, et la prononciation est la même partout, avec ou sans accent, avec ou sans *e*, dans *remerci*(e)*ment* et *poliment*, dans *assidûment* et *ingénument* [1].

Le même fénomène se produit avec la finale *erie* précédée d'une voyelle : *soi*(e)*rie*, qui a gardé son *e*, se prononce comme *voirie* ou *plaidoirie*, qui ont perdu le leur ; *si*(e)*rie* est identique à *Syrie*, et l'*u* est à peu près le même dans *furie*, qui n'a jamais eu d'*e*, *tu*(e)*rie* qui a gardé le sien, ou *écurie*, qui l'a perdu [2].

Enfin le cas est encore le même dans les futurs et conditionnels des verbes en *i-er* et *yer*, ceus-ci changeant tous leurs *y* en *i* devant l'*e* muet : *j'étudi*(e)*rai*, *je balai*(e)*rai*, *j'aboi*(e)*rai*, *j'appui*(e)*rai*. Tout au plus y a-t-il ici cette différence que l'*e*, qui ne peut pas disparaître, allonge assez

président, *négligent*, *émergent*, *détergent* et *abstergent*, *divergent* et *convergent*, *équivalent*, *excellent*, *violent*, *somnolent*, *content* et *couvent*, et d'autre part *convient* (avec *précèdent* et *excèdent*, *diffèrent* et *adhèrent*, et *dévient*).

1. *Gréement* a pourtant l'*e* plus fermé et plus long qu'*agrément*. Mais bien d'autres *e* sont tombés au Moyen Age, dont il n'y a plus trace aujourd'hui : *bé*(e)*gueule*, *di*(e)*manche*, *écu*(e)*ler*, *li*(e)*cou*, *li*(e)*mier*, *mi*(e)*nuit*, *rou*(e)*lette*, etc.

2. *Rou*(e)*rie*, et *flou*(e)*rie* ont cependant *ou* plus long que *sourie* ou *souris*, et *fé*(e)*rie* a l'*e* plus fermé que *série*.

facilement la voyelle précédente, surtout dans les mots de deus sillabes : je *pai*(e)*rai*, je ne *ni*(e)*rai* pas ; dans les autres, l'allongement tent aussi à disparaître.

Les verbes en *ayer* ou *eyer*, quelques-uns du moins, ont gardé la faculté de conserver leur *y* dans les mêmes tens, et aussi au présent, je *pay*(e), je *pay*(e)*rai*. En ce cas on entent une consonne de plus, le *yod*, comme dans *sommeil* et *sommeil*(*le*)*rai* ; mais on n'entent pas davantage l'*e muet* [1]. Cette faculté est complètement perdue pour les verbes en *oyer*, et *flamboyent* qu'on trouve dans Leconte de Lisle en trois sillabes :

Au fond de l'antre creux *flamboyent* quatre souches,

est presque un barbarisme [2]. De telles formes ne valent pas mieus que *soyent* ou *ayent*, qu'on entent parfois dans le peuple [3].

2° *Entre consonne et voyelle*, ou devant voyelle en tête du mot, l'*e* muet n'est plus qu'un résidu inutile d'anciennes diftongues, conservé malencontreusement dans quelques formes du verbe avoir, (e)*u*, j'(e)*us*, j'(e)*usse*, dans *ass*(e)*oir*, dans *à j*(e)*un* [4], et aussi dans le groupe *eau* : *tomb*(e)*au*, *ép*(e)*autre*, *M*(e)*aux* ; ou bien c'est un simple signe ortografique destiné à donner à la *gutturale* sonore *g*, devant les voyelles *a*, *o*, *u*, le son qu'elle a normalement devant *e* et

1. En vers, l'*e*, qui ne conte pas dans *pai*(e)*rai*, conte dans *payerai*, comme dans *sommeillerai*, précisément parce qu'il s'appuie sur une consonne. Molière contait encore l'*e muet* de *gayeté*.

2. C'est dans *Le Lévrier de Magnus*. Ailleurs, dans les *Paraboles de don Guy*, il écrit *flamboyement* en quatre sillabes, ce qui est encore pis. C'est tout au plus si on peut admettre *balayeront*, qui est dans *La Paix des dieux*.

3. Ou même *soye* ou *aye*, pour *soit* ou *ait*.

4. Et dans quelques noms propres, *J*(e)*an* et *J*(e)*anne*, *J*(e)*annin*, *J*(e)*annot*, *Dej*(e)*an*, *Maup*(e)*ou*, etc., et même *Sainte-Men*(eh)*ou*(ld), qu'on entent concurremment avec *Sainte-Menehou*(ld).

i, c'est-à-dire celui de la *spirante* palatale sonore, *j* : *mang*(e)*a*, *g*(e)*ai*, *afflig*(e)*ant*, *g*(e)*ôlier*, *pig*(e)*on*, *gag*(e)*ure* [1].

3° *Entre deus consonnes*, dont la première peut être indifféremment simple ou double, l'*e* muet tombe régulièrement, à condition que les consonnes ainsi rapprochées puissent s'appuyer sur deus voyelles non caduques, une devant, une derrière ; ainsi dans *ruiss'ler* ou *chanc'ler*, aussi bien que dans *app'ler* ou *ép'ler* (où *pl* font un groupe naturel) ; de même dans *gab'gie*, *épanch'ment* [2], *command'rie*, *échauff'ment*, *jug'ment*, *longu'ment*, *mul'tier*, *raill'rie*, *parfum'rie*, *ân'rie*, *group'ment*, *craqu'ment*, *dur'té*, *honnêt'ment*, *naïv'té*, et même *lay'tier*, aussi bien que dans *prud'rie*, *moqu'rie* ou *pot'rie* [3]. Il n'est donc pas du tout nécessaire qu'il y ait affinité entre les consonnes [4]. L'*e* muet tombe aussi, comme entre deus mot, même si les consonnes sont identiques :

1. On essaya quelque temps du même procédé pour donner au *c* le son sifflant devant *a*, *o*, *u* : *commenc*(e)*a* ; puis on adopta la cédille, sauf pour le seul et unique mot *douceâtre* : pourquoi pas *donçâtre* aussi bien que *commençâmes* ? Il est regrettable que les tipografes n'aient pas adopté aussi un signe analogue pour le *g* : cela épargnerait quelques confusions.

2. L'*e* est ici précédé de trois consonnes en apparence ; mais *an* est une voyelle simple, et *ch* une consonne simple ; plus loin, dans *longuement* et *craquement*, l'*u* n'est qu'un signe ortografique.

3. On s'explique mal que le peuple prononce quelquefois *trouvérai*. Mais *assener* a cédé la place à *asséner*, malgré les dictionnaires. De même *Pézenas* se prononce *Pézénas'*, au moins dans le Midi. En revanche, il faut se garder de fermer, comme il arrive trop souvent, l'*e muet* de *Saint-Val*(e)*ry*, *Saint-Sév*(e)*rin*, *Ag*(e)*nais*, et surtout *Fén*(e)*lon* : cette prononciation est tout à fait inexacte.

4. Ici encore, quand il y a suffisante affinité entre les consonnes, il est arrivé souvent que l'*e* muet est tombé dans l'ortografe, sans qu'on sache toujours pourquoi il est resté à côté, dans les mêmes conditions. Car il est tombé non seulement dans des mots comme *esp*(e)*rit*, *chaud*(e)*ron* ou *rég*(ue)*lisse*, où la muette et la liquide s'attiraient, mais aussi bien dans des mots comme *soup*(e)*çon*, *der*(re)*nier*, *lar*(re)*cin*, pendant que *dur*(e)*té* et *sûr*(e)*té*, longtens écrits comme *fierté*, reprenaient leur *e* par un caprice des grammairiens. Au surplus, l'ortografe de ces deus

honnêt'té, là-d'dans, extrêm'ment, verr'rie, trésor'rie, serrur'rie [1]. Quelques personnes répugnent à laisser tomber l'*e* après l'*n* mouillée ; mais c'est une erreur : *renseign'ra* ou *renseign'ment* se prononcent comme *pill'ra* ou *habill'ment*, car la difficulté n'est pas plus grande.

Toutefois, quand l'*e muet* est suivi d'une liquide qui s'appuie sur les finales *ier*, *iez* et *ions*, il se prononce ordinairement : *bachelier*, *chandelier*, *chapelier*, *muselière*, *hôtelier* [2] ; de même *appelions*, *appeliez* (avec *e muet* et non *é fermé*), *aimerions*, *aimeriez*. Ce qui empêche l'*e muet* de tomber dans ces mots, c'est que s'il tombait, il leur arriverait ce qui est arrivé aus mots tels que *meurtr-ier*, *ouvr-ier*, *tabl-ier*, *voudr-ions*, *voudr-iez*, où les groupes de consonnes que terminent *l* ou *r* ont diérésé les finales *ier*, *ions*, *iez*, en *i-er*, *i-ons*, *i-ez* [3] ; or le français aime encore mieus conserver une

mots et de beaucoup d'autres a été longtens flottante : on trouve encore *carfou* dans Corneille et dans Molière, *épouster* dans Molière et dans La Fontaine : que dis-je ? *laidron* est dans Voltaire, où Béranger l'a pris, et il y ajoute *bourlet*.

1. Et même, par l'effet de la liaison, *ils se batt*(en)*t avec fureur*. Ici encore, bien entendu, on prononce les deus consonnes, pour ne pas confondre *là-dedans* avec *la dent*, et ne pas créer des barbarismes comme *honnêté*. Par analogie, le peuple donne souvent deus *r* à *mairie* ou à *seigneurie*, comme si c'était *mair*(e)*rie* ou *seigneur*(e)*rie*. Dans *Roche-chouart*, on est à peu près obligé de prononcer l'*e*.

2. Deus mots qui auraient dû être aussi en *elier* sont, à tort, en *ellier* : *prunellier* et *dentellière* ; ceux-là ne se bornent pas à prononcer l'*e* : ils le ferment le plus souvent. Le seul substantif qui fut jadis en *rier*, *cellerier* (de *cellier*) a fait mieus encore ; il a pris l'accent : *cellérier*. Notons en passant qu'*allumettier* aussi devrait n'avoir qu'un *t* et un *e* muet. De plus, les dictionnaires mettent aussi un accent à *sorbétière* ; mais le mot était mal formé, et l'usage a refait *sorbetière*, comme de *gilet giletière*, de même qu'on dit souvent, non sans raison, *geu*(e)*vrier* au lieu de *g*(e)*névrier*.

3. Autrefois tous ces mots avaient deus sillabes, ayant les mêmes finales monosillabiques que *poir-ier*, *atel-ier*, *aimer-ions*, *aimer-iez*. Les nécessités de la prononciation ont amené la diérèse dès le XVIe siècle ou

diftongue que de laisser tomber un *e* muet; et alors, plutôt que d'avoir *chandli-er* ou *chapli-er*, on préfère articuler l'*e* muet [1].

Exceptionnellement l'*e muet* tombe dans *bourr'lier*, parce que rien ne s'y oppose : c'est ainsi qu'on a, sans diérèse, *ourl-iez* ou *parl-iez* [2]. En revanche, on prononce assez généralement l'*e muet* dans *centenier* ou *souteniez*, et même dans *un denier* [3].

D'autre part, si l'*e* muet est précédé de deus consonnes différentes, en principe il ne tombe pas non plus, puisque le français tolère mal trois consonnes de suite : ainsi *fourberie*, *supercherie*, *débordement*, *bergerie*, *aveuglement*, *fermeté*, *ornement*, *escarpement*, *propreté*, *appartement*. A vrai dire, là même, quand on parle vite, il y en a bien quelques-uns qui tombent encore, toutes les fois qu'il n'y a pas incompatibilité entre les consonnes; et si cela est impossible après une liquide, comme dans *propreté*, cela peut se faire par exemple dans *appart'ment* ou *pard'sus*, et surtout quand l'*e muet* sépare les groupes *br*, *cr*, etc., comme dans *four-*

avant; mais les poètes ne se sont conformés à l'usage qu'à partir de Corneille. Dans les deus premières pièces de Molière, on trouve encore *voudr-ions*, *voudr-iez* et même *ouvr-ier* en deus sillabes, sans parler de *sangl-ier*, dont le cas est spécial. Sur cette question, voir Ph. Martinon, *Les innovations prosodiques chez Corneille* (*Revue d'hist. littér. de la France*, 1912).

1. Le fénomène est si marqué que, dans *ouvri-er*, le peuple refait parfois la diftongue primitive par l'addition d'un *e muet* : *ouve-rier*.

2. Pour que la diérèse se fasse, il faut que la segonde consonne *seule* soit une liquide; le groupe *rl* s'accommode donc de la diftongue.

3. C'est uniquement à cause de la discordance de *tn* ou *dn*, car on prononce facilement *diz'nier*, et *derrenier* est devenu sans peine *dernier*. On prononce également l'*e muet*, par nécessité, dans nous *pesions*, ou nous *faisions*. Dans *relier* ou *renier*, on ne devrait point avoir à craindre de séparer *i-er* puisqu'en effet ce sont étimologiquement des sillabes distinctes; mais comme l'usage n'en fait qu'une, aussi bien que dans les substantifs, on dit plus fréquemment *à relier* ou *à renier* que *à r'lier* ou *à r'nier*.

b'rie, *étourd'rie* ou *lampist'rie*; mais cette prononciation n'est plus considérée comme correcte, et quand on parle doucement on ne l'emploie pas.

4° *En tête des mots*, l'*e muet* se prononce en principe, faute d'appui en arrière pour la consonne initiale : *belette*, *refaire*, *tenir*; mais aussi, que devant le mot il y ait un son vocal, l'*e* tombe aussitôt, dans les mêmes conditions qu'à l'intérieur du mot : *la b'lette*, *à r'faire*, *vous t'nez*, à côté de *pour refaire*, ou *il tenait*. Naturellement, s'il y a une *finale* muette devant la muette *initiale*, c'est la finale qui cède la place, car l'*e muet final* tombe toute les fois qu'il peut : *ell' tenait* ou *ell' tenaient*, et jamais *elle t'nait* [1].

Toutefois, même sans un son vocal placé devant le mot, l'*e muet* de la sillabe initiale tombe encore assez facilement dans la conversation courante, pourvu qu'il y ait affinité suffisante entre les consonnes qui l'enferment : *b'lette ou rat*, *rat ou b'lette* se disent presque aussi facilement l'un que l'autre, à cause du groupe naturel *bl*. On dit aussi très bien *v'nez ici* ou *c'la fait*, avec *spirante* initiale; avec *l* ou *r*, *m* ou *n*, c'est beaucoup moins commode : *m'nez moi*, *r'mettez-vous* sont durs et moins généralement employés. On dit encore moins *c'lui-là*, parce qu'il y aurait en tête du mot trois consonnes qui ne s'accommodent pas [2].

Pour en finir avec l'*e muet* de la sillabe initiale, je dois

1. Toutefois une rencontre telle que *il rest' debout* est un peu dure, et il arrive que l'on dit *il reste d'bout*, par exception à la règle générale ; mais on prononce aussi bien les deus *e* : *il reste debout*; de même *le maître venait* ou *v'nait de partir*. Je dois ajouter que le peuple paraît dire volontiers *elle v'nait* ou *elle r'vient*; mais en réalité les deus *e* tombent ici par parti-pris ; seulement les nécessités de la prononciation font renaître un *e* factice devant la consonne initiale : *ell' er'vient*, comme dans l'infinitif *er'venir* que nous allons retrouver avec les monosillabes.

2. Ici encore, le peuple évite l'inconvénient en supprimant la liquide avec l'*e muet*; mais ici la liquide est après l'*e* : *c*(el)*ui-là*. Cette prononciation, qui est triviale, est à rapprocher de celle de *d'ja* pour *déjà*.

signaler la tendance qu'on a parfois à le fermer mal à propos. Cette tendance n'est pas nouvelle, car un très grand nombre de mots ont vu leur *e muet* initial se fermer au cours des siècles, par exemple *crécelle*, *chénevis*, *prévôt*, *pépie*, *séjour*, *béni*, *désert*, etc., etc. Quelques lecteurs peuvent encore se rappeler que l'archaïsme *desir* (d'sir, d'sirer) faisait jadis les délices de Got, et qu'il était de tradition à la Comédie-Française ; pourtant l'Académie avait donné un accent à ce mot depuis 1762 [1].

Rébellion a aussi pris l'accent, malgré l'*e muet* de *rebelle* et *se rebeller*. Plus récemment *réviser* et *révision* ont fait de même, ainsi que *tétin*, *tétine* ou *téton* [2]. *Retable* tent manifestement à céder la place à *rétable*, formé sans doute par l'analogie malencontreuse de *rétablir*, et que les dictionnaires admettent aujourd'hui concurremment avec *retable* [3]. En revanche, les dictionnaires écrivent encore uniquement avec *e muet*, *refréner*, *seneçon*, *chevecier* et *brechet*, qu'on prononce toujours ou presque toujours avec un *e* fermé. *Breveté* paraît les suivre de près [4]. Quoique la prononciation de *vedette* et *besicles* avec *e muet* soit encore loin d'avoir disparu, il est probable que *védette* et *bésicles* l'emporteront prochainement. Enfin *céler* est en voie de remplacer *celer*,

1 Inversement *premier* avait autrefois un accent, et cette prononciation n'a pas complètement disparu, quoique l'Académie ait ôté l'accent.

2. Quoique l'Académie ne l'ait pas encore enregistré pour ces mots. Au contraire on commence à dire *tenacité*, par analogie avec *tenace*, mais *ténacité*, qui vient directement du latin, est encore seul considéré comme correct. On écrit et on prononce *chéneau*, au sens de *gouttière* ; mais *cheneau*, qui se rattache à *canal*, se dit encore dans certaines provinces ; et en tout cas *chêneau* vaudrait mieus que *chéneau*, car *chêneau* remplace en réalité *chesneau*, qui se rattache peut-être à *chêne* (chesne).

3. Le *Dictionnaire général* dit « *retable, et mieux rétable* » : pourquoi *et mieux* ?

4. Celui-là a des raisons particulières, que nous allons voir dans un instant.

sous l'influence de *recéler*, qui a pris l'accent, probablement par l'analogie de *recel*. D'autres mots sont aussi touchés, mais beaucoup moins jusqu'à présent : les personnes qui parlent correctement ne disent pas encore *déhors* pour *dehors* (cf. dedans), ni *dégré*, *sénestre*, *gélinotte* (de geline), ou *frélon*, ni *réfléter*, malgré *réflecteur*. Il est vrai qu'on entent bien souvent *régistre*, et par suite *enrégistrer* et *enrégistrement*, et l'on pourrait croire que cette prononciation est aussi en voie de remplacer l'autre, si nous n'avions précisément une administration qui porte ce nom, et qui ignore cette prononciation : c'est un obstacle sérieus à sa diffusion et à sa prépondérance. J'ajoute que *secret* a donné, à tort ou à raison, *secrétaire*, et non *sécretaire*, qu'on entent parfois, concurremment avec *secretaire* ou *sécrétaire*, toutes formes encore fort peu admises [1].

5° Reste le cas de deus sillabes muettes consécutives.

A l'intérieur des mots composés, cela dépent des circonstances. Il est clair que dans *arrière-neveu*, c'est le premier *e* qui ne conte pas. Mais les mots de cette espèce sont presque tous des composés *d'entre* et *contre*, dont l'*e* est soutenu par le groupe *tr* ; c'est donc le premier *e* qui se maintiendra : *s'entre-r'garder*, *contre-v'nir*, *contre-m'sure*. Cependant, dans *entrepreneur* ou *entreprenant*, il faut bien les prononcer tous les deus, et je crois bien que dans *entretenir*, et surtout *contrepeser*, c'est encore le segond qui se prononce le mieus.

Il peut arriver d'autre part qu'à la suite d'une première sillabe muette, la dérivation transforme en atone une sillabe accentuée contenant un *e* : *papetier*, *papeterie*.

1. On altère aussi trop souvent l'*e muet* de *Rethel*, *Sedan*, *Sedaine*, *Segrais*, *Segré*, *Senef*, *Vevey*, et surtout *Regnard*. On est fort partagé entre *Remi* et *Rémi* ; je crois bien que le vrai mot est *Remi* : en tout cas *Saint Remy* et *Domremy* ont l'*e muet*.

Si l'un de ces *e muets* se prononce nécessairement, la question est tranchée : ainsi *pal'frenier*, où le segond *e* est soutenu par le groupe *fr*, car *frn* serait impossible [1] ; de même et inversement *bufflet'rie*, *marquet'rie*, *parquet'rie*, *mousquet'rie*, où c'est le premier *e* qui est maintenu : mais on notera que l'*e* devient généralement mi-ouvert dans tous ces mots, soit par analogie avec *tablett'rie* et *coquett'rie* qui ont deus *t*, soit sous l'influence de *marquète*, *parquet*, *mousquet* [2].

Si aucun des deus *e* muets ne se prononce nécessairement, l'appui manque à la fois en avant pour l'un et en arrière pour l'autre. En ce cas, la tendance populaire étant de faire tomber le plus d'*e* possible, et de préférence le premier qu'on rencontre, c'est souvent le premier qui tombera, et au besoin les deus : on dit quelquefois *pell'terie*, *pan'terie*, *grèn'terie*, *louv'terie*, suivant l'analogie de *pell'tier*, *pan'tier*, *grèn'tier*, *louv'teau*, mais on dit mieus encore, ou du moins plus souvent, et même presque toujours, *pell't'rie*, *pan't'rie*, *gren't'rie*, *louv't'rie*, grâce au groupe naturel *tr* [3]. D'autres fois, c'est le segond *e* qui tombe, pour des raisons diverses : *échev'lé*, par exemple, a gardé l'*e* initial qui se prononce dans *chev'lu* [4] ; on dit de même *ensev'lir*. Mais dans ce cas l'*e* conservé prent parfois le son de l'*e* mi-ouvert :

1. Cf. vil(e)brequin, dont le premier *e* ne s'explique d'ailleurs pas du tout.

2. Pourquoi ces quatre mots n'ont-ils pas pris deus *t*, aussi bien que les autres? C'eût été plus simple. Tous les substantifs en *erie* dérivés de mots en *elier* ont fini par prendre deus *l* : *chape*ll'*rie*, *tonne*ll'*rie*, *bate*ll'*rie*, etc.

3. On voit que l'*r* est encore troisième. Cette prononciation est accueillie par le *Dictionnaire général* ; mais je ne crois pas, malgré son autorité, qu'on puisse prononcer aussi *panèt'rie*, *pellèt'rie*, ou *grènèt'rie* ; il donne même exclusivement *louvèt'rie* : ce sont des prononciations purement téoriques, et qu'on n'entent nulle part.

4. Nous en reparlerons dans un instant.

ainsi on prononce généralement *caquèt'rie*, sous l'influence de *caquet* ou *caquète*, *bonnèt'rie* et *briquèt'rie*, sous l'influence de *bonnet* et *briquette*, en concurrence avec celle de *bonn'tier* et *briqu'tier*, et surtout *papèt'rie*, plutôt que *papet'rie* [1]. Même l'*e* de *brevet* qui se prononçait déjà nécessairement dans *brevet* à cause du groupe *br*, prent très souvent le son de l'*e* mi-ouvert dans *brev'té* [2].

On remarquera que dans *breveté*, les deus *e muets* étaient en tête du mot, comme dans *seneçon* et *chevecier*. En dehors de ces exemples, ce cas ne se présente que dans un très petit nombre de mots, *chevelu* et *chevelure*, *devenir*, et une dizaine de verbes de formation populaire, avec préfixe *re*, et non *ré*, comme dans tous les mots qui ne viennent pas directement du latin : *recevoir*, *redemander*, *redevoir*, *regeler*, *rejeter*, *relever*, *remener*, *retenir*, *revenir*, avec leurs dérivés [3];

1. Pourquoi *papèt'rie* et pas *louvèt'rie* ? C'est un fait, voilà tout. D'ailleurs on entent aussi, surtout dans le peuple, non pas peut-être *caqu't'rie*, mais en tout cas *briqu't'rie* et *bonn't'rie*, parfois même *pap't'rie*.

2. On dit aussi *Gen'vois*, bien plus souvent que *G'nevois*, mais ici on ne ferme pas l'*è*, non plus que dans *Gen'viève*. On sait que dans la conjugaison, comme dans les substantifs en *ment*, il y a mieus : on met un accent grave sur le premier *e*, quand on ne double pas la consonne : *j'achèt'rai*, formé sur *j'achète* (et non *j'ach't'rai* qu'on entent trop souvent), et par suite *éch'vèl'ra*, formé sur *éch'vèlè*, comme *achèv'ment* sur *achève*. C'est ce qu'on aurait dû faire pour *papet'rie* et les autres. — Nous rappelons ici que le français n'admet pas deus *e muets* de suite à la fin d'un mot : tant qu'on écrira *fureter*, *décolleter* ou *épousseter* avec un *e muet*, les personnes instruites se croiront obligées de dire : *je furète*, *j'époussette* ou *je décollète*, et non *je furte*, *j'épouste*, ou *je décolte*. Il est vrai que les futurs ou conditionnels *épouss'terai(s)* ou *décol-l'terai(s)* et même *épouss't'rai* ou *décoll't'rai*, sont généralement admis, ainsi que d'autres pareils, comme *étiqu'terai* : cela tient à ce que les *e muets* sont intérieurs, et que le segond *peut* se prononcer, ce qui n'a pas lieu dans *décollète*. Mais ceci n'est plus une question de prononciation, c'est de la grammaire. Le mieus serait que l'Académie acceptât *épouster* et *décolter*.

3. *Receler* est devenu *recéler*, mais *receleur* est demeuré ; *receper* est devenu aussi *recéper*.

de plus, quelques formes verbales de *refaire* et *reprendre*. Il est clair que si le mot est en tête d'un membre de frase ou à la suite d'une consonne, c'est *re* qu'on prononce, sans d'ailleurs en modifier le timbre : *rev'nez*, *il rev'nait*. S'il est précédé d'un son vocal, on a le chois : *si vous rev'nez* ou *si vous r'venez*. Le segond est plus populaire et plus conforme à la tendance générale que nous avons signalée tout à l'heure; d'ailleurs nous verrons un peu partout que *re* initial est une des sillabes où l'*e* est le plus caduc, probablement par suite du grand usage qu'on en fait : c'est probablement une question de sens plutôt qu'une question de fonétique. Néanmoins la prononciation dite correcte semble conserver plutôt le premier *e*, comme s'il n'y avait rien devant le mot. En tout cas, c'est toujours le premier qui se prononce dans *chevelu* et *chevelure*, qui ont probablement déterminé la prononciation *échev'lé* et non *éch'velé*. Dans les formes comme *reprenons*, *reprenais*, c'est le segond *e* qui se prononce nécessairement, et par conséquent les deus, quand le mot ne s'appuie sur rien : *reprenez vos papiers*.

Il y a même deus verbes qui commencent par trois sillabes muettes : *redevenir* et *ressemeler*. Dans ces deus mots le segond *e* ne tombe jamais, peut-être parce qu'il rappelle et représente le premier *e* de *devenir* et de *semelle*; par suite le troisième *e* tombe toujours ; quant au premier, il peut tomber après un son vocal, mais on trouve plus élégant de le conserver. Ainsi *vous redev'nez* est plus distingué, *vous r'dev'nez* plus populaire, avec ses deus *e* qui tombent sur trois. Et peut-être les puristes seraient-ils tentés de dire *vous red'venez*, pour ne laisser tomber que l'*e* du milieu; mais c'est là une prononciation affectée, qui est pour le moins fort rare; quant à *ress'meler*, il ne s'est peut-être jamais dit.

III. — J'ai réservé jusqu'ici les monosillabes : *le*, *ce*, *je*, *me*, *te*, *se*, *de*, *ne* et *que*, pour les considérer à part, parce qu'ils ont un peu plus d'importance que les sillabes muettes ordinaires.

1° *Le monosyllabe seul* est traité en tèse générale comme les sillabes muettes *initiales*, et non comme les sillabes muettes *finales*. Ainsi l'*e* se maintient en principe dans *je dis*, et tombe dans *si j' dis*, et même *si j' crois*, malgré les quatre consonnes, et même *si j' joue*, malgré la répétition du même son, tandis qu'il reparaît dans *car* je *dis* [1]. On dit de même *la rob'* me *va*, *à* ce *rien*, *à* ce *roi*, *à* ce *ruisseau*, *pas* de *scrupules* [2]. Mieus encore : si le monosillabe est précédé d'une finale muette qui se prononce nécessairement, lui aussi se prononce en même tens le plus souvent : *je veus entendr*e le *discours* [3].

Toutefois, ici encore, dans la conversation courante, les trois monosillabes *je*, *ce* et *se*, dont la consonne est une *spirante*, s'élident assez facilement, même sans appui antérieur : *s'laver les mains*, *j'sais bien*, *c'qu'on a fait* [4]. Mais

1. Le peuple s'obstine parfois dans ce cas à laisser tomber l'*e* du monosillabe, mais alors il le remplace involontairement, mais de toute nécessité, par un autre, et aboutit à *car* e*j' dis*, ou à *bec* e*d gaz*, et même, en tête de frase, e*j'dis pas* ; mais il ne faut pas perdre de vue que c'est uniquement le parti-pris, d'ailleurs inconscient, de ne pas prononcer l'*e* muet, qui aboutit à ce résultat, de même que dans un' e*r'mise*.

2. On peut choisir, dans la conversation, entre *pas* de *dieu* et *pas d'dieu*, *pas* de *lien* et *pas d' lien* (voir ci-dessus, p. 10 et note 2). On peut même dire *pas d' scrupules*, à cause de l'*s* médian (Voir ci-dessus, p. 101).

3. Cela est si vrai qu'on dira *entend' le discours*, et *pac' que tu es venu*, plutôt que de dire *entendre l' discours* et *parce qu' tu es venu* ; mais d'ailleurs il est possible de prononcer *parc'que*, aussi bien que *lorsque*, et c'est ce qu'on fait d'ordinaire. Nous allons retrouver le groupe *ce que*.

4. Pourvu que le même son ne soit pas répété : *je jette*, *ce signe*. On notera qu'avec *je* et *ce* initiaus, on va familièrement par l'élision jusqu'à trois et quatre consonnes initiales, dans *j'crève de faim*, *j'crois bien*,

cette prononciation n'est point indispensable ; elle est surtout très peu admissible avec les autres monosillabes : *l'métier*, *n'fais rien*, *qu'tu es sot* réclament un appui antérieur ; on ne dit guère même *qu'réclames-tu*, malgré le groupe *cr*. Il en résulte seulement qu'on pourra dire : *je veus entendre c'qu'on dit* à côté de *entendr' ce qu'on dit*, avec *dre* à peine sensible. En fait on dit presque toujours *je veus entend' ce qu'on dit*. Mais on dit fort bien *tu demand' c'qu'on dit*, avec double élision, à cause de l'*s* médian qui permet la consonne triple.

Si le monosillabe est suivi d'une syllabe initiale à *e* muet, il y a hésitation. La tendance à laisser tomber le premier *e* se manifeste souvent : *on l'devine*, *pas d'retraite*, *si tu t'relèves* sont aussi usités, quoique moins élégants, que *on* le *d'vine*, *pas* de *r'traite*, ou *si tu* te *r'lèves* ; mais du moins on a le chois, tandis que plus haut on disait uniquement *ell' tenait*, et jamais *elle t'nait*, *elle* n'étant pas un monosillabe. Avec l'*s* médian, on peut avoir ici encore une double élision : *tu n's'ras pas reçu* [1]. D'autre part, en tête de frase, il faut bien dire *le r'pas* et non *l'repas*.

2° *S'il y a deux monosillabes de suite*, il faut presque toujours que l'un des deus tombe, et c'est généralement le premier, sauf empêchement : *si j'* te *prens* est infiniment plus usité que *si* je *t'prens*. Mais naturellement on est obligé de dire, en tête de frase, ne *m'bas pas*, à côté de *si*

c'train-là, mais il est impossible de dire *c'rien*, *c'ruisseau* ni *c'roi*, le groupe *sr* n'admettant pas après lui d'autre consonne, ni même de semi-voyelle : la liquide doit être ici finale et non médiane (voir plus haut, p. 11 et note 1).

1. Mais naturellement on est bien obligé de dire *les pas d'celui qui vient*, sans quoi il y aurait quatre consonnes, qui ne s'accommodent pas. On prononcera aussi nécessairement les deus *e* dans *pour l'amour* de *celui*, l'*e* de *de* étant maintenu par *re*, et l'*s* était ensuite initial et non médian.

*tu n'*me *bas pas* ; et je *t'prens* est mieux reçu que *j'* te *prens*, quoique moins usité.

Surtout on dit à peu près toujours *fais attention a c'*que *tu dis*, et non *à* ce *qu'tu dis*, qui est affecté ; on va même, nous venons de le voir, grâce à l'*s* médian, jusqu'à *pour c'*que *tu dis*, *avec c'*que *tu dis*, *écrir*(e) *c'*que *tu dis*, car dans l'assemblage si fréquent *ce que*, *c'est toujours* ce *qui s'efface devant* que ; et si les sons paraissent trop durs, on prononcera à la fois *ce* et *que*, comme plus haut dans *parce que*, plutôt que de sacrifier *que*. Il semble que ce soit une loi générale que *que* ne tombe jamais devant une consonne, quand il est précédé d'une autre sillabe muette [1].

Au contraire, *le* est généralement sacrifié au monosillabe qui précède, quel qu'il soit : *on* me *l'donne*, *on* te *l'donne*, *si* je *l'savais* sont infiniment plus usités que *on m'* le *donne*, *on t'* le *donne*, *si j'* le *savais*, probablement parce que *me*, *te*, *je* pourraient être remplacés par des mots inélidables, *nous*, *vous*, *tu*, tandis que *le* est toujours *le*, et toujours élidable.

D'autre part *je* et *le* l'emportent aussi généralement sur *ne*, qui les suit, quand rien ne s'y oppose : *si* je *n'veus pas* (cf. si *tu* n'veus pas) et non *si j'*ne *veus pas* [2] ; de même *je promès* de *n'pas sortir*, et non *d'*ne *pas sortir*, sans doute à cause de la fréquence du groupe *n'pas*; mais on dira tout de même *il fut content d'*ne *r'trouver personne*, et même familièrement *j'*ne *r'grette rien*, aussi bien que *j'*le *r'grette* ou *j'*me *d'mande* ; c'est ici l'*e* du milieu qui se maintient, comme nous allons le voir avec trois monosillabes, et qui se

1. On dit naturellement : *il croit qu'tu viens*, puisqu'il n'y a qu'un seul *e muet*.

2. A fortiori *ça n'*me *fait rien* (chute du premier *e*), et non *ça* ne *m'fait rien*.

maintient d'autant mieus que le troisième *e* est plus faible [1]. D'autre part on sera bien obligé de dire *je promets d'*ne *rien manger*, pour le même motif que l'*e* se maintient dans *chapelier* ou *mangeriez* ou dans *à* ce *rien*.

Enfin, s'il y a concurrence entre *que* et *je* ou *de*, c'est *que* qui l'emporte de préférence : on dit *il est certain* que *j'viens* et non *qu'* je *viens*, et *plutôt* que *d'fuir* est préféré à *plutôt qu'*de *fuir*, qui est plus familier.

On voit qu'il y a une véritable hiérarchie entre les monosillabes : au sommet, *que*, puis *je* ; au plus bas degré *le*, suivi de la muette *initiale* des mots, et en dernier lieu de la muette *finale*, celle-ci ne se prononçant que quand il est impossible de faire autrement.

Deus monosillabes peuvent aussi être suivis d'un mot commençant par une sillabe muette ; en ce cas, c'est elle qui s'élide de préférence quand elle peut, et si le premier monosillabe est obligé de se prononcer, on les prononce donc tous les deus : on dit donc *au sortir* de ce *ch'min* et non *de c'chemin*, et *ell'* ne me *r'vient pas* plutôt que *ell'* ne *m'revient pas*, qui se dit aussi.

3° *S'il y a trois monosillabes de suite*, quelques puristes prononcent le premier et le troisième : *si je t'le dis*, mais tout le monde prononce en général le segond seul : *si j'*te *l'dis*, et même au besoin *j'*te *l'dis*, sans *si*, comme tout à l'heure *j'le r'grette* ; *tout* ce *qu'*je *dis* est particulièrement affecté, et *tout c'*que *j'dis* est la seule prononciation usitée ; et si *pour écrir' c'que j'dis* paraît trop dur, nous savons déjà qu'on prononce *ce* avec *que*, c'est-à-dire *les deus* e médians : *pour écrir'* ce que *j'dis*, *pour prendr*(e) ce que *j'remès* (ou *c'*que *j'remès* ou *c'* que je *r'mès*).

1. On évite cependant d'aller, surtout en tête de frase, jusqu'à *j'ne d'mande rien* ; on préfère *je n'demande rien* : *de* initial est sans doute moins faible que *re*.

Toutefois, *ne* étant subordonné à *je* et *le*, on trouve généralement *si* je *n*'le *dis pas* plus correct que *si j*'ne *l'dis pas ;* et en tête de phrase on disait bien *j*'ne *r'grette rien*, à cause de la faiblesse de *re* initial ; mais on ne dirait pas *j*'ne *l'sais pas*, et pas davantage *j*'ne *l'regrette pas*, avec ou sans *si*, mais uniquement *je n*'le *r'grette pas*. En revanche, la prédominance de *que* fait qu'on dit *c*'que *j'demande* aussi bien que *c*'que je *d'mande*, et même *c'est c*' que *j'regrette*.

Si, sur trois monosillabes, *que* est en concurrence avec *je*, c'est celui des deus qui est médian qui l'emporte ; on a donc *c'est qu*' je *n'sais pas*, et non *c'est* que *j*'ne *sais pas*, à côté de *c'est c*' que *j'sais bien*. On voit même *je* médian se maintenir à côté de *que* obligé : *il est sûr* que je *n'sais pas*, et non *que j*'ne *sais pas*, malgré *il est sûr* que *j*' te *crains peu*. Mais *que* reprent sa primauté, s'il y a une muette initiale supplémentaire et qu'il faille choisir : *c'est* que *j*'ne *r'viens pas* est plus usité que *c'est qu*'je *n'reviens pas*.

4° *S'il y a plus de trois monosillabes de suite*, avec ou sans sillabe muette antérieure ou postérieure, il y aura certainement dans le nombre *que* et même *ce que*, ou bien *je*, sinon les deus ; dès lors la prédominance de *que*, ou, le cas échéant, celle de *je*, et d'autre part l'effacement ordinaire de *le* et *ne*, détermineront aisément le chois, ou même couperont la série en deus ou trois membres, où *que* fera l'effet d'une tonique, et aussi *je*, le cas échéant : *si* je *n*' te *l'dis pas*, *si* je *n*'me *l'demande pas*, *c'est c*' que *j*'me *demande*, *c'est c*'que *j*'me *r'demande*.

On voit qu'en général les *e* élidés alternent avec les autres. Mais ici encore, bien entendu, *que* et *je* pourront être prononcés à côté l'un de l'autre. Ainsi l'on dira aussi bien, et même mieus, *c'est c*'que je *r'demande*, que *c'est c*'que *j'red'mande*, et nécessairement *c'est c*' que je *n*'te *d'mande pas*, *c'est c*'que je *n*'te *r'demande pas*, *tu peux t'ins-*

truir' de *c'*que je *n'sais pas*, *parc'*que (ou puisque) je *n'*te *l'fais pas dire*, *tu réclam' c'*que je *n'*te *r'mès pas*, *parc*e queje *n'*te le *r'mès pas* [1]. On voit que dans ce dernier exemple on peut prononcer jusqu'à cinq *e muets* sur sept, dont *trois de suite* ; le plus fort écrasement en laissera encore trois debout, dont *que* et *je* de suite : *parc'* que je*n'l'*le *r'mets pas*, car ni *que* ne peut s'élider après *parce*, ni *je* devant *ne*. On avait ici sept *e muets* de suite ; en voici huit et même neuf : *tiens-moi quitt'* de *c'* que je *n'*te *r'mès pas*, et *tu t'lament'* de *c'*que je *n'*te le *r'mès pas* (ou *je n'*te *l'remès pas*, plus souvent *je n' t'* le *r'mès pas*).

IV. — De tout cela il résulte qu'il y a souvent plusieurs façons de prononcer les mêmes frases, même sans parler des cas où l'on tient à mettre en relief une sillabe particulière. D'une façon générale, ici et partout, les *e muets* peuvent tomber en plus ou moins grand nombre suivant les personnes, suivant les lieus, et surtout suivant l'allure du débit. On parle plus rapidement qu'on ne lit : la lecture conservera donc des *e muets* que la langue parlée laisse tomber. On parle ou on peut parler dans la conversation plus rapidement que dans un discours : la conversation rapide ou simplement négligée écrase donc une foule d'*e muets* qui se se conservent partout ailleurs. Mais alors on arrive facilement à des incorrections que rien ne peut justifier. C'est le défaut des fonéticiens, et surtout des fonéticiens étrangers de recueillir précieusement les façons de parler les plus négligées, pour les offrir comme modèles ; et alors on voit des étrangers s'évertuer à reproduire dans un discours étudié et lent des formes de langage que la rapidité du débit pourrait seule excuser : cela est ridicule. Ces

1. Ou *je n'te l'remès pas*, moins bien, parce que si *le* est subordonné à *te*, la muette initiale de *remès* est subordonnée à *le*.

fénomènes se produiront toujours assez tôt et spontanément, quand la connaissance de la langue sera parfaite et qu'on en fera un usage habituel et constant.

Nous avons dit aussi que, dans la prononciation populaire ou simplement négligée, la chute de l'*e muet* entraîne souvent celle de l'*r* : *vot' père, quat' jours, un mail' d'anglais, pour entend' le discours*. C'est également pour permettre à l'*e muet* de tomber qu'on supprime *l* dans *quelque*; mais ce n'est que dans une conversation très familière qu'on dit *que*(l)*qu' chose*, ou *que*(l)*qu'fois*. On va plus loin : on dit couramment *c't homme*, qui au temps de Restaut était considéré comme correct, et même *c't un fou*, où l'on fait tomber non pas un *e muet*, mais un *e ouvert*, comme dans *s'pas*, pour *n'est-ce-pas*, et même *pas?* tout court; et l'on dit encore *p't-ét' bien* (ou *ben*) où ce n'est plus un *e* qui tombe, mais *eu*, assimilé à l'*e* muet, sans compter la finale *re*. Le peuple, et même les gens les plus cultivés, en disent bien d'autres : *qu'est qu' c'est qu' ça*, ou même simplement *c'est qu' ça*, ou encore *qu' ça fait*, sans parler de *où'st-c' que c'est* ou plus brièvement *où qu' c'est*; car on parle uniquement pour se faire comprendre, et avec le moins de frais possible : c'est le principe de moindre action qui s'applique là comme ailleurs

On voit que l'écueil de la prononciation, relativement à l'*e muet*, c'est l'abus des élisions. Mais le contraire se produit aussi parfois. Comme deus consonnes tendent à maintenir l'*e* muet devant une troisième, il arrive aussi qu'elles en apèlent un qui n'existe pas! Il n'est pas rare d'entendre prononcer *lorseque, exeprés, Oueste-Ceinture, ourse blanc*, qui rapèlent *bec* ed' *gaz* [1]. Évidemment *l'est de Paris* est difficile

1. On n'a pas oublié le Président de la République que le peuple appelait généralement *Félixe Faure*, à moins que ce ne fût *Félisque*.

à prononcer, à cause des deus dentales qui se heurtent : on est obligé de les faire fondre à peu près en une seule. D'autre part le français répugne à commencer les mots par deus consonnes, si la segonde n'est pas une liquide : de là la formation de mots tels que *esprit*, *é*(s)*chelle*, *é*(s)*tat*, qui ont gardé ou perdu leur *s*, après addition de l'*e* prosthétique [1] ; d'autres mots subissent parfois la même addition intempestive, comme *une estatue* ; ou bien un *e* s'intercale dans un mot comme *s*(e)*velte* ! Mais ces prononciations hétéroclites, qui s'allient mal avec la connaissance de l'ortografe, ne pénètrent pas dans la société instruite.

Il nous reste à examiner quelques cas particuliers.

On sait que l'*e* suivi d'une consonne double n'est pas un *e muet*. Il y a à cela quelques exceptions. Il a paru nécessaire de doubler l'*s* dans *dessus* et *dessous*, et après le préfixe *re*, pour éviter qu'elle ne prît le son du *z* entre deus voyelles ; mais cela n'a rien changé à la nature du préfixe, qui est toujours *re* avec *e muet* : *ressaisir*, *ressasser*, *ressaut*, *ressembler*, *ressemeler*, *ressentir*, *resserrer*, *ressort*, *ressource*, *ressouvenir*, *ressuer*, et aussi *ressac*, par analogie ou confusion d'étimologie. Si l'on dit *ressusciter* par *é* fermé, c'est parce que le mot vient directement du latin *resuscitare*, et non du français *susciter* ; on prononce de même *ressuyer*, qui est composé d'*essuyer*. Mais prononcer *é* fermé dans *ressembler* ou *ressource*, comme il arrive quelquefois, est encore tenu pour une faute très grave. Ces *e muets* peuvent même et doivent tomber comme les autres : *il est sans r'source*, *tu r'sembles* et *tu* me *r'sembles*.

La prononciation de l'*e muet* se maintient encore dans

1. C'est pour le même motif que le *p* est tombé dans (p)tisane ou (P)phalsbourg, et aussi, au XVIe et au XVIIe siècles, dans *psaumes*.

cresson et *cressonnière* (quelquefois même dans *tesson*), au moins à Paris et dans une partie de la France du Nord [1].

Nous ne pouvons pas terminer cet article sans dire un mot de la question des vers, dont l'*e muet* est un des charmes les plus sensibles, comme aussi les plus mystérieus. L'*e muet* est vraiment une des caractéristiques les plus remarquables de la poésie française. Aussi les principes que nous venons de développer ne sauraient-ils en aucune façon s'appliquer à la lecture des vers, qui exige un respect particulier de l'*e muet*. Voici un vers de l'*Expiation*, de V. Hugo :

Sombres jours ! l'empereur revenait lentement.

Il faut évidemment laisser les acteurs articuler en pareil cas neuf sillabes, comme si c'était une frase de Thiers : ici il en faut douze, si l'on peut. L'*e muet* d'*empereur* est le seul qui évidemment ne puisse pas se prononcer, car il est de ceus qu'on ne devrait pas écrire ; s'ensuit-il qu'il faille le laisser tomber complètement ? En aucune façon : l'oreille doit en percevoir la trace, ne fût-ce qu'un demi-quart d'*e muet* ; il suffira même d'appuyer un peu plus sur la sillabe précédente, pour faire sentir à l'oreille qu'il y a là quelque chose comme une demi-syllabe. Et sans doute cela est difficile ; mais les autres n'offrent aucune difficulté. Les *e* de *revenait* doivent se prononcer pleinement tous les deus, et quant à celui de *lentement*, on peut aisément le faire

1. On prononce aussi un *e* muet, avec une seule consonne, ou plutôt l'*e* muet tombe dans Mor(el)let, comme en témoigne le calembour de Voltaire (mord-les), et dans La M(en)nais, dont on a fait l'adjectif *menaisien*, qui n'a qu'une *n*. Telle est aussi la vraie prononciation de *Montpel(l)ier*, qu'on a souvent écrit jadis avec un seul *l* : mais ici l'*e* muet s'entent, comme dans *chapelier* : voir p. 9.

sentir plus que celui d'*empereur* : le sens même ne l'exige-t-il pas ?

Voici un vers d'une tout autre espèce, qui ne peut pas être dit non plus de n'importe quelle manière :

Je veux ce que je veux, parce que je le veux [1].

Le premier élément, *je veux*, doit être suivi d'une pause ; le second a quatre sillabes dont il sera bon de prononcer la première et la troisième, contrairement à l'usage courant [2] ; le segond hémistiche doit se diviser en deus parties égales avec accent fort sur *que*. Dans cet autre vers de V. Hugo :

Mais ne me dis jamais que je ne t'aime pas [3],

qui aurait huit sillabes en prose rapide, *tous* les *e muets* doivent être prononcés, sauf le dernier, qu'on doit encore sentir à moitié.

Il est bien vrai que les poètes ne manient pas toujours l'*e muet* avec l'art et la prudence qu'il faudrait, et mettent souvent le lecteur à de rudes épreuves. Il ne faut pourtant pas les trahir, même s'ils le méritent parfois [4].

Ph. Martinon.

[Nous publions cet article en raison des observations précises qu'il contient, mais nous faisons toutes réserves sur certaines opinions et certaines expressions de l'auteur. Ainsi, quand un *é* fermé se substitue à un *e* muet, nous n'approuvons pas qu'on dise que l'*e* muet « se ferme ».] — L. C.

1. Rotrou, *Laure persécutée*, acte I, scène X.

2. De même, à fortiori, *Plutôt* que *d'lever tes voiles*, et non *qu'*de *l'ver* (V. Hugo, *Contemplations*, IV, III).

3. *Les Burgrades*, acte I, scène III.

4. Par exemple avec cet hémistiche de V. Hugo ou de Rostand : *qu'est-ce que c'est que ça*, où le segond *que* ne peut pas rester tout à fait muet, même entre deus toniques.

GLOSSAIRE

DE

MOTS PARTICULIERS DU DIALECTE D'OC

DE LA

COMMUNE D'AMBERT (PUY-DE-DOME)

(*Suite*).

---

cas, *ka*, sm. Se traduit assez bien par le mot *chose*, pris dans le sens indéterminé. Précédé de l'un des deus adj. *grand* ou *gros*, et appliqué aus êtres ou aus choses, il prent, même sans la négation, l'idée de petit nombre ou de peu de valeur. Ainsi **grand** — ou **grèu** — signifie, suivant les circonstances : de peu de valeur, en petit nombre, de peu de considération, de peu de gravité, un triste sire, pas grand' chose, etc....

cascino, *kåeịno*, sf. Petite maison.

casseto, *kåsẹto*, sf. Récipient en terre grossière destiné à contenir la braise du chauffe-pieds.

cassino, *kåeịno*, sf. V. **casseto**.

casso, *kạso*, sf. Large plat en terre vernissée, muni d'oreilles, et qui sert à cuire les aliments au four.

casuèle, *kåzuèlè*, adj. Exposé aus accidents, à la merci d'un incident, sujet à, précaire.

cata, *kåtà*, v. tr. Bien recouvrir contre le froid, emmitoufler.

cata (se). *kåtà*, v. r. S'accroupir pour satisfaire un besoin naturel ; s'asseoir ou s'accroupir par terre || sv. **catado**, sf. Act. de se —.

catal, alo, *kåtal*, *ạlo*, adj. qui implique l'idée de valeur ou de supériorité.

cavala, *kåvålà*, v. intr. Monter les uns sur les autres || **cavalado**, sf. Act. de —, course bruyante et désordonnée ; bousculade.

caya, *kåïà*, v. intr. Uriner, en parlant des animaus || **cåyado**, sf. Act. de — ; large trainée d'urine.

cebeto, *sèbẹto*, sf. Ciboulette | nom donné à l'*ornithogalum umbellatum*.

censaire, *sèsạirè*, s. et adj. Qui donne ou qui prent à bail | — **de pouom**, qui loue la récolte des pommes.

censou, *sẽsu*, sm. La cheville ouvrière du char. V. **char**.

cereno, *sèrẹno*, sf. Piège à grives, fait d'une couronne flexible sur le pourtour de laquelle on dispose des lacets de crin.

cerou, ouno, adj. V. **béubilhou**.

chaba (se), *teåbà*, vr. Être près de mourir.

chabo-tout, adj. et sm. Celui qui dépense tout sans rien économiser.

chabau, *teåbạu*, sm. Grosse toux. V. **chabèuta**.

chabèuta, *teåbœutà*, v. intr. Tousser fréquemment et fortement || sv. **le chabèuta, la chabèutado, le chabèutage, la chabèutamen, la chabèutarià**. Act. de —.

chaboulha, *teåbuḷyà*, v. tr. Lier avec une corde les bords supérieurs d'un sac rassemblés en rosette | sv. **le chaboulha, la chaboulhado**, sf. Act. de. — V. **chaboulho**.

chaboulho, *teåbuḷyo*, sf. Rosette étalée des feuilles des raves. | Rosette formée par les bords d'un sac au-dessus de la ligature.

chabraco, *teåbrạko*, sf. Grande femme dégingandée.

chabrilhou, *teåbriḷu*, sm. Fromage de chèvre.

chadena, *teådenà*, v. tr. Mettre une chaîne || **la chadenado, la chadenamen, le chadenage, le chadena**. Act. de —.

chalado, *teålạdo*, sf. Traces de passage sur la neige.

chalet, *teålœ*, sm. Lampe romaine en usage dans la région | dim. **chaletou**.

chamarà, *teåmårà*, sm. Appentis à plancher mobile sur lequel on place des fagots ou des bottes de paille.

chambalha, *teãbåḷyà*, v. tr. Entourer d'une jarretière (**chambàlho**) || sv. **la chambàlhado, le chambalha, le chambalhage, le chambalhomèn**. Act. de —.

Chambalhado, *teãbåḷyạdo*. Nom donné à la vache dont les taches font le tour de la jambe.

Chambalho-de-la-Santo-Viarjo. Jarretière de la Sainte

Vierge. Nom donné à l'arc-en-ciel.

chambard, **ardo**, adj. Qui a de grandes jambes.

chambeta, *tɛãbètà*, v. intr. Marcher à petit pas ; trépigner des jambes || sv. **chambetado**, **le chambetage**, **chambetamèn**, **le chambeta**. Act. de —.

chambeto. *tɛãbẹto*, sf. La personne qui fait l'acte de **chambeta** ; petite jambe.

chambujo, *tɛãbụdjo*, sf. Age ou haie de l'araire.

chami, sm. Chemin, route | **fare soun** — s'acheminer vers la mort ; **ma fare un** — *ne faire qu'un chemin*, c.-à-d. aller et revenir constamment sur ses pas.

chanelei, *tɛåněli*, sm. Tour pour garnir de fil la bobine de la navette du tisserand.

chanello, *tɛånělo*, sf. Navette du tisserand.

changis, *tɛãdji*, sm. Jante de la roue du char agricole.

chani, **ido**, *tɛåṇi*, adj. Se dit du sol difficile à travailler | acerbe, âpre | **pouom** —, fruit du pommier sauvage ; **tan** — anthrax, gros furoncle. V. **tan**.

chantou, *tɛãtu*, sm. Jambage de pierre qui supporte le manteau de la cheminée | fig. le foyer.

chantounage, *tɛãtunadjè*, sm. Chaîne d'angle en maçonnerie dans une maison.

chapia, *tɛåpyà*, v. tr. Tailler en copeaus || sv. **chapiado**, sf. Act. ou rés. de —.

chapio, *tɛapyo*, sf. Act. de **chapia**.

chapouta, *tɛåpụtà*, v. tr. Taillader avec une hache ou une herminette || sv. **chapoutado**, sf. Act. ou rés. de — ; **chapouta**, **chapoutage**. **chapoutomèn**. Act. de —.

chapitello, *tɛåpitèlo*, sf. Ais superposés, échafaudage en bois.

char, sm. Char agricole. C'est un long char à quatre roues ; lorsqu'il est muni de hautes ridelles à claire-voie, il porte le nom de **char garni**. Ce dernier sert à transporter les fardeaus volumineus, foin, paille, fagots.

Les pièces essentielles du char portent les noms suivants : **aibris**, **brèutadour**, **brèutilhou**, **censou**, **changis**, **charledis**, **chavilhous**, **consuro**, **coulounious**, **cros**, **eichalo**, **eichamé**, **grissanté**, **liengo**, **paleiro**, **plaufourcho**,

sèugouleiro, **sèutra**, **traversei**. V. ces mots.

charchigna, *tcartcinyà*, v. tr. Asticoter, aguicher, provoquer, *donner des coups d'épingle* | **charchignaire**, adj. et s. Celui qui fait l'act. de —; **charchigno**, sf. La personne qui fait l'act. de .

charcho-ligo, adj. et s. Chercheur de querelles à tout propos.

charcho-païs, adj. et s. Qui erre par voies et chemins; rouleur.

charcouèire, *tcarkwîrè*, v. tr. Durcir avec excès par une chaleur trop vive le coagulum du lait pour le fromage.

charèn, **èuto**, adj. Qui demande un pris trop élevé.

charièn, *tcaryè*, sm. Pain de farine de seigle choisie et bien blutée.

charipo, *tcaripo*, sf. Terme d'insulte; mauvaise femme, garnement.

charledis, *tcarlèdy*, sm. Hautes ridelles à claire-voie du **char garni**. V. **eicharledis**.

chartouèiro, *tcarwîro*, sf. V. **barcello**.

Chatagno, *tcatanyo*, sf. Nom de la vache à poil marron.

chatounèiro, *tcâtunèiro*, sf. Petite trappe percée dans une porte pour le passage des chats.

chaucho-mouto, *tcaucomuto*, s. 2 g. Personne lourde de corps ou d'esprit.

chausso, sf. Bas de laine | Plaque de fer pour renforcer la base de la **chanbujo** de l'araire.

chavilhou, *tcavilu*, sm. Barreau de râtelier ou des ridelles de char.

chèiro. *tcîro*, sf. Sorte de cage à claire-voie, qu'on suspent aus solives et dans laquelle on met les fromages à sécher.

cherbeirou, **ouno**, adj. et s. Nom fam. donné aus bambins à cheveus blonds (de **cherbe**, chanvre).

chèubre, *tcœubrè*, v. intr. Être contenu dans ; pouvoir entrer dans un récipient ou un espace déterminé. | Part. p. **chèubu**, **udo**.

chèubudo, sf. Act. de **chèubre**.

chéucut, **uto**, adj. S'applique aus légumes conservés l'hiver et devenus filandreus.

chéudelet, *tcœudèlœ*, sm. Sorte de gâteau dur à trois

cornes, fait de pâte de farine qu'on plonge dans l'eau bouillante et qu'on cuit au four.

chéulaire, *tɛlœulairè*, sm. Producteur ou vendeur de chous.

chéuleto, sf. Petit bouquet de feuilles qui repoussent sur le tronc des chous coupés.

chéusa, *tɛœuzà*, v. tr. S'occuper à une chose ; réparer, arranger, retoucher une chose | **hou chéusé embei n'eiplito**, *je le retouchai, je le travaillai avec un outil* || fig. Préoccuper, émotionner, produire une impression sur l'esprit. **Acò me chéusavo**, *cela me préoccupait.*

chéu! s.. s.., *tɛœu!* Cri pour chasser ou éloigner les cochons.

chi, *tɛi*, sm. Chien | fig. avare, ladre, parcimonieus | **garda un chi de sa chino**, garder rancune avec idée de revanche.

chia, *tɛià*, v. tr. et intr. Chier, tomber | — **l'onto**, avoir perdu toute retenue ; — **l'ime**, faire montre d'une sagesse prématurée ; — **un couté**, avoir une grosse peur ; — **la bèulo**, pour les oiseaux, se débarrasser du gros ventre qu'ils ont en naissant ; — **déivar**, tomber de la neige ; — **le iéu**, faire l'œuf, accoucher ; — **de pouèbre**, s'évader, fausser compagnie, prendre la poudre d'escampette. || S'affaisser par la base, en parlant d'un mur | sv. **le chia, la chiado**. Act. et rés. de — | **coupa le chia** ou **la chiado**, équivaut à : *clouer* ou *clore le bec*, causer une frayeur.

chia! *tɛià!* bas. Excl. de dépit.

chiadouèiro, sf. Endroit où l'on va déposer les excréments.

chiadour, sm. ibid.

chiarand, ando, adj. S'applique aus enfants qui chient constamment

chiaré, ello, adj. ibid.

chiassou, ouno, *tɛiasu*, adj. et s. Le dernier né.

chico, *tɛiko*, sf. Très petite quantité d'une chose.

chourla, *tɛurlà*, v. tr. Boire à plein gosier | **chourlado**, sf. Act. de —, forte lampée.

cira, *ɛira*, v. unip. Souffler le vent N.-O. en hiver | **ciro**, sf. Vent du N.-O. en hiver. Act. de —.

classo, sf. Botte de paille.

claure, *kḷaurè*, v. tr. Rentrer le bétail, mettre sous clef (**clau**). Part. p. **clau**, **clausso**.

clèu, *kḷœu*, sf. Haie ou clôture d'un champ.

clusso, *kḷuso*, sf. Poule couveuse.

cocho, *koṭeo*, sf. Entaille | Planchette de bois sur les bords de laquelle on pratique des entailles qui servent spécialement aus boulangers pour tenir la comptabilité des pains livrés au client.

cocho, sf. Poche dans laquelle la fileuse dépose ses fuseaus | Encoche hélicoïdale à l'extrémité du fuseau, pour retenir le fil.

cocudanço, *kokudãso*. Primevère des prés.

cocudo, *kokuḍo*, sf. Grande berce des prés.

coindi, *kuẽḍi*, v. tr. Décaver au jeu, dépouiller de ses biens, ruiner la santé. | **coindido**, sf. Act. de —.

combo, sf. Val profondément encaissé.

compati (se), *kōpati*, vr. Vivre en bonne harmonie.

compliciéu, *kōpḷisiœu*, sf. Actions, habitudes, fantaisies particulières | **de pauras** — de fâcheuses idées, de mauvaises habitudes.

comprioto, *kōprioto*, sf. Faculté de compréhension.

con, *kõ*, adv. de lieu correspondant à *où*, mais seulement lorsque ce dernier s'applique à un endroit déterminé : *Je sais où il va*, **sabe con vai**. V. **decon**.

consuro, *kōsuro*, sf. Ensemble de deus roues montées sur un essieu.

contro, *kōtro*, sf. tj. Quitte ou double | **fare la** — jouer quitte ou double ; aller sur les brisées, faire concurrence.

contunio (de), *kōṭuuyo*, loc. adv. Sans solution de continuité.

conturbe, *kōṭurbè*, sm. Ensemble de graves soucis, situation embrouillée et difficile ; tumulte.

conzèiro, *kōzèiro*, sf. Accumulation de neige dans les dépressions de terrain.

copio, *kopyo*, sf. Allure, manière d'être ou de se présenter.

coqueléqué, *kokèléké*, sm. Onomatopée du chant du coq. | Amande entière de la noix.

cordada, *kordada*, sm. Corde à boyaus.

cordémus, *kordémus*. V. **tombeleto**.

corno, *kọrno*, sf. Trompe et généralement tout instrument à vent et bruyant. | Personne rabâcheuse. | Sorte de poche, généralement en peau de mouton, dans laquelle la fileuse dépose ses fuseaus. V. **cocho**.

cors, *kor*, sm. Corps : **vira lou — davant darrei**, *bouleverser, tourner les saugs*.

cou, *ku*, sf. Pierre à affûter les faus. V. **eicoutei**.

coua-coua-coua-coudaco ! *kwâ-kudạko* ! Onomatopée du chant de poule qui vient de pondre.

couca, *kukà*, v. tr. Embrasser à pleine bouche et bruyamment. | **coucado**, sf. Act. de —.

couda, *kudà*, v. intr. Se dit pour la partie de la pâte mal cuite dans le pain.

coudert, *kudèr*, sm. Grand espace inoccupé aus abords du village. Généralement gazonné il sert de pacage communal.

coué, *kwé*, sm. **Le cou** | **se nen na le coué virâ**, *s'en aller le cou tourné*, exprime l'idée de sollicitude inquiète au sujet de ceus qu'on laisse.

coueina, *kwĩnà*, v. intr. Éprouver une sensation de douleur aiguë ou cuisante ; pousser un cri de douleur | **coueinado**, sf. Act. de —.

couèire, *kwị̃rè*, v.tr. Cuire ; prendre l'ébullition | **le —** sm. l'ébullition | **coueidudo** sf. Act. de — ; sensation de douleur cuisante.

coueita (se), *kwị̃tà*, vr. Prendre une décision rapide, se hâter.

coufièn, *kufyẽ*, sm. Quartier de pomme ou de poire desséché.

coufla, *kufḷà*, v. intr. Sangloter convulsivement | **le —**, **couflado**. Act. de —.

coula, *kulà*, v. tr. Passer au travers d'un linge ; lixivier | **coulado**, sf. Act. de —.

couladour, *kulâdur*, sm. Entonnoir garni d'une étamine claire pour passer le lait.

coulèiro, *kulẹiro*, sf. Étroit passage entre deus collines.

coulouniou, *kuluyyu*, sm. Prolongement extérieur et bifurqué de la flèche arrière du char.

couniènt, ènto, *kuyyẽ*, adj.

Qui laisse une trace apparente.

courado, *kurạdo*, sf. S'applique à la fois à la trachée et aus poumons.

couranda, v. intr. Passer son tens à courir d'ici de là.

courandei, èiro, adj. et s. Qui fait l'act. de **couranda**.

courandello, sf. Coureuse de guilledou.

courandina, v. intr. Passer son tens à courir. V. **couranda** | **courandino**, sf. Habitude de —.

courdé, *kurdé*, sm. Mesure superficielle employée pour les planches. Elle correspont à une surface de 16 m. c.

courdia, *kurḍyà*, v. intr. Tresser en corde; marcher en tordant les jambes l'une contre l'autre | **courdiado**, sf. Act. de —.

courdiand, ando, sf. La personne qui marche en tordant les jambes.

courdis, *kurḍy*, sm. Anneaus de fer, de forme ovale irrégulière, qui reposent sur les deus anses de la **miano** du joug et dans lesquels pénètre l'extrémité du timon qui s'y trouve retenu entre **treitouèiro** et le **ressenai**. V. ces mots.

courna, *kurnà*, v. intr. Sonner du cor ou de la trompe | **cournado**. Act. de —.

cournaire, airo, adj. et s. Qui sonne de la trompe.

cournaria, sf. Sonnerie ou longue sonnerie de trompe; long rabâchage.

cournèiro, *kurnẹ̀iro*, sf. Partie du joug qui s'appuie à la base des cotnes.

cournèirou, sm. Petite couronne de paille qu'on ajoute au crochet de la chaîne d'attache des animaus à la crèche afin d'en assurer la fixité.

cournet, *kurnœ*, sm. Tuyau de descente des eaus pluviales.

courniolo, *kurụyọlo*, sf. Désigne à la fois le gosier, le larinx et la trachée.

coursèiro, *kursẹ̀iro*, sf. Chemin qui raccourcit un trajet.

coursou, eto, adj. Un peu court de taille; bout d'homme.

cousi, *kuji*, v. tr. Mettre en abondance | **cousido**, sf. Abondance de choses; rés. et act. de — V. **bati**.

coussi, *kuei*, conj. Pour ainsi dire, en quelque sorte.

couyena, *kuyènà*, v. tr. et intr. Faire une mauvaise farce, décevoir, remplir de confusion, se moquer de ses auditeurs | **couyenado**, sf. Act. de —; mauvaise plaisanterie.

couyenant, adj. Décevant, déplorable, ennuyeus. V. **foutant**.

couyon, *kwyō*, sm. et adj. | **être** — être déçu, être victime d'une mauvaise plaisanterie, subir une surprise désagréable; nigaud.

cralha, *kraḷyà*, v. intr. Expectorer grassement | **cralhado**, sf. Act. de —; amas de crachats | **cralhária**, sf. Longue act. de — | **cralho**, **cralhomèn**. Act. de —.

crama, *krâmá*, v. intr. Brûler en charbonnant | **cramadis**, sm. Endroit charbonné par combustion lente | **cramado**. Act. de —.

crané, *krâné*. Râtelier au-dessus de la crèche.

cranei, *krâni*, sm. Planche perforée ou lattis sur lesquelles on met le fromage à égoutter à sa sortie de la **feissello** ou moule à fromages. V. ce mot.

crebadis, *krèbâdy*, sm. Être ou végétal, chétif, malingre, qui est près de mourir.

crebi, *krèbi*, v. tr. Enfouir la semence à la herse | **crebido**, sf. Act. de —.

crèbofouom, sm. Meurt-de-faim, qui n'a pas de quoi se nourrir.

creiscido, *krîeịdo*, sf. Pousse; pousse d'une année. V. **crit**.

crèitio, *krîṭyo*, sm. et adj. Hère, naïf, inexpérimenté des choses de la vie, faible d'esprit.

crèituro, *krîṭuro*, sf. Même sens que **crèitio**, mais s'appliquant à la femme.

crentiéu, oua, *krẽṭyœu*, adj. Très difficile ou délicat au sujet de la nourriture; qui a la répugnance facile.

crèuchalho, *krœuteạlyo*, sf. La partie qui est à rejeter dans un fruit.

crèutoleva, *krœutâlèvà*, v. intr. Soulever en croûte. Se dit pour le pain et aussi pour le sol se soulevant en mottes | **crèutolevado**, sf. Act. de —.

creida, *krîdà*, v. tr. et intr. Gronder bruyamment,

rappeler à l'ordre ; crier, appeler en criant. | **crèidado, crèidamèn. crèidariá, crèido.** Act. de —, cris d'appel.

crèidaire, crèidaré, adj. et s. Qui a l'habitude de crier en parlant.

crèipina, *krìpina,* v. tr. Faire une reprise à l'aiguille | **creipino, creipinado** Act. de —.

crit, *kri,* sm. Sommet d'un arbre, d'une montagne. Dernière pousse d'un arbre; bourgeon des conifères.

crita, v. tr. Se dit pour les oiseaux saillir la femelle; mettre la crête, c.-à-d. terminer le sommet d'une meule de gerbes, d'un mur | fig. Sauter à la tête | **critado,** sf. Act. de —, saillie du coq.

crocho, *kroṭco,* sf. Long et gros clou de fer forgé pour enfoncer dans les murs.

cros, *kró,* sm. Coffre du char en forme de berceau; berceau.

crossa, v. tr. et intr. Bercer; marcher en se balançant, marcher en cane | **crossado.** sf. Act. de — | **crossaire, airo,** qui fait l'act. de —.

croucha, *krutca,* v. tr. Rassembler en tas, amoncelier | **crouchado,** sf. rassemblement, amoncellement en tas.

crouchet, *krutcœ,* sm. Petite balance romaine; crochet.

crovo, *kroṭvo,* sf. Dépression, creus de terrain en forme de berceau; fosse.

crulho, *kruḷyo,* sf. Coquillage | — **dau nas,** cartilage du nez.

cucha, *kutcà,* v. tr. Mettre l'un sur l'autre, élever en tas | **cucho, cuchado.** Act. de — | **cuche, ucho,** adj. mis en tas élevé.

cucha, v. intr. jucher.

cuchou, *kutcu,* sm. Petit tas pointu.

cuchouna, v. tr. Mettre en petits tas pointus.

cuebie, bio, *kœbyè,* adj. Surabondamment plein.

cuepìo, *kœpiyo,* sf. Terme injurieus; sujet douteus et de mauvaise tenue, dont la vue inspire la défiance.

cuèucle, *kœuklye,* sm. Mince coquille; coquille de la nois ou de l'œuf.

curalièi, *kurâlyçi,* sm. Dépôt de l'épierrement d'un champ.

cusso, sf. Quartier d'un

fruit, d'une amande de nois, gousse d'ail ; cuisse.

cute ou **cutt**, sm. Crapaud chanteur.

D

dagà, *dågà*, v. tr. Réduire à l'impuissance en frappant | Sabrer un ouvrage, détériorer une œuvre.

dalei, *dålei*, sm. Énergie, force, courage, ardeur à l'ouvrage | **sens** — Sans forces, sans énergie, paresseus.

dalha, *dåḷyà*, v. tr. Trancher la motte avec la **dalho** | **dalhado**. Act. de —.

dalho, *daḷyo*, sf. Lame d'acier verticale formant le talon d'une pioche spéciale dite *taille-pré*. Elle sert à trancher la motte qu'on enlève ensuite avec le plat de l'instrument pour faire les rigoles d'irrigation.

dalicàd, ado, *dåḷikå*, adj. Difficile dans le chois de ses aliments ; de santé précaire et sensible à la moindre variation de température.

dameto, sf. Dame de rang inférieur; petite dame.

dànnable, o, *dãnạblè*, adj. Digne de damnation.

dànnadis, *dãnådy*. Voué à la damnation.

dareirià, sf. Arrière-saison.

daru, udo, adj. et s. D'un entêtement obstiné, d'un caractère difficile.

davan, sm. **bouta au** — mettre à toute extrémité, prendre une allure très grave en parlant d'une maladie | mettre sens dessus-dessous.

dayo, *dạyo*, sf. Se dit d'une fille nonchalante, paresseuse.

dè ! Interj. Ah ! oh ! certes ! allons ! **dè ho** ! oui certes !

decon, *dèkõ*, adv. Où, en tant qu'il s'agit d'un endroit déterminé. V. **con**.

deda, ou **dedau**, sm. Dé à coudre.

defèci, *defẹ̀ei*, loc. intraduisible : **fare** — correspont assez exact. aus loc. : *faire hausser les épaules, sourire de pitié méprisante*.

delhi, *dèḷy*, sm. Grosse carafe de verre, à panse arrondie. Remplie d'eau, elle forme une lentille biconvexe qu'on interpose entre une petite lampe (**chalet**) et le métier à dentelle (**carré**) sur lequel elle projète un fais-

seau lumineus intense. On dit q. q. f. **doulhi**.

dendrela, *dẽdrèlà*, v. intr. Faire un bruit de sonnaille, de grelot | **dendrelado**, sf. Act. de —.

dendrelou, sm. Petite sonnette bruyante et trépidante; grelot.

dengu, *dẽdyu*, pron. indéf. Personne. Appliqué à quelqu'un est un terme de souverain mépris.

deque, *dèkœ*, sm. Ressources pécuniaires.

deré, ello, adj. et s. Simple d'esprit.

dermilhei, eiro, *dermilyèi*, adj. et s. Qui est sans cesse à dormir.

dèure (se), *dœurè*, v. r. Se *douloir*, éprouver de la douleur, souffrir d'une chose ou de ses conséquences **dèududo**, *dœududo*, sf. Act. de —; vive douleur | Part. p. **dèudu, udo**; ind. pr. **me dole**; imp. **me doulho**: pass. déf. **me dèugué**.

devisa, v. int. Imaginer de, se mettre dans l'idée.

devisou, ouno, adj. et s. La personne à imagination vive, à l'esprit fertile en drôleries.

devouri (se), v. intr. Ressentir une démangeaison intense, se gratter à outrance. | **devourido**. Act. de — | Part. p. **devouri, ido**; ind. pr. **me devourisse**.

dia, *ḍiyà*, v. intr. Se placer à la tête des bœufs pendant le labour et en surveiller la direction.

dia, *ḍiâ*, sm. Gros fouet de roulier.

diable, sm., diable **coumo le** —, cette loc. comparative donne à la frase un sens extensif considérable | — **si si**! au diable soit!

diablei, èiro, s. et adj. Appliqué à une personne prent le sens de *satané*, *diable de*, *mâtin de* | Enfant tapageur, turbulent.

diaca, *ḍiâkà*, v. tr. Donner un coup de fouet (**dia**) | **diacado**. Act. de —.

diasso, loc. équivalente à : *on dirait*, *il semble*.

dibadalhouna, *ḍibâdâḷyunà*, v. tr. Enlever le bâillon | **dibadalhounado**. Act. de —.

dibarba, v. tr. Enlever ou arracher la barbe | **dibarbado**. Act. de —

dibèubilha, *ḍibœubilyà*, v. tr. Enlever ou nettoyer la chassie aus yeus. | **le dibèu-**

bilha, dibèubilhado. Act. de —.

dibouneta, v. tr. Enlever le bonnet | **dibounetado**. Act. de —.

dibourruma, v. tr. Enlever la brume, chasser le brouillard | **le dibourruma, la dibourrumado.** Act. de—

dibranca, *ḍibrãkà*, v. tr. Désorganiser, rompre un accord, démolir | **le dibranca, la dibrancade, le dibrancamèn.** Act. de —.

dibraya (se), *ḍibrâyà*, v. r. Oter sa culotte | fig. Changer d'avis, manquer à sa parole | **le dibraya, la dibrayado.** Act. de —.

dibrayâ, dibrayado, adj. S'applique à la personne de mise négligée, à la culotte entr'ouverte.

dibrecouna, *ḍibrèkunà*, v. tr. Enlever, ébrécher un goulot, un bec d'écoulement. **le dibrecouna, la dibrecounado.** Act. de —. V. **eibrecouna.**

dicarra, v. tr. Amoindrir la beauté de l'aspect d'une personne ou d'une chose. || S'éloigner vivement, détaler au plus vite.

dicessa, v. intr. Ne point cesser.

dichaboulha, *ḍitɛâbulyà*, v. tr. Enlever les feuilles de la rave; défaire la ligature d'un sac | **le dichaboulha, la dichaboulhado, le dichaboulhamèn.** Act. de —. V. **chaboulha.**

dichambalha, v. tr. Enlever la jarretière.

dichèutena, v. tr. Défaire un peloton.

diconcla, *ḍikõkḷà*, v. tr. Sortir du gond | **diconclado**, Act. de —.

dicourdia, v. tr. Défaire une ligature de cordes; défaire la torsion d'une corde.

dicousi, ido, adj. Qui s'applique à la personne déguenillée ou sans ressources.

dicousido, *ḍikujịdo*, sf. Endroit décousu.

dicrèuchalha, v. tr. Enlever la partie inutilisable du fruit. V. **crèuchalho.**

dicuèuquela, v. tr. Enlever la coque des nois, des œufs.

NOTE

Jusqu'ici nous avons donné, à la suite des verbes, la majeure partie de leurs substantifs verbaus dérivés, et l'on a pu remarquer combien

*

ceus-ci étaient plus nombreus qu'en français. Pour éviter des longueurs inutiles nous ne mentionnerons désormais que les plus caractéristiques.

didaruda, v. tr. Faire cesser l'entêtement. V. **daru**.

diéugu, *diœ̃ḡu*, s. verbal tiré du part. p. du verbe **diéure**, devoir | **le** —, la manière normale ou satisfaisante dont une chose *doit* être faite.

difacia, *ḡifâcà*, v. tr. Défigurer, altérer la fisionomie, déformer les traits du visage.

difliciéu, *ḡiflecœ̃u*, sf. Tuméfaction consécutive des tissus; enflure par infiltration des tissus.

difoula, v. tr. Enlever un nid de sa place. V. **foula**.

difourcha, v. tr. Sortir de la fourche.

difourtuna, v. tr. Porter la guigne.

digaino, *ḡigaino*, sf. Allure, façon | . Le bâton, au jeu dit du **tienlhou**. V. ce m.

digalèuba, v. tr. Prodiguer son bien à tort et à travers.

digalèubei, sm. Prodigue sans mesure de ses ressources.

digne! (bon), loc. excl. de jurement.

digouèsa (se), v. r. Affecter une tenue excentrique; se déformer le visage en grimaces.

digrama, v. tr. Oter le chiendent.

digramilha, *ḡigramilyà*, v. tr. Enlever les souillures du visage.

digrèutena, v. tr. Désagréger des grumeaus, briser la motte.

digronla, v. tr. Enlever les souillures. V. **gronlo**.

diguèuchi, *ḡigœ̃uci*, v. tr. Vérifier un aplomb sur une ligne de repère.

dijardina, v. tr. Faire sortir du lit de bonne heure.

dilanda, v. tr. Entraîner à mal faire, hors du droit chemin.

dilourbi, v. tr. Faire cesser l'engourdissement dû à la lourdeur de tête. V. **eilourbi**.

dimalicia, v. tr. Faire disparaître l'irritation, calmer la colère.

dimaranda, v. tr. Mettre de l'ordre dans un encombrement. V. **marand**.

dimarfi, *ḡimarf̂i*, v. tr.

Réchauffer les doits gourds; réchauffer légèrement. V. **marfie**

dimata, v. tr. t. de j. Tirer les places. || Renverser, mettre à bas.

dimerda, v. tr. Enlever les matières fécales.

dinouïant, sm. T. obscène. Litt. le « désennuyant ». V. **guèitou**.

dionlha, v. tr. Arracher les ongles.

diparija, v. tr. Disposer les objets en hauteurs inégales. V. **parija**.

diparla, v. intr. Parler peu convenablement ; délirer en paroles, déraisonner.

dipata, v. tr. Enlever les linges de pansement.

dipeja, v. tr. Enlever la pois, ou toute chose collante.

dipelha. V. **dipata**.

dipigna, v. tr. Déranger la coiffure.

dipitregna, v. tr. Entr'-ouvrir les vêtements qui recouvrent la poitrine.

dipolho, sf. Chenapan, fripouille.

dipourta, v. tr. Mettre en dehors du passage.

dipoutralha, v. tr. Mettre la poitrine à nu. V. **dipitregna**.

diproufita, v. tr. Faire mauvais usage; détériorer.

diquoua, v. tr. Enlever la queue, ou l'anse.

diquoua, ado, adj. Qui a perdu la queue ou l'anse.

dirapa, v. tr. Faire cesser l'adhérence.

diresiéu, *ḍirèjœu*, sf. Acte déraisonné, déplaisant, blâmable.

diresiéuna, v. tr. Faire une **diresiéu**.

dirèuchalha, *ḍirœucalyà*, v. tr. Enlever le brou des nois.

dirèuci, *ḍirœuci*, v. tr. Faire cesser l'enrouement.

diria, v. intr. S'écarter hors de la ligne droite, sortir du sillon (**ria**).

dis, *ḍy*, sm. Légende, racontar | — **dau mouonde**, l'opinion publique, le qu'en dira-t-on.

dissabouri, *ḍisàburí*, v. tr. Enlever la saveur; rendre fade | **dissabourido**, sf. Rés. de —.

dissala, *ḍisalá*, v. tr. t. de j. Faire cesser l'immunité temporaire accordée à une pièce. V. **sala**.

dissanda, *ḍisãdà*, sf. Le

contraire de la santé, l'état maladif.

dissaro, *ḍisạro*, sf. Subst. verbal de **dissara**, desserrer | **erbo de** —, le chardon ou toute autre plante épineuse qui contraint celui qui l'empoigne à desserrer la main.

dissourbi, v. tr. Rendre l'usage de l'ouïe, débarrasser l'oreille de bourdonnements. | **dissourbido**, sf. Act. ou rés. de —.

dissuja, v. tr. Enlever la suie.

dissumi, v. tr. Chasser le sommeil | **dissumido**. Rés. et act. de —.

ditalanta, v. tr. Faire perdre le goût de travail, déranger de la vie régulière.

ditaragna, v. tr. Expulser vivement, faire sortir des recoins, faire déguerpir.

ditienlha, v. tr. Abattre une quille ; par ext. jeter bas un objet debout.

ditienlhado, sf. Act. de **ditienlha** ; choc qui amène la chute d'un objet debout. V. **dimata**.

ditorno, sf. Faculté de se tirer d'un mauvais pas, de répondre à une objection, de se justifier d'une accusation ; esprit d'à-propos | **gis vi de** — ne pas savoir se défendre, manquer d'à-propos.

ditourna (se), v. r. Se retourner en sens contraire, revenir sur ses pas ; fig. v. intr. Prendre une meilleure tournure dans une maladie.

ditrama, v. tr. Ranger, mettre de l'ordre dans des objets dispersés ; les mettre dans le local qui leur est affecté.

ditramo, sf. Local spécial où sont mis en place certains objets. V. **eitrema**.

ditreni, v. tr. Oter du pas, ranger les objets, débarrasser de choses encombrantes. | **ditrenido**. Act. de —.

divelhado, sf. Éveil | fig. Vive admonestation, correction énergique.

divèndre, v. tr. Faire perdre ou diminuer la qualité marchande des objets.

diverdia, v. tr. Manger un fruit avant sa maturité. | **diverdiado**, sf. Act. de —.

diveri, v. tr. Toucher à un nid, le déranger, et par ainsi en provoquer l'abandon par l'oiseau | **diverido**, sf. Rés. de —.

divira, v. tr. Tourner

dans un autre sens. Dans une maladie prendre un tour plus favorable ; se — se débrouiller. | **divirado**, sf. Act. de —.

diviro, sf. V. **ditorno**.

diya, *ḍiyá*, v. tr. Tracer ou creuser un fossé de délimitation autour d'un champ, d'une terre, d'une propriété.

diyo, *ḍiyo*, sf. Fossé de délimitation d'un champ.

dogue, *doçè*, sm. **Un bouon** — désigne un fort garçon, aus formes lourdes et massives.

donca, *dõká*, v. intr. Faire ce mouvement alternatif de chute et de relèvement de la tête lorsque vient le sommeil.

doncado, sf. Act. de **donca**.

donda, v. tr. Donter les animaus ou les dresser.

donde, ondo, adj. Qui est dressé au joug.

dono, sf. Distribution de l'aumône.

douba, v. tr. Châtrer. Fig. Abîmer, détériorer, saccager. | — **de tetino**, châtrer un animal encore nourri au fein de la mère. | **doubado**, sf. Act. ou rés. de —.

doubla (se), v. tr. Se courber en deus, fléchir la partie supérieure du cors.

doublo, *dèblo*, sf. Pièce de billon ancienne d'un double sou.

douèire, *dwẹirè*, sm. Grande marmite en fonte.

doulhi. V. **delhi**.

drai, *drại*, sm. Tamis à larges mailles faites de lanières minces d'osier, de châtaignier ou de chêne. On l'emploie le plus souvent pour **rassa**. V. ce m.

draïa, v. tr. Passer au **drai** || Suivre le sentier ; courir sur le chemin.

dràio, *drạyo*, sf. Petit chemin, sentier | dim. **draïou**.

draisso, *drạiso*, sf. Raccourci d'une route. V. **dreissèiro**.

drèissèiro, *drẹisẹiro*, sf. V. **draisso, coursèiro**.

drapilhou, *drầpilyu*, sm. Petit pan de la chemise. V. **pelhou**.

dreit, *drĩ*, adv. Marque la précision, l'exactitude : — **demò**, *pas plus tard que demain* ; — **ati**, *juste à cette place* ; — **ouro**, juste en ce moment.

drelha, *drèlyá*, v. intr. Répandre abondamment et sans précaution un liquide

autour d'un vase | **se** — se tremper.

drelhei, sm. Celui qui fait l'act. de **drelha**. V. **drelho**.

drelho, sf. Souillon ; t. inj. qui s'applique à une femme crottée qui court les rues | boue épaisse.

drienga, *driẽgà*, v. intr. Expulser bruyamment des selles très liquides.

drièngo, *dryẽgo*, sf. Diarrée très liquide.

dru, udo, adj. Bien portant ; de croissance vigoureuse.

druja, *drudjá*, v. intr. Croître vigoureusement ; montrer une exubérance de vie excessive.

drujo, sf. Act. de **druja** | **avi la** — montrer la joie de vivre.

E

eibada, *ìbådá*, v. tr. Ouvrir ou fendre largement | **s'** — courir à toutes jambes | **eibadado**. Act. ou rés. d' —.

eibatre (s'), *ìbatrè*, v. r. Aller à la selle. V. **batamèn**.

eibelija, *ìbèlidjá*, v. intr. Lancer des bluettes (**belijas**) | **eibelijado**, sf. Jet d'étincelles.

eibesi, *ìbèji*, v. tr. Frapper d'étonnement, d'ahurissement | **eibesi, ido**, ahuri.

eibesido, sf. Act. d'**eibesi**, ahurissement.

eibourlha, *ìburlyá* v. tr. Priver d'yeus, causer une lésion des yeus, aveugler | **eibourlhado**, sf. Act. ou rés. d' —.

eibourra, *ìburá*, v. tr. Arracher, tirer ou hérisser les cheveus ou les poils | **s'** — se hérisser, se prendre aus cheveus, faire voler les poils dans une prise de cors | **eibourrado**. Act. d' — ; prise aus cheveus. V. **pigna**.

eibrâino, *ìbraino*, sf. Personne aus vêtements en loques.

eibrancha (s'), *ìbrãteà*, v. r. Se démolir les membres, se casser bras et jambes | **eibranchado**. Act. de —.

eibrecouna, *ìbrèkuná*, v. tr. Ébrécher le bec ou le goulot d'un récipient | **eibrecounado**, sf. Rés. d' —. V. **brechou**.

eibrina, v. tr. Mettre ses vêtements en loques (V. **eibraino**) | **eibrinado**. Act. de —.

eiçà, *ĭsá*, sm. Manche du fléau. V. **eiçau**.

eicala, v. intr. Glisser par le pied, glisser sur un plan incliné.

eicalucha, *ĭkálutɛá*. Briser des mottes. V. **calucha** | fig. tousser fortement.

eicamija, *ĭkåmidjá*, v. tr. Réduire en miettes.

eicancina (s'), *ĭkãɛiná*, v. r. S'étaler bien à son aise, se prélasser voluptueusement ; pour les poules, se vautrer dans la poussière.

eicarassa, *ĭkåråsá*, v. tr. Écarter, gratter avec le pied. Se dit sp. des poules.

eicarcassa, v. tr. Fêler, fendre. Se dit sp. des sabots.

eichalo, s. f. Plate-forme à claire-voie du char ; échelle.

eichamé, *ĭteåmé*, s. m. Sellette fixe sur l'essieu du char agricole. On lui donne quelquefois le nom de **chabet** *chevet*.

eichampa, v. tr. Répandre au loin sur le sol, perdre un objet en chemin.

eichampela, v. tr. Éparpiller dans les champs.

eicharledis. V. **charledis**.

eicharvalha, *ĭtɛårvåḷyà*, v. tr. Mettre hors de service | **eicharvalhado**. Acte de—

eichenla, *ĭtɛẽlá*. Agiter ou tirer une clochette | **eichenlado**, s. f. bruit ou tintement de clochette.

eichènlo, *ĭtɛẽlo*, s. f. Cloche d'appel ; dim. **eichenlou**, petite sonnette.

eicibla, *ĭɛĭbḷà*, v. tr. Passer ou sortir de la mémoire. Aph. **cibla**.

eicira. V. **cira**.

eiclancho, *ĭkḷãtɛo*, s. f. Très petite quantité d'un liquide.

eiclanfouèira, *ĭkḷãfwẹirá*, v. intr. Gicler en foire | s' — tomber en déliquescence | **eiclanfoueiradis**, **eiclanfoueirado**. Rés. et act. d'—

eicoubo, *ĭkụbo*, s. f. Écouvillon fait d'un torchon mouillé avec lequel on balaie l'aire du four.

eicoudre, *ĭkụdrè*, v. tr. Battre le blé avec le fléau. Fig. infliger une correction | Part. p. **eicoudu**, **udo** ; ind. pr. **eicoude** ; imp. **eicoudio** ; passé déf. **eicoudé** ; subj. **qu'eicoudèsse** | **eicoududo**. Act. ou rés. d'—

eicoussour, *ĭkusur*, s. m. Fléau à battre les gerbes.

eicouria (s'), *kuriá*, v. r.

s'allonger en lanières plates; s'amincir, s'efflanquer.

eiçous, adj. dém. pl. *Ces... ci*. Ne s'emploie qu'au pl. avec un subst. marquant une idée de la durée : — **jours**, *ces jours-ci*; — **tèms**, ces temps-ci.

eicoutei, *ìkutèi*, s. m. Étui de bois dans lequel le faucheur place sa pierre à aiguiser. V. **cou**.

eidèias, s. f. pl. Caprices, fantaisies, lubies. V. **gìas**.

eidèio, *ìdèyo*, s. f. Intelligence, instinct, habileté : **avi d'**— se montrer habile, tourner ingénieusement une difficulté.

eiduèiro, *ìdweiro*, s. f. Branche du tour à dévider des dentellières.

eifa, *ìfa*, v. tr. Appeler de loin en mettant les mains en porte-vois | **eifado**, s. f. Acte d'— ; cri d'appel.

eifar, s. m. Enfer | Grande poche de dessous dans le vêtement.

eifartalha, *ìfartâlyá*, v. tr. Dilacérer, exfolier, rompre en éclats | **s'**— se dit spécialement des tissus végétaus qui s'écrasent à la cuisson, d'objets qui volent en éclats | **eifartalhado**. Act. d'—.

eifateira, *ìfâtèirá*, v. tr. Répandre des immondices, souiller. V. **fateira**.

eiferbela, *ìfèrbèlá*, v. tr. Mettre les habits en loques, en franger les bords par l'usure. V. **ferbello**.

eifesi, v. intr. V. **charcouèire**.

eifoueira (s'), v. r. Foirer abondamment | **eifoueiradis**, **eifoueirado**. Act. et rés. de s'—.

eifounina (s'), v. r. Faire la grimace, faire mauvaise grâce, mal accueillir. V. **s'eigueugna**.

eifranlha, *ìfrãlyá*. Déchirer, sp. déchirer en longueur | **eifranlhadis**, endroit déchiré; **eifranlhado**, grande déchirure.

eifrontadis, adj. 2 g. Grand effronté.

eifruta, v. intr. Cueillir un fruit prématurément | **s'** — avorter; **eifrutado**. Act. d'—, avortement.

eiga, *ìgá*. v. tr. Raccommoder, arranger, ranger, mettre au point; niveler, égaliser | Fig. **s'**—. Se restaurer, faire un bon repas; pour le tens, se mettre au

beau | **eigado**. Act. d'—; **eigaire, o**, celui qui arrange, raccommodeur; rebouteur.

eigalache, *ĭgâlaсè*, s. m. Irruption d'eau avec entraînement des terres, à la suite d'un orage.

eignou, *ĭuyu*, s. m. Ognon | — **de pouèr**, *oignon de porc*, muscari comosum.

eigourmilha, *ĭgurmilyá*, v. intr. Sécréter du mucus nasal | **eigourmilhado**. Act. d'—. V. **gourmilha**.

eigoutèiro, s. f. Orifice d'écoulement au bas d'un récipient; gouttière à la toiture.

eigri (s'), *ĭgri*, v. r. Se procurer d'une semence, d'une plante qu'on n'avait pas. V. **engrena**.

eigronla, v. tr. Mettre de la boue, traîner de la crotte avec soi, salir | **eigronlado**. Rés. ou act. d'—.

eiguebigna, *ĭgèbiuyá*, v. intr. Marcher de travers; être ou aller de guingois.

eiguèugna, v. tr. Faire une grimace moqueuse à quelqu'un | **s'**— faire la moue, se récrier vivement | **eiguèugnado**. Act. d'—.

eijàire, *ĭdjaire*, s. m. Manière de voir, point de vue : **m'is d'**— *il me semble*.

eijo ! Vois donc ! Impérat. du verbe inusité **eija**. Ne s'emploie qu'à l'impératif. V. **eijàire**.

eijambra, v. tr. Briser les jambes | **eijambrado**. Act. d'— | **eijambra, ado**, adj. qui a les jambes estropiées ou de travers.

eilandi, ido, adj. Faible de constitution.

eilava (s'), v. r. Avorter | **eilavado**, s. f. Avortement chez les animaus. V. **eifruta**.

eilava, v. tr. Donner un lavage préliminaire au linge avant la lessive.

eilhandra, *ĭlyādrá*, v. tr. Déchirer en long | **eilhandrado**. Act. ou rés. d'—.

eilina, *ĭlyná*, v. intr. Glisser sur la glace, ou sur toute autre surface glissante | **eilinado**, glissade.

eilinèiro, *ĭlynèiro*. Glissoire sur la glace.

eilito, *ĭlito*, s. f. Barbe de l'épi; petite arête de poisson.

eilourbi, v. tr. Donner un coup violent sur la tête | **eilourbido**, s. f. Alourdissement à la suite d'un coup;

étourdissement, vertige. V. **dilourbi**.

eilucia, *ĭlusiá*, v. intr. Lancer des éclairs; clignoter vivement | **eiluciado**, s. f. Éclair.

eiluerna, *ĭluèrná*. Produire des lueurs intermittentes et fugitives; se dit seulement du soleil. Prov. : **Quand vès la chandelour eiluèrno, cranto jours eivèrno**, *lorsqu'à la Chandeleur se montre le soleil, pendant quarante jours il fait un tens de neige*.

eimalicia (s'), *ĭmăljcá*, v. r. Prendre un accès de colère, se mettre de mauvaise humeur.

eimila (s'). Se mêler de choses qui ne regardent pas | **eimilaire, airo**, la personne qui fait l'acte de s'—.

(*A suivre.*)

R. Michalias.

CONTES RENDUS

Max Fuchs. — *Lexique du Journal des Goncourt*. Paris, Cornély, 1912, gr. in-8 de xxxii-150 pages.

Ce n'est pas ici un monument en l'honneur des Goncourt ; c'est avant tout, aus termes mêmes du sous-titre, une « contribution à l'histoire de la langue française pendant la seconde moitié du xixe siècle », autrement dit, un recueil de matériaus pour les futurs lexicografes. On sait en effet que le français contemporain a accru son vocabulaire dans des proportions dont les novateurs les plus hardis du romantisme n'avaient même pas l'idée. Mais quelle a été exactement l'importance de cet accroissement, dans quel sens et suivant quel processus s'est-il produit ? c'est ce qu'il est actuellement impossible d'établir, parce que les dépouillements préalables, base indispensable de cette enquête, n'existent pour ainsi dire pas. C'est donc par eus qu'il convient de commencer, et M. F., ouvrant la voie, s'est attaqué au Journal des Goncourt : son Lexique n'est dans sa pensée qu'une des nombreuses études de détail que la filologie doit entreprendre avant d'écrire l'histoire du français contemporain.

La portée du livre ainsi délimitée, on n'y cherchera pas ce que l'auteur n'y a pas mis et n'avait pas à y mettre : nous voulons parler des faits qui peuvent avoir de l'intérêt par rapport aus Goncourt, mais qui sont indifférents à l'historien de la langue. Que les deus frères, par exemple, aient usé et abusé de certains mots (citons pour mémoire *humanité*, *chose*, *jeter*, *un rien*), au point que leur présence dans une page équivaut à une signature, affaire aus Goncourtistes (le mot est dans le Journal) d'aller les

relever ; si le vocabulaire français n'en a pas été enrichi, le lexique dont nous avons exposé l'objet les laissera de côté. Il ne s'arrêtera pas davantage à des composés comme *démon-animal*, *église-ambulance*, *femme-sphynx*, *fille-singe*, *humanité-peuple*, *palais-bonbonnière*, *paradoxe-vérité*, *rue-boulevard*, *salon-serre*. Ce sont là de curieus artifices de langue pour exprimer brièvement des idées complexes, ce ne sont pas à proprement parler des mots nouveaus, pas plus que les onomatopées comme le *boum* du canon, le *couic* d'un pantin, le *flafla* du filet qu'on ramasse, le *pscht* de la douche. Et du même coup également les mots étrangers seront proscrits. Seulement ici nous nous demandons s'il ne faudrait pas faire une distinction. Qu'un grand nombre de mots étrangers n'aient aucun titre à figurer dans un répertoire de mots français, nous en sommes d'accord. Des noms de poissons japonais (*Kouzou*, *Tay*), des termes d'art (*Chibatchi*, *Foukousa*, *Sourimono*) attestent le goût de l'exotisme ou la recherche du mot tecnique, rien de plus ; leur place dans le « Journal » ne les empêche pas de rester ce qu'ils sont, des mots étrangers. Mais à côté d'eus il y en a d'autres, qui peu à peu s'incorporent au français. Qui nous dit, pour ne pas sortir du Japon, que, dans cinquante ans, tous nos dictionnaires ne donneront pas *daimio*, au même titre que *margrave* ou *pacha* ? Le difficile est ici de faire un chois : nous manquons d'un critérium pour décider que tel mot deviendra français, tel autre non. Ne serait-il pas cependant possible d'y suppléer ? M. F., nous le verrons bientôt, admet dans son lexique tous les mots que ne donnent pas unanimement et sans restriction les dictionnaires de Littré, de l'Académie, de Darmesteter. Ne pourrait-on pas, d'une manière analogue quoique inverse, admettre qu'un mot étranger mérite d'être recueilli, dès qu'il est donné par un de ces dictionnaires ? Le fait qu'il s'y trouverait serait une présomption en faveur de sa vitalité. Simple expédient assurément, mais qui permettrait de citer un certain nombre de mots que plus tard les lexicografes seront peut-être bien aises de trouver chez les Goncourt, sans avoir la peine de les y chercher. On admettrait ainsi *bar*, *bock*, *cant*, *convict*, *gentleman*, *impresario*,

interview, *makintosh*, *reporter*, *sandwich*, *waterproof*, qui sont donnés à la fois par Litrré (dictionnaire ou supplément) et par Darmesteter ; *box*, *high life*, *leader*, *saké*, *shogun*, *tarbouch*, donnés par Littré seul, *rastaquouère*, donné par Darmesteter. Mais ces omissions, encore une fois, ne sont pas des lacunes. M. F. a vu dans l'exclusion sistématique des mots étrangers le moyen le plus sûr d'éviter l'arbitraire ; nous n'avons qu'à constater les limites qu'il a assignées à son enquête. Revenons maintenant aus principes qui l'ont dirigée et que nous n'avons fait qu'indiquer plus haut.

Prenant comme « étalons du bon usage moderne » les trois dictionnaires de l'Académie (1878), de Littré et de Hatzfeld-Darmesteter-Thomas, il a considéré que tout mot qu'ils n'acceptent pas unanimement ou qu'ils acceptent « avec des réserves, en le signalant comme bas, familier, vieilli, récent, ou comme appartenant au langage spécial des sciences ou des métiers », méritait d'être retenu. Point de chois d'ailleurs : les locutions les plus vulgaires peuvent cesser de l'être, et les expressions devenues banales sont précisément celles dont il est le plus nécessaire d'écrire l'histoire. Et point de conclusions sur ce qui peut appartenir en propre aus Goncourt : seuls, de multiples inventaires du même genre, entrepris sur les écrivains du XIXe siècle, permettront d'attribuer à chacun son dû. Il s'agit en attendant de réunir le plus de faits possible et de les présenter avec clarté. Voici donc le plan de M. F. Un répertoire métodique occupe les trois quarts de l'Introduction. Très compact, puisque les mots y sont donnés sans aucune référence, il présente en quatre tableaus les résultats de l'enquête : 1° Mots dont la forme a été altérée, qui ont reçu des acceptions ou des fonctions nouvelles (deus douzièmes de l'ensemble) ; 2° Arcaïsmes (un douzième); 3° Emprunts aus parlers spéciaus, langage familier, langage tecnique, argot (un quart) ; 4° Néologismes groupés logiquement selon leur mode de formation (la moitié de l'ensemble). Nous n'entrerons pas plus avant dans le détail. Notons seulement ce qu'il faut entendre ici par « arcaïsme ». M. F. a pris soin de nous avertir qu'il

désignait par là tout mot des Goncourt qui, employé au XVIe, au XVIIe ou au XVIIIe siècle, était depuis lors tombé en désuétude ; mais cette désignation n'implique nullement que l'arcaïsme ait été voulu et qu'il y ait eu réellement emprunt de la part des auteurs. Cette réserve est la sagesse même, et une sagesse sans doute méritoire, car M. F. lui-même semble avoir eu quelque peine à s'y tenir. Connaissant en effet la prédilection des Goncourt ponr les XVIe et XVIIIe siècles, il n'a pu s'empêcher de considérer les mots de ces deus époques employés par eus, comme des emprunts probables. C'est aller trop loin. Si *réenterrer* se trouve par exemple chez Voltaire, il faut assurément le noter ; mais qu'en peut-on bien conclure, quand on relève, au chapitre des néologismes, huit verbes du même tipe ? Nous ferons plus de réserves encore sur les conjectures qui terminent l'introduction et qui sont relatives à la collaboration des deus frères dans la première partie du Journal. On sait que dans ce travail à deus, c'est Jules de Goncourt qui, en principe, tenait la plume. Par conséquent, jusqu'en janvier 1870, où la maladie la lui fait tomber des mains, c'est à lui que la rédaction du Journal doit être attribuée. N'y aurait-il pas cependant, au cours de ces trois volumes, certains passages qui appartiendraient à Edmond plutôt qu'à son frère ? M. F. a pensé que, si on savait l'interroger, le vocabulaire pourrait fournir à ce sujet des indications intéressantes. Il a donc dressé deus listes de mots particulièrement instructifs. La liste A se compose de trente mots qu'on ne rencontre que dans la première partie du Journal ; la liste B en présente quatre-vingt-neuf qui figurent plus souvent dans la segonde partie que dans la première. Et voici comment raisonne M. F. Les passages de la première partie où se rencontrent les mots de la liste A ont été presque sûrement écrits par Jules de Goncourt, puisque, quand Edmond a pris sa place, il n'a plus employé un seul de ces mots. Quant aus mots de la liste B qui se présentent plus fréquemment dans la segonde partie que dans la première, ils semblent bien, par le fait même, appartenir plus particulièrement à Edmond ; mais alors ne serait-ce pas lui qui les aurait déjà employés dans la

première partie ? autrement dit, les passages de la première partie qui contiennent ces quatre-vingt-neuf mots ne seraient-ils pas de la main d'Edmond ? La chose paraît d'autant plus vraisemblable que « les mots de la liste B ne se trouvent pas dans les mêmes passages que les mots de la liste A ; que d'autre part dans les mots de la liste B on rencontre des exemples de tous les procédés de formation particulièrement usités dans la segonde partie. » Telle est l'hipotèse. Nous n'en contesterons pas l'ingéniosité ; mais il est évident qu'elle ne vaut que ce que valent les deus listes sur lesquelles elle s'appuie. Peut-on s'y fier ? Les trente mots de la liste A sont donnés comme appartenant exclusivement à la première partie. Cependant sis d'entre eus se trouvent en fait dans la segonde : *vignettiste* (IX, 17 février 1895), *poché* (IX, p. 282, 14 décembre 1894), *hancher* (IX, p. 279, même date), *rembaillement* (VII, 13 octobre 1885), *gueuloir* (VI, 2 septembre 1878), *insexuel* (VI, 6 mai 1884). Mais c'est surtout la liste B qui nous paraît déconcertante. Elle est intitulée, on s'en souvient, « Liste des mots employés plus souvent dans la deuxième partie que dans la première. » Or, si nous nous reportons au lexique où sont cités tous les exemples du même mot, voici ce qu'on trouve. Sur les 89 mots de la liste B, il y en a 5 qui se rencontrent plus de quatre fois dans sa segonde partie, 6 s'y rencontrent quatre fois, 14 trois fois, 17 deus fois, et 47, soit plus de la moitié, ne s'y rencontrent qu'une seule fois, exactement comme dans la première partie. Mais il y a plus : la première partie ne comprent que trois volumes et la segonde en comprent sis. Par conséquent, pour qu'un mot fût considéré comme plus fréquent dans cette dernière, il faudrait, en bonne aritmétique qu'il s'y rencontrât non pas deus mais trois fois. On voit dès lors à quoi se réduit la liste B et ce que devient du même coup l'hipotèse qui prétendait en faire état. Abandonnons donc avec elle l'Introduction pour arriver au répertoire alfabétique, c'est-à-dire au Lexique proprement dit. Ayant indiqué plus haut comment les mots y avaient été admis, nous n'avons plus qu'à signaler l'abondance des renseignements qui les accompagnent. Non seulement le lecteur trouvera sous cha-

cun d'eus tous les passages où il figure, mais il saura si le mot fait partie intégrante du texte ou s'il y est entré à la faveur d'une citation ; il saura quels dictionnaires le donnent ; il saura si c'est un arcaïsme ou un mot nouveau ; il saura enfin à peu près tout ce qu'on en peut savoir, quand on a en main non seulement les trois dictionnaires cités plus haut, mais encore nombre d'ouvrages et d'articles que M. F. a mis largement à contribution, en particulier le répertoire de Lorédan-Larchey et l'étude de M. Gohin sur la langue du XVIIIe siècle. Cette riche documentation n'est certes pas un des moindres mérites du livre.

Et maintenant, doit-on considérer le Journal des Goncourt comme dépouillé définitivement et son Lexique comme complet? Il faudrait, pour le penser, ignorer tout du travail que nécessite la moindre étude de lexicografie. Aussi n'est-il pas étonnant qu'ayant eu nous-même l'occasion de travailler sur le Journal des Goncourt, nous ayons trouvé dans nos notes un certain nombre de mots que le présent Lexique ne donne pas. Nous ne pouvons songer dans ce conte rendu à les apporter tous, encore moins à citer les passages où ils figurent. Nous nous contenterons donc de ceus qui se passent le plus aisément de commentaires et qui sont d'ailleurs les plus intéressants à retenir, c'est-à-dire de ceus qui ne se trouvent dans aucun des trois dictionnaires (Académie 1878, Littré, Hatzfeld-Darmesteter-Thomas) ausquels M. F. s'est référé. Ce sont :

Abimement (III, 8 avril 1870), *abscons* (VII, 20 février 1885 et 27 décembre 1888 ; VIII, 31 mai 1891), *acoquinement* (VIII, 18 décembre 1889), *alertement* (V, 7 février 1875), *anathématisation* (IX, 8 décembre 1893), *apeurement* (VII, 24 décembre 1888), *aquarellage* (II, 8 juillet 1863 ; VIII, 17 octobre 1889), *arachnéen* (VIII, 6 mars 1889, *arrière-fond* (IV, 28 décembre 1870), *bedonner* (VI, 17 juillet 1878), *bougonnement* (II, 15 août 1865), *bouleverseur* (VII, 18 février 1888), *briqué* (III, 20 juin 1870), *buccine* (III, 17 avril 1866), *cérébralement* (VIII, 22 octobre 1890 et 13 août 1891), *charroiement* (IV, 4 avril 1871), *chûtement* (V, 12 mars 1874), *clapotement* (IV, 21 mars 1871), *clow-*

nerie (I, 26 octobre 1856 ; VII, 18 mars 1886), *courrieriste* (VII, 27 décembre 1886), *croqueur* (IX, 5 février 1894), *déambuler* (IV, 23 octobre 1870), *débouchage* (VI, 9 mars 1882), *débraillement* (IV, 21 mai 1871), *déconchage* (II, 21 août 1862), *demi-envolée* (IV, 28 novembre 1870), *demi-évanouissement* (IX, 3 mars 1893), *demi-nuit* (II, 23 novembre 1863), *dépoétiser* (VII, 27 mars 1887), *désencadrer* (IV, 28 décembre 1870), *déséquilibrement* (I, septembre 1857), *ébriolé* (V, 1er mai 1875), *écorniflure* (IV, 15 janvier 1871), *s'encolérer* (III, 1er août 1868), *ensevelissoir* (V, 28 janvier 1874), *entonnement* (III, 31 mai 1867), *épateur* (III, 4 novembre 1866), *épeurant* (III, 28 mars 1869), *épilage* (II, 14 février 1863), *espièglement* (V, 16 avril 1874), *étonneur* (VIII, 6 février 1889), *fait-Paris* (III, 2 juin 1866), *fébrilement* (IV, 18 octobre 1870), *féneloniser* (III, 11 avril 1866), *fénianisme* (IV, 30 novembre 1871), *fermement* substantif (III, 14 novembre 1867), *flirteur* (IX, 17 décembre 1894), *frigide* (I, 10 septembre 1860), *frileusement* (IV, 28 novembre 1870), *fulgurer* (VII, 14 juillet 1888), *gaga* (VII, 18 décembre 1887), *gaminement* (I, mai 1856), *gâtisme* (VIII, 14 mars 1890), *goncourtiste* (VIII, 16 avril 1889 ; IX, 1er mars 1895), *bêbétement* (II, 29 mars 1862 ; IV, 20 janvier 1871 ; IX, 1er mars 1895), *hugolâtrie* (VII, 22 mai 1885), *hyménéen* (I, 26 mars 1855), *imaginativement* (VI, 2 mai 1884), *inexpérient* (VIII, 27 septembre 1889), *inréel* (I, 28 août 1855), *jugeotte* (IX, 30 juillet 1892), *lancinement* (IX, 20 novembre 1895), *laudateur* (III, p. 257 note), *légendairement* (IX, 6 mai 1894), *léontocéphale* (VIII, 12 août 1891), *lignard* (IV, 30 août et 16 octobre 1870), *maigriot* (III, 3 avril 1869 ; VI, 10 février 1884), *matelassage* (III, 23 juillet 1868), *matutineux* (IX, 19 juin 1894), *mi-éteint* (IV, 13 septembre 1870), *mi-pincé* (IV, 1er novembre 1870), *mordillement* (III, 10 mars 1869), *se morphiner* (VIII, 15 avril 1891), *morphinomane* (VII, 21 février 1887), *moule* (IX, 31 décembre 1892), *non travail* (V, 15 février 1872), *paraphagaramus* (II, 3 juillet 1865), *passe-quille* (II, 17 février 1863), *piger* (IX, 4 décembre 1895), *raccrochage* (VIII, 23 mars 1891 ; IX, 22 avril 1895), *réapplication* (VII, 1er mars 1887), *reculer* (IV, 18 octobre 1870), *redisséquer*

(III, 6 janvier 1869, p. 257 note), *résperer* (VII, 8 mars 1885), *reflètement* (IV, 2 octobre 1870), *reprisage* (IV, 14 octobre 1870), *resiffler* (VII, 3 mars 1885), *ressonner* (IX, 1er février 1895), *rosoyer* (IV, 2 octobre 1870), *rougeoiement* (III, 3 avril 1869), *ruée* (II, 8 mai 1864; IV, 19 septembre 1870), *ruminement* (VII, 10 mars 1885), *sereinement* (VIII, 10 septembre 1889; IX, 27 août 1893), *soudanite* (IX, 21 janvier 1894), *soutachement* (IX, 10 octobre 1893), *succubat* (VIII, 15 mars 1891), *supra-humain* (II, 17 décembre 1863), *supra-monde* (I, 13 juin 1858), *syphoïde* (I, 28 avril 1858), *taper*, terme d'argot (VII, 28 février 1885), *tapotement* (II, 7 août 1864; III, 23 avril 1868; IV, 22 mars 1871), *téteur* (VIII, 5 juin 1890), *tonitruant* (1er novembre 1863), *se torsionner* (IX, 19 octobre 1892), *troublette* (I, janvier 1855; VII, 28 mai 1885), *tuber* (III, 9 avril 1866), *verbeusement* (IV, 10 janvier 1871), *victoria* (VIII, 22 août 1889), *zagaier* (IX, 18 avril 1895).

Georges Marinet.

Au moment de mettre ce fascicule sous presse, nous recevons les importantes tèses de M. Jean-Marie Meunier, publiées par la librairie Champion : *Etude fonétique du parler de Chaulgnes, dans la Nièvre* (avec un *Index lexicografique*), et *Etude morfologique sur les pronoms personnels en Nivernais* (avec un *Atlas linguistique*).

Le Propriétaire-Gérant, H. CHAMPION.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

ESSAI DE SÉMANTIQUE

CONFONDRE, CONFUS, CONFUSION, CONFUSÉMENT.

INTRODUCTION

Les tranformations sémantiques respectives des mots qui appartiennent à une même famille ne sont pas nécessairement parallèles ; on pourrait supposer le contraire *a priori* par cette tendance naturelle qui nous porte à voir, dans le langage, logique, harmonie et simétrie.

Quand nous parlons de mots « de même famille », nous n'entendons pas : des mots de même racine ; car, alors, le fait que nous constatons serait trop évident pour mériter d'être signalé. Nous ne voulons point parler de mots comme Feindre, Figure, Fiction, ou comme Respirer, Esprit, mais de mots unis par une parenté plus étroite, comme celle qui attache un verbe au substantif correspondant (Voir à Vision, par ex.), ou un verbe ou un substantif à un dérivé ou à un composé immédiat (Conter à Contable, Charge à Chargement, Faire à Défaire).

Si Dessin ou Dessein, substantif correspondant au verbe Dessiner, a, sous sa seconde forme ortografique, le sens de « projet », ce sens ne trouve pas de pendant parmi ceus de Dessiner ; et la grafie particulière de Dessein montre qu'on n'a pas su le rattacher à Dessiner, à cause de sa signification.

Imprimer, qui, autrefois, s'employait avec un complément pour dire « causer une émotion, inspirer un senti-

ment, une passion » (« Imprimer de l'amour... [*Étourdi*, I, 7, v. 334]), ne connaît plus cet emploi ; mais le substantif Impression a encore le sens de « émotion des sens ou de l'esprit ».

Si Campagne, signifiant d'abord « les champs, *rus* », a désigné après, par certain enchaînement de sens : « un ensemble d'opérations militaires », le dérivé Campagnard n'a pas suivi Campagne dans son évolution sémantique ; il signifie : « homme de la campagne » et n'a jamais aucun sens analogue à celui de « soldat qui prent part à une campagne ».

Si le verbe qu'on écrit tantôt compter, tantôt conter, est passé du sens qu'il a sous sa première forme à celui de « faire un récit », il n'y a pas trace du premier sens dans le composé Raconter, qui ne se rattache qu'au segond, et, inversement, Comptable n'a rien à voir avec l'idée de conter.

On pourrait multiplier les exemples. Tous, à vrai dire, ne seraient pas aussi caractéristiques. Mais on peut affirmer qu'en règle générale chaque mot, dans une famille, a son individualité sémantique [1].

Les mots Confondre, Confus, Confusion, Confusément sont étroitement apparentés. Confus, par son étimologie (*confusum*), peut être regardé comme le participe passé du verbe Confondre, comme un doublet de Confondu : il est en effet traité comme tel avant le XVIIe siècle. Confusion est le substantif correspondant à Confondre. Confusément, qui, remplace « confusement », est, à part l'anomalie de cet *é* fermé, l'adverbe régulièrement formé sur confus, confuse.

On constate un certain parallélisme entre les valeurs sémantiques de ces divers mots. Mais la simétrie n'est point

1. Défalcation faite, bien entendu, de la valeur sémantique inhérente à sa qualité de substantif, d'adverbe, de verbe, etc...

parfaite. Par exemple, l'adverbe Confusément « arrête en chemin », si l'on peut dire, la série de ses sens, qui est plus courte que celle des mots Confondre, Confus et Confusion. Chaque mot semble avoir développé de préférence une valeur sémantique particulière. Par exemple, il y a contraste entre l'abondance des exemples de Confondre au sens de mêler, et leur rareté en ce qui concerne Confusion = mélange. Pour Confondre au sens de « mettre en désordre, bouleverser », il y a pénurie d'exemples, mais Confusion au sens de « désordre » est très fréquent. Les divergences sémantiques semblent aller s'accusant au cours de l'histoire de cette famille : si en effet on peut montrer un parallélisme raisonnable entre les sens de ces mots, c'est en invoquant, en plusieurs endroits, des exemples archaïques. Mais considère-t-on les sens de Confondre, Confus, Confusion, Confusément dans l'état actuel de la langue, ce parallélisme se trouve détruit : Confus avait autrefois le sens concret de Confondu ; il n'a plus aujourd'hui que des sens psicologiques.

La suite précisera et complètera ces indications sommaires. Nous allons étudier parallèlement les mots de la famille de Confondre, à commencer par leurs sens concrets, pour passer à leurs sens psicologiques et métaforiques. Les segonds découlent des premiers : il est facile de le voir dès l'abord, et cette vérité ne pouvait échapper aus dictionnaires. Mais comment s'opère la transition, ils ne l'ont pas marqué d'une manière satisfaisante, faute de noter certaines nuances de sens qui sont précieuses [1].

1. Pour les citations qui sont puisées soit dans les dictionnaires (Littré et Dict. Général), soit dans les Lexiques de l'édition des Grands Écrivains, soit dans le Lexique de la Langue de Molière (Livet), soit dans le Glossaire de la langue du XVIIIe siècle (Huguet), nous adoptons les abréviations suivantes : [L.] = Littré. [D. G.] = Dict. Général. [L. G. E.] = Lex. des Grands Écriv. [Liv.] = Livet. [H.] = Huguet.

I

SENS CONCRETS

1°. — Confondre vient du latin *confundere* (*cum* + *fundere*, fondre). Le D. G. lui donne avec raison pour sinonime le verbe Mêler : il n'y a pas de meilleur équivalent. C'est un sens de Confondre que l'on trouve à toutes les époques et qui est encore vivant, bien que les sens psicologiques et métaforiques de ce verbe lui fassent une concurrence menaçante.

« La Meuse et le Rhin confondent leurs eaux. » [D. G.].

« Les pièces empruntées d'autrui, il les transformera et les confondra pour en faire un ouvrage tout sien. » (Mont., *Ess.*, I, 162 [L., *Hist.*. XVIe s.]).

« Tous les yeux qu'on voyait venir de toutes parts Confondre sur lui seul leurs avides regards. » (Rac., *Bér.*, 310 [L. G. E.]).

On dit, avec deus compléments : « Confondre qque chose *avec* qque chose. »

« Et toute cette noce (chose qui ordinairement est bien marquée) sera confondue... avec toutes les autres actions de la vie. » (Sév., B. VIII, 31. [L. G. E.]).

Mais Corn., *Pomp.*, 614 [L. G. E.] :

« *Dans* vos intérêts n'en confondez point d'autres. »

Se confondre :

« Ils se sont confondus avec d'autres peuples. » (Boss., *Hist. Un.*, II, 7 [L.]).

« Les échos se confondent,

De leurs palais voûtés tous ensemble ils répondent. » (Lafont., VI, 254, éd. G. E [L. G. E.].

« Du vainqueur, du vaincu les clameurs se confondent. »

(Delav., *Vêp. Sicil.*, V, 2 [L.][1].

« On prenait plaisir à voir les deux camps confondus par une amitié si inespérée, et les deux armées qui n'en faisaient plus qu'une » (Fén., *Tél.*, XXI, [L.].

Confus, dans l'ancienne langue, avait le même sens que Confondu dans l'exemple précédent. Le D. G. n'indique pas cette signification de Confus. Sans doute, il n'a pas souci de rechercher s'il y a parallélisme entre les sens de Confondre, Confusion, Confusément, et de Confus; mais il marque d'ordinaire les sens archaïques ; il y a donc ici une lacune. Littré, en revanche, signale le sens de Confus en question, dans la partie historique de son article ; nous y puisons les exemples suivants, où le sens est très net :

« Les étrangers étant venus d'ailleurs habiter Rome n'étaient point encore bien mêlés ni entièrement incorporés et confus avec les naturels Romains. » (Amyot, *Numa*, 4).

« Quelques réchappés d'Orange les mêlent, et, confus avec eux, emportent le château. » (D'Aubigné, *Hist.*, I, 147).

Confus, en ce sens, s'emploie encore dans une locution tecnique figée : « Droits confus », réunis entre les mains

1. « Ils parlent tous deux en même temps, s'interrompent et se confondent » (Mol., *Mal. imag.*, II, V). Le L. G. E. donne cette interprétation : Emmêlent, embrouillent leurs discours. » — Liv. : « S'embrouillent dans leurs discours ». Liv. n'est pas clair : « S'embrouillent » est-il pour lui un réfléchi ou un réciproque ? Dans le segond cas, c'est l'interprétation du L. G. E. Elle paraît être la meilleure. Personne, aujourd'hui, ne s'exprimerait ainsi.

d'une même personne. — Chose étrange, Litt. ne fait pas voir que cette locution est une survivance des emplois de Confus qu'il classe dans l'appendice historique, et range « Droits Confus » dans les sens modernes de ce mot. Quant au D. G. il ne marque pas de différence entre Confus dans cette expression et dans : « Un amas confus, etc... » : L'erreur du D. G. est la même que celle de Littré, mais elle tient à la valeur trop générale de la rubrique qu'il a adoptée. Nous reviendrons plus bas sur ce sujet.

Confusion, dans le sens de mélange, union, est assez rare. On le trouve dans des locutions toutes faites : « L'année de confusion » est le nom traditionnel de l'année où le calendrier fut réformé par César, où l'ancien régime et le nouveau se « fondirent ». « La confusion des pouvoirs » se dit en parlant d'un état où les pouvoirs empiètent les uns sur les autres, mêlent leurs actions. « La confusion du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel », l'union du Trône et de l'Autel.

Ces locutions mises à part, Confusion ne s'emploie pas aujourd'hui au sens concret de mélange. Confusion n'exprime plus une « confusion » *réelle*, mais une confusion qui s'opère dans la pensée. C'est pour cela que la langue actuelle préfère, pour signifier mélange, le simple Fusion au composé Confusion. En raison même de l'emploi plus fréquent de Confusion au sens psicologique, l'image qui est également dans le composé et dans le simple est peut-être moins nettement sentie dans le premier. Et comme cette image est naturelle, le langage a éprouvé le besoin de la rétablir dans un mot où l'idée concrète de « fondre » est plus sensible. C'est par le même processus que le langage vulgaire a substitué « palper » à « toucher » (dans : « toucher de l'argent ») qui n'était plus assez expres-

sif. De même, *saisir* est considéré comme plus imagé que *comprendre*, que l'on a oublié qui est un composé de *prendre*. — On dit : « La fusion des races (cf. ci-dessus : Ils se sont confondus avec d'autres peuples), la fusion de deus partis politiques, de deus listes électorales [1]. »

Nous avons indiqué plus haut que les sens « psicologiques » de Confondre font une concurrence menaçante à ses sens concrets. Le même fénomène qui affecte le sens de Confusion semble se préparer pour Confondre : on a fabriqué le néologisme Fusionner, fait sur Fusion, comme Impressionner sur Impression, Émotionner sur Émotion. Le verbe Fondre remplace souvent Confondre.

De Confusément au sens de « ensemble », nous n'avons point relevé d'exemples, même dans l'ancienne langue. On ne peut pas dire : « Passé Lyon, le Rhône et la Saône coulent confusément », c'est-à-dire : « réunis, confondus »», ni : « Les riches et les pauvres reposeront confusément dans la tombe », pour dire : « reposeront confondus, etc.., ».

2°. — Du sens de mêler on passe facilement à celui de « mettre en désordre ». « Mêler les cartes » a pour équivalent « brouiller les cartes » ; Débrouiller et Démêler sont sinonimes, et Pêle-mêle signifie : « en désordre ».

Ce sont deus idées si voisines qu'on a peine, tout d'abord, à les distinguer. Mais il y a une différence, qui devient sensible si, au lieu d'employer des mots comme « mêler, confondre » qui les expriment toutes deus, on les oppose par des mots comme « unir » et « brouiller ». Il est certain que, dans cette phrase :

« La Meuse et le Rhin confondent leurs eaus »,

1. Remarquer que la même image se trouve dans le mot « amalgame », par lequel on désigna, sous la Révolution, la « fusion » des vieilles troupes avec les jeunes recrues.

on ne veut pas dire que les eaus de ces fleuves sont en désordre après le confluent. Dans l'exemple :

> « Tous les yeux qu'on voyait...
> Confondre sur lui seul leurs avides regards »,

il n'y a aucune idée de désordre ni d'embrouillement. Enfin, la phrase de Montaigne est significative :

> « Les pièces empruntées d'autrui, il les... confondra pour en faire un ouvrage tout sien. »

De la « confusion » (au sens étim.) dont parle Montaigne naîtra un ordre original.

Il faut donc distinguer Confondre au sens de « unir, réunir, mettre ensemble, *fondre ensemble* », de Confondre au sens de « brouiller, mettre en désordre, pêle-mêle ». Il est nécessaire de mettre en relief cette segonde valeur sémantique de la famille de Confondre, c'est elle qui nous permettra d'expliquer le sens 3°, et, de là, la signification métaforique de Confondre, Confus et Confusion, que l'on ne saurait expliquer en partant du simple sens de « unir, fondre ensemble ».

Le D. G. n'a pas indiqué cette nuance. Il a adopté une rubrique globale : « Confondre : unir ensemble (*sic*) des choses analogues, de manière à ce qu'on n'aperçoive plus les différences. » — « Confus : dont les éléments sont unis de façon qu'on ne puisse pas les distinguer. » — « Confusion : état de ce qui est mêlé de manière à ce qu'on ne puisse pas distinguer les éléments les uns des autres. » — « Confusément : de manière indistincte. » — Nous verrons ce qu'il faut retenir de ces rubriques pour passer aus sens « psicologiques ». Mais, outre que la définition de Confondre donnée par le D. G. s'applique mal à l'exemple de Racine :

« ...Confondre sur lui seul leurs avides regards », et que « droits confus » n'implique nullement qu'on ne distingue pas les droits réunis entre les mains d'une même personne ; que la « confusion » dont parle Mme de Sévigné (B. V, 522-23 [L. G. E.], p. 10) signifie simplement : « désordre, tumulte, embarras causé par l'affluence de gens » ; on voit mal, partant de ces définitions, la possibilité de passer au sens 3° (et il ne faut point s'étonner, dans ces conditions, que le D. G. ne l'ait point signalé), qui nous conduira au sens métaforique (lequel reste inexpliqué par les dictionnaires).

Il fallait insister sur l'idée de « désordre, embrouillement », qui est un point de repaire. La nuance que nous marquons est peut-être plus utile que celle que le D. G. établit, au mot Confondre, entre : « unir *des* choses analogues, etc... » et « unir *une chose* avec d'autres choses analogues, etc... ».

*
* *

A vrai dire, rares sont les exemples de Confondre au sens de « mettre en désordre, bouleverser » :

> « C'est en vain qu'on veut m'assiéger;
> Vous romprez les filets, vous confondrez le siège. »
> (Corn., IX, 327, éd. G. E., Off. V., 19 [L. G. E. : « Confondre, mettre en désordre »]).
>
> « Turenne meurt, tout se confond. »
> (Fléch., *Tur.* [L. : « Se confondre, tomber dans les désordre »]).

Ces deus *indices* sont précieus. Nous pouvons les appuyer en rappelant un des sens du latin *confundere* et du simple *fundere* : « jeter dans le désordre, brouiller », et, en langage militaire : « mettre en déroute ».

D'ailleurs, les mots Confus (dans l'ancienne langue), Confusion et Confusément nous offrent nombre d'exemples de valeurs sémantiques correspondantes :

Confus (emploi non signalé par le D. G.) :

« Les rues furent toutes confuses, et les maisons rebâties sans ordre quelconque » (Amyot, *Camille*, 55 [L., *Hist.*, XVIe s.].

Confusion (id.) :

« Il est vrai, Monseigneur, que je n'ai jamais aimé la confusion ni le désordre » (Balzac., Liv. I, Lett. 2 [L.].

« Cet ordre, si nécessaire [dans l'arrangement des végétaus], n'a point été établi par la nature, qui a préféré une confusion magnifique à la commodité des physiciens, et c'est à eux à mettre, presque malgré elle, de l'arrangement et un système dans les plantes. » (Fonten., *Tournefort* [L.].

Sens de « troubles publics » :

« Dans les confusions civiles... » (Patru, *Plaid.*, 7 [L.]).

En confusion = en désordre :

« Qui croira que les caractères de l'alphabet ayant été jetés en confusion, un coup du hasard ait rassemblé toutes les lettres dans l'arrangement nécessaire pour décrire de grands événements ? » (Fén., *Exist.*, 5 [L.].

« Les Gracques mirent tout en confusion. » (Boss., *Hist.*, III, 7 [L.]).

Confusion, au XVIIe siècle, se dit souvent du désordre et du tumulte causé par la foule, par les grands rassemblements de monde (cf. Mol., L. G. E.).

« Trop de confusion règne dans cette salle
Et j'aimerais mieux être au milieu de la Halle. »
(Mol., *Bourg. gentilh.*, Ballet des Nat., VIII, 218, éd. G. E.).

« Enfin les gens sensés ont leurs têtes troublées
De la confusion de telles assemblées. »
(Mol., *Tart.*, 158 [L. G. E.]).

« J'ai craint quelqu'un des accidents qui arrivent d'ordinaire dans ces confusions » (Mol., *Am. magn.*, I, 2 [L. G. E.]).

« Le P. Bourdaloue tonne à Saint-Jacques-la-Boucherie. La presse et les carosses y font une telle confusion que le commerce de tout ce quartier-là en est interrompu. » (Sév., B. V, 522-523 [L. G. E.]).

A ce dernier sens il faut sans doute rattacher Confusion signifiant : « une grande multitude de personnes » (Acad.). On voit aisément comment du sens de « tumulte, désordre causé par la foule », on est passé à cette signification. — Pour Confusion au sens de « grande abondance de choses », il est à rattacher au précédent, mais il faut admettre aussi une contamination sémantique de Confusion par Profusion (cf. Litt., Confusion, 6° : « profusion ») : « Il y a une grande confusion de fruits au marché. » — « En confusion » signifie aussi « en abondance » (Acad.). Ces sens ont disparu [1].

Confusément (id.). :

« Confuséement » [sans ordre] — Amyot, *Numa*, 31. » [L., *Hist.*, XVIe s.].

« Les perles avec l'or confusément mêlées »
(Corn., *Médée*, II, 5 [L. G. E.]).

1. [Il faut en rapprocher le sens de *foison*, doublet de *fusion*], L. C.

« Cet horrible débris d'aigles, d'armes, de chars
Sur ses champs empestés confusément épars. »
(Corn., *Pomp.*, I, 4 [L. G. E.]).

« Il (l'ouvrage de Tournefort) est fait pour mettre de l'ordre dans ce nombre prodigieux de plantes semées si confusément sur la terre » (Fonten., *Tournefort* [L.]).

3°. — Le désordre est chose fâcheuse et nuisible. C'est une « destruction », au sens étimologique de ce mot ; car « détruire », c'est proprement le contraire de « construire », c'est défaire un assemblage ordonné d'objets, de matériaus, défaire un tout organisé en bouleversant ses éléments. On conçoit que, du sens de « jeter dans le désordre, bouleverser » on passe aus sens de « nuire à, causer du dommage à, faire du mal à, détruire ».

Ce sont bien les sens de Confondre — ou du moins du participe Confondu — dans les exemples suivants :

« Et tanz vassaus ocis et confondus » (Ronc., p. 80 [L., *Hist.*, XIIe s.]).

« Normandie est bien trop détruite et confondue » (*Th. le mart.*, 163 [L., *Hist.*, XIIe s.]).

« Moult l'a blecié et confondu » (Ren., 10391 [L., *Hist.*, XIIIe s.]).

« Tant de gens mors et confondus » (Joinv., 262 [L., *Hist.*, XIIIe s.]).

« Et fit garder le port de Calais, si près que rien n'y pouvait entrer ni sortir que tout ne fust confondu. » (Froiss., I, 1, 315 [L., *Hist.*, XVe s.])

Comme on le voit, ce sont là des emplois arcaïques de Confondu. Voici des exemples que Littré donne comme de la langue actuelle :

« Un violent orage a confondu toutes les récoltes. » (Litt., Confondre, 4° : « Gâter, ruiner »).

Mais cet exemple est de son cru.

« Voyant ce ménage, mon herbe confondue, perdue, si je ne dis mot... » (P.-L. Courier, II, 296 [L., Confondu, 1° : « familier : détruit, abîmé]).

Mais P.-L. Courier affecte volontiers l'arcaïsme.

Voici enfin deus exemples de Confondre, au sens de détruire, l'un du XVIIe siècle, l'autre du XVIIIe :

« D'où vient cette puanteur qui confond tous les parfums ? » (Sév., *Gr.*, IX, 94 [L. G. E.].

« Les inondations du Nil, qui confondaient les bornes des champs furent cause que chacun voulut des mesures exactes. » (Fonten., *Les Mondes*, 1er soir [L.].

De Confus dans le sens de « endommagé, ou : détruit » il n'y a pas d'exemple.

Confusion, signifiant « dommage, destruction », se trouve dans la vieille langue :

« Nouveles de duel et de domage et de confusion. » (*Sax.*, XIV [L., *Hist.*, XIe s.]).

« Souffrir et endurer très laides confusions pour un bien qui est comme nul ou petit, c'est condition de malvais » (Oresme, *Eth.*, 49 [Litt., *Hist.*, XIVe s.]).

Il n'y a pas de sens correspondant pour Confusément.

Ces indices arcaïques sont précieus, et nous retrouverons au figuré ce sens que le D. G. a complètement passé sous silence.

Tels sont les sens « concrets » que nous avons cru devoir

distinguer. Au premier et au segond correspondent deus sens « psicologiques », et au troisième correspont un sens métaforique ou figuré.

II

SENS PSICOLOGIQUES ET MÉTAFORIQUES

1°. — C'est le moment de nous servir des définitions données par le D. G. (voir ci-dessus) pour Confondre, Confus, Confusion, Confusément. Il est évident que lorsque deus ou plusieurs choses se confondent, se fondent, s'unissent pour n'en former qu'une, ce fait s'accompagne pour l'esprit de l'impossibilité de les distinguer.

> « Ils vont tous ensemble se confondre en un abîme *où on ne reconnaît plus ni princes ni rois.* » (Boss., *Duch. d'Orl.* [L. et D. G.]).

Il y a des choses qui n'existent que dans l'esprit, et qui, par conséquent, ne se confondent que dans l'esprit :

> « De peur que ces histoires ne se confondent dans votre esprit. » (Boss., *Hist.*, Préf. [L.]).
>
> « Je n'ai point laissé d'équivoque : j'ai ôté ce qui pouvait confondre le bien avec le mal. » (*Tartufe*, 1re préf. [L. G. E.]).
>
> « Plusieurs choses différentes confondent dans les esprits la crainte et la confiance. » (Labr., I, 374. [Liv.]).
>
> « Vous savez que j'étais sujette à de grandes rêveries, qu'elles me confondaient souvent les vérités. » (Sév., IV, 431 [L. G. E.]).

Ces exemples nous fournissent la transition des sens concrets de Confondre aus emplois de ce verbe où il a pour sujet exprimé ou implicite : l'esprit, la personne qui pense.

« On m'accuse de vouloir confondre la charité avec l'espérance » (Boss., *Avert.* [L.].

« Ils rompaient les bornes sacrées qui avaient été plantées par nos pères et confondaient la philosophie et la religion » (Fléch., *Panég.*, II, p. 89 [L.]).

« Je confonds quasi toutes les années. » (Sév., B. VIII, 53 [L. G. E.]).

« J'ai prié M. de Marignanes de me démêler les deux noms. Il l'a fait en galant homme ; il a compris qu'il était très possible que je les confondisse. » (Sév., *Gr.*, III, 83 [L. G. E.]).

« Confondre l'apparence avec la vérité. » (Mol., *Tart.*, I, 5 [D. G.]).

« Que tout l'univers apprenne avec terreur
A ne confondre plus mon fils et l'Empereur. »
(Rac., *Brit.*, 254 [L. G. E.]).

« Eh ! Madame, l'on loue aujourd'hui tout le monde,
Et le siècle par là n'a rien qu'on ne confonde ;
Tout est d'un grand mérite également doué. »[1]
(Mol., *Mis.*, III, 5 [Liv.]).

Confus, adjectif, et non plus participe passé, s'applique aus choses qui se confondent dans l'esprit ou que l'esprit confont. Il s'applique surtout à des choses qui intéressent les *sens* :

« Un grand *bruit* de *voix* confuses. » (Amyot, *Timol.*, 36 [L. G. E.]).

1. Liv. remarque justement l'emploi anormal de Confondre avec un complément au sing. : S'il avait dit : « Le siècle n'a ni vices, ni qualités qu'on ne confonde », il aurait parlé avec plus de justesse. »

« Un *bruit* confus s'élève... » (Rac., *Athal.*, II, 12 [L.].

« (Un songe) qui d'un amas confus de vapeurs de [la nuit].
Forme de vains objets que le réveil détruit. » (Corn., *Pol.*, I, 1 [D. G.].

Le D. G., pour les raisons déjà indiquées, ne distingue pas ce sens du sens concret.

Confusion :

1) L'acte par lequel l'esprit « confond ». « Faire une confusion, commettre une confusion. »

2) L'état de ce qui est confondu dans l'esprit.

« Il faut, avant que voir ma femme
Que je débrouille ici cette confusion. » (Mol., *Amph.*, 708 [L. G. E.]).

« D'où naît dans ses conseils cette confusion ? » (Rac., *Ath.*, III, 3 [L.]).

Confusément :

« Fables et vérités, ténèbres et lumière
Flottent confusément devant notre paupière,
Et l'un dit : C'est le jour, et l'autre : C'est la nuit. » (Lamart., *Harm.*, III, 5 [L.]).

*
* *

Ce qui est confus dans l'esprit est « indistinct, indécis » dans tous les sens du mot : en ce sens, d'abord, que l'on ne peut *distinguer* les éléments qui sont fondus en un tout, et aussi aus sens *affaiblis* de « vague » et du latin : « subobscurus ». Ce sont ces derniers sens que l'on trouve dans les exemples suivants :

« Ceux qui habitent cette contrée ont une physionomie qui n'est pas nette, mais confuse. » (Labr.,

VIII, [L.]. Confus, ici, ne signifie pas, évidemment, « mélangé d'une manière indistincte », mais « dont les formes, les lignes, sont vagues, indécises. »

« Notions vagues et confuses » [L.].

« Comme si Dieu avait à notre manière des vues générales et confuses. » (Boss., *Mar.-Thér.* [L.]).

« A peine nous en reste-t-il quelque mémoire confuse dans les histoires anciennes. » (Boss., *Hist.*, II, 13 [L.]).

« J'ai une idée confuse de l'avoir vu quelque part. » (Lesage, *Gil Blas*, IV, 8 [L.]) = vague.

Confusément = vaguement, obscurément :

« Ceux qui confusément discutent du dormir ou de la mort des âmes. » (Calvin, *Inst.*, 25 [L., *Hist.*, XVIe s.]).

« Joint qu'à l'aventure ai-je quelque obligation particulière à ne dire qu'à-demi, à dire confusément, à dire discordamment. » (Mont., *Ess.*, IV, 138 [L., *Hist.*, XVIe s.]).

« Hier, confusément, j'en appris la nouvelle. » (Volt., *Tancrède*, 14, 4 [L.].

2°. — Au sens de « troubler, mettre en désordre » correspondent les sens « psicologiques » suivants :

« Confondre l'esprit de quelqu'un », « confondre quelqu'un », c'est jeter le désordre dans son esprit, le « déconcerter », au sens propre de ce mot, c'est-à-dire détruire le « concert », l'harmonie, l'équilibre et le jeu normal de ses facultés et de ses idées [1].

1. Litt., append. à l'art. Confus : « L'homme *déconcerté* a perdu le concert de sa *maniere d'*être, l'arrangement de sa *tenue*, l'équilibre de son *attitude*. » Les mots que nous soulignons semblent désigner des choses tout *extérieures*. Or « déconcerté » s'applique aussi bien à la personne *morale*.

Cette « confusion », ce trouble, ce désordre de l'esprit peut provenir de causes différentes. Le D. G. essaie d'énumérer de ce point de vue les différents cas de « confusion » et adopte le classement que voici, qui est nécessairement incomplet et qui nous paraît d'une logique douteuse :

« 1° Troubler entièrement quelqu'un en déconcertant ses projets. — *Spécialt.* : 1. Troubler entièrement par qque ch. d'inattendu. 2. Déconcerter dans la discussion, de manière à ce qu'on ne trouve rien à répondre. — 2° Troubler entièrement en couvrant de honte. — *Par ext.* Troubler qqu'un en déconcertant sa modestie, son humilité. »

Nous admettons parfaitement, entr'autres sens, le sens n° 1. Mais nous voyons un inconvénient à ce qu'on le mette en tête de la série, et à ce qu'on le donne comme un sens générique d'où découleraient par voie de *spécialisation* les sens 1 et 2 de 1°. Nous n'admettons pas non plus qu'on fasse une catégorie à part des sens 2°. Cette division n'est pas solide.

Voici le classement que nous proposons :

La Confusion peut intéresser :

1) Soit la personne intellectuelle ;

2) Soit la personne morale considérée vaguement dans son ensemble.

Cette distinction nous permet de ne pas tenir conte des « causes » de la confusion, qui peuvent être autres que la surprise, l'infériorité dans l'intrigue ou dans la discussion, la honte, l'humilité émue, et peuvent être la crainte, l'indignation, la colère, le désespoir, la déception, l'orgueil blessé, etc., etc.

1) « ... Du coup dont ma *raison* vient d'être confondue » (Rac., *Andr.*, III, 1 [D. G.]).

« Si la quantité d'intrigues et de rencontres n'accable et ne confond leur mémoire. » (Corn., Préf. de *Clit.*, I, 271, éd. G. E. [L. G. E.]) = ne trouble leur mémoire, n'y jète le désordre.

« Certes toute cette aventure
Confond le sens et la raison » (Mol., *Amph.*, 1739 [L. G. E.]).

« Cette déloyauté confond mon jugement » (Mol., *Ec. d. mar.*, 1102 [L. G. E.]).

Voici des sens que l'on rangerait justement sous la rubrique : « Déconcerter dans la discussion », si l'on adoptait une classification ayant le même point de départ que celle du D. G. :

« Ce billet découvert suffit pour vous confondre,
Et contre ce témoin on n'a rien à répondre. »
(Mol., *Mis.*, 1335. [L. G. E.]).

« La nature confond les Pyrrhoniens et la raison confond les dogmatistes. » (Pasc.. *Pens.*, VIII, 1 [D. G.]).

« Saint Augustin confondit ces hérétiques » (Boss., *Hist.*, I, 11 [L.]).

« Il pensait que pour éviter ou confondre ces reproches. » (Condorcet, *Bucquet* [L.]).

En voici d'autres qui conviennent au sens n° 1 du D. G. :

« Confonds dans ses conseils une reine cruelle ! » (Rac., *Ath.*, I, 2 [D. G.]).

« Le ciel punit ma feinte et confond votre adresse » (Rac., *Baj.*, II, 5 [L.].

« C'est Dieu lui-même qui confond les conseils et la prudence de nos chefs. » (Mass., *Carême, Mot. de Conv.* [L.].

« Quel malheur imprévu vient encor me confondre ? » (Rac., *Baj.*, III, 8 [L.]).

2) « Ce qui me confond, c'est la légéreté avec laquelle des hommes frivoles prescrivent des règles de conduite à des personnages d'une expérience consonimée. » (Diderot, *Ess. sur Claude* [L.]) = ce qui m'étonne et m'indigne.

« Dès vos premiers regards, je l'ai vu se confondre. » (Rac., *Phèd.*, II, 1 [D. G.]) = perdre *contenance*.

« Et de quel œil
Ma mère a-t-elle vu confondre son orgueil ? »
(Rac., *Brit.*, III, 1 [L. G. E.]).

« O toi qui vois la honte où je suis descendue,
Implacable Vénus, suis-je assez confondue ? »
(Rac., *Phèd.*, III, 2. [D. G. 2°]).

« Ce sont des bontés qui me confondent. » (*Bourg. gentilh.*, III, VI [L G. E].).

« Cet obligeant amour a de quoi me confondre. » (Mol., *Fem. sav.*, 1477 [L. G. E.]).

Pour ces deus derniers exemples, le L. G. E. donne comme équivalent : « me rendre *confus* ». Ce serait ainsi, en effet, que nous exprimerions aujourd'hui la même idée : le verbe simple s'est vu substituer la locution « rendre confus ». Le verbe Confondre s'emploie encore dans les sens II, 1° et II, 3° (cf. plus bas), mais il a à peu près perdu les emplois II, 2°. En revanche, comme on le voit, Confus garde la valeur sémantique correspondant au sens II, 2° de Confondre : elle est encore très vivante, ainsi que la signification parallèle de *confusion*.

Confus.

1) « J'ai tort, je le confesse, et mon âme confuse
Ne cherche à vous payer d'aucune vaine excuse. »
(Mol., *Mis.*, 1739 [L. G. E.]).

2) « Je suis confuse de cette insolence. » (Mol., *Escarb.*, VIII [L. G. E.]) : indignée, troublée par la colère.

« A mes confus regrets soyez donc moins sévère. » (Corn., *Hor.*, 855. [L. G. E.]) [cf. D. G. Confondre, II, 2°] = honteus.

«.. Les confus remords d'un innocent forfait. » (Corn., *Œd.*, 1979 [L. G. E.] [id.].

« Qui, sans se flatter, en secret s'examine
Est de son ignorance heureusement confus. » (Corn., *Imit.*, I, 118 [L. G. E.]) = surpris et honteus.

« Et, présentant la foudre à mon esprit confus.. » (Rac., *Iph.*, I, 1. [L.]) = étonné, atterré

« De tout ce que j'entends étonnée et confuse.. » (Rac., *Phèd.*, II, 2 [L.]).

« Je suis plus que confus, Seigneur, de vos bontés » (Corn., *Cin.*, 1743 [L. G. E.]) [Cf. D. G. confondre, ext. de 2° : Troubler qq'un en déconcertant sa modestie, son humilité.]

« Vous ferez comme lui le surpris, le confus. » (Corn., *Nic.*, 1626 [L. G. E.]).

« Le corbeau, honteux et confus.. » (Lafont.).

Confusion.

1) « Donnez-moi le temps d'y songer... et m'épargnez un peu la confusion où je suis. » (Mol., *Pr. d'E.*, V, II [L. G. E.]) = le trouble, le désordre de mes idées et de mes souvenirs, de mon jugement.

2) « J'en dois rougir de honte et de confusion. » (Mol., *Dép. am.*, 843 [L. G. E.]).

« Une honnête femme ne saurait voir cette comédie sans confusion. » (Mol., *Crit.*, III [L. G. E.]).

« Je suis en Confusion pour lui. » (Mol., *Préc.*, V [L. G. E.]) ne se dirait plus. On dirait : Je suis *confus* pour lui.

« Ce sont des bontés qui m'accablent, et je suis dans une confusion la plus grande du monde. » (Mol., *Bourg. gentilh.*, III, 6 [L. G. E.]).

« Des remerciements, des douceurs charmantes, des agréments qui nous jettent dans la confusion. » (Sév., VIII, 561 [L. G. E.]).

Confusément ne se dit jamais pour « avec confusion » = avec embarras, avec trouble.

3°. — Au sens de « nuire à, détruire » correspondent des emplois « métaforiques » ou « figurés » de Confondre, Confusion.

Le D. G. range sous la rubrique : « Troubler qq'un en déconcertant ses projets » des exemples comme :

« Des revers équitables
Par qui les grands sont confondus. » (Corn., *Pol.*, IV, 2).

« Conclus ! ou bien que le ciel te confonde ! » (Rac., *Plaid.*, III, 3).

Le sens est ici celui que Littré a justement distingué : « Faire échouer, réduire à l'impuissance » (L., Confondre, 4°) et pour le second exemple, « détruire », ou, sans aller jusque là : « châtier, punir, maltraiter durement. »

« Me confonde le Ciel, si... » (Mol., *Dép. am.*, 1362 [L. G. E.]). (Même expression dans : *Fâch.*, 171. ; *Amph.*, 799).

« Batteur que Dieu confonde ! » (Mol., *Et.*, 731 [L. G. E.]).

« Et tantôt, je saurai confondre
Cette fureur, avec deux mots. » (Mol., *Amph.*, 1726 [L. G. E.]) = réduire à néant.

« Ces héros dont la gloire
Semble *épuiser* la fable et confondre l'histoire. » (Corn., *Poés. div.*, 48 [L. G. E.]).

« Un regard confondrait Hermione et la Grèce. » (Rac., *Andr.*, III, 5 [L.]) = ferait disparaître pour moi, rendrait inexistantes pour moi..

Ce sens est très ancien :

« Et qu'il confunde tout vostre parenté. » (Ronc., p. 22 [L., *Hist.*, XIIe s.]).

« Envie détruit gentillece, Envie grieve, Envie blece, Envie confont Charité et si destruit Humilité. » (Ruteb., II, 36 [L., *Hist.*, XIIIe s.].

Ce dernier exemple nous montre la transition du sens concret 3° au sens métaforique. Envie, Charité, Humilité sont des entités abstraites qui sont ici personnifiées, et le mot « confont », qui est employé en son sens propre, participe du sens figuré qu'a toute la frase en réalité.

Confusion.

« Ah ! tu sauras, maraud, à ta confusion
Ce que c'est qu'un valet qui s'attrape à son maître. » (Mol., *Amph.*, 1533 [L. G. E.] = à ton dam, à tes dépens.

A ma confusion = à mon détriment.

Il faut avouer que cet emploi de Confusion est rare, et que : « à la confusion de.. » a plus souvent le sens de :

pour la honte de, à la honte de.. » que celui de : « au détriment, au dommage de.. »[1].

Quant à Confus et Confusément, ils n'ont pas de valeur sémantique correspondante.

Le tableau suivant aidera à voir dans quelle mesure les transformations sémantiques respectives des mots Confondre, Confus, Confusion, Confusément, sont parallèles :

I. — Sens concrets

Confondre	Confus	Confusion	Confusément
—	—	—	—
1° Mêler. (tr. fréquent)	1° Mêlé. (arcaïque).	1° Mélange (vieus)	1° »
2° Mettre en désordre. (rare et vieus.)	2° En désordre. (arcaïque).	2° Désordre (tr. fréquent)	2° D'une manière désordonnée
3° Nuire à, détruire. (plutôt vieus).	3° »	3° Dommage, destruction. (arcaïque)	3° »

II. — Sens psicologiques

1° Confondre, mêler dans l'esprit, par l'esprit (tr. fréquent)	1° A. Confondu, mêlé dans l'esprit) (tr. fréquent)	1° Acte de confondre par l'esprit. État de ce qui est conf. dans l'esprit (tr. fréquent)	1° A. D'une manière mêlée, confuse (dans l'esprit) (qques exs).
»	B. Vague, obscur (tr. fréquent)	»	B. Vaguement, obscurément
2° Troubler l'esprit (tr. fréquent)	2° (Esprit) troublé, troublé « quant à l'esprit ». (tr. fréquent)	2° Trouble de l'esprit (très fréquent)	2° »

1. Le L. G. E. de Sév. donne un sens très particulier de Confusion, qu'il faut peut-être rattacher à ce dernier sens :

« Affront » : « Quelle confusion à l'ancienne maison des Bouquets ! » (VII, 370).

Sens métaforique ou figuré

3° Nuire à, détruire, réduire à l'impuissance	3°	»	3° Action de nuire à, de détruire, de réduire à l'impuissance (rare)	3°	»

Édouard Portier.

GLOSSAIRE

DE

MOTS PARTICULIERS DU DIALECTE D'OC

DE LA

COMMUNE D'AMBERT (PUY-DE-DOME)

(*Suite*).

---

eimino, *ìmino*, s. f. Mesure de capacité ancienne pour les grains. Elle constituait la moitié du setier et correspondait assez exact. à quatre doubles décalitres.

eimouda, v. tr. Jeter le trouble ou le désarroi dans un milieu | **—un tèunei**, troubler un nid de taons.

eimounina (s'). V. **eifounina**.

eimouorcho, *ìmworteo*, s. f. Soie de porc rigide placée à l'extrémité du fil poissé du cordonnier.

einèuta (s'). S'enliser dans la boue | fig. Se mettre dans un cas difficile. V. **nauto**.

einoucènt, ento, adj. Faible d'esprit.

eipanla (s'), v. r. S'étaler en s'affaissant par la base | **eipanladis, eipanlado**, s. f. Chose molle qui s'est étalée en s'affaissant. V. **panlado**.

eipeça, *ìpèsa*, v. tr. Mettre en pièces | **eipeçaire**, s. m. fendeur de bûches ; qui fait l'act. d'—.

eipelha, *ìpèlyá*, v. tr. Déchirer une étoffe | **eipelhado**, accroc ou déchirure d'un vêtement. V. **pelho**.

eiperlounja (s'), v. r. Se prolonger au loin.

eiperti, s. m. Collation dans la soirée.

eipertina, v. intr. Faire ou prendre un petit repas ; qqf. le déjeûner, le goûter.

eipertinança, v. tr. Dire des impertinences.

eipessina, v. intr. Pour un liquide devenir un peu épais.

eipiado, *ìpyado*, s. f. Coup

d'œil | **eipiasou**, s. f. Act. d'épier.

eipiencha, *ĭpyēteá*, v. tr. Contempler, jeter un coup d'œil | **eipienchado**. Act. d'—.

eipientour. V. **pendis**.

eipiéunei, *ĭpyœunei*. Étui pour aiguilles à coudre. V. **caneirou**.

eipina (s'), v. r. Se piquer aus épines, s'enfoncer une épine.

eipitela. Briser en menus fragments; s'— Se casser bras et jambes.

eipitelado, s. f. Chute qui a occasionné de graves et multiples contusions.

eipoulacre, s. m. T. inj. de sens assez vague; sujet peu recommandable.

eipouor, *ĭpwór*. Cloison, séparation en planches.

eipourienca, *ĭpuryēká*, v. intr. Gicler en éclaboussant.

eipouteca, v. tr. Porter une atteinte à la santé | **eipoutèco**, s. f. La personne qui a perdu l'usage de quelque membre.

eipufida, v. intr. Produire l'éclaboussement ; envoyer des jets de salive en parlant.

eiputafina, v. tr. Mettre à mal. V. **putafina**.

eiranço, *ĭrāso*, s. f. Source d'ennuis, de soucis pénibles, cause de difficultés.

eirand, ando, *ĭrã*, s. et adj. De caractère ou de nature difficile, désagréable.

eiranda, v. tr. Énerver, agacer, faire mettre en colère.

eirandaciéu, s. f. Résultat ou act. d'**eiranda**.

eirechigna, *ĭrèeiyyá*, v. tr. Contrefaire moqueusement. V. **rechigna** | s' — se récrier en faisant la grimace.

eirechignado, s. f. Grimace de moquerie. Act. de —.

eirounda, v. intr. Faire un mouvement circulaire, une course en cercle ou en courbe arrondie, décrire une ligne courbe.

eisança, v. tr. Donner du large, augmenter la commodité pour l'usage.

eisançable, blo, adj. Qui offre des commodités.

eissampou, *ĭsãpu*, s. m. Chicot de branche laissé sur le tronc après l'élagage.

eissarta, v. intr. Aller au loin | T. de j. Se dit pour la toupie qu'on envoie tourner

au loin | s' —, v. r. Prendre du large, se donner de l'air, s'ébattre à l'aise.

eissau, s. m. Manche du fléau.

eissé, s. m. Erminette.

eisseca, v. tr. Étourdir d'un coup violent porté à la tête | **eissecado**. Act. d'—.

eisselanta, v. tr. Dire des insolences.

eissèt, *ĭsé*, s. m. Évaluation d'un chetel.

eisseta, v. tr. Faire l'évaluation d'un chetel.

eissetaire, s. m. Expert chargé d'évaluer un chetel.

eissougna (s'), v. r. Prendre bien garde, faire bien attention.

eisséurelha, *ĭsœurélyá*, v. tr. Exposer aus rayons du soleil.

eisséurelhado, s. f. Brève apparition du soleil; exposition aus rayons du soleil.

eita, *ĭtá*, v. intr. Cesser d'agir, interrompre une action, se tenir immobile | **eitado**, s. f. Act. d'—.

eitat, *ĭtà*, s. m. Espèce d'arres, versement conditionnel d'une partie d'un pris de vente.

eitèuria, v. tr. Infliger une correction à l'aide de coups | **eitèuriado**, s. f. Act. d'—.

eitevo, *ĭtẹvo*, s. f. Mancheron de l'araire.

eitiala, v. int. Produire comme un scintillement d'étoile; montrer le blanc des yeus révulsés dans une crise, une convulsion ou une sincope.

Eitialo, s. f. Nom donné à la vache ayant une tache au front | étoile.

eitiva, *ĭtivá*, v. tr. Cultiver la terre une année entre autre.

eitivado, s. f. Terre laissée en friche une saison.

eitoupa, v. tr. Rendre la tête lourde | **eitoupado**, **eitoupasou**. Act. d'—.

eitourmenti, *ĭturmẽti*, v. tr. Froisser, fouler, luxer un membre.

eitourmentido, s. f. Luxation d'une articulation.

eitoursido, *ĭtureido*, s. f. Act. de tordre; sensation de vive torsion, de forte colique.

eitrangoulhou, *ĭtrãgulu*, s. m. Constriction du gosier: **pèro d'—**. Sorte de poire très acerbe.

eitreito (n'), adj. f. Une

épreuve dure : n'en passa n' — Courir un grand danger, recevoir une rude correction, éprouver une vive crainte.

eitrènclo, *ĭtrẹ̄kḷo*, s. f. Écharde.

eitrepassa, v. tr. Châtier violemment | **eitrepassado**. Act. de— ; chute avec contusions.

eitressa. V. **eitrepassa**.

eitropio, *ĭtrọpyo*, s. f. La personne qui se montre mal habile dans l'exécution d'une œuvre, d'un travail.

eitruja, *ĭtrudjá*, v. tr. Fustiger ou piquer avec des orties | **eitrujado**. Act. de—.

eitrujo, s. f. Ortie brûlante (*urtica urens*).

eivelhà, ado, adj. En bonne santé ; vif, gaillard, dispos : **tenias ous**—, *portez-vous bien !*

eivenla (s'), *ĭvēlá*, v. r. Se coucher à plein corps, s'étaler paresseusement, qqf. se vautrer.

eiverna, v. intr. Faire un tens d'hiver, un tens de neige. V. **eiluerna**.

emai, conj. Contraction de **e mai**, *et aussi*.

embalard, s. m. Sorte de brouette à claire-voie ; civière.

embalarda, v. tr. Charger sur une civière.

embalardado, s. f. Act. d'**embalarda** ; chargement ou contenu de la brouette dite **embalard**.

embarra, v. intr. Mettre en train plusieurs ouvrages et n'en faire aucun ; encombrer | v. tr. Border quelqu'un dans un lit avec les couvertures.

embecha, *ĭbètcá*, v. tr. Accrocher un objet en le faisant traverser par un bec ou un crochet.

embèuma, v. intr. Produire un gonflement œdémateus | **embèumado**, s. f. Act. de—.

embraya (s'), v. r. Passer une culotte, un pantalon.

empaito, *ẽpạito*, s. f. Personne ou chose qui constitue un empêchement, une gêne : | — **cretien**, personnage gênant ou à charge.

empata, v. tr. Entourer d'un linge pour un pansement. V. **empelha**.

empeita, v. intr. Gêner, encombrer, mettre un obstacle, mettre dans l'embarras.

empeitei, s. m. Qui crée ou est une source d'embarras, une gêne ; qui se met en travers de.

empeitou, oua, adj. et subst. Qui embarrasse. V. **empeitei**.

empelha, *ẽpèlyá*, v. tr. Entourer d'un linge, d'un chiffon pour pansement. V. **empata**.

enbano, *ẽbạno*, s. f. Le fanon chez les bovidés.

enbounina, v. tr. Litt. *mettre en nombril* (**anbouni**). Se dit de la réparation de fortune, faite à la déchirure d'un sac notamment, dont on ligature les bords en les rassemblant en forme de nombril.

enbrienga, v. tr. Embarrasser d'objets encombrants | s'—se mettre en situation difficile.

encafourna, v. tr. Faire entrer dans une cachette profonde.

encharegna (s'), v. r. Contracter une alliance détestable, s'associer à des conditions regrettables, se mettre en situation difficile.

enche, *ẽteè*, s. m. Dernières ramifications des rigoles d'irrigation dans les prés.

encleda, v. tr. Entourer d'une haie.

encò, *ẽkó*, prép. Litt. *dans ça :* **encò de**, dans la propriété de, dans ce qui appartient à..., chez.

encruèda, *ẽkrwédá*, v. tr. Coucher en terre ; mettre dans un creus en terre. Cette opération se pratique pour les pommes de terre et les raves afin de les conserver et les préserver de la gelée | **encruèdado**, act. de—, ensilage.

endarei, *ẽdarèi*, s. m. Au dernier moment, sur la fin | Arrière-saison.

endarèira (s'), v. r. Se mettre en retard dans l'exécution.

endaruda (s'), v. r. Se retrancher dans une obstination invincible. V. **daru**.

endèitou, s. m. Sorte de saucisson fait avec les basses pièces du porc et destiné à être consommé de suite.

endelèiro, s. f. Support spécial accroché à la crémaillère et sur lequel repose la grande poêle à frire ou **padello**. V. **sirvènto**.

endemounia, v. intr. Rendre possédé du diable.

endêrmas, *ẽdẹrma*, sf. pl. Muscles du diafragme chez le porc.

endêrmo, s. f. Envie de dormir.

endòrio, *ẽdọryo*, s. f. Ver cestoïde qui procure le tournis chez le mouton.

endorso, s. f. Niguedouille, propre à rien, sans goût.

engabina, v. tr. Engager profondément un objet sous d'autres objets.

engafa, v. tr. Avaler goulûment, à pleine bouche.

engana, v. tr. Embarrasser; mettre un objet sous d'autres où il reste difficile à retirer.

engana (s'), v. r. Se mettre en situation difficile.

enganèiro, s. f. Se dit d'une personne maladroite, dont le concours est plus embarrassant qu'utile.

engano, *ẽgạno*, s. f. V. **enganèiro**.

engèn, *ẽjẽ*, s. m. Esprit d'ingéniosité, d'adresse.

engina, v. tr. Combiner, amorcer une affaire | **s'**—v. r. Se mettre une idée en tête.

engrena, v. tr. Mettre une affaire en marche.

engrena (s'), v. tr. Se pourvoir d'une semence manquante. V. **eigri**.

enjamino, *ẽdjamịno*, s. f. Sorte de grande lucarne disposée sur la toiture.

enjaregna (s'), v. tr. Récriminer fortement.

enjaregná, ado, adj. S'applique à un terrain réfractaire à toute culture, difficile à défricher. V. **chani**.

enjerpá, ado, v. **enjaregná** (moins usité).

enjuga, v. intr. Placer le joug.

enliò, adv. Nulle part : **en liò mai**, nulle autre part.

enpaja, v. tr. Recouvrir un livre d'une feuille de papier.

enproumei, s. m. Au commencement, en premier lieu.

enquèro-enquèro! Heureusement, par bonheur.

enrajadis de... Loc. qui s'applique à un être ou un objet qui fait *enrager*, qui donne un souci constant.

enria, *ẽryá*, v. tr. Tracer un sillon (**ria**) dans une plantation et en rechausser les plantes voisines. Cette opération se fait surtout dans un champ de pommes

de terre | fig. Mettre en train, amorcer une affaire | **enriado**, s. f. Act. d'—.

ensuja, *ẽsudjá-*, v. tr. Recouvrir d'un enduit de suie.

èntre, prép. de lieu. Entre. Employée elliptiquement, signifie *entre les deus, entre le zist et le zest.*

enverena, v. tr. Communiquer un venin malfaisant, produire une éruption sur la peau | .

enverenado, s. f. Éruption de la peau qu'on attribue à un contact malfaisant avec le sol. De là l'expression : **tira lou vere de la tiarro**, *tirer le venin de la terre.*

erba (s'), v. r. Se recouvrir d'herbes.

erbado, s. f. Gonflement ganglionnaire sous les maxillaires des bovidés. On l'attribue à des herbes malfaisantes.

èrbo, s. f. Herbe. Voici quelques appellations intéressantes :

— **de charpentèi**. Herbe aus charpentiers, *achillea millefolium*, achillée.

— **de coupaduro**. Herbe aus coupures, *sempervivum tectorum*, joubarbe.

— **de dissaro**. Herbe qui fait desserrer (les doits), chardon. Il est ainsi nommé à cause de ses nombreus piquants.

— **d'éucè**. Pain d'oiseau, *plantago major.*

— **infernalo**. Herbe infernale, *rhinanthus crista-gàlli.*

— **de lait**. Herbe de lait, *sonchus oleraceus.*

— **de mourujo**. Herbe aus verrues, *chelidonium majus*, chélidoine.

— **de pouèr**. Herbe aus porcs, *polygonum aviculare*, traînasse.

— **pudènto**. Herbe puante, *polygonum hydropiper*, poivre d'eau.

— **de ràpo**. Herbe qui s'attache, *galium aparine.*

— **de veissello**. Herbe de vaisselle, *equisetum hyemale*, prêle. Elle sert à nettoyer la vaisselle.

espadrena, v. tr. Infliger une correction manuelle, *flanquer une volée.*

estron, s. m. T. de j. Se dit du relèvement de l'une des extrémités du **sèutarè** : (v. ce m.) **gis d'—!** Point

d'estron ! C'est la défense de procéder à ce relèvement.

ètre, s. m. Passage libre et couvert entre les maisons pour faire communiquer deux rues voisines.

ètro, s. f. Sorte de balcon dans les habitations rurales. Protégé par le large auvent du toit, il sert de séchoir.

èubeirou, *œubîru*, s. m. Rassemblement en petite meulette du foin encore insuffisamment sec | **èubeirouna**, v. tr. Mettre en—.

èubrajou, adj. m. Qui nécessite beaucoup de travail.

èucé, s. m. Oiseau | *bas*, se dit de la verge chez l'enfant | **massa l'—** prendre l'onglée.

èucha, v. tr. Faire sauter dans la poêle | fig. Infliger une correction | **èuchado**, act. d'—.

èuli, v. tr. Ouiller | fig. rassasier.

èuneto, *œunẹto*, s. f. Linge de cors d'un enfant au maillot.

èussi ! *œusi*, excl. Cri pour chasser un chien.

F

f. Cette lettre, dans le groupe *fi*, se prononce tantôt comme l'*f* français, tantôt comme *ch* dous allemand, voisin de l'*f* béarnais. En ce cas il se note *ç*.

facinei, *fåçinei*, s. et adj. Drôle de cors, farceur, loustic amusant. Sinonime de **galejaire**.

fadar, adj. et s. Se dit ironiquement de quelqu'un facile à berner.

fagana, v. intr. Produire ou communiquer un goût écœurant de renfermé. | **fagâna**, s. m. Remugle.

fagano, *fågạno*, s. f. Femme de mise négligée ou sordide.

fagoutei, s. m. Meule de fagots ; endroit où l'on met la provision de fagots.

fai, pp. passé du verbe *faire* : — **pèr rèire**, joyeus farceur, comique, conteur amusant ; — **pèr faire**, qui est apte à remplir le but.

falasso, *fåläso*, s. f. Torche de paille qu'on allume pour la pêche de nuit.

fali, pp. m. de **fali**, faillir : **jour** — chute du jour.

fantoumo, s. f. Fantôme; mannequin habillé pour éloigner les oiseaus pillards.

farenado, s. f. Sorte de crêpe épaisse frite à la poêle. V. **panlado**.

faroulha, v. intr. Faire un bruit de ferraille.

fasilhou, ouno, adj. et s. Industrieus; habile à de menus ouvrages, à des agencements ou dispositifs ingénieus, à tirer parti de tout.

fatei, eiro, s. et adj. Sale, au fisique et au moral; crasseus, souillé de graisse; malpropre, dans toutes les acceptions; indécent, obscène.

fateirand, ando, adj. Grand malpropre.

fateladouèiro, s. f. Amas ou ensemble de choses malpropres.

fatelariə, s. f. Immondice, crasse; discours ou actes obscènes.

fatrås, s. m. Commérage, cancan, potin.

fatrassa, v. intr. Faire des **fatras** | Chiffonner, froisser, friper une étoffe | **fatrasso**, s. f. Personne qui fait des commérages.

fatrassou, ouno, adj. et s. Petit faiseur de cancans.

fatro, s. f. Vieus chiffon, lambeau de vieus linge, de vieille étoffe.

feissello, s. f. Moule perforé pour les fromages.

fena, v. intr. Faire toutes manipulations nécessaires à la préparation des foins.

ferbello, s. f. Frange aus habits usés ou réduits en loques. V. **eiferbela**.

fêtre, s. m. Partie médiane du joug à laquelle se fixe la **miano**. V. ce mot.

fèuchèi, *fœutèçi*, s. m. Manche de la faus.

fiado, s. f. Partie de fil obtenu à la quenouille.

fiardo, s. f. Espèce de pochette dans laquelle la fileuse loge ses fuseaus. Elle est faite généralement en peau de mouton non épilée.

fiei, *çièi*, s. m. Fuseau de fileuse.

fièula, *çiœulá*, v. intr. Siffler | S'enivrer.

fièuland: ando, *çiœulã*. Graud ivrogne, ivrogne invétéré.

fieulet, *çiœulœ*. Sifflet | gosier, trachée, larinx.

fièuloto, s. f. Petit sifflet,

flageolet; pipeau rustique fait d'écorce de saule.

fièulo ! Excl. d'impatience, de mécontentement. Elle équivaut exact. à la loc. fam. *zut !*

filhado, *çilyado*, s. f. Belle-fille, bru.

flaca, v. tr. Donner une claque à main plate.

flaco-pan, s. m. Pan qui bat les jambes.

flacouta, v. intr. Donner de petites claques amicales ou caressantes | Produire un bruit de ballottement dans l'intérieur d'un vase.

flameta, v. intr. Produire des flammèches; des flammes courtes et intermittentes | fig. **liengo que flameto**, langue qui frétille sous l'action du désir.

flandrin, adj. et s. Ouvrier lent ou paresseus | **flandrina**, faire le—.

flasco, s. f. Poire à poudre.

flaté, s. m. Place dans les prairies où l'herbe croît plus vigoureuse.

flino, *flino*, s. f. Taie de chevet.

flò, s. m. Nœud de ruban.

flour, *flur*. Fleur | **las—** les cendres | — **de lait**, crême qui surnage le lait au repos.

flourèiro (**pèiro**), s. f. Pierre à l'arrière du foyer.

flours, s. f. pl. Les cendres du foyer.

fouèita, *fwitá*, v. tr. Jeter, répandre, corriger, avec les sens divers de **foutre** (v. ce m.) dont il semble être une modification plus convenable.

fougala, v. intr. Jeter des flammes, rire aus éclats, exulter bruyamment.

fougalado, s. f. Flambée; éclat de rire bruyant.

fougas, s. m. Grand feu de fagots, de branchages, de buissons, etc..., brûlant à l'air libre ; feu de joie.

fougau. V. **fougas**.

foula, v. tr. Enlever un nid. V. **difoula**.

foula, v. intr. Produire spontanément la coagulation du lait.

foulet, s. m. Vent qui soulève la poussière en tourbillons.

fouonsado, s. f. Dépôt formé au fond d'un récipient, lie de vin.

fouonsu, udo, adj. Se dit

d'un plat, d'un ustensile à fond très accusé.

fouoro, adv. Dehors, hors | **na**—c'est sortir pour satisfaire un besoin naturel; **par poudi na** — être constipé.

fourcé, s. m. Flèche reliant les deus trains du char agricole.

fourchado, s. f. Flegmon diffus de la main causé par le contact excessif et trop prolongé d'un manche d'outil.

fourchas, s. m. Fourche à deus fourchons recourbés. Il est sp. employé à tirer le fumier.

fourgolas, *furgola*, s. f. pl. Intraduisible : **leva las** — veut dire faire une chute avec jambes ou jupes en l'air.

fourgou. V. **redable**.

fourmo, s. f. *Fourme*. La *fourme* ou fromage d'Ambert jouit d'une certaine réputation. Elle est cylindrique, de 10 à 14 cm. de diamètre sur 20 à 25 de hauteur.

fourné, s. m. Tempête de neige | **fournela**, faire de la tourmente | **fournelado**, moment de tourmente.

fourneto, s. f. Petit niche pratiquée dans la paroi du foyer dans laquelle on recueille et conserve les cendres.

foutimassa, v. intr. S'occuper à des choses frivoles ou de minime importance.

foutrassa, v. tr. Mal faire une chose, disposer les choses sans ordre.

foutrassado, s. f. Grosse quantité en bloc.

foutrau, s. m. Gros morceau.

foutraud, audo, adj. Excentrique, déséquilibré | **foutraudaria**, s. f. Acte d'excentricité.

foutre, v. tr. Est en quelque sorte le verbe universel qui se prête à l'expression de toutes les modalités de l'action. C'est d'abord le verbe *faire* dans la majeure partie de ses acceptions; mais c'est aussi, tour à tour et suivant les cas : *battre, cogner, corriger, donner, jeter, lancer, impressionner, se moquer, préoccuper, se tromper, plaer, rejeter, tomber*, etc...

foutréuda, v. int. Se livrer à des actes d'excentricité.

foutréudard, s. m. Grand déséquilibré.

franlho, *frãlyo*, s. f. Virago, forte en gueule. V. **sanpo**.

frapo, s. f. Appétit pour tout genre de nourriture | **ètre de bouno** — être de bon appétit.

freichuèn, *frîtɛwẽ*, s. m. Odeur de viandaille crue.

fresi, *frèji*, v. intr. Produire un frémissement, frissonner, bruire en vibrant | **fresido**, s. f. Act. de —.

fresilha, v. intr. Produire un bruissement de feuilles, un bruit de friture.

fresilho, s. f. Mince copeau de bois produit par la mèche ou le rabot.

frimello, s. f. Désigne un louche vagabond.

fronlha, v. intr. Faire un pet retentissant et prolongé | **fronlhado**. Act. de —.

fronlho, s. f. Pet retentissant.

froulhena, v. intr. Tricher au jeu, en enfreindre les règles.

froulhon, s. m. Act. ou celui qui fait l'action de **froulhena**. Tricheur.

Froumènto, s. f. Vache à poil rous.

fruto, s. f. Les fruits en général.

fumado, s. f. Nuée pluvieuse passagère : **fare no** — pleuvoir un instant. Fig. faire un feu de paille, ne durer qu'un instant.

fumeira, v. intr. Produire un peu de fumée | v. tr. Recouvrir de poussière.

fumèiro, sf. Légère ou vague fumée, nuage de poussière. Fig. s'applique à une personne frivole, légère, qui ne mérite aucune considération.

fumela, v. intr. Courir les femmes | **fumelage**. Act. de —.

fumelei, sm. Coureur de jupons, paillard.

G

Le *g* dur se prononce comme en français. Dous, il se prononce *dj*. Devant *u*, il prent le son de *d* mouillé. Dans le groupe *gl*, il disparaît en même temps que *l* se prononce *lh* avec le son très mouillé.

gaban, *gabã*, sm. Sorte de bourgeron ou blouse courte plissée; vêtement ordinaire

du paysan travaillant aus champs.

gabion. sf. T. inj. S'applique à une femme de fréquentation désagréable, de caractère difficile, de mœurs douteuses.

gadolho, sf. Boue demi-fluide que fait la neige au dégel. V. **gadoulha**.

gadouèira, *gâdwïrá*, v. tr. Passer une planchette pour faire tomber l'excédent du grain dépassant le niveau de la mesure.

gadouèiro, sf. Planchette servant à **gadoueira**.

gai, **gaito**, adj. S'applique à un organe d'appareil ou de mécanisme qui a du jeu.

gaillar, adj. m. S'applique au plus grand bœuf de la ferme et qqf. au taureau : **lou Biéu-Gaillar**.

galanpina, v. intr. Vagabonder, prendre la clé des champs, courir la pretantaine.

galapian, **ando**, adj. et s. Qui court les rues.

galet, *gâlæ*, sm. Croûte herpétique ou de cicatrisation. V. **rougno**.

galo, sf. V. **galet**. La gale.

galo-bouon-tèms, sm. Qui n'aime qu'à s'amuser, joyeus vivant, viveur.

galipoto, sf. Être fantastique dont on menace les enfants ; personne masquée qui sème la terreur ; femme d'une mise sordide. V. **baragaugno**.

gandari, **ino**, s. Ribaud, ribaude ou gourgandine.

gandarina, v. intr. Fréquenter les bouges, faire le **gandari**.

gandi, v. tr. Donner les soins nécessaires.

gandouna, v. tr. Enlever les boues et autres détritus recueillis sur lav oie publique.

gané, **ello**, s. Maître ou maîtresse de maison ; chef d'entreprise.

ganipa, v. tr. Courir les mauvais lieus.

ganipo, sf. Femme de mauvaise vie.

ganivello, sf. Halle aus grains.

ganlo, sf. Souillures d'excréments attachés aus poils | dim. **ganleto**.

gapado, sf. Coagulum épais obtenu en chauffant le résidu (**gapo**) de la baratte.

gaparou, sm. Sorte de fromage conique obtenu en

délayant la **gapado** avec du lait et de la crème. Se consomme presque exclusivement aus jours de la semaine sainte où le fromage ordinaire est interdit.

gapian, sm. Préposé de l'octroi, employé des droits indirects.

gapo, sf. Résidu fluide resté dans la baratte après l'extraction du beurre.

garan, sm. Cordelette employée dans le jeu de la toupie et qui sert à la faire tourner.

garanias, asso. Qui polissonne dans les rues.

gargaru, sm. Sorte de ragoût au vin composé de mou de bœuf, du cœur et de la rate que l'on prépare surtout à l'époque des fêtes locales. V. **voto**. Jadis on l'enfermait dans une outre de peau, percée d'un trou, et on l'offrait aus consommateurs au cri de : **cinq sos la janulhado**, c.-à-d. que moyennant cinq sous le client avait le droit de donner un coup de genou (**janulhado**) sur l'outre pour en faire gicler le contenu [1]. Cette coutume bizarre semble disparue.

gargouta, v. intr. Bouillir longtens et à gros bouillons.

garlha, *garlyá*, v. intr. Regarder de côté, loucher | Être placé de travers | **garlhado**. Act. de —.

garlhand, ando, s. et adj. Louchon.

garlharot, sm. Qui louche fortement | **garlho**. Act. de loucher.

garnimèn, sm. Garniture, harnachement, accessoires | amas d'objets encombrants.

garnissou, sm. Objet inutile et encombrant.

garo ! (dè). Loc. excl. de défi ironique, d'incrédulité.

garoulo, sf. Souche noueuse | fig. Personne d'allure lourde.

garso, sf. Fille.

garsounello, sf. Fille qui recherche la fréquentation des garçons.

gas, sm. Gars, fils, enfant | **paure** — triste sujet.

gasa, v. tr. Traverser à gué | **gasado**, sf. Act. de—.

1. On ajoutait plaisamment qqf. **e tris sos le cops de tiéu !** trois sous le coup de derrière !

gasilho, sf. Personne à l'esprit brouillon, mal pondéré.

gatasou, sf. Maladie de poitrine.

gati, sm. Morceau de linge de fortune qu'on glisse sous l'enfant pour recevoir les déjections.

gato, sf. Gousse de pois ou de haricot.

gaugno, sf. Partie inférieure du visage | **vira la—** faire la moue. V. **eiguèugna**.

generacièu, sf. Sorte, espèce | **de totas las —** de toute sorte, de toute provenance. Ne s'emploie qu'au pluriel. V. **voucacièu**.

gentamèn, adv. Lentement, sans bruit.

gigorgno, sf. Personne inhabile.

gigoudralho, sf. Le menu des objets, ramassis | fig. ramassis de gens de peu de considération.

gigouna, v. intr. Faire des mouvements infructueus ou malhabiles dans l'exécution d'un travail | **gigounariâ**, sf. Act. de —.

gigouno, sf. Personne inhabile.

gigourgna, v. tr. V. **gigouna**.

gnaco, sf. Se dit d'une personne mangeant lentement ou du bout des dents.

gogo, *gogo*, sf. Fricassée de pommes de terre et de boudin.

golo, *golo*, sf. Bamboche. Acte de manger avec excès, goinfrerie.

golua, ato, adj. et s. Qui mange avec voracité ; *avale-tout-cru*.

gorbe, sm. Rassemblement en lignes parallèles du foin prêt à charger.

gorgne, sm. Faire le —, c'est garder une attitude maladive, triste ou hébétée.

gore, sm. Roche décomposée et friable.

goro, sf. Vieille vache.

gougalho, sf. Terme générique comprenant toutes les préparations à base de viande de porc.

goula, v. tr. Manger à pleine gueule | fig. Faire bamboche.

goulado, sf. Ripaille, repas plantureus ; gorgée.

gouland, ando, adj. et s. Qui passe son tens en bamboche.

goulariâ, sf. Bamboche

habituelle, ripaille continuelle.

goulet, sm. Brèche laissée dans une haie vive pour le passage des chars.

gounalho, sf. Personne indolente, débonnaire à l'excès, sans volonté.

gouni, nino, adj. De fisionomie peu gracieuse. V. **mouni**.

gour, sm. Partie profonde d'un cours d'eau.

gourdio, *gurdyo*, sf. Exubérance bruyante, vivacité de mouvements, ardeur amoureuse : **avi la** — n'avoir que l'envie de s'amuser. V. **drujo**.

gourgoulhou, *gurgulyu*, sm. Têtard de grenouille.

gouri, ino, adj. et s. Qui pratique le libertinage.

gourina, v. intr. Se livrer à des gestes équivoques | **gourinage**, sm. Act. de —.

gourlaud, audo, adj. et s. Personne lourde, se mouvant difficilement.

gourlo, sf. Personne lourde d'esprit ou de cors.

gourmilha, v. intr. Secréter le mucus nasal | **gourmilhado**, sf. Act. ou rés. de —.

gourmilho, sf. Mucus nasal | **gourmilhou, ouâ**, adj. Souillé de —.

grabèuta, v. intr. S'occuper à divers menus travaus; gratter légèrement le sol.

gràfie, *grafyè*, sm. Longue fourchette à deus dents pour plonger dans la marmite.

grafilha, v. intr. Gratter légèrement, effleurer du bout des doits.

grafilhou, ouno, adj. et s. S'applique à un bambin aus doits menus.

grafilhouna, dim. de **grafilha**.

gramilhei, èiro, adj. et s. Personne malpropre, sale.

gramilhou, ouâ, adj. Souillé de taches de graisse, de malpropretés diverses.

gramoulha, v. int. Produire le grésillement des mucosités bronchiques.

gramoulhei, sm. Bruit de mucosités dans les bronches ou la trachée.

gramoulho, sf. Acte de **gramoulha**.

grana, v. tr. Monter en graine; former le grain.

granelhado, *granèlyado*, sf. Frai de la grenouille.

gràpio, sf. Fourmillement dans les bras ou les jambes à la suite d'une position dé-

fectueuse ou trop longtens prolongée.

grasau, sm. Sorte de chaufferette en terre cuite.

grato, sf. Act. de gratter. Action de prendre avec les mains : **en la** — c'est se précipiter les mains en avant pour ramasser par terre des choses dispersées, telles les dragées qu'on a l'habitude de jeter sur le parcours d'un cortège nuptial.

grato-pilho, sf. C'est l'opération de la **grato**, mais disputée par un grand nombre de mains.

graugno, sf. Griffe, serre. Au pl. (**graugnas**) désigne les doits chez l'homme.

gravecha, v. int.. Gratter à fleur de sol | fig. S'occuper à des riens.

gravècho, sf. Personne incapable d'une occupation sérieuse | Bambin.

gravo, sf. Grain de sable.

grelet, sm. Grillon ; grésillement bronchique, râle.

grelicha, v. tr. Produire le grésillement de mucosités dans les voies respiratoires.

greneto, sf. Halle ou marché aus grains.

grèutena (**se**), v. r. Se replier sur soi-même, se pelotonner, se recroqueviller.

grèutou (**à**), sm. Position en attitude recroquevillée.

griéu, *gryœu*, sm. Son de seigle.

grignou, sm. Coin de la tourte de pain.

grilhado, sf. Le filet chez le porc.

grissanté, *grĭsãté*, sm. Sellette fixe dans laquelle s'encastre le bout de l'**eichalo** dans le *char garni*. V. c. m.

Grivo, sf. Vache à robe finement tachetée.

gronlo, sf. Vieille chaussure.

gronlo, sf. Souillures, malpropretés de toutes sortes crasse.

gronlou, **ouâ**, adj. Couvert de taches repoussantes, souillé de crotte, de toutes sortes de malpropretés ; crasseus.

groussèiro, adj. Se dit de la femme en état de grossesse.

gueiraud, **audo**, adj. et s. Déséquilibré, excentrique, d'allure un peu extraordinaire, timbré.

gueitou, sm. Litt. *le petit joyeux*. T. d'argot obscène

pour désigner les parties sexuelles de la femme | **fare peta** — signifie pour une fille perdre sa virginité.

guéucha, v. tr. Marcher sur le pied | **guéuchado**, sf. Act. de —.

guéugnou, sm. Coup appliqué du revers de la main sur la figure. V. **gaugno**.

guéupi, v. tr. Fouler aus pieds, presser du pied.

H

ha-be ! Excl. intraduisible dont le sens varie suivant l'intonation ou même le geste qui l'accompagne. C'est ainsi qu'elle exprime, suivant les cas, l'approbation, l'improbation, la dénégation, le dépit, l'impuissance, le défi; elle est en quelque sorte le corollaire d'un mouvement d'impatience : **ha-be** ! *Ah bien oui!* **ha be se**! *ah bien lui!* affirme la supériorité de *lui*.

hau! Loc. excl. précédant le nom d'une personne qu'on hèle à grande distance.

hé ! Excl. affirmative avec ellipse, pour eh oui!

ho ! Oui ! Contient l'idée d'acquiescement, de confirmation dans la manière de voir.

ho-don ! Cri d'avertissement du bouvier à son attelage.

ho-lachi-ho! Cri du bouvier pour ralentir ou calmer son attelage.

ho-hé ! Cri du bouvier pour faire démarrer l'attelage.

hou, pron. neutre, *le*, *ça*, *cela*. Il est intéressant de noter que ce pronom neutre est susceptible de remplacer tous les pronoms sujets des verbes, à tous les genres et à tous les nombres, et à toutes les personnes, mais seulement dans la forme interrogative : *Je ne peus le faire*, **pode par hou fare** ; *je ne connais pas cela*, **hou counisse pas** ; *viendront-ils* ? **vendron-hou** ? viendras-tu ? **vendras-hou** ? etc... V. Gram., § 98.

houpa, v. tr. Soulever un enfant dans ses bras.

houpo, sf. Act. de **houpa** | **fare** —. Soulever et tenir un enfant dans ses bras.

I

i, se prononce *i*, excepté dans les groupes chuintants *ci*, *ssi*, *si*, dans lesquels il se prononce plutôt *ẻ* muet très appuyé.

ime, *ịmẻ*, sm. Raison, bon sens, sagesse : **pas vi d'** — n'avoir aucun bon sens ; **sens d'** — *sans jugement*. Cette loc. prent le plus souvent la forme substantive : **un sens d'—**.

impeita. V. **empeita**.

incre, cro, adj. S'applique spécialement aus enfants nerveus, impatients, poussant des cris aigus ou se raidissant sans cause apparente.

ingana. V. **engana** et suivants.

ingino, sf. Personne incapable, maladroite en tout.

ingreni, ido, adj. et s. Se dit d'une personne irritable, de très mauvais caractère.

J

La lettre *j* se prononce *dj*.

Jacado, *djůkạdo*, sf. Vache à longue tache blanche sur le dos.

jai, sm. Coq, geai | — **de bèu**, geai des bois.

jai, *djại*, sm. Intraduisible : **pas avi** — être dans les transes, dans l'anxiété, *n'en pas mener large*.

jalèito, *djalẻito*, sf. Femme nouvellement accouchée.

jaladis, sm. Endroit gelé ; engelure.

jalhou, sm. Petit coq.

jalussa, v. intr. Geler légèrement | **jalusso**, sf. Tens de légère gelée.

janiteiro, sf. Lieu planté de genêts | bot. *genista sagittalis*.

janulhado, sf. Coup de genou, mise à genous, génuflexion.

japa, v. tr. Japper, aboyer | fig. Parler avec volubilité.

japo, sf. Act. de **japa** : **bouno** — facilité de parole, faconde.

jarau, sm. Gros pou du mouton.

jarjaino, *djardzạino*, sf. Région du maxillaire inférieur.

jarjeto, *djardzẻto*, sf. Caroncule pendante sous le bec des gallinacés ; cicatrice d'écrouelles.

jarlo, *djạrlo*, sf. Grand

baquet rond en bois | dim. **jarlou**.

jartèiro, sf. Barrage de l'écluse.

jassariâ, *djâsâriâ*, sf. *Buron*, ou étable pour abriter les animaus lors du pâturage d'été en haute montagne.

Jasso, sf. Vache à larges taches noires et blanches | **jasso**, sf. La pie.

jeta, v. tr. Mettre le bétail au pâturage. V. **lacha**.

jèudralho, sf. Rebuts | fig. Gens de peu de considération.

jèujou, sm. Groupe de deus grenouilles accouplées | **a** — l'un sur l'autre.

jèujouna (se), v. r. Se chevaucher, s'accoupler | **jèujounado**. Act. de —.

jinga, v. intr. Boiter fortement | **jingado**. Act. de— | **jingo**, sm. Boiterie ; personne qui boite.

jonla, v. intr. Pleurer bruyamment | **jonlado**, **jonlo**, sf. Act. de — ; cri de douleur. V. **sièula**.

jonlaire, airo, s. et adj. Qui a l'habitude de pleurer; de se plaindre.

jou, sm. Joug. Les pièces principales et les accessoires du joug sont : les **courdis**, les **julhas**, le **fètre**, la **miano**, la **tialadouèiro** (V. ces mots).

jouanei, sm. V. **gaparou**.

Juan, sm. Jean | **Juandé**, sm. Qui est de la famille de Jean | **Juano**, sf. La femme de Jean ; Jeanne | **ma** — signifie qqf. *ma femme*. | **Juantou, ouno**, le fils ou la fille de Jean | **Juantounet**, le petit Jean.

juan-filho, sm. Garçon qui ne se plaît qu'aus jeus ou dans la société des filles.

julha, v. tr. Attacher les courroies au joug | fig. Laisser échapper de longues baves filantes | **julhado**, sf. Act. de —.

julho, sf. Courroie du joug ; longue bave pendante.

jura, v. tr. et intr. Jurer, sacrer, tempêter, gronder | **jurado**, sf. Act. de — ; réprimande, invective.

justamèn, adv. D'une chose en très faible quantité : **a plèugu** — il a plu à peine. V. **toutichâ**.

L

l, est toujours mouillé devant *h*, ainsi que devant

les voyelles *i* et *u*. Il est également mouillé devant les autres voyelles dans les groupes *bl*, *cl*, *fl*, *gl*, *pl*.

labri, sm. Nom générique du chien de berger.

lacha, v. tr. Faire sortir le bétail de l'étable pour le mener au pâturage. V. **jeta**.

lacha (se). Évacuer ses excréments.

la don! Loc. exclam. équivalant à : *à la bonne heure!*

ladre, dro, adj. Insensible à la douleur | atteint de ladrerie.

laisso, sf. Flaque laissée après une inondation | Place laissée vide dans la famille par la mort de l'un de ses membres.

lando, sf. Rive sablonneuse.

languèuto, *lãgæ̀uto*, sf. Grosse sauterelle (*Locusta viridissima*).

lanlèro, sf. Se dit d'une personne indolente, molle à se mouvoir, qui fait traîner les choses en longueur.

largot! V. **pelharot**.

larmo! (vo). Loc. excl. de stupéfaction, de profonde émotion, de surprise satisfaite et joyeuse.

lassenèiro, lien qui tient la quenouille dressée.

lavourja, v. tr. Laver à grande eau.

lebet, *lœbœ*, sm. Colostrum. Coagulé par la chaleur, se mange en omelette.

leca, v. intr. Laisser tomber de la bave filante par la bouche.

lecand, ando. Qui fait l'act. de **leca**. V. **loco**.

lechou, ouno, adj. et s. Amateur de bonne chère.

lèi, sm. Annexes du fœtus chez les animaus.

leissolas, sf. pl. Bouillie à base de farine de seigle desséchée au four qu'on fait cuire après l'avoir délayée avec du lait, et parfois avec du petit lait.

letou, sm. Petit œil. Enf.

leva, v. tr. Lever, enlever ; attraper, déconcerter ; diminuer un pris ; — **l'aigo**, *dériver l'eau pour l'irrigation* ; — **ticon**, *diminuer du prix* | **levado**, sf. Act. de — ; attrape-nigaud, surprise déconcertante ; — **de tiéu**, ruade.

lia, v. tr. Atteler au joug | **liado**, sf. Act. de — ; **fare no** — exécuter un travail

avec un attelage de bœufs, ou de vaches.

liâ-bèu, sm. *Lie-bois*, chèvrefeuille.

liameira, v. tr. Serrer les langes avec une large lisière faite exprès.

liameiro, sf. Lisière à emmailloter.

liardo, sf. Double liard.

liarfo, sf. Forte en gueule. V. **sanpo**.

Liaude, sm. Claude; **Lièudou, ouno**, le fils ou la fille de Claude.

liciéu, *lieœu*, sm. Eau de lessive.

lienga, v. tr. Examiner la langue du porc au point de vue de la ladrerie.

lienga, v. tr. Stiler un témoin, lui inspirer le sens de sa déposition, le suborner.

liengaire, sm. Visiteur de la langue du porc.

liengo, sm. Langue | L'armon du char | **passa per las** — être censuré, être l'objet d'appréciations malveillantes | **pas leva la** — ne pas souffler mot, n'en parler à personne | **èire pourtâ soubre sa** — aimer la bonne chère.

Lieuradouès, *Lyœurâdwé*, sm. Le Livradois (Puy-de-Dôme). Partie du bassin de la Dore dont Ambert est le centre.

lignei, *lyuyei*, sm. Rangée de bûches empilées.

limourcha, v. intr. Secréter du mucus.

limourcho, sf. Mucus visqueus et filant | **limourchou ouâ**, adj. Visqueux; enduit ou à l'état de mucus visqueus.

lina, v. tr. Glaner des épis.

linèio, sf. Ascendance, race, lignée. Toujours pris dans le sens péjoratif : — **de mouonde**, sale engeance.

lino, *lyno*, sf. Bouquet d'épis glanés.

litigno, *lytyuyo*, sf. Sens analogue à *convoitise* déçue : **fare la** — c'est provoquer le désir sans le satisfaire, faire subir le supplice de Tantale.

lito, *lyto*, sf. Parcelle de bois ou de terrain cultivé.

liuènda, v. tr. Placer l'encadrement d'une porte ou d'une fenêtre.

liuèndo, *luẽdo*, sf. Encadrement d'une porte ou d'une fenêtre.

loco, *lọko*, sf. Bave filante; bave chez les enfants.

losso, sf. Cuillère à pot.

loubatei, **èiro**, adj. péj. De la nature du loup.

lujo, sf. Action de louer (**luja**) un serviteur | Marché où se pratique le louage des serviteurs ou des ouvriers agricoles.

luna, v. tr. Choisir un quartier de la lune jugé favorable pour l'abatage des bois. D'où le dicton :

bèu d'eipino, pour le bois *d'épine* (conifères), **luno fino** ; **beu de fèlho**, **luno vèlho**. c.-à-d. qu'on doit abattre les conifères en lune nouvelle et les arbres à feuillage en lune vieille.

lunå, **ado**, adj. ou pp. de **luna** | **ètre mau** — être de mauvaise humeur | **ètre virå de luno**, être de bonne humeur ou bien disposé.

lurgo, *lurgo*, sf. Désigne à la fois une vieille truie aus mamelles pendantes, ou une **virago** débraillée.

lusaco, *luzako*, sf. Lévite ou habit à longs pans.

lustra, v. tr. Regarder avec beaucoup d'attention.

M

ma, *má*, adv. A l'exclusion de, que, seulement : **re — se**, *lui tout seul, personne autre que lui* | **ribe** — *je ne fais que d'arriver.* | Employé sous la forme exclamative il prent le sens d'une mise en demeure menaçante : **ribe ma** ! se traduit par : *arrive seulement, et tu vas avoir affaire à moi !*

macalou, *makâlu*, sm. Petite niche pratiquée dans le mur.

macha, v. tr. Broyer, meurtrir, contuser, réduire en pulpe. | Accabler quelqu'un de coups.

machadis, sm. Endroit contusionné, chose réduite en pulpe.

machado, sf. Act. de **macha** | Pulpe de pommes de terre des féculeries.

machei, sm. Tache de suie grasse.

madra, v. tr. Réduire à l'impuissance | User, détériorer.

magno, sf. Action de passer par les mains : **avi de** —, se dit pour un tissu étoffé dont on a plein la main;

avoir des formes plantureuses.

magore, oro, adj. De mouvements embarrassés.

mai-que-mai, adv. Surtout, principalement, tant et plus.

maire, sf. Mère, matrice, génératrice : **faire la** — avoir une chute de matrice ; **la — dau vinaigre**, le *mycoderma aceti* ;

malamèn, adv. En très grande quantité.

malandro, sf. État de maladie, santé chancelante.

maleirous! Loc. excl. équivalant à *pecaire!* V. **paure**.

malènt, ènto, adj. Méchant, difficile ; ce qui donne du fil à retordre, qui présente des difficultés.

malentou, ouno, adj. Un peu méchant.

malèutias, sf. pl. *Maladies* ; menstrues.

malèutranço, sf. Conjoncture pénible et malheureuse, difficulté de l'existence.

malho, sf. Marque particulière sur la fibre du bois.

malhou, sm. Extrémité supérieure de la hanche.

malurta, v. tr. Porter malheur, porter la déveine.

mami, adj. 2 g. inv. Terme de caresse qui ne s'emploie qu'au vocatif, exprimant l'affection, l'amour ou l'infinie tendresse.

mamina, v. tr. Prodiguer des paroles ou des gestes de tendresse | **maminage**, sm. Act. de —.

manbour, sm. Embarras compliqué, soucis multiples.

manca, v. tr. Manquer | manquer de respect | **se** — commettre une maladresse, se tromper lourdement.

mancâ, ado, adj. et pp. de **manca** | **ètre pas** — pour une personne, c'est d'être instruit, intelligent, pront à la réplique, à hauteur des circonstances.

mancamèn, sm. Imprudence fatale à la santé.

manièro (de), loc. ell. De la (bonne) manière : **se petassa** — manger tout son content.

manjando, sf. Nourriture ingérée.

manjo-mouonde, sm. Personne tracassière, qui ne laisse aucun répit, qui exploite les gens.

mansard, ardo, adj. et s. Gaucher ; maladroit : **ètre pas** — se montrer avisé |

eiclot — sabot du côté gauche.

mause, o, adj. Du côté gauche.

marand, sm. Bruit assourdissant; fouillis de choses hétéroclites.

maranda, v. intr. Accumuler des choses encombrantes. V. **dimaranda.**

marca, v. tr. Marquer | frapper d'un coup qui laisse une marque.

Marcado, sf. Vache marquée d'une tache isolée et bien tranchée.

marco, sf. Marque | signe ou *envie* portée en naissant : **pourta** —.

marfie[1], **-io,** adj. Qui a l'onglée : **être pas** — *n'avoir pas froid aus yeus.*

margot, oto, sf. Femme de mauvaise vie.

margoujano, sf. Id.

Margoutou, dim. de Marguerite.

mari, v. tr. Égarer, perdre un objet | **se** — s'égarer en chemin | **au mari!** *au perdu!* appel de l'homme perdu dans les neiges.

maridandouëiro, sf. Ensemble de circonstances relatives au mariage; envie de se marier | ent. *le faucheux.*

marmolo, sf. Gonflement glandulaire.

maro, sf. Bruit, ostentation, vanterie : **fare sa** — se vanter, se montrer orgueilleus.

marra, v. tr. Se servir du pic du terrassier. V. **marro.**

marraire, sm. Terrassier qui se sert de la **marro.**

marro, sf. Pic de terrassier | campagne, travail du terrassier : **na en la** — partir comme ouvrier terrassier | — **à jalhou,** pic muni d'un tranchant pour couper les racines.

masau, adj. En état de légère ébriété, surpris par la boisson.

massa, v. tr. Ramasser, contracter une affection, une maladie, faire la cueillette | fig. *river le clou* à quelqu'un | faire un amas de pus.

massa, ado, p. p. de **massa** | fig. être vertement relevé, interloqué | **massado,** sf. Act. ou rés. de **massa,** cueillette; collection de pus.

masseto, sf. Marteau de maçon.

massela, v. tr. Battre le linge avec le battoir.

massolo, sf. Battoir à linge | fig. maladroit, inhabile.

mau, sm. Mal, maladie, dommage : **fare pèr** — faire une chose avec intention de nuire | **sèubre de** — éprouver une sensation de douleur.

maubouchà, ado, mal embouché | **maucurà, ado**, mal nettoyé, personne mal lavée | **maufoutu, udo**, mal fait, mal en train, maladif | **mauminà, ado**, qui a mauvaise mine | **mauluna, ado**, de mauvaise humeur | **mauparlènt, ènto**, qui parle mal, qui dit de mauvaises paroles | **mauvouli**, v. intr. souhaiter du mal | **mauvira**, v. intr. mal tourner.

maucho, sf. Tripe de mouton | bedaine, panse.

mautort, loc. adv. Mal à propos.

medalo. sf. Médaille | appellation pittoresque du derrière.

mèdre, v. tr. Faucher le blé | Pp. **medu**, ind. pr. : **mède**, imp. **medio**, passé déf. **medé**, etc.

mèidi, *mịdy*, sf. Fourmi.

Mèidio, *mịdyo*. sf. Le Midi de la France | **mèidio**, heure de midi.

meijour, sm. Milieu du jour, midi, le Midi de la France.

meijourna, v. intr. Prendre le repas vers midi, se reposer à midi | **meijournado**, sf. Act. de —.

meinado, sf. Les enfants de la maison.

meinas, sm. Id.

meireto, *mirẹto*, sf. Huche à fromage.

meitandei, èiro, adj. Placé au milieu ; de dimensions moyennes.

mèitro, sf. Maîtresse, patronne | Large et profond sillon tracé en travers d'un labour en pente pour diminuer la violence des eaus en cas d'averse et empêcher l'entraînement des terres. V. **reguèi**.

melar, sm. Grande jarre en poterie pour conserver l'uile.

mèmai, contraction de **mèmo mai**, *même plus*.

menimi, adv. Enfin, quand même, quoi qu'il en soit, malgré tout.

mès, conj. Bien que.

menet, *mènœ*, sm. Grand-père ou grand'mère, aïeul ou aïeule.

menet, eto, adj. Dévotieus outré ; qui fréquente l'église.

meno, sf. Action de con-

duire | **de bouno** — docile, facile à conduire.

mentre, dau mentre, prép. Pendant le tens que.

messa (se), vr. Entendre sa messe, se pourvoir de la messe obligatoire.

mèucheto, sf. Tripe de mouton. V. **maucho**.

mèuja, *mœudjá*, v. intr. Fouir la terre avec le museau ; se dit sp. pour le cochon | Tomber à terre sur le nez, labourer le sol avec le nez | **mèujado**. Act. de —

mèutenalho, sf. Gent moutonnière.

Mèutialo, sf. Vache à poil fauve et blanc comme la belette (**mèutialo**).

mèutou, sm. Mouton | On désigne aussi sous ce nom la violente douleur lombaire occasionnée par un brusque effort.

miano, *miạno*, sf. Pièce de fer large et plate qui traverse le joug en son milieu et dont les deus extrémités se relèvent en anse ouverte pour recevoir les **courdis**. V. ce m.

Rem. Ce mot paraît être la contraction de **mejano** (médiane ?), nom sous lequel est désignée cette pièce dans le c^on^ d'Arlanc.

miano, sf. Sorte de bruissement bourdonnant qu'on entent parfois au soir de certains jours de chaleur, analogue à celui d'un essaim d'insectes ailés, mais dont la véritable cause n'est pas connue.

miàudas, sf. pl. **Fare las** — c'est faire l'école buissonnière, ne pas se rendre à sa tâche.

michar, sm. Miche de deus livres.

Michalo, n. pr. **Michelle**, et, plus souvent, la femme de **Michel**.

Michaud, n. pr. **Michel**.

micladis, sm. Mélange de choses diverses ; méli-mélo.

milhar, *milỵar*, sm. Gâteau de farine délayée à l'eau et de cerises fraîches.

misérémini, sm. Qui se plaint sans cesse.

mito, sf. Gros gant de laine tricotée n'ayant d'autre doit que le pouce.

mito, sf. Moitié.

morlo, sf. Bague ou virole de fer pour le serrage ou le montage de certains organes d'instruments agricoles : **la — dau dai, de l'araire**.

motro, *motro*, sf. Montre, échantillon, spécimen. Act. de montrer, enseignement.

motro, sf. Mesure de pois pour le foin ou la paille, qui correspont à 600 k.

mouchadour, sm. Mouchoir. Se dit le plus ordinairement de l'écharpe et du fichu dont les femmes se couvrent le cou ou les épaules.

mouchou, sm. Extrémité carbonisée de la mèche ou du tison; bout de tison.

moulado, sf. Fond vaseus, boue ou terrain fortement détrempé.

moulibrenou, sm. Sang des menstrues.

mouna, v. intr. Faire la moue | **mounard, ardo**, adj. Qui fait la moue.

mouni, ino, s. Qui possède un visage peu gracieus | **mouno**, sf. Guenon.

mouonde, sm. Collectivité humaine ou familiale. Il régit toujours le pluriel dans les verbes dont il est le sujet || **noutre** — tous les nôtres, nos gens, nos hôtes; **vo mouonde**! ou **vo paure** — est une loc. exclam. par laquelle on prent l'humanité à témoin de son impression, de son émoi.

montet, *mõtœ*, sm. Rampe d'accès de la grange.

mour, sm. Face, figure, visage chez l'homme.

moura, v. intr. Tomber la figure contre terre, labourer le sol avec le visage | **mourado**, sf. Chute sur le visage.

Mourado, sf. Vache marquée vers le mufle.

mouralha, v. intr. Barbouiller le visage | **mouralhado**, sf. Act. de —.

Mouralhado, sf. Vache à mufle tacheté.

mourello, sf. Couche grisâtre d'enduit sébacé qui s'accumule sur la tête des enfants vers le premier âge. Un préjugé très répandu fait considérer cet enduit comme nécessaire à la bonne santé de l'enfant.

moureno, sf. Croûte herpétique sous le nez | herbes aquatiques.

Moureto, sf. V. **Mouro**.

mourmela, v. intr. Produire un engorgement glandulaire. V. **marmolo**.

mourniou, oua, adj. De fisionomie sombre et refrognée | Se dit d'un tens sombre et pluvieus.

Mouro, sf. Vache à pelage très foncé.

mouro, sf. Mûre des ronces.

mousau, sm. Large déjection.

moutela, v. intr. Mettre en mottes | **moutelado**, sf. Act. ou rés. de —.

mouto, sf. Partie superficielle du sol recouverte de gazon; motte, glèbe | croûte herpétique, ou souillure de tabac sous le nez.

moutolo, sf. Substance formée en motte. V. **mouto**.

moutto, adj. f. Privée de cornes : **chabro-moutto**, chèvre sans cornes.

N

n, prent le son mouillé devant **i**, **u**, **h**.

nadilho, *nåḍiḷyo*, sf. Petite languette de bois mobile autour d'un clou pour maintenir une porte fermée.

nacand, **ando**, adj. Qui est pourvu d'un long nez.

nacâ, **ado**, adj. Ibid.

naco, sf. Long nez.

napo, sf. Plaque de fer pour protéger l'extrémité antérieure du mancheron (**eitevo**) de l'araire.

narso, sf. Espace quelquefois assez étendu dans la montagne, dont le sol toujours détrempé et mouvant expose les animaus à s'enliser. V. **nauto**.

nas, sm. Nez, pointe, extrémité, embouchure : — **d'eiclot**, pointe du sabot; — **dau riéu**, embouchure du ruisseau | **lèvo** — personne au visage effronté ou dédaigneus; freluquet.

naturo, sf. Nature; orifice de la vulve chez les animaus.

nauto, sf. V. **narso**, **einèuta**.

Nèiro, sf. Vache à poil noir. V. **Mouro**.

nia (**se**), vr. Se mettre en place dans le nid.

niâ, **niado**, pp. de **nia**. En place dans le nid : **jamai** — toujours en mouvement, qui ne tient pas en place.

niaco, *ṇiạko*, sf. Qui mange du bout des dents.

niâire, *ṇyạirè*, sm. Vieil œuf ou l'œuf artificiel qu'on laisse à demeure dans le nid pour solliciter la ponte.

nouèr, sm. Châtaigne de terre. V. **pilanbot**.

O

ome, sm. Homme : **fare l'** — trancher du grand gar-

çon ; **fare 'n** — être remis d'une maladie, atteindre l'âge de la puberté.

ondo, *ōdo*, sf. Mouvement d'un liquide en ébullition : **prene l'** — entrer en ébullition.

onlha, v. tr. Griffer avec l'ongle | **onlhado**, sf., égratignure faite avec l'ongle. V. **dionlha**.

onlhou, sm. Sabot du porc | Serre, griffe.

ontable, adj. Ne s'emploie qu'avec le verbe **être** : **acò is** — signifie qqf. *c'est honteus*, mais le plus souvent : *c'est surprenant*, en parlant d'une quantité.

opulènt, **ento**, adj. D'attitude hautaine, orgueilleuse, méprisante à l'égard des autres.

oro (d'), loc. adv. ell. *de bonne heure*.

-ou, **-ouno**, suffixe diminutif. Appliqué à un nom d'homme il désigne le fis, la femme ou la fille : **Richardou**, le fis de Richard ; **Richardouno**, la femme ou la fille de Richard.

-ouna, suffixe dim. des verbes de la 1re conj. Ex. : **empacha**, *souffleter* ; **empachouna**, donner de petites tapes.

-ounet, **eto**, suffixe dim. explétif du suffixe **ou**, **ouno**. Il donne en général aus adj. un sens affectueus.

ourduro, sf. Personne méprisable, de conduite honteuse.

ouro! adv. Sur l'heure, sur-le-champ.

P

p, se prononce *p*. Toutefois il prent assez souvent le son mouillé dans les groupes **pi** et **pu** qu'on prononce **pye** et **pue**.

pachado, sf. Sorte de crêpe épaisse frite à l'uile et composée de pulpe crue de pommes de terre, de lait, de farine et d'œufs.

pacho, sf. Pacte, marché, convention : **fare — au diable**, vendre son âme au diable.

pacho, sf. Soufflet retentissant | Grosse fesse.

pachouna, v. tr. Donner de petits soufflets.

padello, sf. Grande poêle à long manche qu'on met au feu sur l'**endeleiro**. V. c. m. | fig. Désigne une personne aus mouvements lourds et embarrassés ; **mon-**

ta la — trancher du maître dans la maison ; **tene la quouâ de la** — diriger dans la maison, gouverner, prendre la responsabilité de la gestion.

padi, v. intr. Avoir peine à, souffrir de : **padiren lè riba**, *nous aurons de la peine à y parvenir* ; **padi set**, *souffrir de la soif.*

pala, v. tr. Remuer avec la pelle.

palard, sm. Sorte de pelle recourbée pour broyer le mortier.

palèiro, sf. Ranchet en bois destiné à retenir les planches mobiles formant le berceau (**cros**) du char agricole.

palèiro (en), loc. adv. État de choses dispersées sur le sol, notamment du foin étalé à la surface du pré.

palhado, sf. Contenu du **palhâs** | Troupe d'animaus couchés ensemble sur la paille.

palhaire, sm. Constructeur des toits de chaume.

palhâs, sm. Sorte de large et robuste corbeille, de forme plate et ronde, constituée par de gros boudins de paille enroulés concentriquement et entourés d'une lanière d'écorce flexible. Principalement employée pour porter au four les grosses tourtes de pain de seigle récemment pétri.

palhis, sm. Toit de chaume.

palho, sf. Paille | **tira no** — jouer un bon tour.

palhot, sm. Corbeille tressée en brins de pin pris sur les pousses de l'année et fendus longitudinalement. Employé à verser le grain dans le tarare.

pana, v. tr. Essuyer, faire disparaître une trace de souillure, de boue encore récente, de poussière sur un meuble. V. **penai**.

panino, *pâyino*, sf. Fesse rebondie.

panlado, sf. Sorte de crêpe large et épaisse, faite de farine et d'œufs, délayée avec de l'eau et frite à la poêle. V. **pachado**.

panolho, *panôlyo*, sf. La personne qui tripote un liquide et le répant en éclaboussures.

panoulha, v. intr. Tripoter un liquide en éclaboussant.

panoulho, sf. Gros torchon mouillé fixé à un long

manche avec lequel on essuie l'aire du four avant l'enfournement du pain. V. **eicoubo**.

pantilhou, sm. **Fare** — se promener en pan de chemise.

papàs, sm. Bouillie au lait et à la farine.

paparou, sm. Ibid.

para, v. tr. Garder le bétail | Défendre, protéger; éloigner les importuns.

parelha, v. tr. Préparer un mès | Niveler, égaliser, mettre au même niveau.

parjado, sf. Large bouse de vase.

Paschas, sf. Pâques | Première communion | **fare — d'avans lous Rapans**, *faire Pâques avant les Rameaus*, c'est, pour une fille, avoir un enfant avant le mariage. | **fare sas** — faire sa 1re communion.

passo-tèms, s. 2 g. La personne qui gaspille son tens.

pata, v. tr. Distribuer la provende.

pataire, sm. Marchand de chiffons. V. **pato**.

patias, *pâtyâ*, sm. Ragoût de pommes de terre et de menus morceaux de viande | **fare le** — être réduit en magma.

patiassa, v. tr. Réduire en bouillie à la suite d'une cuisson trop prolongée | **patiassado**, sf. Act. ou rés. de —.

pato, sf. Vieus chiffon de linge. V. **pelho**.

pato, *pato*, sf. Jeu enf. qui consiste en une poursuite où le poursuivant doit toucher de la main le poursuivi.

patrica, v. tr. combiner, manigancer, brouiller, donner une explication embrouillée.

paure, **auro**, adj. et s. Pauvre; mauvais au goût.

paure! (**vo**). Loc. excl. dont le sens équivaut au provençal *pecaire!* V. **maleirous!**

pauto-loubino, sf. *Patte-de-loup*, la renoncule (*ranunculus acris*).

pauvalènço, sf. Action répréhensible, blâmable.

pauvalènt, **ènto**, s. Mauvais sujet.

pauvali, v. intr. Peu valoir, être un malhonnête homme.

payo-fió, sm. *Paie-feu*, agent d'assurance.

pè, adv. A travers de | Devant un mot commençant par une voyelle se dit **pel**.

pèco, *pèko*, sf. Tare; sp. tare fisiologique.

peguelou, *pègèlu*, sm. Exsudat ovoïde de résine sur les branches du pin.

peguelouna, v. intr. Former un **peguelou**.

pei, sm. Axe des branches du dévidoir | pis de la vache.

peirela, v. intr. Faire un bruit de chaudrons remués | **peirelado**, sf. Bruit de chaudrons ou de casseroles remués.

peirelaire, sm. Qui fabrique ou répare les chaudrons | Celui qui fait l'act. de **peirela**.

peirèu, sm. Petit chaudron de cuivre. V. **peirolo**.

peiro-flourèiro, sf. Litt. Pierre des cendres; c'est la pierre placée debout vers le fond du foyer. V. **flours**.

pèiro-de-raclo, *rạklọ*, sf. Stéatite ou talc grossier que les dentellières râpent en poudre fine pour faciliter le glissement des fuseaus.

peirolo, sf. Grand chaudron de cuivre. V. **peirèu**.

Peiro-Serauto, sf. dont on a fait par corruption *Pierre-sur-Haute*. C'est le sommet le plus élevé de la chaîne du Forez. 1640 m. Étimol. inconnue.

peissado, adj. f. Munie d'un pis : **bètio bien** — vache qui a des pis bien constitués.

pejou, ouâ, adj. Qui est enduit de résine ou de pois | Sobriquet donné aux cordonniers. | **tièu** — *derrière poissé*, fig. se dit de qq. qui est comme rivé à sa chaise.

pèlalha, v. intr. Se détacher en squames.

pèlalho, sf. Mince pelure | dim. **pèlalhouno**.

pèlalhou, ouâ, adj. Qui est en état de desquamation.

pelha, v. intr. Acheter des chiffons de maison en maison | **pelho**, sf. Chiffon de linge. Act. de —.

pelhaire, sm. Qui va à la recherche des chiffons, chiffonnier ambulant. V. **pelharot**.

pelharot, sm. V. **pelhaire**. Ibid. **Ho pelharot largot!** Cri du chiffonnier ambulant pour signaler son passage. || **à** — loc. adv. A califourchon sur les épaules, c.-à-d. à la manière du chiffonnier qui porte son sac sur le cou pendant de chaque côté de l'épaule.

pelho, sf. Lambeau ou chiffon de linge : **fare la** — tomber en lambeaus flasques et mous ; **na en la** — partir pour faire la campagne de chiffonnier.

pelhou, sm. Pan de chemise ; espèce de chemise ouverte dont on enveloppe les enfants temporairement démaillotés. V. **drapilhou**.

pelhangrino, sf. V. **pelhangro**.

pelhangro, sf. Partie tendineuse ou aponévrose dans la viande.

pelifro, sf. V. **pelhangro**.

peliorso, sf. Qui a ses habits en loques, des vêtements sordides.

penai, sm. Plumeau fait d'une aile de poule et qu'on emploie spécialement comme petit balai pour nettoyer la table, le dessus d'un meuble, etc. V. **pana** : **liengo de** — se dit de la langue qu'un enfant se passe sur les lèvres dans un mouvement de gourmandise.

pendigoulha, v. intr. Pendiller | **pendigoulhou**, sm. Petit objet qui pendille.

pendis, sm. Barre de bois qu'on arc-boute contre une porte pour l'assujettir. V. **eipientour**.

pendaroche, sm. Endroit escarpé avec rochers qui surplombent.

pènlho, *pẽlyo*, sf. Vieille truie, aus mamelles flétries et pendantes | t. inj.

pera, v. intr. Mettre bas, fam.

perai ? Contr. de **pas verai ?** *n'est-ce pas vrai ?*

perme, sm. Pièce de lard épaisse enlevée sur le dos du porc.

petant, sm. Endroit par où l'on pète | adj. Qui se donne une importance démesurée, hâbleur : **fare soun** —.

petar, sm. Pétoire faite d'un tube de sureau dont on a enlevé la moelle.

petaré, ello, adj. Qui a coutume de péter.

petarello, sf. Crotte ronde de chèvre, de lapin ou de mouton.

petàs, sm. Linge, morceau de linge | **un petas de...** désigne un large et grand morceau de... | **un — de tiéu**, un large derrière ; **un — de liengo**, une longue et large langue.

petassa, v. tr. Raccommoder avec une pièce rapportée ;

réparer, arranger | fig. **se** — faire un bon et abondant repas.

petassado, sf. Act. de **petassa** || fig. Chute bruyante et violente.

peto, sf. Endroit par où l'on pète. fam.

pèugna, v. tr. Caresser avec la paume de la main | **pèugnado**, sf. Act. de —.

pia, v. tr. Piler, pilonner; broyer avec les dents; faire le pisé; fig. manger | **piado**, sf. Act. ou rés. de —.

piå, sf. Longue dent d'un instrument, du râteau, de la fourche, de la herse. Se dit aussi des dents longues chez les hommes et les animaus.

piadis, sm. Le pisé.

piaire, sm. Celui qui fait le pisé.

pialho, sf. Bavarde; bavardage, faconde : **avi de** — parler avec exubérance ou hardiesse; **bouno** — faculté de s'exprimer aisément, *langue bien pendue*.

pica, v. tr. Piquer, aiguillonner; picorer, becqueter | v. intr. Produire une douleur aiguë.

picadis, sm. Mouchetures pointillées, piqûres de puce.

picado, sf. Act. de **pica** | **picamèn**, ibid.

picouta, v. tr. Marquer de petits points, tacheter | v. intr. Marcher à cloche-pied | **picoutado**, sf. Act. de — | **picoutou (à)**, adv. à cloche-pied.

pidanço, sf. Se dit de tous les produits alimentaires tirés du lait.

pienbècho, sf. Marmot, nain, très petite créature.

pienpirlet, *pyẽpirlœ*, sm. Mirmidon, pigmée, sens plutôt mal défini.

pièuda, v. tr. Caresser le poil avec la main.

piéuland, ando, s. et adj. Qui a une vois de fausset | **piéulard**, id.

pigna, v. tr. Peigner | **se** — se prendre aus cheveus | **pignado**, sf. Act. de —.

pignaire, sm. Peigneur de chanvre.

pigno, sf. Peigne; grappe de raisin | Peignage du chanvre : **na en la** — partir comme peigneur de chanvre.

pignou, sm. Extrémité terminale d'une meule de gerbes; la meule elle-même.

pijassa, v. tr. Marquer de petites blanches et noires.

Pijo, sf. Nom de la vache marquée de noir et de blanc.

pilanbot, sm. Nois de terre. *Carum bulbo Castanum.* V. **nouêr**.

pinela, v. intr. Se reprendre à plusieurs fois, recommencer à diverses reprises, avoir peine à...

piou-piou, sm. Onomatopée du pépiement des oiseaux | **pioupiouta**, v. intr. faire —.

pipa, v.intr. Laisser échapper un jet de vapeur.

pissa, v. intr. Pisser, fluer | fig. restituer, payer au jeu | **pissado**, sf. Act. de —.

pissadis, sm. Large flaque d'urine.

pissado, sf. Envie d'uriner : **chassa la** — rappeler à l'ordre, ôter l'envie de récidiver.

pissaroto, sf. Étroit orifice d'écoulement.

pisseta, v. intr. Pissoter, fluer en jets courts et intermittents | **pissetado**, sf. Act. de —.

pissetaire, sm. Qui fait l'act. de **pisseta**.

pissetei, sm. Organe de l'émission de l'urine.

pissetei, sm. Prunier mirabelle : **secoudre lou** — *secouer le prunier*, réprimander vivement.

pissoto, sf. Se dit d'une personne avare, ne lâchant ses écus qu'à regret.

pissou, sm. Petit bec d'écoulement ; mince jet d'urine, enf.

pité, sm. Gros pilon de bois pour broyer les pommes de terre de la pâtée des animaus.

pitela, v. intr. Tripoter dans un liquide.

pitolo, sf. V. **panolho**.

pitras, sm. Devant de la poitrine.

planjou, sm. Meule de gerbes.

planjouna, v. intr. Faire une meule, mettre en meule.

plancha, v. intr. Bien porter à plat | fig. abandonner, planter là qq. ou qq. chose.

planpouèn, sm. Une pleine main. V. **planpougnis**.

planpougna, v. intr. Prendre ou manier à pleine main | **planpougnado**, sf. Une large poignée.

planpougnis, sm. Ce qui peut tenir dans le creus de la main ; petite quantité.

platello, sf. Plaque épidermique turgescente.

plaufourchâs, sm. Robus-

te ranchet de bois qui soutient les ridelles ou **eicharledis** dans le char agricole.

plaufourcho, *plàufurtcho*, sf. V. **plaufourchâs**.

plejou, sm. Pli articulaire, jointure des membres : **lou — dau janu**, le pli du genou.

plena, v. tr. Faire le plein, remplir jusqu'au bord.

plomba, v. tr. Vérifier la verticalité au moyen du fil à plomb | v. intr. tomber d'à plomb.

plombo, sf. Chute d'à plomb : **fare no** — au jeu de saute-mouton, c'est tomber bien d'à plomb des deus mains sur le dos du patient.

plot, sm. Escabeau, petit banc de bois | Billot à hacher la viande | Sellette dans laquelle s'agenouille la lavandière | Large escabeau de bois, à claire-voie, sur lequel on dépèce les porcs.

poco, sf., t. de j. Touche en plein sur la boule ou la bille.

pointu, sm. Nom donné au **gaparou** (V. ce m.) à cause de sa forme conique.

poua, v. tr. Tirer l'eau d'un puis | v. tr. Laisser passer l'eau par-dessus sa chaussure | **pouado**, sf. Act. de — pénétration de l'eau dans la chaussure.

poucho, sf. Grosse masse d'objets.

poucho, sf. Étui de corne mince que les dentellières placent sur le fil de leurs fuseaus pour l'empêcher de se salir.

pouèbre, sm. Poivre : **chia de —**, s'évader, filer dans les doits, fausser compagnie, *brûler la politesse*.

pouèr, sm. Porc ; se dit d'un personnage ignoble | **— d'alhan**, porc engraissé avec des glands | **—douba de tetino**, porc châtré encore à la mamelle | **—senlhard**, porc efflanqué | **— singlar** (pron. **sinlhar**), porc à façon de sanglier.

pouercho, sf. Porc femelle.

pouerchou, oua, adj. Sale comme un cochon.

pouleto, sf. Petite poule ; terme d'affection envers les enfants | **poulou, poulounet**, ibid.

pouó, sm. Pain | **—d'eucé**, *plantago major* | **—long**, sorte de petit pain de chois de forme allongée | **— passá**, pain de seigle fait avec la farine bien blutée (V. **cha-**

riên) | — **de micho**, pain blanc.

pouompo, sf. Large gâteau rond en pâtisserie de ménage, à base de viande ou de fruits (dim. **pouompeto**) | Enflure de la peau de forme arrondie | — **grasso**, à base de restes de viande | — **lanco**, à base de farine de seigle et de pommes de terre ou de poires — **flamado**, à base de pâte de pain de seigle qu'on expose un tens assez court à la chaleur du four et que l'on consomme toute chaude avec du beurre bien frais. | — **soubre l'estoumo**, pois sur l'estomac, aliment difficile à la digestion, lourd chagrin concentré.

poupeto, sf. V. **poupou**.

poupou, sm., t. enf. pour désigner la soupe.

pourcinariâ, sf. Langage obscène.

pourcino, sf., t. inj. De la race des porcs, gens de vile espèce.

pourdiala, *purdyâlá*, v. intr. Faire renfort avec des bœufs ou des vaches.

pourdiau, sm. Renfort de bœufs.

pourdiau, sm. Barre ou flèche de bois, mobile, qui prolonge le timon et sur lequel tire l'attelage de renfort. V. **verturiéu**.

pous, sm. Souffle respiratoire, haleine : **perdre** — suffoquer ; **tira soun** — inspirer l'air, respirer.

poussa, v. intr. Respirer | **poussado**, inspiration profonde. Act. de —.

poustre, sm. Monstre de laideur.

prada, v. tr. Mettre en pré. V. **apradi**.

pranieira, v. intr. Faire **pranièiro**.

pranièiro, sf. Sieste et collation aus champs dans l'après-midi | fig. paresseus, sans ardeur au travail.

pratico, sf. Nom appliqué à l'ouvrier bambocheur.

préfas, sm., Tâche assignée.

presso, pp. f. de **prene**, prendre. S'applique à la femme enceinte. V. **groussèiro**.

priènt, adj. inv. Se dit de la vache qui est pleine.

primo, sf. Point du jour, printens, commencement de l'année.

privilége, sm. Petit repas supplémentaire, légère collation en dehors de l'heure habituelle.

proupria, v. tr. Rendre propre, nettoyer.

pudènt, **ènto**, s. et adj. Personne d'orgueil insupportable, méprisant | puant, puante : **erbo** — persicaire.

pudigna, v. intr. Exhaler une mauvaise odeur.

pudigno, sf. Source de mauvaises odeurs | fig. Personne d'une frivolité insigne.

pudignoria, sf. Ensemble mal odorant.

pudignou, **ouå**, adj. Qui exhale une vague mauvaise odeur.

pudre, v. intr. Puer | dégoûter, excéder, répugner : **nen fare à** — excéder la patience, dépasser les bornes; **acò me pus**, cela me dégoûte. Ind. pr. **pude**, imparf. **pudio**, passé déf. **pudé**.

(*A suivre.*)

R. Michalias.

NOTE

SUR

LES IMAGES DANS LES NOMS DE PLANTES

Il n'est pas de catégorie du langage où les images soient plus fréquentes que dans les noms de plantes. Nous en donnerons ci-dessous un grand nombre d'exemples. Remarquons tout d'abord que l'observation s'applique aussi aus noms des principales parties de la fleur. La *corolle* est une « petite couronne », dont les subdivisions ont été comparées à des feuilles, car tel est le sens primitif du mot *pétale*. Les *étamines* sont des « fils de quenouille »; le *pistil* est un « pilon ». Le *calice* est proprement une « enveloppe », mais il y a eu confusion avec le calice du prêtre, et c'est une coupe que le mot représente pour nous aujourd'hui. Le sens propre de *pollen* est « fleur de farine ». — Nous diviserons les noms de plantes en trois groupes.

A. *Noms de plantes où l'image est encore sensible* : *arrête-bœuf*, ainsi nommé parce que ses racines arrêtent la charrue; *bâton de Jacob*; *bluet*, la petite fleur bleue; *bouillon blanc*, plante dont la feuille est veloutée de blanc, et qui sert à faire un bouillon pectoral, une tisane; *bouton d'or*; *chèvrefeuille*, plante grimpante; *chiendent*; *gueule de loup*; *liseron*, petit lis; *millepertuis*, feuille à mille trous; *monnaie du pape*; *pâquerette*, la petite fleur de Pâques; *pensée*, fleur qu'on offre comme symbole de sa pensée, de son souvenir; *pied d'alouette*; *sceau de Salomon*, etc., etc.

B. *Noms de plantes où l'image s'est plus ou moins effacée.* — Quand on nomme la *capucine*, on ne pense guère que c'est une fleur à capuchon, et le *coquelicot*, rouge comme la crête du coq, n'éveille plus l'idée du « coquerico » d'où il tire son nom. L'image n'est guère sentie non plus dans les mots tels que : *épine-vinette*, plante épineuse qui porte des grappes comme une petite vigne; *fenouil*, diminutif de foin; *fusain*, arbre à fuseaus; *giroflée*, fleur dont l'odeur rappèle celle du girofle; *glaieul*, aus feuilles en forme de glaive; *jonquille*, petit jonc; *muguet* et *muscade*, plantes « musquées »; *œillet*, petit œil; *pissenlit*, plante diurétique; *rose trémière* ou rose « d'outremer »; *serpolet*, plante rampante; *sainfoin*, espèce de foin particulièrement sain.

C. *Noms de plantes où la signification étimologique n'est plus sentie.* — Plus encore que dans les mots précédents, la valeur étimologique s'est effacée dans les mots suivants, dont un bon nombre sont empruntés ou tirés par les botanistes du grec ou du latin : *acacia*, plante à piquants; *althaea*, plante « qui guérit »; *amarante*, fleur « qui ne se flétrit pas »; *ancolie*, « cueilleuse d'eau » (la fleur est en forme d'urne); *anémone*, qui ne s'épanouit que « sous le vent », dit Pline; *anthémis*, simplement « petite fleur »; *armoise*, fleur d'Artémis ou Diane; *arnica*, déformation probable d'un mot grec, qui signifie : plante provoquant l'éternûment; *azalée*, « plante sèche »; *basilic*, « fleur royale »; *belladone*, qui fournit une eau de toilette pour les « belles dames »; *camomille*, dont la fleur a une odeur de « pomme de terre »; *campanule*, plante à clochettes; *capillaire*, plante à feuilles déliées comme des cheveus; *centaurée*, fleur du centaure botaniste Chiron; *chélidoine*, fleur de l'hirondelle; *chrysanthème*, fleur d'or; *cinéraire*, aux feuilles cendrées; *clématite*, plante « à sarments »; *colchique*, plante de Colchide; *colza*, propre

semence de chou; *cyclamen*, aus feuilles « arrondies »; *digitale*, plante à fleurs disposées comme des doits; *églantier*, plante à piquants; *eucalyptus*, « bien couvert » par le calice ou « qui ombrage bien »; *galéopsis*, aspect de belette; *géranium*, bec de grue (forme du fruit); *germandrée*, « petit chêne »; *girofle*, « feuille de noyer »; *glycine*, « fleur douce »; *grenadier*, dont le fruit est à « graines »; *héliotrope*, qui se tourne vers le soleil; *hémérocalle*, beauté d'un jour; *iris*, propr^t^ arc-en-ciel; *joubarbe*, barbe de Jupiter: *jusquiame*, « fève de porc »; *lavande* (de *laver*), qui sert à parfumer le linge et l'eau de toilette; *lichen*, plante qui lèche; *lycopode*, pied de loup; *marguerite*, « perle »; *mélisse*, plante des abeilles; *melon*, propr^t^ grosse pomme; *mimosa*, plante-mime, certaines espèces se contractant comme la face d'un mime; *myosotis*, oreille de souris; *narcisse*, « qui assoupit »; *nielle*, « petite » plante à graine « noire »; *palmier*, dont les feuilles rappèlent la paume de la main; *persicaire*, aus feuilles « de pêcher »; *pétunia*, qui rappèle la fleur du « pétun » ou tabac: *phlox*, propr^t^ flamme; *pivoine*, fleur de Péon, médecin des dieus; *pourpier*, « pied de poulet »; *primevère*, premier printens; *réglisse*, racine douce; *renoncule*, « grenouille »; *réséda*, plante aus propriétés « sédatives »; *rhododendron*, arbre-rosier; *romarin*, rosée de mer; *sauge*, plante « salutaire »; *scabieuse*, « qui guérit la gale »; *séneçon*, le vieillard, au duvet blanc; *seringa*, dont le bois sert à faire des tubes; *souci*, « qui suit le soleil »; *tubéreuse*, plante à racine « tuberculeuse »; *tulipe*, proprement turban; *varech*, « épave »; *volubilis*, « qui s'enroule aisément »[1].

L. Clédat.

1. Pour le détail de ces interprétations, nous renvoyons au *Dictionnaire étymologique du français* (Paris, Hachette, 1912), qui a été pour nous l'occasion de réunir les éléments de la présente « note ». Voy. aussi, à l'article *acacia* de ce dictionnaire, l'explication des noms de fleurs en *-ia*.

CONTES RENDUS

G. Gilliéron, L'aire « clavellus », d'après l'*Atlas linguistique de la France* (Résumé de conférences faites à l'École pratique des Hautes-Études, en 1912), libr. Beerstecher (Neuveville, Suisse), in-8, 1912.

Les lecteurs de la *Revue de Philologie* ont été à même d'apprécier les études de géografie linguistique, publiées ici-même, au cours de plusieurs années, par M. Gilliéron, en collaboration avec MM. Mongin et Roques. Le dernier travail de l'éminent dialectologue est certainement un des plus lumineus et des plus nonrris parmi ces essais remarquables qui ont apporté à la linguistique une nouvelle métode en bouleversant des interprétations et des faits réputés acquis.

Il s'agit de l'histoire de « clou-clouer » que nous croyions connaître : il suffit de lire le travail de M. Gilliéron pour se rendre conte que nous l'ignorions totalement, tout au moins en ce qui concerne la France méridionale et centrale. Par une démonstration extrêmement serrée — et qui, pour ma part, m'a convaincu, — M. Gilliéron a établi notamment : 1° que le *v* de clavus a persisté dans le centre et le midi bien au delà des limites qui lui sont ordinairement assignées ; 2° qu'il y a eu sur ce territoire une lutte — latente ou directe — entre les deus dérivés, clavare (de clavis) « fermer à clef » et clavare (de clavus) « clouer » ; et ensuite (ce qui est le plus important) : 3° que le dérivé clavellus avait remplacé clavus dans toute la région placée au sud d'une ligne qui irait des Vosges à l'embouchure de la Loire ; 4° qu'aucun des mots actuels *clou*, *clau* (= clou) de cette région ne repose sur un clavus indigène.

Ces résultats sont extrêmement remarquables, et, si je puis apporter ma modeste contribution, je tiens à déclarer qu'ils

sont pleinement confirmés par les patois de la Basse-Auvergne. C'est même pour moi un sujet d'étonnement, — et, je puis dire, d'admiration — que de voir comment M. Gilliéron, qui possède seulement un lexique réduit de uit points dans le département du Puy-de-Dôme, a pu, avec des éléments si restreints, expliquer avec autant d'exactitude et de sûreté des fénomènes corroborés par une étude détaillée et minutieuse de la région. Rien ne saurait mieus prouver — s'il en était besoin — la valeur de la métode. — P. 6, l'explication de *mule* (mulet) par une reformation d'après le féminin, est absolument assurée, et j'étais arrivé de mon côté à cette solution, pour des raisons naturellement différentes, puisque j'opérais sur un domaine plus restreint. — P. 19-21. A *clouter*, *cloutrer*, *clouler*, — série qui montre la force dérivative de « clou », — je puis ajouter « clouver » (Vinzelles *klyùva*) qui doit recevoir la même explication. — P. 22. A propos de « claver, claveler » embusqués dans des acceptions très restreintes, et qui témoignent d'un sous-sol CLAVELLUS — voici dans la Basse-Auvergne (Vinzelles, etc.) *klyâvé*, « petit clou qui maintient la lame du couteau » ; *klyâvêla ẽ kuté*, « fixer le *klyâvé* du couteau » ; *mõ kuté i diklyâvêla*, mon couteau est « décloué ». Depuis longtens j'étais convaincu, pour des raisons fonétiques, que dans toute la Basse-Auvergne les formes de « clou » (*klyœu* au S., *klyôu* au N.) ne pouvaient reposer fonétiquement ni sur CLAVUS, ni sur *CLAUS ; mais l'exiguïté de mon champ d'observation ne me permettait pas d'aller plus loin : aujourd'hui M. Gilliéron me donne la solution complète.

Il y a bien d'autres aperçus dans cette étude si riche en idées, et qui ouvre tant d'horizons nouveaus. Les pages relatives à la « dédiminutivisation » (p. 3-11) — le mot est nouveau comme la chose — sont parmi les plus substantielles ; elles mettent en relief les relations si curieuses entre la fonétique et les fénomènes morfologiques.

Le texte est suivi de sis cartes, d'un tableau sinoptique, et d'un appendice où sont exposés les résultats d'une enquête complémentaire faite en Gascogne auprès du clergé.

M. Gilliéron nous montre une fois de plus tout ce qu'on peut tirer de *l'Atlas linguistique* de la France, à condition de savoir le lire et de laisser parler les cartes; il nous fait entrer dans le détail de ses recherches, voire de ses premiers tâtonnements (cf. p. 9), ce qui est particulièrement précieux pour quiconque veut s'initier à la nouvelle métode. Et on acquiert la conviction que l'histoire des mots du lexique gallo-roman — voire, en grande partie, de la langue française — est encore à faire.

Albert Dauzat.

Meunier (Jean-Marie). — *Monographie phonétique du parler de Chaulgnes, Nièvre* (Paris, Champion, 1912, xx-221 p. gr. in-8), avec un *Index lexicographique* (xiv-107 p.), et *Étude morphologique sur les pronoms personnels dans les parlers actuels du Nivernais* (xviii-123 p.), avec un *Atlas linguistique des pronoms personnels du Nivernais* (treize cartes et quatorze tableaus).

Nous avons là les tèses de doctorat de M. Meunier, accompagnées d'annexes qui, comme on le voit, sont considérables. L'auteur nous apprent qu'il avait écrit d'abord sa grande tèse avec une ortografe réformée dont il indique le détail et qui était fort raisonnable. Mais le doyen de la Faculté, malgré l'intervention de M. Antoine Thomas, rapporteur de la tèse, a absolument refusé de donner son *visa* à une tèse « dont la graphie ne serait pas académique ». Cette décision repose sur une conception de l'ortografe qui aurait fort étonné nos grands humanistes et que Voltaire aurait assurément désapprouvée, lui qui a dit : « Ecrivez philosophie ou filosofie, comme il vous plaira ». Nous doutons fort de la légalité de cette fin de non-recevoir. Il est contradictoire d'inviter les réformistes à agir sur l'usage, et d'empêcher cette action par tous les moyens, comme le font, sauf de rares exceptions, les éditeurs, les Académies, et, nous le voyons, la Sorbonne elle-même, qu'on s'attendrait à trouver plus libérale et plus sensée.

Il faut savoir gré à l'auteur de la peine qu'il a prise pour faci-

liter par des index copieus la consultation de son excellente Monografie. C'est surtout par une contre-épreuve sur les lieus mêmes que le contrôle de ses constatations minutieuses pourrait être fait. Nous nous bornerons ici à une observation d'ordre général et à quelques remarques de détail.

On devrait n'appuyer jamais une loi fonétique que sur des exemples incontestables, et n'introduire d'exemples douteus qu'avec les réserves les plus expresses. C'est ce que ne fait pas toujours M. Meunier. Ainsi, pour le changement du *c* appuyé en chuintante sourde devant l'*a*, il ajoute sans commentaire à *masticare*, *pertica* et *persica*, qui sont des exemples sûrs, **pendicare* et **exradicare*, qui sont des plus contestables. Toutes les fois qu'un *d*, et surtout un *d* appuyé, précède le *c*, on a régulièrement la chuintante sonore (*judicare*, *vindicare*, *manducare*). Des deus explications proposées par M. Gilliéron et citées par M. Meunier (p. 126), c'est la segonde qui est la bonne : la consonne appuyée qui précède le *c* amène un *ɕ* ou un *j* suivant qu'elle est elle-même sourde ou sonore. Selon toute vraisemblance, *pencher* et *arracher* viennent de **pendit-icare*, **exrapt-icare* (et *revancher* de **revendit-icare*).

Nous regrettons que l'auteur ait cru devoir parler de *contre-finales*, de *contre-toniques* et d'accentuation *binaire*. L'accentuation binaire, en admettant qu'elle ait existé, n'a pu se manifester que dans des cas extrêmement rares, et d'ailleurs il n'y a lieu de l'alléguer pour aucun des mots du parler de Chaulgnes. Pour rendre conte de l'évolution des sons vocaliques, il suffit de distinguer les toniques, les semi-toniques et les atones, tout le reste est pure terminologie.

Dans l'*Etude morfologique sur les pronoms personnels*, la forme tonique d'*ego*, « *ijé* », est expliquée par *ié*, *iyé*, puis *ijé*. Pour rendre conte de l'introduction de la chuintante, il semble difficile de se passer de l'analogie de la forme atone. Le rapprochement avec *ij é* (j'ai) en face de *i seu* (je suis), dans le parler de Moissy-Moulinot, ne prouve rien. Il serait intéressant de savoir si ce patois dit *ij* devant n'importe quel verbe commençant par une voyelle.

L. C.

PUBLICATIONS ADRESSÉES A LA « REVUE »

Tous les ouvrages adressés à la Direction de la « Revue » sont mentionnés. Ceus qui sont envoyés en double exemplaire font l'objet d'un conte rendu.

Jules Feller. — *Notes de philologie wallonne* (Paris, Champion, 1912, xxviii-420 p. gr. in-8). — Ce volume est publié par souscription à l'occasion du 25e anniversaire d'enseignement de M. Jules Feller, dont un beau portrait est donné en tête de l'ouvrage. Il débute par dis pages consacrées à la bibliografie des travaus du professeur et réunit les principales études publiées par lui sur la filologie wallonne : d'abord des articles de vulgarisation (p. 1-175), puis des études en partie inédites sur quelques préfixes et suffixes (p. 175-290, cf. l'étude de M. Haust sur *-aricius*, que nous avons signalée t. XXV, p. 156), enfin des articles d'étimologie et de sémantique, qui ont subi des remaniements parfois importants.

Mario Roques. — *Les classiques français du moyen âge* (Paris, Champion). — Cette précieuse collection s'est augmentée récemment des volumes suivants : *Le jeu de la feuillée*, par Adam le Bossu, édité par Ernest Langlois (xii-76 p.). *Le garçon de l'aveugle*, jeu du xiiie siècle, édité par Mario Roques (vi-18 p.).

Ph. Martinon. — *Les strophes, étude historique et critique sur les formes de la poésie lyrique en France depuis la Renaissance* (Paris, Champion, 1912, xx-615 p. gr. in-8). — Après une introduction sur la genèse et l'histoire générale des strofes, avant Marot, du tens de Ronsard, du tens de Malherbe, enfin au

XIXe siècle, l'auteur étudie minutieusement chacune des formes si nombreuses et si variées de la strofe lirique. Le volume se termine par une Bibliografie cronologique des principaus recueils de vers contenant des strofes, de 1543 à 1663, et par un répertoire général de la strofe française depuis la Renaissance. C'est là un travail considérable, et ce n'est qu'un commencement ; un segond volume, concernant la *Quantité sillabique*, est assez avancé, et l'auteur a en vue une histoire complète de la versification française depuis la Renaissance. Ajoutons, avec la Préface, que le livre contient autre chose que de l'histoire et des téories, à savoir des strofes. « J'ai apporté le plus grand soin, dit M. Martinon, au chois que j'en ai fait. On possède ainsi une véritable antologie de strofes... Et voilà de quoi renouveler toutes les antologies courantes. »

Max Fuchs. — *Théodore de Banville* (Paris, Cornély, 1912, XII-528 p. gr. in-8). — Nous avons rendu conte, dans notre dernier fascicule, de la tèse de M. Max Fuchs sur le Lexique des Goncourt. Son étude sur Théodore de Banville, qui fut sa tèse principale, est une œuvre de sérieuse érudition, mais accessible à tous grâce au charme du stile, à l'abondance et à l'intérêt des citations. « Mon désir, dit l'auteur, fut de réunir, pour les historiens de la poésie française dans les soixante dernières années du XIXe siècle, des documents, qui peut-être ne seront pas inutiles, plutôt que des jugements dénués d'autorité. C'est pourquoi j'ai multiplié les citations, en particulier les extraits des feuilletons dramatiques, qui n'ont jamais été réunis en volumes, et qui contiennent, à mon avis, la véritable poétique de Banville. »

Alfred Marquiset. — *Ballanche et Mme d'Hautefeuille* (Paris, Champion, 1912, 269 p. petit in-8). — Portraits de Ballanche et de Mme d'Hautefeuille, nombreuses lettres inédites de Ballanche, Chateaubriand, Sainte-Beuve, Mme Récamier, Mme Swetchine, etc.

Alfred Pereire. — *Autour de Saint-Simon, documents originaux* (Paris, Champion, 1912, XII-237 p. petit in-8). — Il s'agit de Saint-Simon « le saint-simonien ». Du fonds d'archives privées conservé dans sa famille, l'auteur a extrait les deus fameuses lettres dites « anonimes » adressées par Auguste Comte à Saint-Simon. Les morceaux réunis dans ce volume — sauf le dernier sur Saint-Simon et les frères Pereire — avaient déjà paru dans la *Revue historique* et dans le *Journal des Débats*.

Henri Longnon. — *Pierre de Ronsard, essai de biographie* (Paris, Champion, 1912, XII-512 p. petit in-8). — Ce volume est le tome onzième de la 1re série de la *Bibliothèque littéraire de la Renaissance*, dirigée par MM. P. de Nolhac et L. Dorez. Il reproduit, avec des remaniements, une tèse de l'École des Chartes soutenue en janvier 1904 ; l'auteur a connu à tens pour en tenir conte les deus livres de M. Laumonier sur Ronsard.

Rudolf Imelmann. — *Johannes Bramis' Historia regis Waldei* (Bonn, Hanstein, 1912, LXXVI-272 p. in-8). — Bonne édition, précédée d'une introduction.

A. Macé. — *La prononciation du latin* (Paris, Klincksieck, 149 p.). — Bon petit manuel, qui aidera les professeurs de l'enseignement secondaire à mettre en pratique les récentes instructions ministérielles.

A. Dauzat. — *La philosophie du langage* (Paris, Flammarion, 1912, 331 p. petit in-8). — Livre de haute vulgarisation, destiné à mettre les esprits cultivés au courant des progrès récents de la linguistique ; fait partie d'une « Bibliothèque de Philosophie scientifique » qui contient déjà d'excellents volumes.

Philéas Lebesgue. — *Le pèlerinage à Babel* (Paris, Sansot, sans date, 167 p. in-12). — Livre de filologie humoristique, dont le sous-titre suivant indique l'objet : « L'alphabet et l'orthographe. — La question d'une langue mondiale. — Purisme et popularisme. — Caractéristique du français populaire. »

René LAVAUD. — *Les troubadours cantaliens* (Aurillac, imprimerie moderne, 1910, 134 p. in-16). — M. René Lavaud, à qui nous devons une remarquable édition (avec traduction) des poésies d'Arnaut Daniel, nous donne ici de précieuses notes complémentaires, critiques et explicatives, sur les textes de troubadours cantaliens publiés dans l'ouvrage du duc de la Salle de Rochemaure.

Louis TESSON. — *Le français fonétique* [1] (Paris, Charles Amat, 1909, 31 p.). — M. L. Tesson, qui est professeur de français à Boston (États-Unis), a publié cette brochure, et plusieurs autres chez le même éditeur, sans parler de nombreus articles dans un journal français d'Amérique, *l'Estafette*, pour vulgariser une transcription fonétique du français qui est vraiment fort ingénieuse, très facile à lire, et n'exigeant pas de caractères spéciaus.

I. *The oldest Monuments of the french language*, II. *The life of Saint Alexis, translated with notes* (Oxford, Thornton and Son, 1912, 56 p.).

Luther-Herbert ALEXANDER. — *Participial substantives of the « -ata » type in the romance languages, with special reference to french* (New-York, The Columbia University press, 1912, XII-163 p.). — Tèse de doctorat.

P. STUDER. — *The Oak Book of Southampton*, vol. II, LXXII-145 p. in-8, et Supplément, VII-156 p. (2 vol. de la *Southampton Record Society*, Southampton, 1911). — Suite et fin de cette belle publication. Le supplément contient des « Notes », avec glossaire, sur le dialecte anglo-français parlé à Southampton aus XIIIe et XIVe siècles, et les index.

1. M. J.-M. Chappaz, instituteur savoisien en retraite, a imaginé aussi un sistème de notation, où il se rencontre parfois avec M. Tesson, et qu'il appèle « le langage instantané ». Malheureusement les circonstances ne sont guère favorables à ces tentatives, en France du moins.

Georges SANGNIER. — *Lettres inédites de Sainte-Beuve à Charles Labitte* (Extr. de la *Correspondance historique et archéologique*, année 1911 ; Paris, Champion, 1912, 79 p. in-8). — Les plus importantes de ces lettres ont été écrites par Sainte-Beuve lorsqu'il était à Lausanne et qu'il faisait ses leçons sur *Port-Royal*.

E. HERZOG. — *Das to-Partizip im Altromanischen* (Beiheft zur *Zeitschr. f. rom. Phil.*, XXVI, p. 76 à 186).

H.-A. VIAZ. — *Le parler populaire de Roubaix, étude phonétique*, et *Vocalisme du patois du Colembert, Boulonnais* (Paris, Ernest Leroux, 1911, 156 p. et 59 p. petit in-8). — Bonnes tèses de doctorat. M. Viez a collaboré à notre Revue, t. VII, VIII et IX.

Herbert Wynford HILL. — *La Calprenéde's Romances* (vol. V, nº 5, de *University of Nevada Bulletin*, pages 59 à 158).

Emil JACOBS. — *Briefe Friedrichs des Grossen an Thierot* (Berlin, Weidmann, 1912, 44 p. gr. in-8).

Paul et Lucien MARÉCHAL. — *La meunerie au pays de Namur* (Liège, Vaillant-Carmanne, 1912, 48 p. in-8). — Ce vocabulaire, accompagné de dessins pour expliquer les termes tecniques, a mérité la médaille d'or au Concours de la Société de littérature wallonne, 1909.

Jean HAUST. — *Tâti l'périquî, d'Édouard Remouchamps* (Liège, Vaillant-Carmanne, 1911, 183 p. in-8). — Cette nouvelle édition de la comédie-vaudeville de Remouchamps est accompagnée du portrait de l'auteur, d'un commentaire et d'un glossaire par Jean Haust.

Oscar COLSON. — *Bibliographie de la littérature wallonne contemporaine, I, années 1905 et 1906* (Liège, Vaillant-Carmanne, 1912, 88 p. in-8).

Annuaire de la Société de littérature wallonne, année 1911 et année 1912 (Liège, Vaillant-Carmanne). — Signalons, dans l'Annuaire de 1911, un spirituel article de M. A. Doutrepont sur *Liége ou Liège* ?

— Nous souhaitons la bienvenue à la *Revue de Savoie*, organe mensuel du Pays de Savoie et de l'ancienne Savoie, dont le 1er fascicule a paru en janvier 1912. Le numéro de février contient *La joyousa farsa de Toannou dou Treu*, texte de 1594 publiée par notre collaborateur M. Désormaux. — Dans les fascicules 3 et 4, année 1911, de la *Revue Savoisienne*, M. Désormaux, par une communication dédiée à M. Antoine Thomas, a donné les résultats de l'enquête sur les patois que nous avons annoncée, t. XXV, p. 160.

Neuphilologische Mitteilungen d'Helsingfors, nos 5 à 8 de 1911, et 1 à 4 de 1912. — Nous signalons dans ces fascicules : un conte-rendu, par M. Poirot, de l'édition Dimoff d'André Chénier (page 118 de 1911); un article de M. K. A. Nyman intitulé « Quelques observations sur le cycle poétique des Visions et la Voie d'enfer et de paradis de Jehan de la Mote » (p. 174 de 1911) ; un conte-rendu par A. Wallensköld de l'*Einführung in das Studium der altfranzösischen Sprache* de Carl Voretzsch (p. 184 de 1911) ; un article de M. Långfors sur « les traductions et paraphrases du Pater en vers français du moyen-âge » (p. 35 de 1912) ; un article de A. Wallensköld sur « L'origine et l'évolution du conte de la femme chaste convoitée par son beau-frère » (p. 67 de 1912).

CRONIQUE

La prononciation du latin. — Il a été fréquemment question ces tens-ci, dans la presse quotidienne, de la réforme de la prononciation latine, à laquelle les romanistes ne sauraient rester indifférents. Nous ne nous arrêterons pas à une hipotèse que M. Henri Bernès qualifie lui-même d'absurde dans une communication au journal *le Temps* : il ne s'agit évidemment pas d'adapter notre prononciation aus différentes époques de l'histoire du latin, mais de prendre ce qui a été commun à ces diverses périodes.

On a allégué que notre mauvaise prononciation facilitait les études latines. C'est un singulier procédé pédagogique que de déformer une langue pour la rendre plus commode. Nous allons montrer d'ailleurs qu'on n'y gagne rien. Dans les remarques qui vont suivre, pour éviter des confusions de sons résultant de la double valeur du *g*, nous représenterons le *g* dit dur par γ grec et le *g* chuintant par *j* français.

Les professeurs de l'enseignement secondaire qui tiennent pour la prononciation actuelle du latin déclarent ne pas ignorer la prononciation ancienne. Ils savent donc, par exemple, que le mot latin d'où vient notre mot *légende* (= *léjande*) se prononçait *le*γ**e***nda*[1], mais ils disent *lejend*a pour « rapprocher le mot de la forme française » (sans prendre garde qu'en même tens ils l'en éloignent par l'accent et qu'ils s'arrêtent à mi-chemin en n'introduisant pas le son français *an* dans le mot latin). A ce conte, il faudrait prononcer en grec *analojia*, pour rapprocher *analo*γ*ia* du mot français *analogie*. Si *lejenda* se rap-

1. Nous marquons par une lettre grasse la voyelle tonique.

proche du français par le son *je*, ce son l'éloigne au contraire fâcheusement des autres formes latines telles que *lego*, *legunt*, et des formes grecques de la même famille *leγein*, *leγeis*, *analoγia* etc. La prononciation exacte des formes latines *leγo*, *leγis*, *leγit*, etc. n'offre-t-elle pas le triple avantage d'être vraie, de rendre sensible la parenté des formes latines et des formes grecques, et d'être plus facile à retenir que la prononciation fausse *lejis*, *lejit*, à côté de *lego*, *lejes* à côté de *legam*, etc.? De quel côté est la bonne pédagogie ?

Autre exemple. Le mot latin d'où viennent le mot français héréditaire *frêle* et le mot français d'emprunt *fragile* se prononçait *fraγilem*, avec l'accent sur la première sillabe comme dans *frêle*. En mettant l'accent comme nous faisons sur la dernière sillabe *-lem*, nous arrivons à ce beau résultat d'éloigner à la fois le mot latin des deus formes françaises, alors qu'en réalité l'une des deus est accentuée comme le latin. La prononciation correcte de la forme latine permettra au professeur de mettre en lumière trois faits de grande conséquence : 1° le maintien de l'accent à la place latine dans les mots français héréditaires, et son déplacement fréquent dans les mots d'emprunt; 2° la chute du *gue* latin dans la réduction qu'a subie la forme héréditaire; 3° la transformation du *gue* latin en *je* partout où il a été maintenu devant *e*, *i*. Sans doute on peut donner des indications de ce genre à propos d'un mot mal prononcé, mais alors elles ne sont pas *sensibles*, pour employer l'heureuse expression de Gaston Paris, elles perdent leur intérêt pratique et n'ont plus de prise sur la mémoire.

En mettant l'accent de *justitia* sur l'*a* final, nous éloignons précisément ce mot des mots français *justice*, *justesse*, qui ont conservé la place du bon accent latin. La ressemblance restant la même pour l'œil, il sera plus facile pour l'oreille de reconnaître le français *justice*, et l'italien [*djoustitsia*], dans la prononciation correcte [*youstitia*], avec les deus *t* sonnant de même et l'accent sur le premier *i*, et cette prononciation rendra sensibles les transformations normales de l'*i* consonne du latin en *je*, de la voyelle *ou* en *u* français, et du *te* en *se* devant l'*i* en hia-

tus. On perdra cette idée fausse que nous avons simplement, dans ce mot, changé *ia* en *e*.

Tant que la prononciation scolastique du latin s'est bornée à substituer aus sons latins les sons que l'on rencontrait dans les mots français héréditaires [1], il n'y a eu que demi-mal. La barbarie a commencé quand on s'est mis à accentuer tous les mots latins sur la dernière sillabe. Et dès lors le plus complet désordre s'est introduit dans la formation des mots français d'emprunt : on a parfois conservé le mauvais accent final (dans quelques mots tels que *odéon*, *muséum*); dans le plus grand nombre des mots, on a imité maladroitement la formation populaire en plaçant l'accent sur l'avant-dernière sillabe comme pour *musée*, mais presque toujours, dans ce cas, sur l'avant-dernière (qu'elle fût tonique ou non en latin), et en adoptant à l'aveuglette soit une désinence en *e* muet, soit une désinence masculine : comparez *public* et *comique*, *volatil* et *futile*. Lorsque, dans ces mots savants, l'accent se trouve sur la même sillabe qu'en latin, c'est une raison de plus pour restituer l'accent latin ; lorsqu'il a été déplacé, mieus vaut encore le restituer dans le mot latin, que de le laisser sur la dernière sillabe, où il ne correspont ni au français (sauf dans les quelques mots indiqués plus haut), ni au vrai latin.

L. C.

1. Si la prononciation actuelle des lettres latines est meilleure en Italie qu'en France, c'est que l'italien est resté plus près du latin que le français.

Le Propriétaire-Gérant, H. CHAMPION.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

LA FAMILLE DU VERBE « BATTRE »

Battre, c'est *frapper*, mais les deus mots ne sont pas sinonimes. Comme le dit très justement Guizot, cité par Littré, on n'est jamais battu qu'on ne soit frappé ; mais on peut être frappé sans être battu. *Battre* suppose des coups *répétés*.

Par comparaison, on appèle aussi *battre* exécuter des *mouvements répétés* (analogues à ceus par lesquels on bat une une personne ou un objet), et, par connexion, produire des *bruits répétés*.

Le Dictionnaire Général range le sens de *battre* sous quatre numéros : 1° donner des coups à quelqu'un, 2° donner des coups sur quelque chose, 3° faire éprouver des mouvements, 4° éprouver des mouvements. Mais il n'y a vraiment pas de différence *de sens* entre *battre quelqu'un* et *battre quelque chose*, et on ne voit pas bien pourquoi « battre l'Hellespont, battre l'air » figurent sous le premier numéro et « battre la terre » sous le segond. D'autre part, il y a similitude entre le mouvement de l'oiseau qui « bat des ailes ou de l'aile », et celui du cheval qui « bat des flancs », expressions citées dans deus divisions différentes, la dernière et l'avant-dernière. En revanche, le sens de « produire des bruits répétés » n'est pas dégagé. Et cependant, quand on dit « le tambour bat », on pense au bruit et non au mouvement.

Je crois qu'il y a lieu de faire trois catégories des accep-

tions de « battre », suivant qu'il s'agit de coups, de mouvements ou de bruits. Aus sens de « produire (ou subir) des mouvements » et de « produire des bruits » le verbe est naturellement intransitif en principe, d'après cette signification même : « *Battre* des mains ; le volet *bat* (mouvement et bruit) contre la muraille : le cœur, le pouls et les artères *battent*. » On dit « battre le tambour » (La Fontaine, *Coupe enchantée* : « sans que l'on batte le tambour »), « battre la caisse », mais c'est là le sens primitif et transitif de *donner des coups sur*. « Battre du tambour », c'est produire des sons (résultant de coups) à l'aide du tambour ; on a là le sens intransitif et dérivé. C'est ainsi encore qu'en parlant de Roland, l'auteur de la Chanson de Roland dit que les rubans de son gonfanon lui *battaient* jusqu'aux mains (mouvement de va-et-vient)

Il faut distinguer avec soin ces valeurs intransitives du simple emploi, d'apparence intransitive, que l'on peut faire du verbe *battre*, comme de tous les verbes transitifs, en n'exprimant le complément direct : « prenez garde, quand on le provoque, il *bat* « (il bat les gens) ». Sganarelle (D. G.) : « Je ne suis point *battant*, de peur d'être battu. » De même, *battre* au sens de battre le grain : « Nous *battons* aujourd'hui. »

Mais le véritable intransitif *battre*, marquant mouvement ou bruit, peut s'employer transitivement avec un complément direct précisant le mouvement ou le bruit. La mer *bat son plein* quand les mouvements de la marée sont dans leur plénitude ; *battre des entrechats*, c'est exécuter des mouvements dits *entrechats* ; *battre sa coulpe*, dans l'ancienne langue, c'est exécuter les mouvements qui accompagnent *ma coulpe* (*mea culpa*) ; *battre la mesure*, c'est exécuter les mouvements qui marquent la mesure ; *battre le rappel*, c'est exécuter la batterie du rappel. *Battre la breloque*, c'est exé-

cuter la batterie saccadée dite breloque ou berloque (par comparaison avec le mouvement des breloques); c'est, dit Littré, une batterie pour les repas, les distributions. Au sens figuré, « battre la breloque » signifie divaguer, tenir des propos saccadés, incohérents.

Battre, intransitif, au sens très spécial de « battre du tambour », se trouve dans les locutions *battre aus champs*, *battre en retraite*, c'est-à-dire proprement exécuter les batteries qui signifient « aux champs » et « en retraite ». Littré explique à tort (§ 13) le sens actuel de *battre en retraite* par « *se battre* en retraite ». Il y a une connexion naturelle entre le signal de la retraite et le mouvement même de la retraite. Quant à la batterie « aus champs », c'est un signal de sortie en armes.

La Fontaine, *Coupe enchantée* :

> Déjà l'armée est assez forte
> Pour faire corps et *battre aux champs*.

Un peut plus loin, La Fontaine exprime ainsi la même idée :

> Le nombre des soldats étant presque complet
> Et plus que suffisant pour *se mettre en campagne*.

La batterie *aus champs* fait sortir une troupe du poste pour rendre les honneurs à un officier; Saint-Simon (D. G.) : « Quand il sortait ou rentrait, la garde *battait aux champs*. » Par extension, c'est la batterie qui signale l'arrivée d'un officier supérieur, alors même que la troupe est déjà « aus champs », sur le terrain d'une revue par exemple. Littré (§ 12) interprète *bat* par *est battu* dans la phrase « le tambour *bat* ». Mais il y a le même rapport entre *battre du tambour* et *le tambour bat* qu'entre *sonner du clairon* et *le clairon sonne*. Le sujet de *battre*, au sens de « produire des

sons répétés », peut être raisonnablement soit l'homme, soit l'instrument, et il n'y a pas là d'idée passive. Quant à la locution *tambour battant*, il nous semble qu'il faut y voir un gérondif et non un participe présent; l'expression primitive paraît avoir été « mener quelqu'un tambour battant », c'est-à-dire proprement *en battant le tambour*, par des batteries de tambour, comme on mène les militaires, d'où « sans donner de répit ». Cette expression ne peut guère s'expliquer par l'accusatif absolu « le tambour battant », c'est-à-dire pendant que le tambour bat. La phrase de Pellisson citée par Littré (verbo *Tambour*, 1°) contient bien un participe présent, mais dans une locution factice et savante : « Le roi ayant fait passer les troupes en revue devant lui, tambour battant et trompettes sonnantes. »

D'où vient la locution *battre froid à quelqu'un*? On trouve dans un exemple de Littré (XVIe siècle) *battre à froid* (sous-entendu *le fer*) avec le sens figuré de « perdre son tens ». A-t-on pu dire aussi « battre à froid » ou « battre froid » au sens de « n'être pas pressé », d'où « montrer peu d'empressement », ce qui expliquerait la signification de *battre froid à quelqu'un*? C'est possible, mais douteus. En tout cas, il est difficile d'alléguer, comme le Dictionnaire Général, une opposition avec « battre le fer quand il est chaud », qui ne signifie pas « se hâter » mais « profiter de l'occasion ».

Battre monnaie, c'est frapper la monnaie (anciennement à coups de marteau) pour lui donner l'empreinte.

On a dit « s'en battre les joues » au sens de s'en moquer (*Mémoires de Nevers*, cités par Littré). L'expression vient évidemment d'un geste exprimant la dérision. On dit aussi « s'en battre l'œil », et cette locution très vulgaire se trouve dans La Fontaine (D. G.) : « A-t-on vu rimer de telle sorte ? Bourreau ! — Je m'en bats l'œil. »

Le Dictionnaire Général explique ainsi la locution *tout battant neuf* : « Battre le cuivre, en parlant du chaudronnier, pour lui donner certaines formes, et fig. *un chaudron tout battant neuf.* » Mais il faudrait « *battu* neuf ». On peut s'imaginer autrement l'origine de cette locution. On disait *mener battant*, dans le sens de « mener sans répit », soit par abrègement de *mener tambour battant*, comme le suppose le D. G., soit plutôt avec le sens primitif de *mener en battant, sans cesser de battre*. Du sens de « sans répit » on passe rapidement à celui de « rapidement, immédiatement ». Le moyen âge disait : « envoyer quelqu'un battant, aller battant. » Et *tout bättant neuf* a pu signifier à l'origine : « tout immédiatement neuf, absolument neuf ». Ou bien encore la locution se serait d'abord appliquée à des étoffes flottantes ; un drapeau neuf, par exemple, « bat » autrement qu'un vieus drapeau.

Il est inutile d'expliquer *battre* au sens de « vaincre », ni battre le briquet, battre la campagne (au figuré « divaguer »), battre les cartes, avoir les yeus battus (semblables à des yeus vraiment battus), et autres locutions aussi simples.

D'où vient *se battre* au sens qu'il a dans « *se battre* contre quelqu'un »? Il est certain que ce n'est pas « battre soi-même », ni « battre par soi-même contre quelqu'un », puisqu'on n'emploie pas intransitivement *battre* avec cette valeur. Cette signification se rattache au réfléchi réciproque « se battre » dans « ils se battent les uns les autres ». *Se battre* c'est proprement *lutter ensemble*, d'où on passe par extension au sens de *lutter*, par suppression de l'idée de réciprocité, et dès lors on peut dire : « se battre contre ou avec quelqu'un », et « se battre les uns *contre* les autres ».

DÉRIVÉS

On a formé sur *battre* un substantif verbal masculin et un autre féminin : *bat* et *batte*, qui ont signifié l'un et l'autre « action de battre » (voy. D. G. et Littré). Le segond s'est conservé dans plusieurs langues tecniques avec le sens de « instrument pour battre ». On dit aussi *la batte* (sabre de bois) d'Arlequin.

On a aussi le substantif participial *battue* = action de battre, spécialement de battre les bois : « faire une *battue* dans les bois. »

Nous avons des dérivés avec plusieurs des suffixes exprimant l'action : *-ement*, *-aison*, *-erie*, *-ure*.

Batture a signifié « action de battre, de se battre, de battre du grain, de battre du tambour (et, par comparaison, de sonner du clairon). *Mémoires de La Marche*, cités par Godefroy : « Quatre clairons firent une joyeuse *batture*. » On trouve encore le mot dans Bossuet (D. G.) avec le sens de *action de battre du blé* : « La poudre qu'on secoue daus la *batture*. »

Battaison s'emploie encore dialectalement dans le dernier sens : le temps des *battaisons*.

Battement se rattache particulièrement aujourd'hui à *battre* dans son acception de produire des mouvements et des bruits : « battement d'ailes, battements du cœur, battements de mains, battements de pieds. » Molière (D. G.) : « Un grand maître tireur d'armes, qui vient, avec ses *battements* de pieds, ébranler toute la maison. »

Batterie a des significations variées. D'abord « action de se battre » : aimer les batteries ; puis « action de battre des métaus » et produits de cette action [1], avec une idée col-

1. De même une *boiserie* est le produit de l'action de *boiser*.

lective qu'a souvent le suffixe *-erie* : une *batterie* de cuisine, ensemble d'ustensiles en métal battu ; puis encore « action de battre une position ennemie », et instrument de cette action (avec idée collective) : une *batterie* d'artillerie. L'acception de *batterie électrique* est le résultat d'une comparaison avec une batterie de canons. Au sens de *battre* = *produire des sons* (résultant de coups frappés) se rattachent :

1° *batterie* au sens de : instruments pour produire ces sons (avec idée collective) ; dans un orchestre, la *batterie* est l'ensemble des instruments à percussion ;

2° *batterie* au sens de résultat de cette action, « sons produits » : les diverses *batteries* de tambour.

Quant à la *batterie* dans un fusil, dans un pistolet, c'est l'endroit où la pierre bat (de même qu'une *fonderie* est un lieu où on font les métaus, etc.). Dans le Morvan, l'*aire* s'appèle la batterie (endroit où on bat).

Comme terme musical, *batterie* signifie encore « action de battre des notes » et spécialement de frapper l'une après l'autre les notes d'un ou de plusieurs accords. Et par comparaison le terme s'applique aus sons de la vois : « coups de gosier éclatants, *batteries* vives et légères », dit Buffon (D. G.) en parlant du rossignol. Par une autre comparaison, *batterie* en ce sens peut s'appliquer à des cliquetis de mots : « Chercher des détours pour trouver une *batterie* de mots, cela est puéril », dit Fénelon (L.).

Il nous reste à signaler un dernier « dérivé d'action » du verbe *battre*, dérivé formé avec un suffixe moins répandu que les précédents, le suffixe *-aille* (latin *-alia*, pluriel neutre). Venant d'un pluriel, ce suffixe a originairement une valeur collective qu'il a souvent conservée. Une *bataille* est proprement un ensemble d'actions de se battre, et aussi de moyens de se battre, ces moyens pouvant être des dispositions de combat ou des troupes. Nous avons conservé

deus de ces significations : *bataille* 1, combat de deus armées, et *bataille* 2, ordre de combat (bataille rangée, se mettre en bataille). La troisième acception, corps de troupe, a disparu, mais a laissé un rejeton, c'est *bataillon*. Littré remarque justement que l'usage a consacré le mot *bataille* au conflit d'une armée, et *combat* à tout conflit quelconque. « Les armées, dit-il, ont ordinairement des combats avant d'en venir à une bataille. » La bataille est la partie décisive qu'on gagne ou qu'on pert; on ne dit pas perdre ou gagner un combat. Littré cherche la raison de cette différence de sens dans ce fait que *bataille* a signifié anciennement troupe, bande ; mais le même mot a eu non moins anciennement la signification qu'il s'agit d'expliquer : « quæ vulgo *batalia* dicuntur exercitationes militum significant », dit Cassiodore. La différence entre *bataille* et *combat*, qui est beaucoup plus récent (le premier exemple cité est du XVIe siècle), tient à la valeur collective du suffixe *-aille*.

Bataille a produit le verbe *batailler* qui lui-même a formé le dérivé *batailleur*.

Le verbe *battre* n'a pas seulement produit des « dérivés d'action » avec leurs significations connexes, il a produit aussi un dérivé instrumental : *battoir* (instrument pour battre le linge) et un dérivé d'agent, *batteur*. Molière (L.) dans l'*Étourdi* :

> Oui, je te ferai voir, *batteur* que Dieu confonde,
> Que ce n'est pas pour rien qu'il faut rouer le monde.

Et dans le *Bourgeois gentilhomme* (D. G.) : « Monsieur le *batteur* de fer, je vous apprendrai votre métier. » On dit aussi *batteur en grange* et *batteur d'estrade* (c'est-à-dire batteur de route, de l'un des sens du provençal *estrada*).

Une *batteuse* (néologisme) est une machine qui bat.

Le participe présent *battant* s'emploie substantivement pour désigner la partie « battante » (qui va et vient) de certains objets : un *battant* de cloche ; une porte à deus *battants*.

COMPOSÉS

Le rapport de sens entre un simple et ses composés se voit souvent fort bien, par exemple entre *porter* et *déporter*, *apporter*, entre *tendre* et *étendre*, etc. Il est moins facile de saisir *a priori* le rapport de sens qui existe entre *battre* et *s'ébattre*, *débattre*, *abattre* ; c'est que, dans ces composés, il faut tenir conte non seulement de la valeur du préfixe, mais encore de l'acception spéciale prise par le simple.

Battre aurait pu prendre le sens de « agiter » au figuré. C'est seulement dans le composé *débattre* que cette acception s'est dégagée, avec le renforcement du préfixe *dé* : *débattre* une question ; par connexion, on arrive au sens de contester. Molière, dans *Tartufe* (D. G.) :

Ce titre par aucun ne leur est *débattu*.

Se débattre, c'est « s'agiter fortement » au propre, avec quelque chose de l'idée de lutte incluse dans le verbe *battre*.

S'ébattre, c'est proprement « s'agiter en dehors », et par connexion « se divertir en s'agitant ».

Battre aurait pu prendre le sens connexe de « faire tomber » (en donnant des coups, en battant). Cette acception apparaît dans la locution « battre des nois » et prévaut dans le composé *abattre*, qui a pu aussi être influencé par la locution adverbiale « à bas ». Quel est le préfixe qu'on a dans *abattre*, *ab* ou *ad* ? Diez y voyait le préfixe *ab*. Darmesteter, dans sa *Formation des mots*, affirme que c'est *ad*, comme le prouve, dit-il, le sens qui est *battre*, *faire tomber*

d'un coup vers. Mais il y a double mouvement dans cette action, *ab* et *ad*. Le sens ne prouve donc pas grand chose. Dans le D. G. on lit : « *abattre*, de *ad*, vers (soi), et *batuere*, battre. » Il ne semble pas que *abattre* contienne l'idée de *vers soi* pas plus qu'il ne l'exclut ; quand on abat un mur, on ne le ramène pas vers soi.

Les deus composés de *battre* qui se rattachent aus sens ordinaires du simple sont *rebattre* (battre à nouveau et fréquemment) et *combattre* (battre avec, par conséquent lutter). On a dit « se combattre » dans le sens de « combattre », avec *se* complément circonstanciel. *Combattre* intransitif a donné naissance à *combattre* transitif, qui n'implique plus un adveraire rétroagissant. Quand on combat les opinions de quelqu'un, les opinions ne ripostent pas.

Le composé *abattre* a formé lui-même un sous-composé *rabattre*, qui signifie *abattre* en ramenant à l'état primitif.

Les substantifs verbaus de ces différents composés sont : *combat*, action de combattre ; *débat*, action de débattre ; *ébats*, action de s'ébattre ; l'archaïque *abat*, action d'abattre ou de s'abattre ; *rabat*, action de rabattre et résultat de cette action (pièce du col rabattue).

Notez le nombre du substantif verbal de *s'ébattre*, l'idée exprimée par ce verbe comportant toute une suite d'actes. De même, *débat* s'emploie au pluriel quand on parle de la discussion (à fases multiples) d'un procès ou d'une ou plusieurs questions dans une assemblée politique.

Abattre, *rabattre* et *ébattre* ont ou ont eu des dérivés en *-ement*.

Abattement est *l'action* d'abattre (Robert Estienne, cité par le D. G., parle d'abattement d'arbres) et l'*état* qui résulte de l'action d'abattre au figuré : « un grand abattement. »

En *rabattement* des 30 livres (exemple du XIIIe siècle, cité par Godefroy).

Ébattement, action de s'ébattre, est sinonime d'*ébats* qui n'exprime pas, quoi qu'en dise Littré, « l'état » de celui qui s'ébat. On peut dire seulement qu'*ébattement* souligne davantage l'idée d'action, parce qu'il rappèle davantage le verbe. Malherbe (L.) :

Toi, des maux qu'ils me font, prends ton *ébattement*.

Chateaubriand (L.) : « Les familles sortent des villages pour prendre part à ces *ébattements*. »

Le verbe *abattre* a formé un autre dérivé en *-age* : *abatage*, action d'abattre (au propre) ; au figuré dans la locution populaire « flanquer un abatage ».

Enfin, le même verbe a un dérivé en *-is* (anciennement *-eïs*). Ce suffixe sert à former avec les verbes des adjectifs comme *coulis* et *levis* de « vent-coulis » et de « pont-levis », et des substantifs exprimant l'action et surtout le résultat de l'action (hachis, gâchis). *Abatis* désigne l'action d'abattre, comme *abatage*, et certains résultats de cette action, notamment les parties abattues d'une volaille qu'on pare. Au sens d'action on trouve le mot dans La Fontaine (D. G.), XII, 20 : « Un universel *abatis* (d'arbres) » et même dans Béranger (L.) :

D'obscurs lauriers j'ai fait large *abatis*.

On peut dire d'une façon générale que l'usage a ainsi réparti les sens possibles des mots *abattement*, *abatage* et *abatis*, qui, d'après leur formation, pouvaient être sinonimes : *abatage*, action ; — *abattement*, résultat au figuré ; — *abatis*, résultat au propre.

Rabattage est un néologisme technique qui signifie « action de rabattre ». Cf. *rabattement* plus haut.

Abattre et *rabattre* ont aussi des « dérivés d'agent » *abatteur* et *rabatteur*.

Régnier (L.) :

Vous êtes, je vois bien, grand *abatteur* de quilles.

Chateaubriand appèle Alaric « l'*abatteur* d'hommes ».

Noël du Fail (D. G.) : « Le sommeil est un terrible *rabateur* de colère. » Le mot s'emploie presque exclusivement aujourd'hui dans le sens restreint de « rabatteur de gibier ».

Abattre a aussi un dérivé en *-oir*. Ce suffixe indique l'instrument (grattoir) ou le lieu (dortoir) de l'action. L'*abattoir* est « le lieu » où on abat les animaus de boucherie, tandis que le dérivé en *-oir* du simple *battre* désigne l'instrument de l'action.

Le verbe *combattre* a un dérivé tout récent en *-if*. Ce suffixe adjectif signifie entre autres choses : « qui a la qualité ou le défaut de faire habituellement l'action du verbe ». C'est sa valeur dans *combatif*, *actif*, etc.

Le substantif *combativité* semble avoir été créé avant *combatif*, qu'il suppose.

Enfin il faut signaler les composés où entrent les formes verbales telles que *abat-*, *rabat-* , un *abat-jour* (qui abat le jour), un *abat-vois*, un *rabat-joie*.

L. Clédat.

REMARQUES LEXICOGRAFIQUES [1]

---

abandonnement :

Le Dictionnaire Général de MM. Hatzfeld, Darmesteter et Thomas le définit : « 3°, action de laisser aller son corps, son esprit, etc. à leur pente naturelle » et donne deus exemples : un du XVIIe siècle, un du XVIIIe. — En voici un du XIXe siècle : « le choix fait dans ce qui, par nature... veut l'abandonnement de toute l'âme. »

Faguet, *Pol. et Moral.*, I, p. 236. Cf. Nisard, *H. de la Litt. fr.*, t. III, ch. XIV, p. 365, éd. in-16.

abracadabra :

Mot cabalistique, dit D. G. — Renan écrit : « A son jour l'abracadabra a procuré des jouissances religieuses, et avec un peu de bonne volonté on a pu y trouver une sublime théologie. »

Marc Aurèle, p. 570.

N'est-ce ici qu'un mot ?

absoluité :

On trouve dans Renouvier : « Cela devait paraître

1. [Il va sans dire que les mots relevés dans ces Remarques ne sont pas tous à introduire dans un dictionnaire de l'usage.] L. C.

incompatible avec l'absoluité ou manque de rapports. »

V. Hugo, Le philosophe, p. 347.

et plus loin : « la déclaration d'absoluité divine où Hugo s'est complu. »

Id., ib., p. 368.

absolument :

D'après D. G. : « d'une manière absolue, i. e. en dehors de toute condition ou restriction, et familièrement : tout à fait. » — On lit dans Bourdaloue (*Sermon sur l'éternité malheureuse*, Dim. III, 300-301) : « On peut absolument savoir le nombre des étoiles du ciel », et Brunetière, qui cite ce passage, ajoute : « Je crois qu'*absolument* veut dire ici : à la rigueur ».

Et. crit., 8e série, p. 72.

académiste :

D. G. dit : « celui qui appartient à une académie » et donne trois sens de ce mot. En voici un quatrième : « Arnauld d'Andilly est, comme écrivain, le plus *académiste*, le plus beau *diseur* et le plus *littérateur* de MM. de Port-Royal ».

Sainte-Beuve, l. 2, ch. xv, *P. R.*, 7e éd., t. II, p. 278.

— A noter que les mots *académiste*, *diseur* et *littérateur* sont en italiques dans le texte. — Sainte-Beuve ajoute en note : « Académiste est l'expression de Saint-Cyran à l'égard d'Arnauld d'Andilly : Vous autres académistes ».

académiser (s') :

« Richelieu n'aurait pas eu le temps de *s'académiser* ».

Sainte-Beuve, *P. R.*, l. 3, ch. XXI, t. III, p. 464.

acarus :

D. G., avec tous les naturalistes, définit *acare* ou *acarus* : genre d'insectes, etc. — On lit dans Victor Hugo : « Saint Diodore voulut qu'on écrivît sur sa sépulture ce seul mot : Acarus, qui signifie : ver de terre » (*Misérables*, *Cosette*, IIe p., VIII, III, p. 245, éd. Ollendorf). C'est mère Innocente qui parle, et mère Innocente était « lettrée, érudite, savante, compétente, curieusement historienne... et plutôt bénédictin que bénédictine », nous dit V. Hugo (IIe p., VI, p. 288), mais il n'ajoute pas que sa compétence s'étendît jusqu'à l'histoire naturelle.

adoration :

D. G. : « Action de rendre à Dieu les honneurs divins et, par extension, hommage des cardinaux au pape nouvellement élu. » En peut-on dire autant de l'hommage rendu à un roi ? à une reine ? Oui, si Chapelain, cité par Sainte-Beuve (*P. R.*, l. IV, ch. IV, t. III, p. 561), a raison d'écrire : « lorsque les Français iront à l'adoration de la nouvelle reine ». Sainte-Beuve lui-même parle de l'adoration des reliques de saint Thomas de Canterbury (*P. R.*, l. VI, ch. III, t. V, p. 243). Il est vrai qu'il ajoute au mot *adoration* : ou honoration, car il n'ignorait pas la différence entre le culte de dulie et celui de lâtrie (v. ces mots dans D. G.), ne fût-ce que pour avoir lu certaine lettre de M. Vuil-

lart (citée au t. VI, appendice, p. 366) où il est dit que « M. Arnauld ne se fût jamais servi du terme d'adoration dans un livre français pour marquer l'honneur dû aux saints et à la Sainte Vierge. »

En finissant, je relève un pléonasme dans cette frase de Saint-Simon, citée par D. G., v° lâtrie : « Respect pour le roi trop peu distant de l'adoration de lâtrie ».

Mém., IX, 37.

adrienne :

Ce mot se trouve dans la Dramaturgie de Hambourg : « Faire tant d'affaires pour une malheureuse adrienne !... Ne peut-elle envoyer prendre chez le marchand ce qu'il faut d'étoffe pour en faire une ? » (Lessing, D. de H., 28e soirée, trad. Crouslé, p. 109-110, Didier-Perrin, 1885). Il s'agit d'un vêtement, et d'un vêtement démodé, comme l'indique la suite du texte : « Quelle est la femme de cordonnier qui porte encore une adrienne ?... Ne pouvait-elle pas dire : une Roberonde, une Bénédictine, une Respectueuse, à la place d'une adrienne ? » Les mots Roberonde, Bénédictine, Respectueuse sont tels quels dans le texte de Lessing.

Hamburgische Dramaturgie, 22e art., p. 149, intr. par G. Zimmermann, G. Hempel, éd. Berlin.

affectionner :

D. G. dit au 2e sens, par ext. : « donner de l'attachement pour quelqu'un ». Il convient d'ajouter : « ou pour quelque chose », comme l'indique le 2e ex. donné, emprunté au P. André. Et encore : « la

lecture de ce livre (la *Fréquente Communion*) loin d'affectionner les hommes à la fréquente communion, elle en retire plutôt ».

Vincent de Paul, cité par Sainte-Beuve, *P. R.*, l. II, ch. XII, t. II, p. 191, n. 1.

agonir :

D. G. le rattache à *agonie*. M. Stapfer (*Récr. gr. et litt.*, p. 180) suppose après Littré que « ce verbe est la corruption du verbe plus correct *ahonir* = faire honte ».

aides :

D. G. dit: « 2° subsides accordés au roi, etc. » Il y avait aussi des « aides seigneuriales, prélevées aux quatre cas : pour la réception du seigneur au rang de chevalier, le mariage de sa fille aînée, le voyage d'outre-mer, la rançon du seigneur fait prisonnier ».

Y. Guyot, *La propriété. Orig. et Évolution*, p. 146-150, Delagrave édit.

alète, alfanet :

... l'alète au grand vol ne vaut pas l'alfanet.

V. Hugo, *Marion Delorme*, IV, sc. 8.

alitement :

D. G. : « Action de prendre le lit ». — Ajouter : ou de le garder. On lit dans Sainte-Beuve : « Mlle des Vertus, durant ses longues années de souffrances et d'alitement, se lassait de vivre ».

P. R., l. V, ch. XI; t. V, p. 115.

aller (y) :

D. G. donne à *aller*, II, 2° : « il y va (en parlant de ce qui est en jeu). Ex. : « Y va-t-il de l'honneur ? » *Pol.*, I, sc. II, v. 110 ». — On lit dans Bussy-Rabutin : « Elle (Mme de Cheneville = Mme de Sévigné) croit qu'il irait du sien si elle n'allait pas au delà de ce qu'on lui a dit » (*H. am. des Gaules*, t. I, p. 154, éd. Garnier). Il faut apparemment sous-entendre *y* devant *irait*. C'est ainsi qu'on dira : Vous revenez de Paris, j'y vais (Clédat, *Gr. cl.*, p. 342), mais : Vous revenez de Paris, j'irai prochainement, en supprimant *y* par eufonie.

alterquer :

D. G. dit qu'on le trouve « encore dans Oudin, 1642 ». Et plus tard encore, dans Gui-Patin : « Hier ... quatre des médecins de Mazarin alterquaient et ne s'accordaient pas de l'espèce des maladies dont le malade se mourait » (Mazarin mourut le 9 mars 1661).

G. P., cité par Al. Bertrand : *Mes vieux médecins*, p. 159.

aludel, aludèle :

Seul, le premier de ces mots est dans D. G. qui le définit : « sorte de pot ou tuyau en terre cuite, employé autrefois pour la sublimation du soufre. » A. France l'a employé dans un sens analogue : « Cet appareil sublimatoire a nom aludel ; il renferme une liqueur... qui n'est autre que le mercure des philosophes » (*Rôtiss. de la reine Pédauque*, p. 233). D'autre part on lit dans le Précis de chimie de Troost (7e éd.,

p. 196) : « l'acide sulfureux et le mercure pénètrent dans une série d'allonges (aludèles) emboîtées les unes dans les autres, et disposées sur deux plans inclinés en sens contraire. »

amaigrir :

Vieilli comme v. intrans., dit D. G. En voici un exemple emprunté à Destouches :

Le bonheur du prochain vous cause de l'ennui,
Et vous amaigrissez de l'embonpoint d'autrui.

Cité par Faguet, Drames anc. et dr. mod., p. 10.

amatrice :

D. G. en donne deus exemples empruntés l'un à J.-J. Rousseau, l'autre à l'Académie, 1798. Voici ce dernier : « Quelques-uns disent *amatrice*, c'est un mot nouveau. » Or on lit dans Fr. de Sales : « Philothée veut dire amatrice ou amoureuse de Dieu. »

Introd. à la vie dévote, *Préface*, p. XVII, éd. Lecoffre, 1894.

ambubaïes :

(Cf. Horace, *Sat.*, I, II, 1). On lit dans V. Hugo : « Cet antique mépris des vestales pour les ambubaïes est un des plus profonds instincts de la dignité féminine. »

Les Misérables, 1re p., VI, I, p. 96, éd. Ollendorf, 1912.

amitié :

D. G. la définit : « Affection... en dehors de... l'attrait des sexes ». Pourtant, quand Andromaque, chez Racine, dit à Pyrrhus :

Vos serments m'ont tantôt juré tant d'amitié
(III, VI, 903),

il est clair que ce mot, comme l'écrit Nisard (*Litt. franç.*, t. III, l. 3, ch. VIII, p. 29, éd. in-16), « lui en épargne un autre » qu'elle n'a pas craint d'employer au 1er acte, v. 341 :

Votre amour contre nous allume trop de haine.
(Sc. IV).

Cf. v. 300 et 302.

Amitié est bien aussi sinonime d'*amour* dans la la bouche d'Oreste, II, II, v. 545 :

O Dieux ! Tant de respects, une amitié si tendre...

amuir (s'), amuissement :

Manquent dans D. G. On lit cependant, à la page 147 du *Traité de la formation de la langue française*, qui précède le dictionnaire : « Devant *j*, *l*, *v*, *b*, *d*, *g*, *m*, *n*, *r*, *s* s'est amuïe déja avant le milieu du XIe siècle » (par. 422).

amulette :

D. G. le donne comme subst. fém. et il ajoute : (masc. Acad., 1763-1835). G. Flaubert l'a fait encore masculin en 1862 : « Un amulette inconnu... devenait une divinité » (*Salammbô*, VI, *Hannon*, p. 107).

Me permettra-t-on de rappeler encore ici un vers bien connu d'A. de Vigny :

« Turpin disait, tenant les saintes amulettes » (*Le Cor*, III, v. 12), qui me semble avoir singulièrement embarrassé les commentateurs. Je citerai seulement M. A. Cahen qui, dans ses *Morceaux choisis d'auteurs français pour le 1er cycle* (éd. de 1900), disait en note : « Il est assez difficile de dire ce que le poète entend

par là. » Le caractère sacré de l'évêque Turpin ne s'accorde guère avec le port « d'objets auxquels on attribue superstitieusement une vertu préservatrice, » (c'est ainsi que D. G. définit l'amulette). M. A. Cahen a depuis donné une explication des « saintes amulettes » (*M. ch.*, éd. de 1905) : « D'après une légende, dit-il, Turpin ayant enlevé au cadavre d'une femme, jadis aimée par Charlemagne, un anneau magique, l'employait lui-même pour assurer son heureuse influence. » Mais comment, alors, expliquer l'épitète *sainte* ?

anapte :

Y. Guyot cite un décret du 15 mars 1790, dont « le titre III déclare simplement rachetables... les droits d'anapte et autres semblables dus tant à la mutation des ci-devant seigneurs qu'à celle des propriétaires ».

Y. Guyot-Lafargue, *Propriété, orig. et évol.*, p. 149.

ancestral :

Manque dans D. G. — « C'étaient là (il s'agit des métopes du Parthénon) autant de chapitres du cycle héroïque, patrimoine de gloire ancestrale. »

Fougères, *Les villes d'art célèbres, Athènes*, p. 89, H. Laurens, éd. 1912.

ancre :

« S. f., dit D. G., quelquefois masc. aux XVIIe et XVIIIe siècles ». Dans l'édition populaire (Hetzel) des *Orientales* (*Canaris*, 7e strophe) on lit :

« Alors gloire au vainqueur ! Son ancre noir s'abat
Sur la nef qu'il foudroie. »

L'édition Hugues (que j'ai entre les mains) donne : « son grappin noir ».

anonymat, anonyme :

D. G. distingue très nettement entre *anonymat* « le fait d'être anonyme » et *anonyme* « caractère de ce qui est anonyme ». Nisard écrit à propos de la *Grammaire générale* et de la *Logique de P. R.* : « Respectons un anonyme qui n'a pas été un raffinement de l'orgueil. » Ne semble-t-il pas qu' « anonymat » serait ici préférable ? A noter toutefois qu'*anonymat* manque dans Littré et que D. G. le donne comme néolog. admis par l'Ac., 1878.

anspessade :

A été, dit D. G., supprimé par l'Ac. en 1878. V. Hugo l'a employé dans *Marion Delorme* :

« Il était lieutenant que j'étais anspessade »
(III, sc. 1, v. 33).

antennal :

Manque dans D. G. « Le toucher antennal paraît être le mode principal de conversation employé par les fourmis. » (Bibl. des Merv., E. André, *les Fourmis*, p. 63). — « S'il y a un langage antennal des insectes ... l'homme est doué d'un langage musculaire et nerveux tout aussi étonnant. »

Al. Bertrand, *Mes vieux Médecins*, p. 297.

anthropolithique :

« L'âge quaternaire, anthropolithique... est caractérisé par le développement de l'organisme humain. »

A. Lefèvre, *La Philosophie*, p. 478, Reinwald, éd. 1879.

anticiper :

D. G. ne donne que des exemples empruntés au XVIIe siècle. Sainte-Beuve écrit : « Si Jansénius avait connu Descartes, il lui eût fallu... anticiper quelques-uns des arguments que l'éloquent auteur de l'*Essai sur l'Indifférence* a si hardiment maniés » (*Port-Royal*, l. II, ch. x, t. II, p. 121) ; — et plus loin : « Ce digne père de Pascal... anticipait déjà, par rapport à son fils, les méthodes de P.-Royal » (l. III, ch. IV, t. II, p. 456, n. 1).

antique :

D. G. donne un seul exemple, emprunté à Mme de Sévigné, de ce mot employé comme subst. fém. Chateaubriand écrit : « Lord Elgin entretient encore en Grèce un Italien... qui découvrit, comme j'étais à Athènes, des antiques que je n'ai point vues. »

Itin. de P. à J., t. I, p. 177, éd. Ledentu, 1830.

apâlir, s'apâlir :

Manquent dans D. G. On lit dans Flaubert : « Une couleur brune... qui s'apâlissait graduellement, peu à peu se perdait dans l'ombre » (*Mme Bovary*, p. 108, éd. Charpentier, 1911), et : « la lueur des grands bûchers apâlissait les figures exsangues. »

Salammbô, *l'Aqueduc*, XII, p. 238, éd. Charpentier.

apédeute :

« Des apédeutes de Constantinople avaient donné... un édit contre le plus grand capitaine du siècle. »

Voltaire, *l'Ingénu*, ch. XI, p. 352, éd. Garnier.

ardillon :

Pas d'ex. dans D. G. Flaubert écrit : « N'était-il (= Ch. Bovary) pas... comme l'ardillon pointu de cette courroie complexe qui la bouclait de tous côtés ? »

Mme Bovary, p. 119.

argot :

« Au XVIIe siècle, dit D. G., l'ensemble des gueux, bohémiens et coupeurs de bourses. » Il faut lire : au XVe siècle. Cf. V. Hugo : « Puis c'était le royaume d'argot, c'est-à-dire tous les voleurs de France, échelonnés par ordre de dignité. »

N.-D. de Paris, II, III, p. 46, éd. Ollendorf, 1907.

argyraspide :

V. Hugo fait dire à Carr :
« Ce roi qu'environnaient les grands Argyraspides ».

Cromwell, V, sc. 14, v. 31.

Faudra-t-il reprocher au poète d'avoir attribué à Salmanazar un cors d'élite qui appartient, historiquement, à l'armée macédonienne ?

Cf. Bailly, *Dict. Gr.*

arrière de (en) :

D. G. : « dire quelque chose en arrière de quelqu'un

= derrière lui, en son absence » ; *en arrière de* a plutôt le sens de « à l'insu » dans cette frase : « Jean Valjean payait, en arrière de la mère, la pinte de lait à Marie Claude. »

Misér., 1re p., II, VI, p. 41.

aséité :

« Le gouvernement ne jouit pas, comme dit l'École, de l'aséité, il ne se pose pas de lui-même. »

Proudhon, *Révol. sociale*, p. 249, éd. Garnier, 1852.

assistances (rendre des) :

D. G. dit seulement : « Donner, prêter assistance à quelqu'un. » Arnauld écrit à Nicole : « J'aurai toujours la reconnaissance que je dois des assistances que vous m'avez rendues. »

Cité par Sainte-Beuve, *P. R.*, l. V. ch. 8, t. IV, p. 488.

assister à :

D. G. le donne comme verbe intrans., mais seulement avec des noms de choses : messe, jugement, supplice, comme compléments. On lit dans Sainte-Beuve : « La mère Angélique, comme tous ceux qui abdiquent et qui assistent à leurs successeurs (comme Rancé ou Charles-Quint) se repentait, ou du moins souffrait. »

P.-Royal, l. I. XII, t. I, p. 326.

assommade :

Manque dans D. G. « Frère Ange avait disparu pendant six mois après l'assommade du coutelier. »

A. France. *Rôt. de la r. P.*, p. 38.

assouvissance :

Manque dans D. G. « Comme si la nature n'eût commencé à être belle que depuis l'assouvissance de leurs désirs » (Flaubert, *Mme Bovary*, p. 284), et : « Quand elle courait à l'assouvissance de ses désirs ».

Mme Bovary, p. 359.

athanor :

« Il y avait un feu terrible qui sortait d'un grand fourneau à réverbère que j'ai su depuis s'appeler athanor (An. France, *Rôtiss. de la reine Pédauque*, p. 106), et plus loin, p. 235 : « Vous ne donnez point assez de nourriture à l'athanor. » D. G. définit (vo fourneau) le fourneau à réverbère : « Une sorte de four... surmonté d'un dôme qui réfléchit la chaleur. »

attenter :

D. G. avant de définir ce terme : « faire une tentative criminelle », renvoie, au début de l'article, à *Rabelais*, I, 43 ; voici le passage : « Quantes victoires ont été tollues des mains des vainqueurs par les vaincus quand... ils ont attempté du tout mettre à internition et détruire totallement leurs ennemis. » Or, *attenter* a ici simplement le sens de tenter, entreprendre. Voici un autre texte, de 1594, où *attenter* est employé au sens de D. G., mais comme verbe passif : « Boutique de Satan où se sont forgés tous les assassinats qui ont été exécutés ou *attentés* en Europe depuis 40 ans. » (Discours de M. Ant. Arnauld, plaidoyer au nom de l'Université contre les Jésuites, cité par Sainte-Beuve, *P. R.*, l. I, ch. III, t. I, p. 70). — Quant à *attenter*

sur, il n'est pas seulement dans Corneille, *Héraclius*, mais aussi dans Racine :

« On craint...
Que sa douleur bientôt n'attente sur ses jours ».

Brit., V, 8, v. 1762,

et :

« De quel droit sur vous-même osez-vous attenter ? »

Phèdre, I, 3, v. 196.

atterrer :

Avec le sens de renverser à terre. D. G. n'en donne qu'un exemple emprunté à Delille, *Géorg.* — On peut en lire d'autres, empruntés à Montaigne, Malherbe, Corneille et Bossuet, dans *Jacquinet* (*Or. fun. de Marie-Thérèse*, p. 211, éd. Belin, 1885). Ce mot a été repris, comme verbe réfléchi, par Sainte-Beuve : « Il faut que l'homme s'atterre d'abord... la face contre le seuil. »

Port-Royal, l. III, ch. XIV, t. III, p. 240.

aumônieux :

Manque dans D. G. « Rien ne sert de dire qu'on est un bon citoyen... parce qu'on est aumônieux, rangé. »

Renan, *Marc-Aurèle*, ch. XXIII, p. 428.

autopsie :

Deus sens dans D. G. ; en voici un troisième : « Ampère, très préoccupé... du fait primitif de conscience, l'appelait autopsie. »

Bertrand, *Mes vieux médecins*, p. 251.

avarie, avarié :

Deus sens dans D. G. Il y en a un troisième que tout le monde connaît depuis que M. Brieux a fait jouer et publié sa pièce, *les Avariés*.

avouer :

D. G. donne, II, 2°, le sens de « reconnaître quelque chose comme vrai », mais seulement suivi de *que*. On lit dans Chapelain (Préface de la *Pucelle*) : « J'avoue de n'avoir que bien peu de qualités requises en un poète héroïque. »

Cité par Brunetière, *Évol. des genres*, p. 77.

A. Jourjon.

GLOSSAIRE

DE

MOTS PARTICULIERS DU DIALECTE D'OC

DE LA

COMMUNE D'AMBERT (PUY-DE-DOME)

(*Suite*).

---

pufino, sf. Matière excrémentielle.

pulha, v. tr. Chercher les pous | Séparer, trier le bon d'avec le mauvais.

punàut, sm. La partie la plus élevée de la maison, le galetas.

puridei, sm. Source de pourriture, amas de choses en décomposition.

putanei, sm. Coureur de femmes.

putanèiro, sf. Femme de mauvaise vie.

putassa, v. intr. Mener une vie de débauche.

putèn! Excl. intraduisible, qui correspont toutefois assez exactement à celle de *sacré! satané! bougre de!* dans le langage familier. Dans la loc. exclam. **vo putèn**! le sens se rapproche de **vo pecaire**! provençal. (V. **maleirous**.)

puto, adj. fém. péj. qui s'applique à la fois aus êtres et aus choses, et dont le sens le plus ordinaire est celui de mauvais : — **bètio**!, *mauvaise bête* ; — **fi**, *mauvaise fin* ; **no** — se dit d'une mauvaise fourme || putain.

putofina, v. tr. Mettre hors d'usage, détériorer, exécuter un ouvrage en dépit du bon sens | **putofinado**. Act. de —.

Q

q, devant **i** et **u**, prent le son de **t** mouillé, mais seulement dans les groupes **qui** et **qu**, non suivis d'une autre voyelle.

quantou, *kātu*, sm., t. de

jeu. On appèle ainsi des grains de haricots secs contenus dans la main fermée et dont il faut deviner le nombre ; la réponse est sollicitée par la formule interrogative : **quante, quante, quant lé n'a ?** *combien, combien, combien y en a-t-il ?*

quartèiro, sf. Grosse bûche provenant d'un tronc d'arbre fendu en quatre.

quarto, sm. Ancienne mesure de capacité pour les grains équivalant à deus **quartous**, soit 40 lit.

quartou, sm. Mesure de capacité, double décalitre.

quartou, sm. Mesure agraire de 7 a. 60.

quartounado, sf. Le quartou agraire.

quausso ? Contr. *Qui sait ?*

que, loc. supplétive remplaçant le pron. sujet : **ho ! que me vengué**, *oui ! me dit-il.*

queirèu, sm. Grosse brique double.

querino, sf. Jeune poulette dont la crête commence à marquer.

quièto-quièto ! Cri pour appeler les poules.

quite. quito, quitous ou **eiçous, quitas**, adj. dém. s'appliquant seulement aus subst. exprimant une idée de la durée : **quite tèms**, *ce tens-ci* ; **quito annado**, *cette année-ci* ; **eiçous tèms**, *ces tens-ci*. V. **gram**.

quito, sf. Partie de cartes.

qus (**de**), adj. indéf. Quelques-uns, de certaines personnes.

R

rabusa, v. intr. Déraisonner, mettre de l'incohérence dans ses actes ou ses paroles ; pour un mécanisme, fonctionner irrégulièrement.

racamiéu, sm. Goût de graillon, de poêle mal nettoyée.

racana, v. intr. Rire aus éclats, croasser | **racanado**, sf. Act. de —, croassement, coassement, cri des canes, long éclat de rire.

racau, sm. V. **racamiéu**.

rachai, sm. Brou de la nois.

racho, sf. Impétigo infantile ; diarrée verte des enfants : **fare la** —.

raci, v. tr. Conserver la rancune d'un acte avec espoir ou désir de vengeance.

raclo, sf. V. **pèiro de** —.

ractémus, adv. Radicalement, au ras de.

rafatalho, sf. Les menus de choses, gens de peu.

rafus, sm. Bruit assourdissant : **fare de** — crier, tempêter bruyamment.

ragnado, sf. Toile d'araignée : fig. **chassa la** — ôter l'envie de recommencer.

ragno, sf. Personne de mauvais caractère ; araignée.

raïa, v. intr. Pour un liquide s'échapper en jets minces. Se dit ppt. du lait. | **raïado**, sf. Act. ou rés. de —.

raïouna, V. **raïa**.

rala, v. tr. Ratisser au ras du sol, empocher l'enjeu d'une partie.

ram, *rã*, sm. Fénomène météorologique violent et passager, bourrasque, grain : — **de ployo**, violente averse ; — **de grèlo**, courte et violente chute de grêle ; — **de tounàri**, fort coup de tonnerre ; — de **simplaria**, brusque accès de démence.

ramado, sf. Courte et légère chute de pluie.

ramai, sm. Raclette du pétrin.

rambalhou, ouno, s. Se dit des êtres très petits ; bout d'homme.

ramasilho, sf. Menus restes, raclure de casserole.

ramilha, v. int. Faire une pluie très fine | **ramilhado**, **ramilho**, sf. Act. de —.

ramounadis, *rãmunãdy*, sm. Sorte de jeu enf. consistant à poursuivre celui sur lequel on a crié **ramounadis**, et qu'il faut atteindre et toucher des deus mains jointes. Le directeur du jeu engage la partie en criant : **ra, ra, ramounadis** ! Sur qui ? répont l'un des assistants : sur un tel ! et la poursuite de s'engager.

ramounado, sf. Verte semonce.

rampé, sm., t. de j. Point équivalent : **fare** — annoncer un point égal | riposter du tac au tac.

rancountra, v. tr. Bien réussir la préparation d'un plat.

rancountre, sf. Bonne occasion, heureuse coïncidence.

randre, v. tr. Forcer en poursuivant ; lasser, exténuer | **randudo**, sf. Fatigue excessive | **se** — pour les végétaus, arriver à maturité.

randre, v. tr. Vomir.

rapan, sm. Rameau de

buis, de sabine ou de laurier-cerise que l'on porte à bénir le jour des Rameaus.

Rapans (**lous**). Le dimanche des Rameaus. V. **Paschas**.

rapuanai, sm. Éructation nidoreuse.

rasebu, adv. Au ras, tout à côté.

raso, sf. Petite rigole d'irrigation.

rassa, v. tr. Séparer avec le crible de bois (**drai**) le grain des débris restés sur l'aire après le battage.

rat, sm. Lubie, caprice : **prene un** — c'est, pour un petit enfant, crier, pleurer, trépigner sans cause apparente ou connue; pour un mécanisme, cesser de fonctionner régulièrement.

rata, v. intr. Pour un chat, faire la chasse aus rats.

raté, sm. Râteau | La colonne vertébrale.

rat-tiéulagnou, sm. Rat qui vit sous les toits.

rato, sf. Dent de lait | dim. **ratouno**.

ratounado (**de**), loc. adv. Subrepticement, furtivement, sans faire plus de bruit qu'une souris.

ravéuda, v. intr. S'occuper à des choses insignifiantes ou puériles.

ravéudou, **ouno**, s. Tout petit enfant, fam.

ravi, v. intr. Étonner, stupéfier | **ravido**, sf. Rés. de —.

re, sm. et pron. indéf. Rien : — **de** — absolument rien; **fare de re**, laisser indifférent; **e** — **pus pas mai**! Loc. excl. correspondant à la loc. fam. : *après celle-là il faut tirer l'échelle!*; **dè re**! litt. **ah rien**! Loc. intraduisible à sens multiples, correspondant à : *ah! ne me faites rien dire!* ou encore : *tout cela n'est rien! tout cela ne sert à rien*, ou, *ne mérite pas qu'on s'en occupe.*

réboué, sm. Sorte de brioche des Rois, de forme ronde. On peut y voir comme écho de : *Le roi bōit!*

reboulo, *rèbulo*, sf. Fête ou repas offert aus ouvriers à l'achèvement d'une construction ou de tout autre travail : **fare la reboulo**. On donne encore ce nom au drapeau ou aus branchages simboliques qu'on a coutume de placer sur le faite d'une maison en construction.

reca, v. tr. Donner un

coup de la tête ou des cornes.

recado, sf. Coup de tête ou coup de cornes | fig. Atteinte à la santé.

recolo, *rèkọlo*, sf. Bande de cuir fixée au sabot pour l'assujettir sur le cou-de-pied : **eiclot à** —.

redable, *redablè*, sm. Raclette de fer pour sortir la braise du four.

rede, *rèdè*, sm. Partie cintrée d'une poutre offrant là une plus grande résistance à la flexion | adj. raide, rude | adv. rudement.

redond, sm. La partie arrondie d'une chose | adj. rond.

redorto, sf. Sorte de brioche en couronne que font les boulangers. Coussin arrondi, percé au centre, qu'on place au sommet de la tête afin d'y maintenir une charge en équilibre.

redouèira, v. intr. Se dit d'une préparation culinaire abandonnée longtens, ou trop longtens à l'action du feu. V. **douèire**.

redous, *rèdu*, sm. Radoucissement de la température, période du dégel.

redoussa, v. unip. Se radoucir, en parlant de la température.

regalado, sf. Petit verre après le café, *pousse-café*.

regi, sm. Mettre en ordre, mettre à sa place, mettre à l'abri | fig. rappeler à l'ordre | **se** — se restaurer, prendre un bon repas | **regido**, sf. Act. de —, mise en place.

regré, sm. Mouvement de répulsion, sentiment de dégoût | **fare** — inspirer du dégoût ou du mépris, faire hausser les épaules en signe de désapprobation ou de blâme.

regretiéu, oua, adj. Difficile sur la nourriture, qui a de la répugnance pour certains aliments.

reguèi, sm. V. **meitro**. Terme employé surtout dans la partie montagneuse du N. O.

reipous, sm. Point de côté ; écho, répons.

relacha (se), v. pr. Évacuer des selles molles après un tens de constipation.

relico, sf. Reste d'un mès. Au fig. se dit d'une personne qui se donne des airs précieus.

remenda, v. tr. Rehausser

les bas | **remendado**, sf., **remendage**, sm. Act. de —.

reméuvage, sm. Pélerinage vers un lieu de sainteté.

remisa, v. tr. Remettre quelqu'un à sa place, donner une bonne leçon.

remoucha, v. tr. Rabattre le caquet.

rena, v. intr. Grogner; gronder en parlant d'un chien | **reno**, sf. Personne grognon | **renado**, sf. Act. de — ; forte semonce.

reno, sf. Rainette; salamandre aquatique | Sorte de crécelle que les enfants construisent avec un goulot de bouteille coiffé d'un parchemin tendu que traversent trois ou quatre longs crins reliés tous ensemble à un bâtonnet. En imprimant un mouvement giratoire avec ce dernier, les crins qui frottent sur le parchemin produisent un bruit analogue à celui d'une crécelle.

replet, *rèplɛ̀*, **eno**, adj. Plus que plein, saturé de nourriture : **être** — éprouver une sensation d'oppression ou de pesanteur d'estomac.

ressenai, *rèsènài*, sm. Cheville fixe, en bois, placée vers la partie antérieure du timon du char sur laquelle viennent porter les **courdis** dans les mouvements de recul. V. **jou**.

ressentimèn, sm. Se dit d'une affection antérieure dont on subit une atteinte nouvelle.

ressigna, (**ssi** chuintant), v. tr. Se moquer de q.qu'un en contrefaisant avec exagération une attitude, un geste, un son de vois, un tic | **ressignado**, **ressigno**, sf. Act. de — (*re signare*). V. **eirechigna**.

ressina, v. intr. Hennir ou braire joyeusement | **ressinado**, sf. Act. de —.

restièu, **oua**, adj. Qui laisse des restes, qui laisse un mès ou un travail inachevé.

retalhado, sf. Passe amoureuse.

retou-retou, **tièr**, **tièr**! Cri spécial pour appeler un cochon.

retrouble, *rètrublè*, sm. Champ sur lequel restent les chaumes après la moisson.

rèuté, **èlo**, adj. et s. Être souffreteus, malingre, peu développé.

rèutela, v. intr. Craindre

le froid, ne pas quitter le coin du feu.

rêutisso, sf. Mottes de gazon desséchées qu'on allume en tas.

revergau, audo, adj. Bien en train, dispos, gaillard.

revouliou, sm. Fort remous ; tourbillon d'eau, de vent, de neige ou de poussière.

Ribando, sf. Vache à taches de forme allongée.

ricoualha, v. tr. Mettre et garder soigneusement en réserve | **ricoualho**, sf. Réserve secrète de fruits ou de provisions.

rima, v. intr. Se dit pour le lait, prendre le goût de brûlé | **rimadis**, sm. Parties d'un mès brûlées au feu | **rimado**, sf. act. de **rima** | **rimadouëiro**, sf. v. **rimadis** | **rimaduro**, *ibid.*

risoula, v. intr. Faire risette.

risouna, v. **risoula** | **risouno**, sf. qui fait risette, qui a la figure toujours souriante.

ritelha, v. tr. Labourer un champ où sont restés les chaumes après la moisson ; teiller le chanvre | **ritelhado**, sf. act. de —.

ritelhou, sf. Chaume resté après la moisson ; chènevotte.

rôfio, *roĉyo*, sf. Caillou isolé, pierre de jet.

rogue, sm. Epiploon du porc gras.

rondela, v. intr. Rouler en tournoyant sur soi-même | **rondelado**, sf. Act. de —.

rondelou, sm. Tournoiement du cors roulant sur lui-même dans une pente : **fare lous** — amusement des enfants consistant à dévaler une pente en roulant.

roufana, v. intr. Ronfler du nez | **roufané, ello**, s. et adj. La personne qui ronfle par enchiffrènement.

roufilha, v. intr. Ronfler légèrement pendant le sommeil | **roufilhado**, sf. Act. de —.

rougno, sf. Croûte ou quignon de pain ; croûte herpétique, escarre.

Rouno, sf. La femme ou la fille du nommé **Roux** | vache à pelage rous.

rousti, v. tr. Gagner tout l'enjeu, décaver | **roustido**, sf. Act. de —.

ruchalhou, oua, ouno, adj. D'apparence squammeuse.

rucho, sf. Écorce rugueuse des arbres.

ruèina, v. tr. Pour un cochon pousser son cri spécial, *quiruiler* | **ruèinado**, **ruèino**, sf. Cri du cochon.

S

s, dur, devant i se prononce comme **ch** français ; s, dous, devant **i**, se prononce comme **j** français.

saba, v. intr. Exprime le décollement de l'écorce au moment de la sève (**sabo**). V. **tenche**.

sabat, *sàbà*, sm. Bruit, tapage, dispute bruyante : **fare le** — faire du tapage, violemment se fâcher.

sabatei, eiro, s. et adj. Enfant tapageur.

Sabàtio, *sàbạtyo*, n. pr. Sébastien.

sabé, adv. Sans nul doute, peut-être, avec un sens généralement ironique ou de défi.

sabouri, v. tr. Donner de la saveur aus aliments | **sabourido**, sf. Act. de —. V. **dissabouri**.

sabrand, ando, s. et adj. Qui agit ou qui marche à une allure désordonnée.

saca, v. tr. Faire cession d'une chose après en avoir débattu le pris | **sacado**, sf. Act. de —.

sacage, s. m. Grande quantité de récolte ; plus rarement appliqué aus autres choses.

sachou, s. m. Petit sac, bourse ; bourse testiculaire.

sagno, sf. Terrain imprégné d'eau, humide, marécageus.

sala, *sàlà*, v. tr., t. de j. Rendre telle pièce du jeu intangible et comme sacrée : **sale moun tienlhou e ma digaino** ! s'écrie-t-on au jeu de **tienlhou**, lorsqu'on veut préserver la quille (**tienlhou**) de l'attaque du bâton (**digaino**) lancé pour l'abattre. C'est en quelque sorte une trève dans la partie. V. **tienlhou**.

Remarque. A rapprocher sans doute de l'expression franque « **sala** » qui s'appliquait à la propriété exente d'impôts, jouissant ainsi d'une immunité particulière.

salepa, v. tr. Couvrir de malpropretés | fig. Exécuter maladroitement | **salepadis**, sm. ensemble de choses sales | **salepado**, sf. Act. de

— | **salepadouèiro**, sf. saloperie ; choses sales ou de mauvaise qualité.

sandable, **blo**, adj. Plein de santé ou favorable à la santé.

sandrelha, v. intr. Répandre abondamment ou maladroitement un liquide dans lequel on trempe un objet | **sandrelhado**, sf. Act. de — | **sandrolho**, sf. La personne qui fait l'act. de — V. **drelha** et **panelha**.

sang, sm. Sang | boudin | Au pluriel, désigne les menstrues : **'vi sous sangs**, *avoir ses règles*.

sangolho, sf. V. **sandrolho**.

sangoulha, v. tr. Agiter un objet, un linge dans l'eau.

sangoulha, V. intr. Produire un clapotis, en parlant d'un liquide dans un récipient. | **sangoulhado**, sf. Act. de —. V. **sangolho**.

sangueta, v. intr. Fluer en petits jets intermittents | fig. Ne lâcher son argent qu'avec peine | **sanguetado**, sf. Act. de —.

sanguetado, sf. Giclement brusque et de peu de durée d'un liquide.

sangueto, sf. Seringue, et, plus spécialement, la seringue faite d'une tige de sureau évidée | fig. Personne hésitante à se décider, à rendre une réponse ; pingre.

sanica, *sãyiká*, v. tr. Faire une reprise hâtive ou de fortune à un accroc | **sanicadis**, sm. **sanicado**, sf. **sanico**, sf. Act. de. — Reprise hâtive d'un accroc.

sànna, *sãná*, v. tr. et intr. Saigner | **sànnadis**, sm. chose sanguinolente, flaque de sang | **sànnado**, sf. égorgement d'un animal | **sannadouèiro**, sf. issue, plaie par laquelle s'échappe du sang | **sannadour**, sm. Tréteau sur lequel on égorge les porcs. | **sànnaire**, sm. Celui qui égorge les animaus.

sanpo, sf. Femme de mauvaise tenue, de langage effronté ou grossier, *forte en gueule*. V. **liarfo**.

sansible, **blo**, adj. De tempérament délicat.

saparau, sm. L'estomac chez le porc.

Sardèiro, sf. Cerise. Nom de la vache à pelage rouge.

sargau, sm. Désigne une personne de tenue débraillée

ou sans goût, aus vêtements fripés.

sargounela, v. tr. Friper ses vêtements.

sargounello, sf. La femme aus vêtements en désordre, à la tenue débraillée. V. **sargau**.

sarra, v. tr. Serrer, presser ; mettre en prison | **sarrado**, sf. Act. de —.

sarra, v. intr. Geler fortement | **sarrado**, sf. Période de gelée intense et prolongée.

sarsou. V. **sarsuèn**.

sarsuèn, sm. Reprise grossière faite à un accroc. V. **sanico**.

satroulho, sf. Petit lamproïde qu'on trouve en abondance dans les sables de la Dore et des ruisseaus.

sausso, sf. Forte trempée | fig. une verte semonce, une vive correction, une *frottée*. V. **sèussa**.

sauto-grelet, litt. *saute-grillon*; désigne un personnage maigre et étriqué ; freluquet.

sauto-loubo, sf. Décision regrettable, acte préjudiciable à ses intérêts.

se, pron. sing. de la 3e pers. des 2 g. et des 2 nombres : *se, soi, lui, il, elle, eux*. Lorsqu'il signifie *il* ou *elle*, on le place après le verbe dont il est le sujet : *ainsi qu'il disait*, **coumo disio se** | **fare de** — se faire sans l'aide de personne.

sebèuturo, *sebœuturo*, sf. Repas des funérailles.

sechas, sm. Plaque herpétique, sèche, dartre furfuracée. On dit aussi **sechadis**.

secho, sf. v. **secha** | souche.

sechou, s. m. Gros billot à hacher la viande. V. **plot**.

secoududo, sf. Ation de secouer (**secoudre**) | fig. Volée de coups, admonition sévère.

sécula, sm. Loc. intraduisible et qui n'a de sens que dans la frase : **l'hi a pas de** — c.-à-d. *il n'y a pas moyen de faire autrement*.

seditrat, sm. Porteur de corbillard, croquemort.

seguèio, sf. Séquelle.

seguènt, sm. *Suiveur* importun.

selhado, s. f. Le contenu d'un seau (**selho**) | fig. Quantité importante de chose liquide.

selhaire, sm. Fabricant

de seaus et autres récipients en bois.

selho, sf. Seau en bois, et sp. celui dans lequel on trait | dim. **selhou**.

selhouna, *sèlyuná*, v. tr. Jalonner avec des brins de paille l'espace couvert par la volée de grains du semeur.

selou, sm. Petite sellette, petit banc de bois ; agenouilloir de la lavandière. V. **plot**.

semèn, sf. Grain pour semence | **fare las** — ensemencer, faire les semailles.

semena, v. tr. Ensemencer | **semenadis**, sm. Partie ensemencée | **semenado**, sf. Act. de —.

semenadouèiro, sf. Panier de bois contenant le grain du semeur.

sensort, sm. Extrémité | **darei** — dernière extrémité, dernier retranchement.

sentido, sf. Act. de sentir; atteinte de maladie.

sentigna, v. intr. Flairer à droite et à gauche | **sentignaire**, sm. Qui fait l'act. de — | **sentigno**, s. 2 g. *ibid.*

sènto, sf. Flair, odeur, faculté de sentir. **Gis de** — point de flair, dépourvu d'odeur.

Rem. Tous les mots ci-dessus, dérivés de **senti** ou **sentre**, *sentir*, se prononcent avec **s** chuintant.

sentou, **ouno**, s. et adj. Petit saint | iron. dévot hipocrite.

sèntre, v. intr. Sentir. P. passé **sentu** ; ind. pr. **sènte** ; imp. **sèntio** ; passé déf. **sentigué** ; impérat. **sènto** ; imp. du subj. **sentiguèsse**.

sèntre (se), v. pron. Avoir conscience de sa situation ; s'éveiller à l'amour.

sereno, *sèrẹno*, sf. Lacet à prendre les grives. L'engin est constitué par un cercle en bois flexible sur le pourtour duquel sont disposés des nœuds coulants en crin de cheval. L'appât consiste en baies de sorbier (**pudis**).

servo, sf. Réservoir d'eau pour l'irrigation des prés ou l'arrosage des jardins. V. **boutasso**.

seta, v. tr. Asseoir | fig. accabler, mettre à bas, faire choir sur le derrière, ruiner, affaiblir | **setado**, sf. Act. de —.

setou (à). Position assise.

sèubre, *sœubrè*, v. tr. Savoir. Part. p. **sèubu** ; ind. pr. **sabe** ; imp. **sàbio** ; passé

déf. **seubugué**; imp. du subj. **sèubuguèsse** || S'emploie aussi pour marquer une impression de bien ou de mal, tant au fisique qu'au moral : **acò me sèubugué de bou** ou **de mau**, *cela me fit du bien, ou du mal, cela me fit plaisir* ou *de la peine*. Il prent en outre q. q. f. le sens de **souli**, *avoir coutume*, mais seulement à l'imp. de l'indic. : **sabio fare coumo acò**, j'avais coutume de faire ainsi. V. **souli**.

sèubudo (de), sf. A l'improviste, par surprise.

sèugoulèiro, sf. La sous-gorge | Traverse de bois, armée d'une lame de fer, qui relie les deus extrémités des armons (**liengo**) dans le char agricole.

sèuliau, sm. Haut-le-cœur, soulèvement de l'estomac, envie de vomir.

sèuno, sf. Double sou ou décime de l'ancienne monnaie de billon.

sèupeleto, sf. Culbute complète, saut périlleus.

sèupia, v. tr. Infliger une correction manuelle ; correspont exactement à la loc. fam. *enlever le ballon* (**sèupiado**, sf. Act. de —.

sèupita, v. intr. Chercher à attirer la compassion, pleurer misère.

sèupitou, ouno, s. et adj. Pleure misère.

sèussa, v. tr. et intr. Rouler, tremper, baigner dans un liquide | **se** — se tremper de pluie | **sèussado**. Act. de —. V. **sausso**.

sèusseta, v. intr. Hésiter, tâtonner, ne savoir quelle résolution prendre, se débattre en des idées mesquines ou parcimonieuses.

sèusseto, sf. La personne qui fait l'act. de **sèusseta**.

sèutadour, sm. Endroit d'où l'on saute | fig. Endroit ou lieu de débauche (bas).

sèutaré, sm., t. de j. Le jeu dit du « bâtonnet ». V. **estron**.

sèutrâs, sm., Planche mobile qui fait le fond du berceau du char agricole.

sèutralha, v. tr. Manier sans précaution, de manière à les écraser, des substances de consistance molle telles que cerises, prunes, pêches, etc. | **sèutralhado**, sf. Act. ou rés. de —.

si, *ei*, ou *eè*, conj. Si | **fare coumo** —*faire semblant*; **dè ma** — ! *Ah bien oui !*, *al-*

lons donc! avec le sens d'ironie ou de défi.

sialou, ouno, *ɛalu*, adj. q. qui s'applique sp. au chien de berger vigilant, excellent gardien du troupeau.

simou, *ɛèmu*, sm. Lisière de la pièce de drap.

sirvènt, sm. Aide requis par l'huissier; recors.

sirvènto, sf. Servante | Support de la grande poêle. V. **endelèiro**.

sita, v. tr. Sier, faire le mouvement de va-et-vient de la sie | **sitado**, sf. Act. de —.

sitadour, sm. Installation hidraulique de sierie mécanique.

sitaire, sm. Sieur-de-long.

sitei, sm. Ancienne mesure de capacité pour les grains valant le double de l'**eimino**, c.-à-d. 8 doubles décal. environ.

sito, sf. Scie | Campagne du sieur-de-long : **na en la** — partir pour faire la campagne comme sieur de long.

sitou, sm. Large sie, sans autre monture que deus manettes aus deus extrémités. Elle requiert par conséquent l'aide de deus personnes. On l'emploie excl. pour l'abatage ou le tronçonnement des arbres ; elle porte dans la région le nom de *passe-partout*.

sitouna, v. tr. Sier avec le **sitou** | dim. de **sita**.

sivada, v. tr. Mettre au régime de l'avoine.

sivado, sf. Avoine : **gagna la** — se dit pour les ânes se rouler dans la poussière.

Sivèiro (la), sf. Valcivières, commune du canton d'Ambert.

sivèiro, sf. Brouette rustique.

Remarque. — Pour la prononciation de la sillabe **si** dans les mots qui précèdent voir à la lettre **I**.

solo, sf. La plante des pieds, la semelle de la chaussure : **vira** — rebrousser chemin.

souci (fare). Loc. qui traduit exactement : *faire hausser les épaules*. V. **defèci**.

sougna, v. tr. Donner des soins ; regarder attentivement, faire attention | — **soun cop,** bien viser, guetter la bonne occasion. V. **eissougna**.

soulhandra, v. intr. V.

panoulha | **soulhandrei**, **eiro**, s. La personne qui fait l'art. de —. V. **panolho**.

souli, v. intr. Avoir coutume. Ne s'emploie qu'à l'inf. pr. et à l'imparf. de l'ind. : **soulho**, **soulhas**, **soulho**, **soulhen**, **soulhas**, **soulhon**.

soulo, sf. Aide, soutien, compagnie | **fare** — tenir ou faire compagnie. On prononce ordin. **selo**.

sourdaino, sf. Une personne dure d'oreilles.

suc, sm. Pic de la montagne, sommet élevé. On écrit aussi **sut** | **suquet**, sm. pic très aigu dans la montagne.

sufi (**que**). Loc. équiv. à : toujours est-il que...

sumilha, v. intr. Dormir légèrement, faire de courts sommeils. De **se sumi** s'endormir.

T

t, se prononce toujours mouillé devant les voyelles **i** et **u**.

tabari, **ino**. Bouffon, excentrique, mal équilibré, d'esprit obtus | — **Matias**, *ibid*.

tabasa, v. tr. Bourrer de coups. | **tabasado**, sf. Act. de —. C'est peut-être l'origine de la locution : passer à tabac. V. **tabousas**.

tabousas, sf. pl. Jeu dans lequel le perdant appliqué la face contre un mur, bras et mains écartés reçoit les coups d'une balle durement rembourrée, proportionnellement à l'importance de l'échec.

tabouso, *tâbuzo*, sf. Balle du jeu dit de **las tabousas**.

tacou, *tâku*, sm. Coin de serrage de la *règle* ou soc de l'araire simple. V. **araire**. | Gros morceau, grosse portion : **un — de pouô**, un gros morceau de pain.

taé ! Cri pour appeler le chien de berger. Monosillabique.

tala, v. intr. Produire une callosité ou une meurtrissure de la main par le contact d'un manche d'outil. V. **taluro**.

talhadour, sf. Sorte de grande et lourde serpe pour élaguer les branches.

talho-prât, sm. Sorte de pioche large, avec un côté relevé et coupant (**dalho**)

pour faire les rigoles d'irrigation des prés.

talhou, sm. Morceau et généralement gros morceau d'une chose coupée : **un — de pouò**. V. **tacou**.

talot, sm. Planchette ou morceau de bois qu'on suspent au cou à l'aide d'une longue chaîne et qu'on laisse flotter sur le devant des vaches trop pétulantes afin de les empêcher de courir. On donne q. q. f. ce nom au chien de berger.

tan, sm. Le nœud du bois | — **chani**, sm. Furoncle douloureus.

tanai, sm. Gros et lourd sabot.

tant qu'à, ou **tant qu'à tant**, loc. ad., t. de j. Parité de points.

tant-que-tant, loc. adv. dont le sens équivaut à la loc. fam. : *comme ça peut* ou : *vaille que vaille*.

tapadour, sm. Couvercle d'ustensile de cuisine. V. **tapo**.

tapo, sf. Large dalle de pierre brute pour recouvrir une canalisation.

tapo, sf. Poche ou sac fait en peau de mouton pour contenir les fuseaus de la fileuse. V. **cocho** et **corno**.

taqueta, v. intr. Faire tic-tac ; claqueter | **taquetado**, sf. Act. de —.

taragueta, v. intr. S'occuper à de menues choses ou insignifiantes, à de petits arrangements | **taragueto**, sf. Petit agencement, petite pièce ou petit organe de mécanisme.

tarangot, sm. Grosse bûche noueuse.

taraud, audo, s. et adj. Déséquilibré, original.

tartadèiro, sf. *Rhinanthus crista-galli*. V. **erbo infarnalo**.

tassado, sf. Contenu d'une tasse.

tato, sf. Tasse plate en argent pour examiner et goûter le vin. Dégustation.

tato-tiéu de poulo, sm. Tatillon, hésitant, curieusement indiscret.

tavé, ello. V. **taraud**.

têiro, sf. Rideau d'arbrisseaus, rangée de buissons. V. **à-pèr-têiro**.

té labri, té é é ! Cri pour rappeler le chien qui garde le troupeau. V. **taé !**

teitèiro, sf. Coussinet de paille sur lequel porte le joug à la base des cornes.

tempouras, sf. pl. Les Quatre-Tens, tens d'abstinence.

tènche, sf. Petit tube d'écorce d'osier, de 4 à 6 cm. de longueur, détaché d'un sion au moment de la sève et dont on facilite le décollement en le battant sur le genou avec le plat du manche de couteau. Si on enlève l'épiderme à l'une des extrémités, ne laissant subsister que la mince couche sous-jacente, on obtient une sorte d'anche qui vibre vivement placée entre les lèvres. Pendant l'opération du batage, il est d'usage de ritmer les coups en scandant sur deus notes la bizarre incantation suivante :

Sabo! sabo! tiéu d'madamo...

Che tu volis pas saba,

te coparé tiéu e nas! V. **saba**.

tèncho, sf. Grosse noisette oblongue à périsperme rose.

tendilhas, *tèḍiḷa*, sf. pl. Écrou de serrage du fer de l'araire simple.

tendre, o, adj. De santé fragile, sensible aus moindres influences de température.

tendudamèn, adv. D'une manière soutenue.

terme, sm. Talus herbeus, bords herbeus d'un fossé ou d'un cours d'eau.

terralha, v. intr. Faire un bruit de vaisselle | **terralhado**, sf. fracas de vaisselle.

terralhaire, sm. Potier ou marchand d'ustensiles en terre.

tèt, sm. Vase en terre, vase de nuit.

tetaire, o, adj. Qui tète fréquemment | **tetaré, ello**, *ibid*.

tèto dau lai, sf. Couche crémeuse rassemblée par le repos au-dessus du lait.

tèula, v. intr. Rester à table. | **tèulado**, sf. Act. de —, tablée.

tèunei, sm. Nid de guêpes ou de taons.

tèuvello, sf. Bande de terrain, vers le bord du labour, sur laquelle on retourne l'araire pour reprendre la suite des sillons parallèles. Ultérieurement cet espace est labouré à son tour mais perpendiculairementaus premiers sillons.

tialadoueiro. V. **treitouèiro**.

ticon, sm. Quelque cho-

se. S'emploie au propre et au figuré; ainsi : **fare** — peut dire à la fois *s'occuper d'une chose*, ou *produire une impression, émouvoir*. V. **chèusa** || **quauque** — certaine chose, très peu d'une chose.

tienlha, v. intr. Se dresser à la manière d'une quille, q. q. f. abattre une quille.

tienlhou, sm. Petite quille | Jeu qui consiste à abattre une quille à l'aide d'un bâton (**digaino**) lancé à distance. V. **digaino** et **sala**.

tièto, petito, tièto! Cri pour appeler et rassembler les poules. V. **quièto**!

tiènt, sm. Teinture noire liquide; vin très chargé en couleur.

tièu, sm. Cul; fond d'un vase, pied de l'arbre | — **badâ**, sm. Qui laisse les portes ouvertes (de **bada**, ouvrir) | — **beni**, d'allures doucereuses; confit en dévotion | — **merdous**, fig. Se dit de q.qu'un qui n'a pas une réputation irréprochable | — **pejous**, fig. Se dit de q. qu'un qui ne sait point démarrer de sa chaise | — **pudènt**, se dit d'une personne dont le cors dégage une odeur de vesse | — **sarrâ**, ou **sarro** —, qui ne délie pas volontiers les cordons de sa bourse | — **tors**, qui marche en se déhanchant | **tato** — ou **tato** — **de poulo**, qui hésite longtens avant de se décider.

tièulado, sf. Chute sur le derrière.

tiéulagna, v. tr. Couvrir avec des tuiles; par extension, mettre un toit.

tiéulagnaire, sm. Qui construit ou pose les toitures.

tieulagnou (**rat**), sm. Rat des toits.

tiro-coubarto, sm. Huissier, recors, qui fait la saisie du mobilier (de **couberto**, couverture).

tiropelha, v. tr. Tirailler par les vêtements | **tiropelhado**, sf. Act. de — ; **tiropelho**, sf. *Ibid.*

tisou, sm. Grosse part, gros morceau.

tombeleto, sf. Jeu de billes qui consiste à les laisser tomber sur un angle saillant jusqu'à ce que la bille ainsi lancée aille choquer les précédentes restées à terre, ce qui détermine le gain de la partie. Une particularité in-

téressante de ce jeu est l'exclamation : *Cordémus, mettez-y le front!* que l'un des joueurs prononce gravement en humectant de sa salive la partie de l'angle choisi pour faire tomber les billes. On prent généralement le bord en pierre du trottoir ou d'un parapet de pont.

tombo-soupo, sm. Personne lourde d'esprit.

Toninto (la), sf. La femme d'Antonin.

torlho, sf. Femme vêtue de loques.

torlho-borlho (à la). Loc. adv. Sans précaution, au hasard, à l'aveuglette.

toubi, ino, adj. et s. Vieille personne dure d'oreilles.

touma, v. tr. Cailler le lait.

toumo, sf. Caillé de lait de brebis.

tounado, sf. Coup de tonnerre.

toupi, ino. V. **toubi**.

toupiên, iéndo. V. **toupi**.

tour, sm. Tour ; dévidoir des dentellières pour garnir leurs fuseaus | **beila** — interrompre le cours d'une action, d'une maladie.

touret, sm. Robinet de bois, cannelle de pressoir.

tourlhou, sm. Se dit d'un linge ou de paille roulé et plusieurs fois replié au hasard.

tourlhouna, v. tr. Mettre en **tourlhou** ; chiffonner une étoffe sans précaution.

tourmento-cretiên, sm. Enfant insupportable.

tourmentou, ouno, s. et adj. Se dit d'un enfant qui ne laisse ni trêve ni repos.

tourtienga, v. intr. Marcher en tortillant.

tourtiengaino, sf. Personne qui marche en tortillant ; bancal, cagneus, boiteus.

toutichâ, adv. A peine, très peu d'une chose. V. **justamên**.

tracassou, ouno. V. **tourmentou**.

trafi, sm. Remue-ménage.

trafica, v. intr. Aller et venir, marcher tantôt dans un sens tantôt dans un autre.

trapounêiro, sf. Petite trappe ; petite ouverture pour le passage des chats.

trasse, asso, adj. D'aspect maladif, de mauvaise mine.

En parlant des objets, le rebut. (V. **tros**.)

traversei, sm. Petit côté transversal qui relie en avant et en arrière les hautes ridelles à claire-voie (**eicharledis**) du char agricole.

treiféro, sf. Champ planté en pommes de terre.

trèifo, sf. Pomme de terre. | — **de bèu**, espèce de champignon souterrain, à chair blanche, réniforme, non pédicellé, qui croît sur les racines du pin. *Elefomice*.

treina, v. intr. Être en état maladif prolongé | **treinariâ**, sf. État valétudinaire prolongé.

treino-malur, sm. Celui que poursuit la malchance.

treissima, v. tr. Fouler aus pieds, bourrer de coups | **treissimado**, sf. Act. de —.

treitoueiro, *trituèiro*, sf. Longue cheville de fer qui relie le timon au joug. V. **tialadouèiro**.

trèlhas, sf. pl. Épluchures de légumes.

trembleto, sf. Se dit d'une personne agitée de frissons, de tremblement involontaire ou qui tremble de peur.

trencha. V. **touma**.

trencha (**se**), vr. Tomber malade par refroidissement. | **trenchado**, sf. **trenchamènt**, sm. Accident morbide à la suite d'un refroidissement | **se trencha lous sangs**, se dit de la femme qui tombe malade par refroidissement pendant l'époque de ses règles.

treta, v. intr. Bouillir à gros bouillons | **tretado**, sf. Act. de —.

trèulha, v. tr. Fouler, piétiner l'herbe d'un pré | **trèulhado**, sf. Trace laissée dans l'herbe par le passage. Act. de —.

treya, v. tr. Salir, couvrir d'immondices ; fig. mal exécuter, manquer un ouvrage. | **treyado**, sf. Act. de —. V. **troyo**.

treyado, sf. Portée de cochons | **de mèmo** — de même origine, de même lignée. Iron. | fig. Lourde bévue, acte de malpropreté.

treyand, ando, adj. et s. Sale à la manière d'une truie ; qui mange malproprement, grand saligaud.

treyanda, v. tr. Augm. de **treya**.

trisa, v. tr. Pulvériser, broyer grossièrement à l'ai-

de du pilon. S'applique spécialement au sel et au sucre.

trompable, blo, adj. Qui n'est pas ce qu'il paraît, d'aspect trompeur.

trompilhou, sm. Dim. de **trompo**, *toupie*. Sorte de toton généralement constitué par un bouton plat, en os, traversé en son milieu par une tige mince qui sert de pivot.

tronfignou, sm. Petite saillie aiguë, partie d'objet qui se dresse. Par ext. se dit d'une très petite personne.

tros adj. invariable, qui donne aus êtres ou aus choses ausquels on l'applique une idée d'infimité, de non valeur, analogue à celle que donnent en français les adj. mauvais, méchant, pauvre, médiocre, insignifiant, sale, etc... ex. : **tros de chi**, *mauvais cabot*; **tros d'eiclots**, *vieux sabots*; **tros d'ome**, *homme insignifiant*, etc...

troyo, sf. Truie | t. inj. **fare la** — se prostituer, s'avilir; fig. **fare no** — commettre une lourde bévue, une faute grave au jeu || Sorte d'ancien jeu analogue au golf.

Troyo-Nèiro, Truie-Noire. Animal sacré et considéré comme étant de nature supérieure : **sourtis pas dau sang de Troyo Neiro**, c.-à-d. *tu ne sors pas de souche illustre!*

turlot, sm. Gros homme, lourd et inintelligent.

tussigno, sf. Petite tous fréquente.

U

uno, adj. ind. Une | s'emploie substantivement dans la frase elliptique : **nen ma fare** — *n'en faire qu'une!* c.-à-d. commettre d'une manière ininterrompue une série d'actes répréhensibles ou insupportables.

urcho, sf. **fare l'** — montrer une figure maussade.

V

vacheirou, ouno, s. Petit vacher.

valarand, ando, adj. Goinfre, avale tout cru.

van, particule qui semble n'être que l'altération de la prop. adv. **en**. Ne s'emploie qu'à la 1re p. de l'impérat. du verbe **veni**, *venir* : **Veni-**

van, *viens ici, viens t'en, viens avec moi !*

varia, v. intr. Aller et venir, faire quelques pas d'ici de là.

varouna, v. intr. Roder çà et là en faisant un bruit de remue-ménage.

vàutris, vàutras, contr. de *vous autres*.

velhachou, ouno, adj. Un peu vieus.

velhaco, sf. Une personne très âgée.

venta, v. tr. Passer au tarare.

ventadour, sm. Tarare ; endroit où souffle le vent.

ventrilhado, sf. Accès de colique, tortillement de l'intestin.

vere, *vœræ*, sm. Venin, virus, malignité secrète | croûte d'impétigo infantile V. **enverena**.

verjado, sf. Verge du fléau.

verturiéu, *vérturyœu*, sm. Flèche en bois pour atteler les vaches à l'araire.

vesou, adj. m. Celui ou celle qui vesse | Personne odieuse, insuportable, malicieuse.

vialeirou, ouno, s. et adj. Habitant des villes, bourgeois, citadin.

vian, adj. m. Sans énergie, sans ressort, extrêmement paresseus.

vido, sf. Vie | fig. **fare la** — mener une vie de débauche ; se fâcher, faire des scènes, rendre la vie dure.

viéu-de-pèd, sm. Sentier où ne peut se poser que le pied, ou tracé par le pied.

vieulèiro, sf. Étroit sentier.

vigoche, adj. Plein de vie ou de vigueur.

vijo, sf. Brin d'osier.

vilaniá, sf. Sanie, immondice | t. inj. || Les menstrues chez la femme.

vinage, sm. Boisson constitué par du vin | **Sènt-Vinage**, vin bénit offert aus fidèles en l'église paroissiale d'Ambert, le jour de la fête des SS. Côme et Damien.

vira, v. tr. et intr. Tourner | — **caleto**, perdre la tête ; — **lou nas**, faire grise mine, marquer de l'aversion ; — **solo**, tourner la semelle, c.-à-d. rebrousser chemin ; **se nen na en — lou coué**, *s'en aller en tournant le cou*, c.-à-d. avec regret ou avec un sentiment d'inquié-

tude à l'égard de ceus qu'on qu'on laisse ; — **lous ès**, *regarder de travers*, se montrer fâché.

virenèiro, sf. Sorte de bourrée tournante.

viro-hé! Cri du laboureur pour faire tourner l'attelage.

viro-tiéu, sm. Act. de tourner le dos.

virovoulet, *virovulæ*, sm. Sorte de jouet ou tourniquet essentiellement constitué par une tige de bois mince, lestée par en bas d'une pomme de terre et dont la partie supérieure traverse de part en part — en la dépassant légèrement — une grosse noisette évidée. Sur la partie de la tige qui traverse la coque s'enroule, comme dans un tambour, une cordelette qui ressort par une ouverture latérale. Lorsqu'on tire sur cette cordelette on obtient un mouvement giratoire de va-et-vient extrêmement rapide, grâce à la pomme de terre qui sert de volant.

visto, sf. Sorte de jeu de cache-cache pendant lequel on crie : **à la visto**! lorsque est découvert celui qui se cachait.

vogo, *vogo*, sf. Fête locale annuelle.

voto, sf. Fête patronale.

voucaciéu, sf. Vocation | sorte, espèce : **de totas** de toutes les espèces. V. **generaciéu**.

voueilhas, sf. pl. Brebis : **na en las** — mener paître les moutons ; **en 'las** —! Loc. excl. synonyme de : *allez vous promener!* qu'on adresse à quelqu'un dont la présence importune.

vouisto, sf. Saveur épicée, montant ; ardeur, vigueur.

vouna, v. tr. Dire *vous* en parlant à quelqu'un. Opposé de **tuna**, tutoyer.

R. Michalias.

COLIBRI

1. — HDT (*Dictionnaire général*) date le mot français *colibri* de « 1694. TH. CORN[EILLE]. » et l'affirme « caraïbe » d'origine[1].

Quant au texte premier, je trouve le mot quarante ans plus tôt et sans mention de sa nouveauté ; BIET, *Voyage de la France eqvinoxiale en l'isle de Cayenne entrepris par les François en l'année* M.DC.LII.... *Paris 1654*, au chapitre *De la Chasse*, p. 344, dit : « Entre les petits oyseaux ceux qu'on appelle *Colibris* sont les plus considerables pour leur petitesse. Leur gorge ressemble à vne emeraude ; on leur tire vn petit boyau & on les fait seicher, pour en faire des pendants d'oreilles aux Dames. » C'est de ce passage de Biet que s'est servi le *Dictionnaire galibi* ... par M. D. L. S., Paris, 1763 (Bibl. Nat. S 16542 relié à la suite de Préfontaine, *Maison*..., S 16541) qui porte : « COLIBRIS. *Oiseau de la plus petite espece, sa gorge ressemble à une émeraude*, Bi. 344. » ; mais on voit que rien dans le texte de Biet n'au-

1. Rappelons que *caribe* (dont *caraïbe* est une altération) et *galibi* sont un seul mot ; D'ORBIGNY, *L'homme américain*, 1839, II, 269, sans être contredit par les auteurs plus récents, admet que l'altération s'est faite de *galibi* en *caraïbe*. — Les Galibis sont une tribu de la famille *guarani* : on admet que les Guaranis, premiers occupateurs connus du sol de la Guyane et du Brésil, passèrent dans les Antilles, où on les nommait Caraïbes. Les Guaranis restés sur le continent se perpétuent encore aujourd'hui sous divers noms, notamment *Galibis* et *Roucouyennes* en Guyane française.

torisait M. D. L. S. à enregistrer colibris comme un singulier, ni à l'enrôler dans un lexique galibi.

Je voudrais rechercher sur quelle tradition l'on s'appuyait en 1763 pour juger que notre mot de colibri était d'origine américaine, quelle était la valeur de cette tradition, et s'il y a moyen de la réformer.

*
* *

2. — Sous la plume de Biet, la formule « On appelle ... » se rapporte tantôt aus Indiens (pp. 340 à propos du *Paquira*, 344 du *Toucan*) et tantôt aus Européens (pp. 343 : « ... qu'on appelle *Poules d'Inde* », et 342 : « On les appelle des *Heurleurs*, parce qu'estant en troupe, ils heurlent ». D'autre part, un dictionnaire français-galibi termine l'ouvrage de Biet : on n'y trouve aucune mention du mot colibri.

Colibri ne figure pas davantage dans le dictionnaire français-galibi que comporte un autre livre de la même date, P. BOYER, *Veritable relation ... Paris 1654*. Et pourtant l'auteur écrit, p. 301, au chapitre *Des animaux* : « Il y a encore vne espece d'oiseau qu'on appelle colibry, de la grandeur ou vn peu plus petit qu'vne alloüette, d'vn plumage de diuverses couleurs, tres-belles & tres-éclatantes, dont la poudre est tres-excellente à faire aymer, tres-rare par tout ailleurs, & tres-communs aux isles & en la terre-ferme de l'Amerique. » L'auteur, qui raconte son séjour à Cayenne, avait-il seulement vu notre oiseau-mouche ? Quant au sens de sa formule « On appelle », rapprocher, p. 302 : « Nous y auons encore vn poisson appellé lamantin ou vache de mer... ». Or vache est du français, mais lamantin aussi est la déformation française d'un mot américain (HDT). Boyer ne se pique d'aucune règle de nomenclature ; il écrit : « Il y a des loutres... Il y a des renards...

& des caymans... Il y a des agoutils... Il y a des pirolis... Il y a des lezards... »

PELLEPRAT, *Relation des missions des PP. de la compagnie de Iesus Dans les Isles, & dans la terre ferme de l'Amerique Meridionale ...*, *Paris 1655*, ne parle pas de l'oiseau-mouche, p. 38, parmi les oiseaus dont le plumage a enchanté ses yeux. Dans son autre ouvrage, *Introdvction à la langve des Galibis...*, même lieu et date, Pelleprat ne donne pas dans le chapitre *Oiseavx*, p. 18, d'article colibri ; et cependant on le voit mentionner tel oiseau que, suivant lui, les Européens nomment de son nom galibi. (« Les Occo, *qui sont de grands oiseaux*, Occo. »)

ROCHEFORT, *Histoire natvrelle des iles Antilles...*, éd. de *Lyon 1667*, traite, t. I, p. 358 et sqq. *Du Colibry* en onze pages. Il cite un passage des « relations familieres » de « Mòsieur du Montel » à son ami, (— antérieures à 1658, date de la première édition de l'ouvrage de Rochefort,) — où le mot est aussi Colibry. D'étimologie point. Et au tome II, qui est l'*Histoire morale des iles ...*, le *Vocabvlaire caraibe*, d'ailleurs très restreint, pp. 652-680, n'a point de colibri.

Bref, jusqu'à ce moment du XVIIe siècle, et nous croyons avoir épuisé la bibliografie du sujet, aucun auteur ne spécifie que cet oiseau éminemment américain ait vu transporter dans l'usage français sa dénomination autoctone. Le silence des quatre auteurs cités ci-dessus est-il décisif? Presque. Leur silence nous permet-il de nier ce qu'ils ne disent pas; est-ce un silence scientifique? Non. Mais nous arrivons maintenant à un travail linguistique considérable, le *Dictionaire caraibe-françois ... Avxerre 1655*, par le père RAYMOND BRETON. Or, on y lit, p. 293, l'article suivant, qui nous interdit d'employer dans nos têmes caraïbes le mot *colibri*, aussi nettement que nos dictionnaires français-grecs

recommandent, pour le tème grec, στρουθίον de préférence à *moineau*, — article, d'ailleurs, où trouveront pâture les amateurs de stile, les amateurs d'oiseaus et les amateurs de folk-lore :

« **ierétté**, *ou* **yerettê**, *Colibri. Les Caraibes feignent que la lune, (qu'ils font passer pour vn homme) vit autre fois une fille pendant son sommeil & l'engrossit, ce qui obligea sa mere à luy donner vne personne pour veiller sur elle, qui le surprit, & le noircit pour le reconnoistre, avec du Genipa, qui sont ces taches qui paroissent encore au iurd'huy dans cét astre (à ce qu'ils disent) l'enfant qui nasquit de cette fille, fut nommé Hiàli, & ils croyent que c'est luy qui ietta les premiers fondemens de la nation caraibe, on choisit l'oyselet en question pour le porter à son pere, ce qu'ayant fait auec beaucoup de fidelité, il eut pour recompense vne belle hupe sur sa teste & diuerses couleurs sur son plumage, pour le faire la merueille de la nature, & l'obiect de nos admirations, il n'est pas plus gros que le doit, il fait pour l'ordinaire son nid de coton, qu'il enduit au dehors d'écorse de gommier verd, qui est deliée comme papier, qu'il attache auec la gomme du mesme arbre sous vne feuille de cotonier, quelquefois sur le bout d'vne cheuille de bois attachée dans les cases.* »

Et, même ouvrage, p. 26 : « **Alamoinchay**, *colibri le plus gros qui à la poitrine rouge comme escarlatte.* **Manléchi**, *c'est celuy qui à vne si belle huppe sur la teste.* **Yerettê**, *celuy-cy est beau mais il n'a point d huppe.* » ; et, aus B, « **Bouléra**, la hupe d'vn Colibri, ou autre oyseau... ». Le même auteur, dans son *Dictionaire francois-caraibe... Auxerre 1666*, p. 78, confirme les articles qu'on vient de lire : « *colibri, le plus gros s'appelle,* alamoinchay, *celuy qui a une hupe,* manléchi, *celuy qui n'en a point,* yerettê. » ; ainsi les indigènes n'avaient pas su réunir les trois espèces en un genre.

Et le père R. Breton, lexicografe compétent et patient, qui vécut à Saint-Domingue et aux Antilles françaises de 1635 à 1654, et chez qui les américanistes d'aujourd'hui ne censurent [1] que des téories trop latines sur la sintaxe caraïbe, n'a manifestement pas recueilli de bouches caraïbes le mot colibri. Son silence est une négation expresse.

TH. CORNEILLE, *Dictionnaire des Arts et Sciences* (édition de 1694, et autres), ne donne pas d'étimologie de notre mot.

*
* *

3. — A ma connaissance, c'est un auteur très lu, le père LABAT, presque naturaliste, mais très peu filologue, qui fut le premier à voir dans colibri un mot indien. Et Buffon a dû lui emprunter cette opinion, que Littré, HDT, et l'Encyclopaedia Britannica ont conservée.

Labat a employé le mot dans des notes prises en 1697 pour un ouvrage dont la première édition fut donnée en 1722 ; on lit dans son *Nouveau voyage aux isles de l'Amerique*, éd. 1742, t. IV, p. 317 : « Description de l'Oiseau appellé Colibris. Cet oiseau est sans difficulté le plus beau & le plus petit qu'il y ait au monde. Il y a des Auteurs qui l'appellent oiseau bourdonnant, parceque quand il vole, il bourdonne comme les abeilles, ou comme ces grosses mouches qu'on appelle des bourdons. D'autres l'appellent l'oiseau-mouche à cause de sa petitesse. Nos François le nomment Colibris, qui est le nom que les Caraïbes lui ont donné. Il me semble qu'on s'y doit tenir : car il est permis aux gens de donner des noms à ce qui dépend de leur Domaine. » [2] A ce moment-là de ses mémoires (1697),

1. Réimpression de sa Grammaire, (chez Maisonneuve), préface.

2. On ne saurait interpréter les deus dernières frases = Nos Français le nomment Colibri et c'est le nom que les Caraïbes à notre suite lui ont

Labat est à la Martinique. Faut-il entendre « Nos François » = les Français et notamment les écrivains? Je comprens plutôt : Nos nationaus de la Martinique, nos braves colons et marins, opposés aus « Auteurs ». Et qui sont ces Auteurs? Labat avait lu Jean de Léry, Jean de Laët, le p. Hennepin, Thomas Gage Anglois (t. III, 322-324). Mais Jean de Léry, *Histoire d'vn Voyage...*, 1580, parle, p. 155, de l'oiseau brésilien « gonambuch » gros comme « vn frelon », ayant le « plumage blanchastre & luisant » et c'est tout ce qu'il dit du plumage, passant ensuite au ramage, égal à celui du rossignol et émerveillable, et c'est tout ce qu'il dit de l'oiseau « gonambuch », et l'on conçoit que Rochefort, d'après cela, ait déclaré que l'équation colibri = gonambuch n'est pas aussi sûre que l'équation colibri = guaraciaba. Il faut voir dans les termes d'*oiseau-bourdonnant* et d'*oiseau-mouche* non du français spontané, mais du mot-à-mot de langues étrangères, et les Auteurs que vise Labat sont les anglais, qui ont parlé du « humming-bird » et les espagnols ou latins, qui ont parlé du « passer-muscatus » ou « pajaro mosquito ». Mention des désignations anglaises et espagnoles était naturelle et utile dans un tableau de ces rivages dont les diverses nations européennes occupaient des segments mitoyens.

Quant à l'origine linguistique du mot colibri, Labat était dans l'erreur. Un premier ordre de considérations expliquera pourquoi il y est tombé, un autre comment il eût pu s'en garer.

donné... : il est permis aus Français de nomenclaturer ce qu'il y a dans leurs possessions. Ce serait arcaïser le sens du pronom *qui*, solliciter le mot *Domaine* qui désigne ici la Nature fisique telle que *les gens* s'en servent, et reconnaître que les Anglais *doivent* se tenir au nom anglais dont ils ont désigné l'oiseau dans leurs Antilles, et Labat se contredirait absurdement. — Dans la table des chapitres, en tête du volume, Labat écrit « Colibry »; dans la table des matières, à la fin du volume, « colibri ».

*
* *

4. — *Ad hominem* ; il n'y a pas apparence que Labat ait su à aucun degré le caraïbe. Il ne cite jamais d'anecdote philologique, d'amusette linguistique. Il parle des trois langages usités par les naturels sans citer même d'exemple du remarquable dualisme vocabulaire des femmes et des hommes. — Autre trait de la fisionomie du P. Labat, autre coefficient personnel infirmant ses enquêtes : on le voit se moquer (éd. 1742, t. III, pp. 321 et sqq.) avec bonne humeur, de ceus qui ne croient pas que la canne à sucre est indigène en Amérique ; et c'est un débat qui a duré jusqu'au XIXe siècle[1]. Ce rapprochement montre que, dans une querelle analogue à celle que nous lui faisons, Labat avait pris le parti, analogue à celui que nous lui reprochons, de déclarer autoctone ce qui lui semblait spécifique du terroir. Cet homme à l'esprit droit voulait trouver des plantes indiennes chez les Indiens, des mots caraïbes chez les Caraïbes. Nous ne prenons pas position sur le chapitre de la canne ; nous nous sentons porté *a priori* à suivre Labat; mais sur la question colibri, après vérification, nous lui donnons tort.

En effet, dès le tens du père Labat, sans attendre qu'on fabriquât aus Batignolles l'article de Pékin, les Caraïbes des Iles patoisaient l'espagnol, baragouinaient le flamand, sabirisaient le français. Boyer (1654) signale chez les Galibis *brandoüin* pour désigner le brandevin et *sombraire* pour le chapeau. Les Caraïbes de R. Breton, pour nommer le chien, inventent, ou reçoivent, *chienchien*. Et cinquante

1. L'opinion du P. Labat est citée et combattue par LEPELLETIER DE SAINT-RÉMY, *Saint-Domingue*, *1846*, I, 12, qui croit que les Espagnols ont transporté aux Canaries et aux Antilles la canne que les Arabes leur avaient apportée.

autres exemples. Notons spécialement « Couleuvre, *coulou-béra*. De l'Espagnol. » (ROCHEFORT, *Hist. mor.*, *Vocab.*) qui nous montre non seulement que l'imitativité des indigènes avait adopté un mot européen, quoique leur langue, le dialecte galibi du moins, possédât un équivalent (*ôccoiou*, BOYER, p. 402), mais encore que leur organe vocal se refusait à prononcer le groupe *br* de l'espagnol *culebra*.

Il en était de même pour le groupe *cr* (*cristal* (espagnol ou français) avait donné en caraïbe « KIRISTILLÊ », BRETON, *car.-fr.* 330) et pour *r* final (*canard* (franç.) avait donné (BRETON, *fr.-car.* canard) *canárou* dans le caraïbe des femmes), et nous pouvons hardiment dire que les Galibis ne prononçaient pas *sombraire* ni *brandoüin*, malgré cette ortografe toute étimologique que donne Boyer, mais quelque chose comme *sombérérou, *birandouiné.

*
* *

5. — Car, — et c'est ici qu'une connaissance superficielle du caraïbe eût mis en garde le P. Labat, — aucun de ces groupes de consonnes n'existait dans le langage indigène; comme le disait RUIZ DE MONTOYA, *Arte de la lengua guarani*..., Advertencias acerca de la pronunciacion (éd. Stuttgard, 1892), p. 9 : « No tiene esta lengua rr doble, ni áspera, sino lenes todas; no admite muta con líquida, como : cra, pra &c. » et effectivement je n'ai, dans les dictionnaires caraïbes, guaranis, galibis, roucouyennes, oyampis, toupis, émerillons, ouayanas, ni aparaïs, rencontré aucun mot offrant ces groupes consonantiques et le son *br*[1].

1. On trouve pour paronimes de colibri : *couloübi* (*esprit malin*, BRETON, *car.-fr.*, 185), *cólibibáe* (*lors*, ib., 175), *coüli* (*recoin*, 184), *cóbiri* (*bécasse de mer*, 173); on voit le fossé. Et tandis que *colibri* ni n'existe, ni n'a d'homonime, un fonème comme *ierétté* permettra de calembouriser entre *ierétté* = *colibri* et *ierétté* = *c'est donc ainsi* (BRETON, *fr.-car.*, *c'est*).

D'ailleurs, aucune langue survivante de ce groupe n'a conservé de mot rapprochable de *colibri*, tandis que *gonambuch* que Léry entendait au Brésil en 1580 persiste encore en oyampi de l'Oyapok supérieur sous la forme *ouaïnoumeu* (COUDREAU, *Vocabulaires méthodiques*, Paris, 1892, p. 93); en guarani : *oaaïnoumeuh*; en toupi : *guainumbi* (ibid. Introd.; — BUFFON dit : *guainumbi*), tous au sens = colibri.

*
* *

6. — D'autre part, la combinaison des idées qui ont servi à la sémantique européenne pour désigner le colibri[1] ne dit rien, semble-t-il, aux races rouges. Cherchez dans RUIZ, *Arte Bocabulario Tesoro y Catecismo de la lengva gvarani*, 1639, et, pour le caraïbe, dans Raymond Breton, les mots qui traduisent oiseau, oiselet, mouche, fleur, sucer, etc., et combinez-les, vous n'arriverez ni à *yerettê*, ni à *guainumbi*, ni à *ourissia*, ni à leurs sinonimes, desquels d'ailleurs la sémantique est obscure, ni à *colibri*.

Pour conclure cette partie négative de notre enquête sur le mot colibri, ce mot n'est ni par sa forme, sûrement, ni, probablement, par sa sémantique, un mot caraïbe, ni, plus généralement, guarani; mais il est fort possible que l'on puisse l'ajouter aus mots nombreus que les Indiens empruntèrent à leurs maîtres, avec cette cause spéciale que, sitôt

1. Anglais : oiseau-bourdonnant, suce-miel; allemand : voltigeur; français : oiseau-mouche ; créole : murmure, bourdon, froufrou ; espagnol : poids de douze grains, becquete-fleurs; portugais du Brésil : suce-fleurs. — ROCHEFORT dit que « quelques Indiens » nomment l'oiseau-mouche rayon de soleil et cheveu du soleil ; il ne donne pas les mots qu'il traduit ainsi; les noms que nous connaissons répondent-ils à ces idées? Oui : *oaainoumeuh* semble composé de *quarahi* → *quaaï* (= soleil, RUIZ). Et CLUSIUS, *Exoticorum*, v, 2, dit que le nom brésilien *ourissia* « solis radium significat ».

que les Européens eurent conçu et dénommé le « genre » *oiseau-mouche* comme englobant les « espèces » *yerettê*, *alamoinchay* et *manléchi*, les Caraïbes adoptèrent une généralisation qu'ils n'avaient pas su faire d'eux-mêmes.

C'est en Europe qu'il faut chercher l'origine du mot *colibri*.

II

7. — L'oiseau colibri, qui n'intéresse pas beaucoup aujourd'hui la sémantique populaire, semble lui avoir plu davantage, il n'y a pas si longtens. Une pointe de la Désirade s'appelle *pointe des Colibris*. Je pense qu'un nain se surnomma *Prince Colibri* par allusion à une parure aimée des dames ; *le Colibri*, goëlette-aviso qui abordait en 1829 à Madagascar, devait sans doute son batême aus oiseaus-mouches des iles tropicales, des Séchelles peut-être, où ils habitent les jardins [1].

Un gazetier, M. de la Croix, plaisantait ces hommes qui « pénétrés du sentiment de leur supériorité sur les femmes en regardant Corneille, Racine, le chantre de Henri comme des aigles, sont contraints d'avouer que Mesdames *des Houlières*, *du Bocage*, *d'Entremont* sont au moins de charmans colibris » (*Mercure de France*, 1774, juillet, I, 166).

Rapprochez l'article colibri dans TRÉVOUX ; après avoir parlé du mot en ornitologie, le lexicografe ajoute : « On le dit figurément d'un homme de petite taille, qui a la frivolité en partage. » — et il juge sans doute évident que cette métafore soit tirée de l'oiseau colibri. Je crois pouvoir

1. Sur le bateau voir *Univ. pitt.*, *Iles de l'Afrique*, 3e partie, p. 24 ; sur les Séchelles, ibid., 93 ; pour le nom du bateau, cf. *bateau-mouche*, etc., et en particulier « *Ar Fubuen*, lestrig a vrezel », *le Moustique*, navire de guerre, chanson bretonne (Proux, *Bombard Kerne*).

donner à penser d'une autre façon, et l'on verrait alors les nabots frivoles de Trévoux séparés par une cloison sémantique des auteurs à petits horizons de M. de la Croix : le même mot aurait, à des stades différents, fourni deus métafores.

Celle que Trévoux a notée semble désuète depuis la fin du XVIIIe siècle : BOISTE *1843* la dit inusitée [1], ce qui signifie non recueillie depuis 1800 ; LITTRÉ la néglige et je ne l'ai jamais entendu employer. — Lorsqu'un dramaturge stiliste a naguère attribué à une femme le sobriquet ambigu de *Maman Colibri*, c'est pour le motif topique, annoncé dès l'acte Ier, qu'on l'a vue à travers les mailles d'un filet de tennis, ébourrifante de couleurs et de vivacité (H. Bataille, *Maman Colibri*, 1904) ; simple image visuelle. — Et si les précieuses de la belle époque, cherchant au cher Voiture une qualification qui résumât sa taille menue et sa valeur dans le public, ne rencontrèrent pas mieus qu'*el Rey Chiquito*, c'est un indice que, dans les ruelles, ne voltigeait pas encore le nom du colibri après l'idée d'un oiseau-mouche.

8. — Ce terme d'histoire naturelle que nous trouvons en 1654 non taxé de nouveauté, commençait alors, pour les savants. mais commençait seulement à supplanter les noms exotiques de *Yeretté*, d'*Ourissia*, de *Gouambouch*, de *Çinçoni* et de *Vicicilin* [2], avec d'autant plus de succès, en

1. « (fig. famil.) petit homme frivole G[attel], A[cadémie, 1798] (*inus.*). »

2. ACOSTA dit : Au Peru il y a des oyseaux *qu'ils appellent Tomineios*, si petits... (*Hist. nat. & mor. des Indes*, IV, 37, trad. *1598*, p. 196 ; *tominejo*, espagnol et non pas péruvien, on retrouve ici l'incuriosité étimologique des vieus voyageurs, équivaut sémantiquement à dracme. — *Yéretté* est le nom caraïbe. — CLUSIUS, *Exoticorum*, V, 2, chapitre sur l'*Ourissia sive Tomineio*, résume les auteurs qui l'ont précédé : citons ÇARATE qui vit au Pérou un oiseau brillant plus petit que cigale,

revanche, qu'il était, lui, *Colibri*, populaire en France, quoique dans un autre emploi.

Telle est mon hipotèse [1].

*
* *

Les auteurs, tout en fixant aus Antilles l'invention du mot colibri, ont reconnu depuis longtens que la France en fut l'entrepôt principal pour l'Europe. On accorde une provenance française à l'italien *colibri* (oxiton, et aussi, plus populairement, paroxiton, PETROCCHI), à l'allemand proparoxiton *kolibri*, (en danois *kolibri*, mais la partie française-danoise du *Nouv. Dict. portatif*, Leipzig, O. Holtzes Nachfolger, 1898, écrit : « **Colibri**, m. **Kolibrit**, c. »). Le

OVIEDO qui le compara au frelon (*crabro*) et le nomma *passer mosquitus*, THEVETUS qui assimila l'oiseau-mouche de Guyane au cerf-volant (*scarabeus lucanus*), GOMARA qui l'entendit nommer *Vicicilin* par les Mexicains, VORST de Leyde qui vit en Italie un *Çinçoni* de Mexico, semblable à l'*Onrissia* du Brésil que conservait à Tournai le musée de Jacques PLATEAU.

Il y a des colibris dans presque toute l'Amérique des États-Unis au Chili : (BSTE note même « SASIN, *s. m.* oiseau-mouche de Nootka. » — près de Vancouver — ; je crains que ce ne soit dans un climat si rude le cadavre du *çinçoni* de Mexico) ; il y a des colibris dans l'Océan Indien ; encore une fois, parmi les sinonimes nombreus des premiers voyageurs, qui connurent surtout les Caraïbes, pourquoi n'avoir rien retenu, même de caraïbe ? Pour aller choisir (dans la seconde moitié du XVIIe siècle ?) un nom que les explorateurs ignorent jusque là et que la langue caraïbe n'aurait lancée apparemment que dans son dernier soupir ?

1. Un ouvrage (seul, je crois) s'écarte de l'étimologie caraïbe, mais sans motifs précis et pour préférer une étimologie de sentiment : « Quelques auteurs [?] ont cherché quelle pouvait être l'étymologie <...> ; les uns pensent qu'il a été pris dans la langue des Caraïbes, mais il paraît plus probable, ainsi que d'autres [?] l'ont fait remarquer, que c'est un nom dérivé du vieux français, et qui est une altération des deux mots *Col brillant*, le col étant, en effet, une des parties les plus favorisées sous le rapport de la magnificence des couleurs. » (DICTIONNAIRE PITTORESQUE D'HISTOIRE NATURELLE).

portugais n'a pas ce mot ; mais c'est l'un des noms espagnols de l'oiseau, et des Catalans cultivés m'ont avoué ignorer les autres sinonimes de leurs dictionnaires. MURRAY estime que l'anglais *colibri* fut emprunté à l'espagnol et au français vers 1715 [1].

9. — Étudions cette région romane, Espagne et Langue d'Oc, où, dès le premier regard circulaire sur l'Europe, nos yeus se voient retenus. Entre Loire et Pyrénées *br* est le répondant très ordinairement de *vr* français. A *genièvre* répondent en Creuse, Haute-Vienne, Corrèze, Gironde, Ariège, Aude, des formes en *-br-* (ATLAS LINGUISTIQUE). Delà les Pyrénées, *b* latin n'est pas seulement conservé, mais instauré à la place de *v* (et le groupe *br* préféré jusque dans l'épentèse [2] : *Ginebra* (de Ginevra, Geneva, ital.).

Ne fût-ce que pour sa structure fonétique, nous devons rapprocher de notre *colibri* le nom d'animal dont le sens réclamera notre attention tout à l'heure, le *coluber* latin ; à *couleuvre* du français répont dans la Loire *kolœvri* paroxiton, *koulœvray* oxiton dans la Creuse. Mais les terminaisons *-ubro* et *-uvro* se disputent le Gers ; dans la Gironde et sur certains « points » des Landes la terminaison n'est *-uvre* qu'avec un *v* suspect de *b* ; la majeure partie des Landes dit *koulubre*, du Gers et des Hautes-Pyrénées *-ubro*, *-ubra* ; *koulôbré* disent un point du Gers et un de la Haute-Garonne ; *-bré* un du Lot, un de la Lozère, trois de l'Aveyron, un du Gard ; *-br* encore tous les points de l'Ariège, des Pyrénées-Orientales et de l'Hérault (ATLAS). — Qu'il

1. Personne ne croira que les Caraïbes aient eu pour certaines idées tels sinonimes dont ils ne se servaient qu'en causant avec des Français, et d'autres avec tous les autres Blancs indistinctement !

2. A l'inverse du procédé caraïbe : *culebra* (esp.). → *couloubera* (car.).

vité, cette *mouche* aussi, ce champion européen des poids-légers[1], l'abeille est un *petit serpenteau* (*Amour picqué*, de Ronsard, *Odes d'Anacréon*, et de Belleau, *Odes*, IV, 14)[2].

Les couleurs du colibri sont multiples. Les naturalistes les énumèrent ; les écrivains s'en tiennent aus principales, à la dominante, le vert : « L'émeraude, le rubis, la topaze brillent sur ses habits » (Buffon), « Le vert colibri, le roi des collines » (Leconte de Lisle), etc. Le « vert-doré » de Cayenne (BSTE) qui est le jeune d'un certain oiseau-mouche (LIT.), le « vert-perlé », colibri de Saint-Domingue (BSTE), ont été nommés sur la même raison que la « verte » (LIT.), sorte de couleuvre, ou le « verdereau » (LIT.), sorte de lézard. Que si Jean de Léry a vu des gonambouch blanchâtres (mais luisants), le gris marqué de noir et de bleu est fréquent chez nos couleuvres.

Le chatoiement du colibri a pu rappeler le vernis des reptiles, aussi remarquable que la couleur d'ensemble ; et les curieus d'Europe en furent juges grâce à leurs empailleurs, pendant que don Philippe d'Espagne et Sixte-Quint s'émerveillaient devant ces marquetteries péruviennes en plumes de colibri, tableaus dont les couleurs flambaient, vues de biais, et sous un autre angle mouraient.

Mais le caractère sémantique déterminant, car il faut

1. Cf. *tominejo*, ci-dessus, notes aux §§ 8 et 6.

2. J'écarterais « ORVERT, *s. m.* espèce d'oiseau-mouche. » BSTE, quoique le même auteur donne aussi *orvert* (déformation de *orvet*) = *anguis fragilis* ; en effet *orvert* semble équivaloir à aurum viride comme son synonyme *vert-doré*, dont je vais parler. — S'il se trouvait cependant qu'*orvert* (= oiseau-mouche) fût une erreur de lecture ou d'étimologie sur *orvet* (même sens), il deviendrait utile de connaître la provenance géografique de cette dénomination qui nous transporterait au même stade logique où le *couleuvrau* a servi à nommer le minuscule oiseau, l'oiseau-*insecte*. — Rapprocher (?) « ✝ ORANVERT *s. m.* Merle du Sénégal. » LIT.

choisir, a été, je crois, la vivacité des oiseaus-mouches dans leurs mouvements offensifs[1] ; « l'impatience paraît être leur âme,... une précipitation qui marque leur dépit,... leur petite colère[2] » (Buffon). — Je note surtout la vivacité de la langue ; le colibri la darde au loin comme les serpents ; et cette langue est comme celle de la couleuvre, elle est bifide. (AUDEBERT, *Oiseaux dorés*, I, 6) [3].

*
* *

11. — La mise en équation du Bruant avec le Colibri se fait de pair avec celle du Bruant et de la Couleuvre.

Le Bruant, le Colibri portent du jaune et la Couleuvre française en est marquetée ; mais Littré exagère en présentant le bruant comme un moineau « jaune » ; ses noms témoignent surtout d'un autre plumage : Verdin, Verdoie (en Poitou), Verdauge (en Périgord), Verdule et Verdelet, tous = Bruant (LIT.), Verdun, Verdrier, Verdereule, Verdere, tous = Bruant (P. BELON, *Portr. d'Oys.*, f° 94), Vert-montant = Bruant (BSTE), une telle série[4] permet de poser que, dans l'imagination populaire,

1. Leurs combats entre eus sont continuels. On comprent ainsi la justesse du nom de *Colibri* donné à un petit vaisseau de guerre.

2. Même emploi de « colère » chez La Fontaine, *Le Vill. et le Serp.*

3. Cf., à propos d'un autre oiseau : « *Le Tercot est au Pic verd ressemblant*, || *De naturel & non de corpulence*, || *Sa langue longue de trois doigts il lance*, || *Ayant en ce du serpent le semblant.* » P. BELON, *Portraits d'Oyseaux* (1557), f° 76.

4. Obtenue en laissant de côté des congénères que la sémantique populaire ne peut que confondre avec le bruant : Verdier = Loxiachloris L. (LIT.), = Ortolan à dos vert, ventre jaune (BSTE), Verdoulet = verdier (LIT.), Verderin = verdier (BSTE), Verdinère = verdier, à Bahama (BSTE), Verderoux = moineau vert et roux de Guyane (BSTE), Verderolle = fauvette (LIT.), Verdon = fauvette des Alpes (LIT.), Verduron = serin d'Italie (LIT.), Verdière = proyer (LIT.). — Verdeil, nom de famille dans l'Aveyron, est à rapprocher de Bruant comme sobriquet.

vité, cette *mouche* aussi, ce champion européen des poids-légers[1], l'abeille est un *petit serpenteau* (*Amour picqué*, de Ronsard, *Odes d'Anacréon*, et de Belleau, *Odes*, IV, 14)[2].

Les couleurs du colibri sont multiples. Les naturalistes les énumèrent ; les écrivains s'en tiennent aus principales, à la dominante, le vert : « L'émeraude, le rubis, la topaze brillent sur ses habits » (Buffon), « Le vert colibri, le roi des collines » (Leconte de Lisle), etc. Le « vert-doré » de Cayenne (BSTE) qui est le jeune d'un certain oiseau-mouche (LIT.), le « vert-perlé », colibri de Saint-Domingue (BSTE), ont été nommés sur la même raison que la « verte » (LIT.), sorte de couleuvre, ou le « verdereau » (LIT.), sorte de lézard. Que si Jean de Léry a vu des gonambouch blanchâtres (mais luisants), le gris marqué de noir et de bleu est fréquent chez nos couleuvres.

Le chatoiement du colibri a pu rappeler le vernis des reptiles, aussi remarquable que la couleur d'ensemble ; et les curieus d'Europe en furent juges grâce à leurs empailleurs, pendant que don Philippe d'Espagne et Sixte-Quint s'émerveillaient devant ces marquetteries péruviennes en plumes de colibri, tableaus dont les couleurs flambaient, vues de biais, et sous un autre angle mouraient.

Mais le caractère sémantique déterminant, car il faut

1. Cf. *tominejo*, ci-dessus, notes aux §§ 8 et 6.

2. J'écarterais « ORVERT, *s. m.* espèce d'oiseau-mouche. » BSTE, quoique le même auteur donne aussi *orvert* (déformation de *orvet*) = *anguis fragilis* ; en effet *orvert* semble équivaloir à aurum viride comme son synonyme *vert-doré*, dont je vais parler. — S'il se trouvait cependant qu'*orvert* (= oiseau-mouche) fût une erreur de lecture ou d'étimologie sur *orvet* (même sens), il deviendrait utile de connaitre la provenance géografique de cette dénomination qui nous transporterait au même stade logique où le *couleuvrau* a servi à nommer le minuscule oiseau, l'oiseau-*insecte*. — Rapprocher (?) « † ORANVERT *s. m.* Merle du Sénégal. » LIT.

choisir, a été, je crois, la vivacité des oiseaux-mouches dans leurs mouvements offensifs[1] ; « l'impatience paraît être leur âme,... une précipitation qui marque leur dépit,... leur petite colère[2] » (Buffon). — Je note surtout la vivacité de la langue ; le colibri la darde au loin comme les serpents ; et cette langue est comme celle de la couleuvre, elle est bifide. (AUDEBERT, *Oiseaux dorés*, I, 6) [3].

*
* *

11. — La mise en équation du Bruant avec le Colibri se fait de pair avec celle du Bruant et de la Couleuvre.

Le Bruant, le Colibri portent du jaune et la Couleuvre française en est marquetée ; mais Littré exagère en présentant le bruant comme un moineau « jaune » ; ses noms témoignent surtout d'un autre plumage : Verdin, Verdoie (en Poitou), Verdauge (en Périgord), Verdule et Verdelet, tous = Bruant (LIT.), Verdun, Verdrier, Verdereule, Verdere, tous = Bruant (P. BELON, *Portr. d'Oys.*, f° 94), Vert-montant = Bruant (BSTE), une telle série[4] permet de poser que, dans l'imagination populaire,

1. Leurs combats entre eus sont continuels. On comprent ainsi la justesse du nom de *Colibri* donné à un petit vaisseau de guerre.

2. Même emploi de « colère » chez La Fontaine, *Le Vill. et le Serp.*

3. Cf., à propos d'un autre oiseau : « *Le Tercot est au Pic verd ressemblant*, || *De naturel & non de corpulence*, || *Sa langue longue de trois doigts il lance*, || *Ayant en ce du serpent le semblant.* » P. BELON, *Portraits d'Oyseaux* (1557), f° 76.

4. Obtenue en laissant de côté des congénères que la sémantique populaire ne peut que confondre avec le bruant : Verdier = Loxiachloris L. (LIT.), = Ortolan à dos vert, ventre jaune (BSTE), Verdoulet = verdier (LIT.), Verderin = verdier (BSTE), Verdinère = verdier, à Bahama (BSTE), Verderoux = moineau vert et roux de Guyane (BSTE), Verderolle = fauvette (LIT.), Verdon = fauvette des Alpes (LIT.), Verduron = serin d'Italie (LIT.), Verdière = proyer (LIT.). — Verdeil, nom de famille dans l'Aveyron, est à rapprocher de Bruant comme sobriquet.

bruant = oiseau vert,
colibri = oiseau vert,
bruant = colibri.

Le Gonambouch, on se le rappèle, est l'oiseau-frelon que Léry vit au Brésil. Or, le Gonambouch fut assimilé au Bruant : « GONAMBOUCH, *s. m.* espèce de bruant du Sénégal. » (BSTE. — Noter l'erreur géografique, elle rassurera l'étimologiste qui craindrait le truquage).

Mais si Gonambouch est Bruant, d'autre part Bruant est Bribri. « BRIBRI, *s. m.* bruant de haie. » (BSTE; — de même LIT.).

Sur ces égalités (qui sont, en sémantique populaire, des définitions, — et faut-il rappeler qu'il n'y a pas dans cette enquête un mot de zoologie à la Cuvier ?), sur ces égalités comment ne pas induire que *bribri* est une forme extraite de *colibri*, par apocope et redoublement[1] ?

*
* *

12. — Lequel de nos deus oiseaus fut d'abord étiqueté couleuvreau ? Notre bruant eût facilement servi à nommer l'oiseau exotique. Alors il serait scandaleus de ne trouver pas un texte français nommant le bruant dès le Moyen Age des noms de *couleuvrau* et *colibri* parmi tant d'autres sinonimes : Du Cange et Godefroy sont muets ; muets les ornitologues GESNER, *Icones*, 1555 ; P. BELON, *op. cit.*, 1557 ;

1. LITTRÉ propose que *bribri* soit une onomatopée ; et HDT propose pour ce rôle *grigri*, autre nom du Bruant. Mais pour LIT. le *grigri* est le Proyer, et pour BSTE c'est l'Emerillon des Antilles. — *Grigri* ne saurait, je crois, se détacher de *cricri* qui est le nom commun au Grillon et au Bruant proyer (LIT.). Je vois le nom passant du Grillon au Bruant et un transport semblable, résultant du précédent, pour le nom de *crécelle de lépreux* (HDT), lequel est trop précis pour n'être pas un raffinement postérieur.

ALDOVRANDUS, *Ornithologia*, 1599. Or dès 1654 le nom *colibri*, malgré la diversité des formes que le mot continue à revêtir vers les Pyrénées au sens de petite couleuvre, reste fixe en français au sens d'oiseau-mouche : c'est que les deus mots ne se savent plus frères, et que celui qui a fait le tour du monde a déjà, comme on dit, de la barbe. — D'ailleurs, ce ne sont pas des paysans qui ont nommé l'oiseau-mouche ; ce sont, oiseliers moins fins, des matelots ; le bruant devait leur être moins notoire que la couleuvre.

Aussi je crois plutôt que le nom méridional du couleuvreau a été transporté directement à l'oiseau-mouche, et que le français des villages en a tiré ensuite la forme bribri, le sens = oiselet vif (et vert), et l'emploi = Bruant.

*
* *

13. — Linné a nommé l'Oiseau-Mouche Rubis « *Trochilus colubris* », où le déterminant semble un barbarisme pour *colubrinus*. Avait-il entrevu notre enquête ?

*
* *

14. — Je propose de réviser l'histoire du mot selon ce tableau :

coluber, -bra

↙ ↘

culebro — couleuvre

\+ ito — + eau

culebrito — couleuvreau — 1 oiseau-mouche

|| — 2 bruant

→ colibri = — 3 objets[1] vifs et menus.

1. *Bribri*, que je n'ai pas recueilli en Basse-Bretagne au sens = Bruant, est employé à Brest, avec sourire favorable, et l'adjectif *petit*

Ce sont là les résultats de mon enquête, les résultats les mieux liés ; voici, pour finir, deux notes que les historiens et les italianisants pourront critiquer, supprimer, ou construire avec ce qui précède.

*
* *

15. — Les noms de serpents ont passé aus pièces d'artillerie : *dragon* ; *scorpion* ; *serpenteau* ; en Portugal « *Colobreta*, *Colobrete* (brê) *s. f.* et *s. m. milit. d'ant.* machine. » (FONSECA 1853), c.-à-d. deus noms, l'un masculin, offrant le même radical et le même suffixe roman paroxiton que je suppose dans *colibri* ← *colubríto ; les noms de serpents ont passé notamment aus canons : *couleuvrine*; *serpentine* (Rabelais, IV, 61) ; *griffon*; *basilic* et *aspic* au XVIe s.[1]; *couleuvre* au XVe et *vougle* au Moyen Age (GOD.) — Si le *ribaudequin*, nom de canon qui apparaît au XVe s., peut

l'accompagne, pour désigner ce que les *Contes* de Boccace appèlent « rossignol », et « coucou » la chanson de *Ma Lisette*. On trouvera dans un dictionnaire spécial la riche sinonimie qui a considéré le bas-ventre comme un nid de tout oiseau.

Quant à la métafore qui nomme *colibri* un petit homme frivole, on peut supposer qu'elle est plus vieille que le XVIIIe s. et d'une époque où le sens couleuvreau n'était pas oublié. En effet, nous l'avons vu, l'Oiseau-mouche n'est pas si frivole : il est batailleur, au bec en colichemarde ; sa petitesse ne lui fut jamais reprochée ; d'une commune vois, les voyageurs le qualifient chef-d'œuvre de la Nature ; sa célébrité est toute favorable. Le Linot est frivole et l'Étourneau. Je vois donc dans notre métafore une image sœur, sœur cadette, de *vif comme un verderet* (lézard vert), qui serait de la Haute-Marne (LIT., Sup.) ; *givre* (de *vipera*) = jeune fille résolue et vive, qui est bourguignon (LIT.) ; *petit orvet*, *petit aspic* qui se disent, je crois, en plusieurs endroits, des enfants remuants, des caractères chatoyants, *ver coupé* (LIT., Ver) = homme vif, où l'épitète est un superlatif ajouté à l'image première.

1. Cf. : « ogni sorte di pezzi, si cannoni, & colubrine, come moschetti, falconetti, falconi, sacri, & aspidi » (G. CATANEO, Novarese, *Opera nuova di fortificare,... Brescia*, MDLXIIII, p. 79).

devenir un terme caressant d'amant à maîtresse « Mon dorelot ribaudequin » (GOD.), n'est-ce pas la même ironie qu'on met sous *verderet*, *givre*,... et *colibri*, l'image de serpenteau et de moucheron?[1] — Si donc *colibri* désignait une pièce d'artillerie, ce serait une vérification de l'étimologie ci-dessus exposée.

Un engin qui semble un diminutif de canon et un aide-canon a été nommé « colibrio » en 1614 : « *Colibrio*, ital. anc. s. m. Selon Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614), ce mot correspondrait au fr. Calibre (V.), qui, dans l'italien moderne, est représenté par : Calibro. Voici le texte de Pantero-Pantera : — « Colibrio è un instrumento, col quale si conosce, quante libre di palla porti ciascun pezzo d'artigliaria. Si chiama anco sagoma. » *Sagoma* est, dans le *Dittion. ital.* de Nat. Duez (1674), avec cette explication : « Instrument pour connoistre combien de liures de balle porte un canon. » (JAL, *Glossaire nautique.*) — Le récent dictionnaire de PETROCCHI conserve encore l'idée de *colibrio* ← *calibro.*)

16. — Je pense que le mot *calibre* n'est pas en cause ici, mais qu'il faut rapprocher, dans DU CANGE : « Pyxides quas colubrinas vocant » (au mot *Pixis*; le sujet de *vocant* n'est pas donné; c'est un texte sur la guerre de Suisse); — « Pixidarii, quos Coliviriniers appellant » (au mot *Pixidarius*; dans DU CANGE le sujet de *appellant* est obscur; mais sa nationalité est évidemment française : plus bas, même texte : « orbici, quos Pierre de bombardes nominant »; c'est un texte de la *Vita Phil. III ducis Burg.*).

Coliviriniers, dérivé de *colubrina*, doit, si la forme est exacte, intéresser l'histoire romane du colibri.

1. Naturellement les oiseaux de proie escortèrent les serpents : *sacre*; *sacret*; *fauconneau*; émouchet (*moschetto*, *mousquet*); *émerillon* = canons.

*
* *

Après les indications convergentes de la fonétique caraïbe, de la fonétique romane, de la sémantique guarani, de la sémantique européenne et de la psicologie du père Labat, il reste à trouver quels équipages gascons, catalans, languedociens ont fréquenté les Antilles avant 1654 et si le mot *colibri* n'a pas été versé à la France, par les Roussillonnais par exemple[1], comme l'un des impôts qu'ils lui devaient, conquis depuis 1642.

GASTON ESNAULT.

1. Cf. ci-dessus, § 8 note, et § 9.

PUBLICATIONS ADRESSÉES A LA « REVUE »

Tous les ouvrages adressés à la Direction de la « Revue » sont mentionnés. Ceus qui sont envoyés en double exemplaire font l'objet d'un conte rendu.

Émile Boisacq. — *Dictionnaire étymologique de la langue grecque, étudiée dans ses rapports avec les autres langues indo-européennes* (Heidelberg, Carl Winter, et Paris, Klincksieck). — Ce livre excellent, d'une riche documentation bibliografique, a commencé à paraître en 1907 ; il en est à la huitième livraison de 80 pages et à la lettre mu. Il n'est pas seulement précieus pour les héllénistes; les romanistes qui voient avec raison dans l'étimologie autre chose que les transformations fonétiques de la forme latine des mots, y trouveront les plus utiles renseignements, — et les plus certains, — sur l'évolution sémantique d'un bon nombre de termes passés dans les langues romanes et particulièrement en français.

Bulletin de la Société de littérature wallonne, t. LIV (Liège, Vaillant-Carmanne, 1912, 268 p. grand in-8). — Ce volume contient les rapports rédigés au nom de la Société et les pièces couronnées par elle au concours de 1909 ; il est divisé en deus parties : *Littérature* et *Philologie*. Les pièces littéraires appartenant aus dialectes de Liège, de Verviers, de Mons, de Marche-en-Famenne, de Stavelot. Dans la partie filologique, nous signalons particulièrement le Vocabulaire tecnologique de la meunerie au pays de Namur (avec illustrations), par Paul et Lucien Maréchal.

Paul Barbier fils. — *Les noms romans de l' « oblata melanurus » Cuv.* (Extr. de *Modern Language Review*, octobre 1912).

Jean Lejeune. — *Toponymie de la commune de Magnée, glossaire et carte* (Liège, Vaillant-Carmanne, 1912, 30 p. Extr. du Bulletin signalé plus haut).

Jacques Rougé. — *Le parler tourangeau, région de Loches* (Paris, Lechevalier, 1912, 137 p. petit in-8). — L'auteur, qui n'est pas un romaniste, mais qui connaît fort bien le pays dont il nous apporte une « collection de mots », a la sagesse de ne pas proposer d'étimologies, et l'excellente intention, non entièrement réalisée, d'employer une ortografe fonétique. Son petit livre est un utile complément des études antérieures sur le langage de la Touraine.

Heinrich Morf. — *Vom Ursprung der provenzalischen Schriftsprache* (Communication à l'Académie de Berlin, 14 novembre 1912, 22 pages).

L. Sainéan. — *Les sources de l'argot ancien* (2 volumes de xv-427 p. et 470 p., Paris, Champion, 1912). — La compétence spéciale de M. Sainéan est bien connue. Le premier de ces deus volumes, dédiés à la mémoire de Francisque Michel et Marcel Schwob, « initiateurs des études argotiques », va des origines à la fin du xviiie siècle, le segond est consacré à la première moitié du xixe, avec un glossaire étimologique qui en occupe 206 pages. Chacun d'eus commence par une copieuse introduction et contient des documents jargonnesques et des documents littéraires. A signaler, à la fin du premier volume, les Notes pour servir à l'histoire des classes dangereuses en France, des origines à la fin du xve siècle.

Gustave Cohen. — *Une chaire nouvelle de langue et de littérature françaises à l'Université d'Amsterdam, programme et méthodes*, discours d'inauguration prononcé le 21 octobre 1912.

Mathilde LAIGLE. — *Le livre des trois vertus de Christine de Pisan et son milieu historique et littéraire* (Paris, Champion, 1912, XII-375 p. grand in-8). — Cet ouvrage, orné de deus reproductions de miniatures, a été fait sous la direction de M. Bédier; il est destiné à servir d'introduction au texte critique du *Livre des trois vertus*, « qui sera publié prochainement » et dont l'idée « génératrice » est l'honneur féminin, la revendication du droit de la femme vertueuse au respect de l'homme.

J. LOTH. — *Contributions à l'étude des Romans de la Table Ronde, avec une carte* (Paris, Champion, 1912, 126 p. in-8). — Ce livre est divisé en set chapitres d'inégale étendue : I. Le drame moral de Tristan et Iseut est-il d'origine celtique ? (discussion des idées de M. Bédier); II. Le bouclier de Tristan ; III. Les noms de Tristan et Iseut ; IV. Remarques diverses aux Mabinogion ; V. Morgan Tut ; VI. Le Cornwall et le roman de Tristan ; VII. Fragment d'un poème sur Tristan dans le Livre Noir de Carmarthen.

R. HARMAND. — *Sur quelques fantaisies de copistes* (Extr. du *Bulletin de la Société d'archéologie lorraine*, août-sept. 1912). — Il s'agit de petites pièces versifiées, relevées dans les marges de livres de comptes du XVe et du XVIe siècle et d'un autre manuscrit du XVIe. M. Harmand corrige :

Fame se plaint, fame se *die*,
Fame est malade quant el vieult.

Au premier de ces deus vers, le ms. a *dieut*, qu'il faut conserver, c'est une forme de l'indicatif présent de *douloir*.

Albert DAUZAT. — *La défense de la langue française* (Paris, Armand Colin, 1912, XII-311 p. petit in-8). — A propos de la crise du français, M. Dauzat consacre un chapitre à la réforme de l'enseignement grammatical et donne de justes éloges à la métode pédagogique de M. Brunot. Il étudie ensuite le rôle de l'argot dans la langue, et, par contraste, l'emploi des pro-

noms de politesse et des formules d'atténuation. Enfin, dans une troisième et dernière partie, il examine le problème de la langue internationale, et il conclut avec M. Baldensperger que les chances du français pour devenir un instrument supérieur d'échanges entre les peuples civilisés ont beaucoup augmenté depuis quelque tens : « jamais notre langue n'a été en meilleure posture ».

Léopold Constans. — *Le roman de Troie*, t. VI et dernier (collection de la *Société des anciens textes français*). — Cet ouvrage, dont la publication a commencé en 1904 et qui se termine en 1912, a occupé l'auteur pendant plus de vint ans. Après les quatre volumes de texte et le volume d'index et de glossaire, nous avons ici le volume dit d'introduction, étude consciencieuse des manuscrits, de la langue, des sources et des destinées du roman de Troie. C'est un beau travail, qui fait grand honneur à M. Constans.

Percival Bradshaw Fay. — *Elliptical partitiv usage in affirmativ clauses in french prose* (Paris, Champion, 1912, VIII-88 p. in-8). — C'est une « dissertation » de Johns Hopkins University. L'auteur a dépouillé des textes du XIVe au XVIe siècle, et donne des exemples utiles et des statistiques.

Neuphilologische Mitteilungen d'Helsingfors, nos 5-6 et 7-8 de 1912. — A noter l'article de M. Eero Ilvonen, en français, sur les demandes d'amour dans la littérature française du Moyen Age ; par le même, un conte rendu du livre d'Alexander Klein, *Die altfranzösischen minnefragen*, et par Ewald Müller un conte rendu de la dissertation de Carl Sostmann intitulée *Der Formenbau des Nomens und Verbums in dem Fragment von Gormont et Isembart*.

CRONIQUE

La prononciation du latin (voy. la cronique du fascicule précédent). — L'enseignement supérieur a évidemment le devoir de faire connaître à ses étudiants la prononciation antique du latin, telle que l'ont établie les travaus des filologues. C'est, en particulier, une nécessité absolue dans les cours de grammaire comparée et de grammaire historique du français. Mais le meilleur moyen de s'assurer que les étudiants ont une connaissance suffisante de cette prononciation, c'est de les inviter à la pratiquer dans les examens, comme viennent de le faire plusieurs Facultés, parmi lesquelles nous pouvons citer celles de Lyon et de Rennes. Il s'agit, bien entendu, non pas du baccalauréat, mais des examens portant sur l'enseignement de la Faculté, et, parmi ceus-là, des examens dits de *langues classiques* (licence et diplôme d'études supérieures), les seuls où le latin figure à l'oral. Pour généraliser la prononciation normale dans les licées, il faudra attendre que le plus grand nombre des professeurs de l'enseignement secondaire, formés par les Facultés, aient été habitués à la pratiquer. — Nous rappelons à cette occasion les titres des petits livres qui donnent l'essentiel sur la question : *La prononciation du latin* par A. Macé (Paris, Klincksiek). — *Traité élémentaire de prononciation latine*, par A. Sécheresse (Paris, Armand Colin). — *Traité de la prononciation du latin*, par l'abbé J.-M. Meunier (Paris, Poussielgue).

TABLE DU TOME XXVI

DE LA *REVUE DE PHILOLOGIE FRANÇAISE*, 1912

Pages

SCHINZ (A.). — Les accents dans l'écriture française (*fin*)..... 1
MICHALIAS (R.). — Glossaire de mots particuliers du dialecte d'oc de la commune d'Ambert (Puy-de-Dôme). 26, 131, 186, 269
DÉSORMAUX (J.). — Mélanges savoisiens, VIII. L'argot des ramoneurs..... 77
BALDENSPERGER (F.). — Notes lexicologiques, 2e série..... 92
MARTINON (Ph.). — La prononciation de l'*e* muet..... 100
PORTIER (E.). — Essai de sémantique : « confondre, confus, confusion, confusément »..... 161
CLÉDAT (L.). — Note sur les images dans les noms de plantes... 225
— La famille du verbe « battre »..... 241
JOURJON (A.). — Remarques lexicografiques..... 253
ESNAULT (G.). — Colibri..... 291

CONTES RENDUS

L. ROUDET. — Éléments de phonétique générale (P. Porteau).. 57
E. VEÿ. — Le dialecte de Saint-Étienne au XVIIe siècle. — Le ballet forézien de 1605 (J. Anglade)..... 64
W. MEYER-LÜBKE. — Romanisches etymologisches Wörterbuch, fasc. 1 à 4 (Albert Dauzat)..... 71
Max FUCHS. — Lexique du Journal des Goncourt (G. Marinet). 153
G. GILLIÉRON. — L'aire « clavellus », d'après l'*Atlas linguistique de la France* (A. Dauzat)..... 228

J.-M. Meunier. — Monographie phonétique du parler de Chaulgnes. — Étude morphologique sur les pronoms personnels dans les parlers actuels du Nivernais (L. C.)..... 230
Casopis pro moderni Filologii..... 46
Zeitschrift für romanische Philologie, 1910, fasc. 2..... 47

CONTES RENDUS SOMMAIRES..... 232, 313

CRONIQUE. La prononciation du latin..... 238, 318

Le Propriétaire-Gérant, H. CHAMPION.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

PC
2701
R5
t.26

Revue de philologie française

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY